Quatre-vingt-cinquième année. — N° 248. Le Numéro : 35 francs. Lundi 19 et Mardi 20 Octobre 1953.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté du 15 octobre 1953 portant additif à l'arrêté du 9 mars 1953 constituant une commission chargée d'étudier la réforme du régime hypothécaire (p. 9326).

Arrêté portant désignation du président de la commission constituée par arrêté du 9 mars 1953 pour étudier la réforme du régime hypothécaire (p. 9326).

Tableaux d'avancement de classe des administrateurs civils et des secrétaires d'administration de la présidence du conseil (secrétariat général du Gouvernement) pour l'année 1953 (p. 9326).

Ministère de la justice.

Arrêtés portant attribution de fonctions, mise en congé, acceptation de démissions et rapportant les dispositions d'un précédent arrêté :

Education surveillée (p. 9327).

Greffiers (p. 9327).

Tribunaux pour enfants (p. 9327).

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Arrêté portant radiation des contrôles de la Légion d'honneur et de la médaille militaire (p. 9330).

Ministère des affaires étrangères.

Arrêtés du 13 octobre 1953 relatifs à l'aliénation de biens domaniaux français au Liban (p. 9331).

Arrêté portant nomination de membres de la commission des fouilles (p. 9331).

Ministère de l'intérieur.

Décret du 16 octobre 1953 déclarant d'utilité publique les travaux de rectification du chemin départemental 5, entre la Rua et Molines, sur le territoire de la commune de Molines-en-Queyras (Hautes-Alpes) (p. 9331).

Ministère de la défense nationale et des forces armées.

Décret du 12 octobre 1953 portant concession de la médaille militaire (p. 9332).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décret n° 53-1025 du 9 octobre 1953 portant création et suppression d'emplois au ministère des finances et des affaires économiques (secrétariat d'Etat aux affaires économiques) (p. 9368).

Décret du 9 octobre 1953 portant nomination du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes (p. 9369).

Décret du 9 octobre 1953 portant nomination du commissaire général à la productivité (p. 9369).

Décret du 9 octobre 1953 plaçant les services de l'ancienne direction des programmes sous l'autorité du commissaire général à la productivité (p. 9369).

Arrêté portant nomination d'un chef de service à l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux affaires économiques (p. 9369).

Arrêté chargeant des fonctions de directeur adjoint un sous-directeur à l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux affaires économiques (p. 9369).

Décret n° 53-1026 du 19 octobre 1953 portant suspension provisoire des droits de douane d'importation applicables à certains matériels d'équipement et rétablissement des droits de douane d'importation applicables à certains produits (p. 9370).

Arrêtés du 19 octobre 1953 complétant les arrêtés du 30 juin 1952, modifiés, relatifs au remboursement des charges fiscales et sociales aux entreprises exportatrices (p. 9375).

Arrêtés portant nomination d'administrateurs (administration centrale des finances et administration centrale des affaires économiques (p. 9377).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

MARINE MARCHANDE

Arrêté du 3 octobre 1953 portant modification de l'arrêté du 19 septembre 1953 relatif à l'ouverture d'un concours pour le recrutement de sténodactylographes à l'administration centrale de la marine marchande (p. 9368).

Arrêté du 14 octobre 1953 portant transfert de crédits (p. 9368).

Arrêté portant nomination d'un représentant des personnels navigants à la section « long cours et cabotage » de la commission consultative professionnelle de la flotte de commerce (p. 9368).

Arrêté portant acceptation de démission (secrétaires d'administration) (p. 9368).

Ministère de l'agriculture.

Décret du 19 octobre 1953 relatif au mode de fixation du prix du lait (p. 9378).

Arrêté portant inscription au tableau d'avancement (génie rural) (p. 9378).

Ministère de la reconstruction et du logement.

Arrêté du 19 octobre 1953 prorogeant le mandat des membres des commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des personnels administratifs titulaires et temporaires des services extérieurs du ministère de la reconstruction et du logement (p. 9378).

Ministère de la santé publique et de la population.

Décret du 17 octobre 1953 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 9368).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 9378).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Liste des documents mis en distribution. — Convocations de commission et de la conférence des présidents. — Réunions de bureaux et de commissions (p. 9380).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour (p. 9381).

INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL ECONOMIQUE

Ordre du jour (p. 9382).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES

Avis de vacance de poste de correcteur pour les concours d'admission à l'école navale, l'école des élèves ingénieurs mécaniciens, l'école des élèves officiers de marine et l'école des officiers mécaniciens de la marine nationale (p. 9381).

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis relatif au tirage de la trente-septième tranche de la loterie nationale 1953 (p. 9382).

Avis aux importateurs et aux exportateurs (p. 9382).

Avis aux importateurs (p. 9382).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Avis de concours (p. 9385).

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Tarifs de transport présentés à l'homologation ministérielle par les chemins de fer d'intérêt général (p. 9384).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Avis aux importateurs (p. 9382).

Situation de l'institut d'émission des Etats du Cambodge, du Laos et du Viet-Nam (p. 9386).

Annonces (p. 9387).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Additif à l'arrêté du 9 mars 1953 constituant une commission chargée d'étudier la réforme du régime hypothécaire.

Le président du conseil des ministres, le garde des sceaux, ministre de la justice, et le secrétaire d'Etat au budget,

Vu l'arrêté du 9 mars 1953, modifié par l'arrêté du 4 mai 1953, constituant une commission chargée d'étudier la réforme du régime hypothécaire,

Arrêtent:

Art. 1er. — A la liste des personnes désignées dans l'article 2, modifié, de l'arrêté du 9 mars 1953 susvisé, est ajouté:

« Un représentant de la commission de réforme du code civil ».

Art. 2. — Le délai imparti à la commission, par l'article 5 de l'arrêté du 9 mars 1953, pour déposer son rapport, est prorogé de six mois.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 octobre 1953.

Pour le président du conseil des ministres
et par délégation:
Le directeur du cabinet,
GERMAIN VIDAL.

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice,
et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN LE VERT.

Le secrétaire d'Etat au budget,
HENRI ULVER.

Désignation du président de la commission constituée par arrêté du 9 mars 1953 pour étudier la réforme du régime hypothécaire.

Le président du conseil des ministres, le garde des sceaux, ministre de la justice, et le secrétaire d'Etat au budget,

Vu l'arrêté du 9 mars 1953, modifié par l'arrêté du 4 mai 1953, constituant une commission chargée d'étudier la réforme du régime hypothécaire et de formuler des conclusions sur les dispositions à prendre en vue d'améliorer la situation actuelle;

Sur la présentation du premier président de la cour de cassation;

Le Conseil supérieur de la magistrature consulté,

Arrêtent:

Art. 1er. — M. Guillot, conseiller à la cour de cassation, est désigné pour remplir les fonctions de président de la commission constituée par l'arrêté du 9 mars 1953.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 octobre 1953.

Pour le président du conseil des ministres
et par délégation:
Le directeur du cabinet,
GERMAIN VIDAL.

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice,
et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN LE VERT.

Le secrétaire d'Etat au budget,
HENRI ULVER.

Tableau d'avancement de classe des administrateurs civils de la présidence du conseil (secrétariat général du Gouvernement) au titre de l'année 1953.

Par arrêté du 19 octobre 1953, sont inscrits au tableau d'avancement de classe des administrateurs civils de la présidence du conseil (secrétariat général du Gouvernement) au titre de l'année 1953:

Pour une promotion à la 1re classe.

M. Paoli (Lucien) (promouvable à compter du 25 mars 1953) (service détaché);

M. Raynal (Georges) (promouvable à compter du 11 février 1953), administrateurs civils de 2e classe.

Pour une promotion à la 2e classe.

M. Robert-Duvilliers (Pierre) (promouvable à compter du 1er février 1953), administrateur civil de 3e classe.

Tableau d'avancement de classe des secrétaires d'administration pour l'année 1953.

Par arrêté du 19 octobre 1953, est inscrite au tableau d'avancement des secrétaires d'administration de la présidence du conseil (secrétariat général du Gouvernement), au titre de l'année 1953:

Pour la nomination à la classe principale.

Mme Rancière (Jacqueline), secrétaire d'administration de 1re classe, 3e échelon.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Education surveillée.

Par arrêté du 9 octobre 1953, est acceptée, à compter du 1er octobre 1953, la démission de Mlle Moreau (Paulette), éducatrice adjointe stagiaire à l'institution publique d'éducation surveillée de Brécourt.

Par arrêté du 9 octobre 1953, est acceptée, à compter du 15 octobre 1953, la démission de M. Rousseau (Jean), éducateur adjoint (3e classe) au centre d'observation de Lyon.

Par arrêté du 9 octobre 1953, est rapporté l'arrêté du 3 septembre 1953 en tant qu'il prononce la nomination en qualité d'éducateur adjoint des services extérieurs de l'éducation surveillée de:

M. Veron (Marc), demeurant rue Anselme-Bouvet, au Lion-d'Angers (Maine-et-Loire), non acceptant.

M. Pascal (Paul), demeurant 32, avenue Sadi-Carnot, à Granges-les-Valence (Ardèche), non acceptant.

Greffiers.

Par arrêté du 9 octobre 1953, la démission de M. Gendron (Henri), secrétaire de parquet de 2e classe, 4e échelon, au tribunal de première instance de la Seine, est acceptée, à compter du 1er juillet 1953.

Par arrêté du 13 octobre 1953, M. Hauw (Pierre), greffier de 1re classe, 2e échelon, au tribunal de première instance de Dunkerque, est maintenu en congé de longue durée avec plein traitement pour une nouvelle période de six mois à compter du 6 juin 1953.

Tribunaux pour enfants.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante;

Vu le décret du 13 juillet 1945 fixant le statut des assesseurs des tribunaux pour enfants;

Vu la loi n° 51-687 du 24 mai 1951 portant modification de l'ordonnance du 2 février 1945,

Arrête:

Article unique. — Sont désignés pour exercer pendant une période de trois ans jusqu'au 1er octobre 1956 les fonctions d'assesseurs aux tribunaux pour enfants ci-dessous énumérés:

COUR D'APPEL D'AGEN

Tribunal pour enfants d'Agen.

Assesseur titulaire: M. Gaston Salvan.

Assesseurs suppléants: Mlle Marie-Thérèse Duhamel, M. Valmy Monchany, Mme Denise Appia.

Tribunal pour enfants d'Auch.

Assesseur titulaire: Mme Joullie.

Assesseurs suppléants: Mme Marie Duffort, M. Albert Douat, Mme Paule Barrau.

Tribunal pour enfants de Cahors.

Assesseur titulaire: M. Jean Fabre.

Assesseurs suppléants: MM. Raymond Barreau, Pierre Laparra, Jean de Giacomoni.

COUR D'APPEL D'AIX

Tribunal pour enfants de Digne.

Assesseur titulaire: Mlle Jeanne Isnard.

Assesseurs suppléants: MM. Joseph Amalbert, Jacques Leclercq.

Tribunal pour enfants de Marseille.

Assesseur titulaire: M. Joseph Urtin.

Assesseurs suppléants: M. Jean-Louis Buisson, Mlle Virginie Angles, MM. Camille Caillol, Paul Gauthier.

Tribunal pour enfants de Nice.

Assesseur titulaire: Mme Lydvine Comtesso.

Assesseurs suppléants: MM. René Jeankelowich, Joseph Delfin, François Zucca, Louis-Albert Fouque.

Tribunal pour enfants de Toulon.

Assesseur titulaire: M. Maurice Sansot.

Assesseurs suppléants: Mme Blanche Jeandenant, MM. Henri Senes, Roger Rebstock, Pierre Imbert.

COUR D'APPEL D'AMIENS

Tribunal pour enfants d'Amiens.

Assesseur titulaire: M. Maurice Pillon.

Assesseurs suppléants: M. Maurice Cogneaux, Mme Madeleine Duc, MM. Robert Hernas, Alexis de l'Epine.

Tribunal pour enfants de Beauvais.

Assesseur titulaire: M. Louis Valet.

Assesseurs suppléants: M. Lucien Louet, Mme Jeanne Mirande, Mme Irène Caumont.

Tribunal pour enfants de Laon.

Assesseur titulaire: M. Alphonse Macaigne.

Assesseurs suppléants: MM. Georges Masson, André Pauly, Mme Paulette Augeix.

COUR D'APPEL D'ANGERS

Tribunal pour enfants d'Angers.

Assesseur titulaire: M. Marcel Vitre.

Assesseurs suppléants: MM. Pierre Derre, Francis Beaussier, Roger Tacher, Achille Delahaye.

Tribunal pour enfants de Laval.

Assesseur titulaire: Mlle Marthe de Sèze.

Assesseurs suppléants: Mmes Madeleine Dubois, Marie Kerner, M. Albert Legendre.

Tribunal pour enfants du Mans.

Assesseur titulaire: M. Roger Janvier.

Assesseurs suppléants: MM. Ernest Nampou, Emile Douin, Mmes Therouanne, Béatrice Dolege.

COUR D'APPEL DE BASTIA

Tribunal pour enfants de Bastia.

Assesseur titulaire: Mme Anne-Marie Cordoliani.

Assesseurs suppléants: Mmes Marguerite Pieracci, Marie-Catherine Vallesi, M. Roger Franzoni.

COUR D'APPEL DE BESANÇON

Tribunal pour enfants de Besançon.

Assesseur titulaire: M. Germain Philippe.

Assesseurs suppléants: M. Maurice Billey, Mme Marie Lombard, M. Paul Vagneron.

Tribunal pour enfants de Lons-le-Saunier.

Assesseur titulaire: M. Marcel Megard.

Assesseurs suppléants: M. Albert Meige, Mlle Jeanne Libois.

Tribunal pour enfants de Vesoul.

Assesseur titulaire: M. Georges Gabret.

Assesseurs suppléants: MM. Stanislas Demougin, Fernand Varlet.

COUR D'APPEL DE BORDEAUX

Tribunal pour enfants d'Angoulême.

Assesseur titulaire: M. Gaston Travieux.

Assesseurs suppléants: Mme Renée Villaneau, M. Marcel Germaneau, Mme Marie-Thérèse Decressac, M. Henri Ferbos.

Tribunal pour enfants de Bordeaux.

Assesseur titulaire: M. Marcel Fargeaudoux.

Assesseurs suppléants: Mmes Aimée Tournaud, Marie Arnaud, M. Félix Prud'homme, Mme Marie-Thérèse Leuret.

Tribunal pour enfants de Périgueux.

Assesseur titulaire: M. Fernand Blanc.

Assesseurs suppléants: MM. Gustave Bardet, Jules Michaud, Pierre Mazonaud.

COUR D'APPEL DE BOURGES

Tribunal pour enfants de Bourges.

Assesseur titulaire: M. Albert Popineau.

Assesseurs suppléants: MM. Emile Foucaud, François Roger, Albert Cadon.

Tribunal pour enfants de Châteauroux.

Assesseur titulaire: M. Louis Bastian.

Assesseurs suppléants: MM. André Lumet, Guy Beuneu, Mlle Emma Fremon.

Tribunal pour enfants de Nevers.

Assesseur titulaire: M. Robert Besançon.

Assesseurs suppléants: MM. Louis Petit, Louis Beutter, Henry Bertrand.

COUR D'APPEL DE CAEN

Tribunal pour enfants d'Alençon.

Assesseur titulaire: Mlle Marie Granger.

Assesseurs suppléants: MM. Adrien Donat, Louis Gerault.

Tribunal pour enfants de Caen.

Assesseur titulaire: M. Victor Prioux.

Assesseurs suppléants: MM. Camille Lemarchand, Edouard Colin, René Jonas.

Tribunal pour enfants de Cherbourg.

Assesseur titulaire: Mlle Jeanne Sauterne.

Assesseurs suppléants: M. Léon Favier, Mme Andrée Delage, M. Jules Pouthas.

Tribunal pour enfants de Coutances.

Assesseur titulaire: M. Eugène Lepetit.

Assesseurs suppléants: Mme Camille Boulvair, Mme Angèle Tardif.

COUR D'APPEL DE CHAMBERY

Tribunal pour enfants d'Annecy.

Assesseur titulaire: M. Charles Riguet.

Assesseurs suppléants: Mme Michelle Martin, MM. Henri Juge, Pierre Dussauge.

Tribunal pour enfants de Chambéry.

Assesseur titulaire: M. Paul Robert.

Assesseurs suppléants: MM. Charles Brugère-Dupuis, François Garnier, Mme Marie Picault.

COUR D'APPEL DE COLMAR

Tribunal pour enfants de Colmar.

Assesseur titulaire: M. Georges Kupferschmidt.

Assesseurs suppléants: MM. Ferdinand Stadelmann, Frédéric Huntzinger, Paul Blum, Ernest Stoehr.

Tribunal pour enfants de Metz.

Assesseur titulaire: M. Max Loedel.

Assesseurs suppléants: MM. Joseph Sarrazin, Jean Bentz, Mme Fernande Gerber, M. Léon Elloy.

Tribunal pour enfants de Mulhouse.

Assesseur titulaire: Mme Marie-Antoinette Wasmer.

Assesseurs suppléants: Mlle Anne-Marie Orischeit, M. Pierre Letermann, Mme Jeanne Daske, M. Xavier Birger.

Tribunal pour enfants de Sarreguemines.

Assesseur titulaire: M. Joseph Ehrmann.

Assesseurs suppléants: MM. Julien Bonicho, Pierre Kany, Nicolas Dahlem.

Tribunal pour enfants de Strasbourg.

Assesseur titulaire: M. Paul Weber.

Assesseurs suppléants: M. Pierre-Paul Weber, Mme Peter, Mme Madeleine Libmann, M. Louis Haeringer.

COUR D'APPEL DE DIJON

Tribunal pour enfants de Chalon-sur-Saône.

Assesseur titulaire: Mme Yvonne Mercillon.

Assesseurs suppléants: MM. Jean Parent, Jean Charbonnier, Robert Piot.

Tribunal pour enfants de Chaumont.

Assesseur titulaire: M. Eugène Gauthier.

Assesseurs suppléants: MM. André Morat, Aristide Quellet.

Tribunal pour enfants de Dijon.

Assesseur titulaire: Mlle Simone Lamy.

Assesseurs suppléants: MM. André Blondel, Roger Cormier, René Grand.

Tribunal pour enfants de Mâcon.

Assesseur titulaire: M. Paul Ricard.

Assesseurs suppléants: M. Philibert Aubaille, Mme Marie Darmet.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Tribunal pour enfants d'Arras.

Assesseur titulaire: M. Edmond Simon.

Assesseurs suppléants: Mlle Clotilde Michelin, MM. Paul Bruez, Adrien Thibaut.

Tribunal pour enfants de Béthune.

Assesseur titulaire: Mlle Suzanne Laude.

Assesseurs suppléants: M. Henri Pad, Mlle Marie-Thérèse Devaux, Mme Alice Mannessier, M. Hector Halipre.

Tribunal pour enfants de Boulogne.

Assesseur titulaire: M. Georges Eggenberger.

Assesseurs suppléants: M. Bernard Gros, Mmes Madeleine Fiquet, Suzanne Vandezande.

Tribunal pour enfants de Douai.

Assesseur titulaire: Mme Valentine Dupont.

Assesseurs suppléants: MM. Jacques Pruvost, Louis Douchet, Pierre Louchet.

Tribunal pour enfants de Dunkerque.

Assesseur titulaire: M. Albert Tourret.

Assesseurs suppléants: Mmes Elisa Ducrocq, Madeleine Best, M. Rosselle.

Tribunal pour enfants de Lille.

Assesseur titulaire: M. Roger Clement.

Assesseurs suppléants: Mme Lucie Petin, MM. Alexandre Wappierres, MM. Maurice Willems, René Mariel.

Tribunal pour enfants de Valenciennes.

Assesseur titulaire: M. Jean-Baptiste Verhaegue.

Assesseurs suppléants: M. Auguste Maréchal, Mmes Renée Duquesne, Paule Castier, Mlle Agnès Pierrard.

COUR D'APPEL DE GRENOBLE

Tribunal pour enfants de Gap.

Assesseur titulaire: Mme Berthe Clavel.

Assesseurs suppléants: MM. Albert Creusot, Paul Albert.

Tribunal pour enfants de Grenoble.

Assesseur titulaire: M. Pierre Guy.

Assesseurs suppléants: M. Louis Gros, Mme Andrée Buscariet, M. Pierre Clerc, Mlle Hélène Bouchayer.

Tribunal pour enfants de Valence.

Assesseur titulaire: M. Francis Perrier.

Assesseurs suppléants: Mmes Geneviève Tezier, Geneviève Mondon, Marie-Antoinette Cuminal.

Tribunal pour enfants de Vienne.

Assesseur titulaire: M. Gabriel Chapotat.

Assesseurs suppléants: MM. Charles Pernet, Louis Hours, Pierre Pregniard.

COUR D'APPEL DE LIMOGES

Tribunal pour enfants de Brive.

Assesseur titulaire : M. Jean Monteil.

Assesseurs suppléants : Mme Violette Paulus, M. Jean Lacheze, Mme Marie-Cécile Bedu.

Tribunal pour enfants de Guéret.

Assesseur titulaire : M. Emile Labetoulle.

Assesseurs suppléants : MM. Auguste Raymond, Louis Laborde, Mme Marie Brunet.

Tribunal pour enfants de Limoges.

Assesseur titulaire : M. André Mauratille.

Assesseurs suppléants : Mlle Jeanne Goudouneix, Mme Germaine Penicaut, Mlle Marie-Louise Peyrat, M. Paul Bonnet.

COUR D'APPEL DE LYON

Tribunal pour enfants de Bourg.

Assesseur titulaire : M. Paul Vignand.

Assesseurs suppléants : Mme Thérèse Sommier, MM. Léon Barry, Robert Gautron.

Tribunal pour enfants de Lyon.

Assesseur titulaire : Mme Marie Tourret.

Assesseurs suppléants : Mme Madeleine Bonnet, Mlle Marie-Louise Destruel, M. Gabriel Neyra, Mlle Rose Lucas.

Tribunal pour enfants de Saint-Etienne,

Assesseur titulaire : M. Marcel Gron.

Assesseurs suppléants : MM. Charles Beulter, Cyprien Calmels, Mlle Claire Bodoy, Mme Aimée Malartre.

COUR D'APPEL DE MONTPELLIER

Tribunal pour enfants de Béziers.

Assesseur titulaire : M. de Lambert des Granges.

Assesseurs suppléants : M. Edgard Boe, Mme Céline Pallot, Mlle Marthe Vennes.

Tribunal pour enfants de Carcassonne.

Assesseur titulaire : M. Philippe Soum.

Assesseurs suppléants : MM. Léopold Castel, René Castres, Mme Marie Sire.

Tribunal pour enfants de Montpellier,

Assesseur titulaire : M. Charles Galy.

Assesseurs suppléants : Mmes de Saporta, Madeleine Marcault, Marie-Louise Borie, Mlle Lina Riveinale.

Tribunal pour enfants de Perpignan.

Assesseur titulaire : M. Jean Taliez.

Assesseurs suppléants : MM. Jacques Viel, Georges Dagneaux, Mlle Ghitza Joan.

Tribunal pour enfants de Rodez,

Assesseur titulaire : M. Etienne Barres.

Assesseurs suppléants : Mme Germaine Laville, MM. Albert Charrie, Gabriel Ginisty.

COUR D'APPEL DE NANCY

Tribunal pour enfants de Briey,

Assesseur titulaire : M. Félix Navel.

Assesseurs suppléants : MM. Joseph Roussey, Jean Loizillon, Jean Zimmermann.

Tribunal pour enfants de Charleville,

Assesseur titulaire : M. André Gilmer.

Assesseurs suppléants : M. Antoine Nivelet, Mlle Jeanne Carlot, M. Louis Taillardant.

Tribunal pour enfants d'Epinal,

Assesseur titulaire : Mme Suzanne Gaillet.

Assesseurs suppléants : Mmes Anne Houillon, Marguerite Thierry, Gabrielle Moranduzzo.

Tribunal pour enfants de Nancy.

Assesseur titulaire : M. André Vitu.

Assesseurs suppléants : M. Jacques Arnould, Mmes Jeanne Chardot, Yvonne Bernot, M. Henri Houot.

Tribunal pour enfants de Verdun,

Assesseur titulaire : Mme Madeleine Pothier.

Assesseurs suppléants : M. Marcel Bossu, Mme Jeanne Amiot.

COUR D'APPEL DE NIMES

Tribunal pour enfants d'Avignon.

Assesseur titulaire : M. Pierre Masquin.

Assesseurs suppléants : MM. Marceau Buffier, Alexandre Rambaud, Mme Alice Peter.

Tribunal pour enfants de Mende.

Assesseur titulaire : M. Pierre Geneves.

Assesseurs suppléants : M. Paul Brajon, Mlle Marie Macary.

Tribunal pour enfants de Nimes,

Assesseur titulaire : M. Emmanuel Lacombe.

Assesseurs suppléants : MM. Jean Brun, Pierre Viremounneix, Jean Floutier, Mlle Henriette Blanc.

Tribunal pour enfants de Privas.

Assesseur titulaire : M. Georges Fraissinet.

Assesseurs suppléants : MM. Louis Tarbouriech, André Montmard.

COUR D'APPEL D'ORLEANS

Tribunal pour enfants de Blois,

Assesseur titulaire : M. Robert Daudin.

Assesseurs suppléants : Mlles Geneviève Bridel, Jeanne Lebreton, M. Jules Cornilleau.

Tribunal pour enfants d'Orléans,

Assesseur titulaire : Mlle Marie Parizot.

Assesseurs suppléants : MM. Jacques Bergeron, Jacques Charron, René Plasson.

Tribunal pour enfants de Tours,

Assesseur titulaire : Mlle Suzanne Grandin.

Assesseurs suppléants : MM. Victor Margais, Ernest Langlois, Marcel Gaudier, Mme Jeanne Dujarrier.

COUR D'APPEL DE PARIS

Tribunal pour enfants de la Seine.

Assesseurs titulaires : MM. Pierre Chassepot, Pierre Favreau, Marcel Berthier, Léon Boyer.

Assesseurs suppléants : Mmes Gabrielle Gazeau, Andrée Calelle, Marie Chevalier, MM. Jean Allemand, Pierre Dazelle, Jean-Armand Petit.

Tribunal pour enfants d'Auxerre.

Assesseur titulaire : M. Francis Levesque.

Assesseurs suppléants : Mme Suzanne Escande, MM. Edmond Besnard, Louis Richard.

Tribunal pour enfants de Chartres.

Assesseur titulaire : M. Julien Maurer.

Assesseurs suppléants : M. Louis Pottier, Mlle Isabelle Lemaire, M. Marcel Gaujard.

Tribunal pour enfants de Corbeil.

Assesseur titulaire : Mlle Antoinette Lelong.

Assesseurs suppléants : Me Françoise Barblay, M. André Suriel, Mlle Georgette Michaux.

Tribunal pour enfants de Meaux,

Assesseur titulaire : M. Eugène Drablier.

Assesseurs suppléants : MM. Alfred Michoulet, Julien Duhamel, Mlle Madeleine Letrilliart.

Tribunal pour enfants de Melun.

Assesseur titulaire : Mme Simone Galland.

Tribunal pour enfants de Pontoise.

Assesseur titulaire : Mme Andrée Reverdy.

Assesseurs suppléants : M. Urbain Coulange, Mme Geneviève Prion, M. Emile Huc, Mme Yvonne Menard.

Tribunal pour enfants de Reims,

Assesseur titulaire : M. Paul Grenier.

Assesseurs suppléants : M. Lucien Lecompte, Mmes Gilberte Droit, Yvonne Vitard, M. Marcel Cuendet.

Tribunal pour enfants de Troyes,

Assesseur titulaire : M. Henri Herbillon.

Assesseurs suppléants : MM. René Vagogne, Jean-Marie Jorry, M. Fernand Ganne.

Tribunal pour enfants de Versailles.

Assesseur titulaire : Mme Julia Tricaud.

Assesseurs suppléants : MM. Pierre Sandrier, Gaston de Parseval, Edouard de Broglie, Henri Lesur.

COUR D'APPEL DE PAU

Tribunal pour enfants de Bayonne.

Assesseur titulaire : M. Marcel Hubert.

Assesseurs suppléants : M. Joseph Pinatel, Mlle Elisabeth Recart, M. Osmin Camparlo.

Tribunal pour enfants de Mont-de-Marsan.

Assesseur titulaire : M. André Foix.

Assesseurs suppléants : M. Michel Tartas, Mmes Pierrette Ladonne, Espérance Bajard.

Tribunal pour enfants de Pau.

Assesseur titulaire : M. Jean-François Santagloria.

Assesseurs suppléants : MM. Joseph Baradat, Emilien Tongas, Jean Baylaucq.

Tribunal pour enfants de Tarbes.

Assesseur titulaire : M. Georges Carrene.

Assesseurs suppléants : M. Gaston Berthi, Mme Anne-Marie Charier, M. Jean-Marie Manse.

COUR D'APPEL DE POITIERS

Tribunal pour enfants de la Roche-sur-Yon.

Assesseur titulaire : M. Maurice Morand.

Assesseurs suppléants : Mlle Micheline Brasseur, Mme Madeleine Joussenet, M. Paul Caillaud.

Tribunal pour enfants de Niort.

Assesseur titulaire : M. Charles Marche.

Assesseurs suppléants : Mlle Marcelle Vauthier, M. Léon Jary, Mme Marie-Madeleine Geffre.

Tribunal pour enfants de Poitiers.

Assesseur titulaire : M. Quillon.

Assesseurs suppléants : Mme Chanaillard, M. Daniel Fabre, Mlles de Fontaubert, Lochon.

Tribunal pour enfants de Rochefort.

Assesseur titulaire : Mme Madeleine Arsonneau.

Assesseurs suppléants : Mme Marguerite Relet, MM. Ismaël Gillard, Robert Jolly.

COUR D'APPEL DE RENNES

Tribunal pour enfants de Brest.

Assesseur titulaire : M. François Toullec.

Assesseurs suppléants : M. François Ropars, Mlle Madeleine Fayet, M. Claude Manach.

Tribunal pour enfants de Lorient.

Assesseur titulaire : M. Charles Follard.

Assesseurs suppléants : M. Louis Gouzerh, Mme Yvonne Leclainche, M. Gildas Bernier.

Tribunal pour enfants de Nantes.

Assesseur titulaire : M. François Vincenot.

Assesseurs suppléants : Mme Boullery, M. Marcel Braud, Mlle de Lambilly (Rogatienne), M. Edouard Billard.

Tribunal pour enfants de Quimper.

Assesseur titulaire : M. Pierre Lagriffe.

Assesseurs suppléants : MM. Henri Le Bihan, Jean Coulm, Mme Irène Liebault, Mlle Stéphanie de Coat-Gouredeu.

Tribunal pour enfants de Rennes.

Assesseur titulaire : Mme Marie-Renée Lautier.

Assesseurs suppléants : MM. Léon Pasquier, Coigneray, Mlle Andrée Richard.

Tribunal pour enfants de Saint-Brieuc.

Assesseur titulaire : Mme Jeanne Vallee.

Assesseurs suppléants : Mmes Marie Mathonnet, Marie Louise Flouriot, Marguerite Poupard.

COUR D'APPEL DE RIOM

Tribunal pour enfants d'Aurillac.

Assesseur titulaire : M. Ernest Delmas.

Assesseurs suppléants : M. Gabriel Puech, Mme Marie-Louise Dodinet, M. Jean Chanal.

Tribunal pour enfants de Clermont-Ferrand.

Assesseur titulaire : M. Alexandre Caron.

Assesseurs suppléants : M. Louis Chabrillat, Mme Lucie Icole, M. Joseph Leclache.

Tribunal pour enfants du Puy.

Assesseur titulaire : M. Emile Gautheron.

Assesseurs suppléants : MM. Léon Cabanne, Joseph Kaeppelin, Mme Jeanne Milhit.

Tribunal pour enfants de Moulins.

Assesseur titulaire : Mme Marie Capelin.

Assesseurs suppléants : Mme Germaine Hervet, MM. Paul Mandet, Camille Martin.

COUR D'APPEL DE ROUEN

Tribunal pour enfants d'Evreux.

Assesseur titulaire : Mme Diane Lambert.

Assesseurs suppléants : Mme Geneviève Pineau, MM. Gustave Chaplain, Maxim Baroukhel.

Tribunal pour enfants du Havre.

Assesseur titulaire : Mlle Marguerite Darbellay.

Assesseurs suppléants : Mmes Suzanne Thillard, Yvonne Girard, M. Jean Masqueller, Mme Jeanne Durand-Viel.

Tribunal pour enfants de Rouen.

Assesseur titulaire : Mme Claire Facque.

Assesseurs suppléants : Mme Jacqueline Mathieu, M. Emile Neel, Mmes Simone Heudier, Lucienne Cozic.

COUR D'APPEL DE TOULOUSE

Tribunal pour enfants d'Albi.

Assesseur titulaire : Mme Berthe Cahuzac.

Assesseurs suppléants : Mme Marie-Jeanne Blanc, MM. Auguste Courbatieu, Jules Pujol.

Tribunal pour enfants de Foix.

Assesseur titulaire : M. Séverin Ferrand.

Assesseurs suppléants : MM. Louis Malaval, Alfred Portet.

Tribunal pour enfants de Montauban.

Assesseur titulaire : M. Ernest Huc.

Assesseurs suppléants : MM. Jean Magnan, Pierre Gardelle, Pierre Marion.

Tribunal pour enfants de Toulouse.

Assesseur titulaire : M. Pierre Raynaud.

Assesseurs suppléants : M. André Seguela, Mlle Marguerite Dullon, MM. William Fournier, Jean Pivot.

Fait à Paris, le 13 octobre 1953.

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice, et par délégation :

Le directeur du personnel et de la comptabilité,

J.-L. COSTA.

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LEGION D'HONNEUR

Radiation des contrôles de la Légion d'honneur et de la médaille militaire.

Par arrêtés du grand chancelier en date des 9 juillet, 5 septembre et 5 octobre 1953, ont été :

1° Rayé des matricules de la Légion d'honneur et des contrôles de la médaille militaire :

M. Casanova (Dominique-Roch), médaillé militaire du 10 décembre 1936, chevalier de la Légion d'honneur du 11 juillet 1947, en qualité de capitaine assimilé du corps auxiliaire des forces armées E.-O., rayé à compter du 9 mai 1953.

2° Rayés des matricules de la Légion d'honneur :

M. Chalvet Baumy de Recy (Antoine-Pierre-Etienne), officier de la Légion d'honneur du 10 septembre 1944, en qualité de capitaine au 2e régiment de hussards, rayé à compter du 31 mai 1952.

M. Dargent (Camille-Gustave-Jean), chevalier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1930, en qualité de lieutenant au centre de mobilisation d'artillerie n° 17, rayé à compter du 17 avril 1953.

M. Sauvannet (François), chevalier de la Légion d'honneur du 12 décembre 1952, en qualité de lieutenant, cadre des adjoints techniques, service du matériel, 8e région militaire, rayé à compter du 10 juillet 1953.

3e Rayés des contrôles de la médaille militaire:

M. Demange (Auguste-Victor), médaillé militaire du 17 juillet 1934, en qualité d'affecté spécial, réseau du Nord, rayé à compter du 6 juillet 1953.

M. Heleine (René-Jean-Ernest), médaillé militaire du 7 octobre 1947, en qualité de maître fourrier à la base-école d'Agadir, rayé à compter du 19 juin 1953.

M. Lambrecht (Emile-Auguste), médaillé militaire du 8 mai 1919, en qualité de chasseur (réserve) au 9e bataillon de chasseurs à pied, rayé à compter du 2 juin 1953.

M. Lefebvre (Jean-Emile-André), médaillé militaire du 9 juillet 1951, en qualité d'adjudant-chef, artillerie, rayé à compter du 27 avril 1953.

M. Sage (Pierre), médaillé militaire du 2 février 1921, en qualité de brigadier, artillerie marocaine, rayé à compter du 24 février 1953.

M. Simon (André-Charles-Albert), médaillé militaire du 9 juillet 1951, en qualité de maréchal des logis chef, rayé à compter du 3 juin 1953.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Aliénation de biens domaniaux français au Liban.

Le ministre des affaires étrangères, le secrétaire d'Etat au budget et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Vu l'article 1er de la loi du 1er juin 1863 modifié, relatif à la vente aux enchères publiques des immeubles domaniaux autres que ceux dont l'aliénation est régie par des lois spéciales;

Vu l'article 45 de la loi n° 46-2154 du 7 octobre 1946, modifié par l'article 74 de la loi du 21 mars 1947, relatif à l'aliénation des biens appartenant à l'Etat français en Syrie et au Liban, aux termes duquel: « pour la gestion et l'aliénation des biens mobiliers et immobiliers appartenant à l'Etat français en Syrie et au Liban, l'administration des domaines peut être dispensée par un arrêté conjoint du ministre des finances, du ministre des affaires étrangères et du ministre de l'économie nationale d'observer les formes prescrites par la législation domaniale, sur avis exprès et conforme, pour chaque cas particulier, du comité interministériel institué par le décret n° 46-1794 du 10 août 1946 »;

Vu l'avis exprès et conforme émis dans ses séances des 24 juillet 1952 et 7 mars 1953 par le comité interministériel institué par le décret n° 46-1794 du 10 août 1946,

Arrêtent:

Art. 1er. — L'administration des domaines, représentée au Liban par l'ambassadeur de France, est autorisée à vendre sur soumission cachetée, par dérogation aux formes prescrites par la législation domaniale, les immeubles domaniaux ci-après désignés situés à Tripoli (Liban):

L'ancien dépôt d'essence d'El-Kobbé (bien-fonds n° 490 de la circonscription foncière d'Al-Beddoni);

L'ancienne station de pompage de Tripoli-Zeitoun (bien-fonds n° 344);

La parcelle B du bien-fonds n° 374 de la circonscription foncière d'Al-Beddaoui;

Les biens-fonds nos 488 et 374 dénommés « Champs d'Oliviers » à El-Kobbé.

Art. 2. — Le directeur d'Afrique-Levant au ministère des affaires étrangères et le directeur général des impôts, service des domaines, au secrétariat d'Etat au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 octobre 1953.

Pour le ministre des affaires étrangères et par délégation:
Le secrétaire général,
ALEXANDRE PARODI.

Le secrétaire d'Etat au budget,
HENRI ULVER.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
BERNARD LAFAY.

Le ministre des affaires étrangères, le secrétaire d'Etat au budget et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Vu l'article 1er de la loi du 1er juin 1863 modifié relatif à la vente aux enchères publiques des biens domaniaux autres que ceux dont l'aliénation est régie par des lois spéciales;

Vu l'article 45 de la loi n° 46-2154 du 7 octobre 1946, modifié par l'article 74 de la loi du 21 mars 1947, relatif à l'aliénation des immeubles appartenant à l'Etat français en Syrie et au Liban, aux termes duquel: « pour la gestion et l'aliénation des biens mobiliers et immobiliers appartenant à l'Etat français en Syrie et au Liban, l'administration des domaines peut être dispensée par un arrêté conjoint du ministre des finances, du ministre des affaires étrangères et du ministre de l'économie nationale d'observer les formes prescrites par la législation domaniale, sur avis exprès et conforme, pour chaque cas particulier, du comité interministériel institué par le décret n° 46-1794 du 10 août 1946 »;

Vu l'avis exprès et conforme émis dans sa séance du 24 juillet 1952 par le comité interministériel institué par le décret n° 46-1794 du 10 août 1946,

Arrêtent:

Art. 1er. — L'administration des domaines, représentée par l'ambassadeur de France au Liban, est autorisée à vendre sur soumissions cachetées, par dérogation aux formes prescrites par la législation domaniale, l'immeuble domanial dit « Le Colombier », situé à Bhamdoun (Liban).

Art. 2. — Le directeur d'Afrique-Levant au ministère des affaires étrangères et le directeur général des impôts, service des domaines, au secrétariat d'Etat au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 octobre 1953.

Pour le ministre des affaires étrangères et par délégation:
Le secrétaire général,
ALEXANDRE PARODI.

Le secrétaire d'Etat au budget,
HENRI ULVER

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
BERNARD LAFAY.

Le ministre des affaires étrangères, le secrétaire d'Etat au budget et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Vu l'article 1er de la loi du 1er juin 1863 modifié relatif à la vente aux enchères publiques des biens domaniaux autres que ceux dont l'aliénation est régie par des lois spéciales;

Vu l'article 45 de la loi n° 46-2154 du 7 octobre 1946, modifié par l'article 74 de la loi du 21 mars 1947, relatif à l'aliénation des biens appartenant à l'Etat français en Syrie et au Liban, aux termes duquel: « pour la gestion et l'aliénation des biens mobiliers et immobiliers appartenant à l'Etat français en Syrie et au Liban, l'administration des domaines peut être dispensée par un arrêté conjoint du ministre des finances, du ministre des affaires étrangères et du ministre de l'économie nationale d'observer les formes prescrites par la législation domaniale, sur avis exprès et conforme, pour chaque cas particulier, du comité interministériel institué par le décret n° 46-1794 du 10 août 1946 »;

Vu l'avis exprès et conforme émis dans sa séance du 7 mars 1953 par le comité interministériel institué par le décret n° 46-1794 du 10 août 1946,

Arrêtent:

Art. 1er. — Est autorisée la cession au gouvernement libanais, moyennant le prix de 80.000 livres libanaises, d'un ensemble immobilier d'une superficie totale, bâtie et non bâtie, de 4.550 mètres carrés, situé à El Kobbé, près de Tripoli (Liban), et immatriculé sous les numéros 374 p et 488 p de la circonscription foncière de Al Beddaoui n° 1, tel que cet ensemble est figuré en teinte bleue sur le plan annexé au présent arrêté.

Art. 2. — Le directeur d'Afrique-Levant au ministère des affaires étrangères et le directeur général des impôts, service des domaines, au secrétariat d'Etat au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 octobre 1953.

Pour le ministre des affaires étrangères et par délégation:
Le secrétaire général,
ALEXANDRE PARODI.

Le secrétaire d'Etat au budget,
HENRI ULVER.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
BERNARD LAFAY.

Nomination des membres de la commission des fouilles.

Par arrêté du 20 septembre 1953, sont nommés membres de la commission des fouilles, conformément à l'article 2 de l'arrêté du 22 avril 1947 instituant près la direction générale des relations culturelles au ministère des affaires étrangères une commission consultative des fouilles archéologiques:

M. P. Demieville, membre de l'Institut.

M. J. Filliozat, professeur au Collège de France.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 16 octobre 1953 déclarant d'utilité publique les travaux de rectification du chemin départemental 5, entre la Rua et Molines, sur le territoire de la commune de Molines-en-Queyras (Hautes-Alpes).

Par décret en date du 16 octobre 1953, sont déclarés d'utilité publique les travaux de rectification du chemin départemental 5, sur une longueur de 1.282 m., entre la Rua et Molines, sur le territoire de la commune de Molines-en-Queyras (Hautes-Alpes).

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Décret du 12 octobre 1953 portant concession de la médaille militaire.

Par décret en date du 12 octobre 1953, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées, et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), vu la loi n° 53-674 du 5 août 1953, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 1er octobre 1953 portant que les concessions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la médaille militaire est conférée, au titre de l'armée active, aux militaires désignés ci-après:

1° *MILITAIRES EN ACTIVITE DE SERVICE*

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

FRANÇAIS

Sous-officiers.

Mosin (Georges), adjudant; 25 ans de services, 12 campagnes, Blessé. Cité.
Salaun (Victor-Adolphe), adjudant-chef; 28 ans de services, 6 campagnes.
Robert (Charles), sergent-chef; 21 ans de services, 11 campagnes.
Pereney (Ferdinand), adjudant; 22 ans de services, 9 campagnes.
Metral (Charles-Jean), sergent-chef; 20 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Vasseur (Henri-Alfred-Jules), adjudant; 17 ans de services, 13 campagnes. Blessé.
Liprandi (René-Henri), adjudant-chef; 23 ans de services, 8 campagnes.
Brillard (Marcel-Louis), sergent-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Cazassus (André), sergent-chef; 19 ans de services, 12 campagnes.
Costa (Honoré), adjudant-chef; 24 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Maire (Ferdinand-Eugène), adjudant-chef; 24 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Cointe (Antoine), adjudant; 16 ans de services, 14 campagnes.
Savidan (Jean), sergent-chef; 14 ans de services, 15 campagnes. Blessé. Cité.
Miniatis (Michel), adjudant-chef; 17 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Reymond (Julien-Joseph), adjudant-chef; 23 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Jomotte (Gaston-Eugène), sergent-chef; 19 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Christe (Maurice-Robert), adjudant; 18 ans de services, 12 campagnes.
Rezzi (Simon), sergent-chef; 20 ans de services, 10 campagnes.
Legrand (André-René), sergent-chef; 18 ans de services, 12 campagnes.
Allender (Guillaume), sergent; 16 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.
Bijon (Antoine), sergent; 16 ans de services, 12 campagnes. Blessé.
Comiti (Octavien), adjudant-chef; 20 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Sainte-Marie (André-Paul), sergent-chef; 18 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Mialhe (Léon-Jean-Pierre), adjudant-chef; 25 ans de services, 6 campagnes.
Pietri (Joseph), adjudant-chef; 15 ans de services, 14 campagnes.
Perrod (Armand-Jean-Eugène), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Lafond (Jean-Louis), adjudant; 17 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Pineau (Gaston), sergent-chef; 15 ans de services, 14 campagnes.
Hugot (Désiré-Auguste), sergent-chef; 16 ans de services, 13 campagnes.
Petit (René-Gaston), adjudant-chef; 23 ans de services, 5 campagnes.
Autet (Henri-Jules), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ceran (Paul-Jean), adjudant; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Bouriche Ahmed ben Mohamed, adjudant; 21 ans de services, 5 campagnes. Blessé.
Roudier (Léon), adjudant; 19 ans de services, 10 campagnes.
Keddad Saad, sergent; 22 ans de services, 7 campagnes.
Grimaldi (Marcel), adjudant; 19 ans de services, 10 campagnes.
Renard (Maurice-Emile-Victor), adjudant; 17 ans de services, 11 campagnes.
Eraud (Jean-Guillaume), sergent; 16 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Mauer (Edouard-Richard), sergent; 20 ans de services, 8 campagnes.
Zimniak (Joseph), adjudant-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Halm (Henri), sergent; 19 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Igelif (Christian), adjudant; 21 ans de services, 7 campagnes.
Maufroy (Yvon-Louis), sergent-chef; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Prault (Jean-Baptiste), sergent-chef; 20 ans de services, 7 campagnes.
Caneri (Saint-Roch), adjudant-chef; 22 ans de services, 6 campagnes.
Richard (Henri), adjudant; 14 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.
Lurol (Jules-Auguste), adjudant-chef; 22 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Franchi (Dominique), adjudant; 18 ans de services, 10 campagnes.
Bahri Bachir, adjudant-chef; 22 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Sarthou (Rémy), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Secretant (Elisée-Alphonse), sergent-chef; 21 ans de services, 7 campagnes.
Quiot (Jean), sergent-major; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Gayot (Joseph-Ernest), adjudant; 21 ans de services, 6 campagnes.
Kassous Hadj Miloud ben A. E. K., sergent; 21 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Beauvallet (Jean-Hilaire), sergent-chef; 21 ans de services, 7 campagnes.
Zimmermann (Ernest), adjudant; 22 ans de services, 5 campagnes.
Bleomelen (Henri), sergent; 16 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Moleon (Roger), sergent-chef; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ganneau (Gaston-Louis-Edouard), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Leclerc (Michel-Charles), sergent-chef; 19 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Ragam Mohamed, sergent; 18 ans de services, 9 campagnes.
Boye (Jacques-Alexandre-Léopold), adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Olivier (Tom-Eugène-Charles), sergent; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Renailler (Paul-André), sergent; 17 ans de services, 10 campagnes.
Thieriot (Marcel), sergent-major; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Mermet-Liaudoz (Robert-Paul-Maurice), sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Buhagiar (Louis-Joseph), sergent-major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Marchi (Simon-Jean), adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Anheim (Albert), sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Chiron (Alphonse-Jules-Armand), adjudant, 15 ans de services, 12 campagnes.
Couret (Joseph-Jean-Pierre), adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Hetuin (Gustave-Auguste), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
François (Lucien), sergent; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Belkheir Ould Faradji, sergent; 18 ans de services, 10 campagnes.
Fouillet (Joseph-Jean-Marie), sergent; 15 ans de services, 12 campagnes.
Corre (Jean-Marie-Théodore), adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes.
Soulatges (Louis-Fernand-André), adjudant-chef; 22 ans de services, 5 campagnes.
Vincenot (René), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Bonaventure (Sylvain-Eugène-Hilaire), sergent-chef; 20 ans de services, 7 campagnes.
Deville (Henri), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Charvet (Marcel-Lucien), sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Clos (Amédée-Laurent), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Boulet (Jean-Fernand-Pierre), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Dufour (Arthur-Laurent-Joseph), sergent; 16 ans de services, 11 campagnes.
Ribes (Henri-André), sergent; 16 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Dauris (Jean-Daniel), sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Boban (Fernand-Henri-Jules), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Lasli Ammar, sergent, 19 ans de services, 5 campagnes. Blessé.
Espel (Bernard), adjudant-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Deschamps (Jean), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Saiki Abdelkader, sergent; 16 ans de services, 9 campagnes.
Scarpati (Emile-Marius), adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes.
Arzeri (Raoul-Louis), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Derrien (Henri-Louis), sergent-chef; 20 ans de services, 7 campagnes.
Hutin (René), adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes.
Fonelle (Antonin-Roger), sergent; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Bourhis (Guillaume), adjudant; 23 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Lagorce (Roger-Marcel-Robert), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Montillot (André), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Gri (Alfred-François-Michel), sergent-chef; 11 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Demeaux (Marc), sergent-major; 14 ans de services, 12 campagnes.
Mohamed ben Ali, sergent-chef, mle A 82; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Canonici (Antoine-Marie), adjudant; 21 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Caramel (Georges-Paul), adjudant-chef; 17 ans de services, 9 campagnes.
Giocanti (Paul-Noël), sergent-chef; 17 ans de services, 9 campagnes.
Laguena Madini ben Messaoud, sergent; 15 ans de services, 12 campagnes.
Lafourcade (Jean-Eugène), sergent-major; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Milliot (Jean-François), sergent-chef; 19 ans de services, 8 campagnes.
Vion (André-Lucien), sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Skowronski (Stanislas), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Boursiez (Maurice-Gabriel), sergent-major; 15 ans de services, 12 campagnes.
Lenen (Victor-Pierre-Marie), sergent-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.
Grosjean (Charles), sergent-chef; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Weigel (Jean-Emile), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Hilaire (Paul-Pierre), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.
Missoum Kaddour ben Rabah, adjudant-chef, mle 0445; 20 ans de services, 5 campagnes.
Grard (Charlot), sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Frigoult (Jean-Henri-Lucien), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Champagnay (Maurice-Emile), sergent-chef; 19 ans de services, 7 campagnes
Planche (Claude-Louis), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Boumeslout El Habib ben Habib, sergent; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Filbien (Ernest), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Pietrini (Michel), sergent-chef; 18 ans de services, 9 campagnes.
Kandouci Lakhdar, sergent; 19 ans de services, 7 campagnes.
Bernocco (Barthelemy-Jean), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Fau (Alban), sergent-major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Quilichini (Don-Barthelémy), sergent-major; 16 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Samier (Charles), sergent-major; 13 ans de services, 12 campagnes. Blessé.
Maret (Frantz-Lucien-Emile), sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Denejean (Antoine), sergent-chef; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Foucquart (Charles-Achille), adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Hermann (Arsène-Alphonse), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Delestre (Jean-Baptiste), sergent-major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Thomassin (Marcel), adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Boisselot (Etienne-Emile), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Lehmuller (Marcel-Alfred), sergent-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.
Brenet (Joseph-Marie-Fernand), sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Godard (Marcel-Jean), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Eveno (Eugène-Henri-Louis), adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes.
Faction (René), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Rousset (Robert), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Martin (André-Jean-Léon), sergent-major; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Lacosie (Jean-Baptiste), adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes.
Tanneur (René-Joseph), sergent-major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Andrieux (Albert-Maurice), adjudant-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Gillion (Karl), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.
Bergounioux (Maurice), sergent; 16 ans de services, 10 campagnes.
Delavalle (René-Paul), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Breton (René-François-Georges), sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Giraudot (Camille-Auguste), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
George (Angel), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Santini (Marcel-Edouard), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Pitault (Edmond-Victor), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Calmels (Louis), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Balloy (Albert-Joseph), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Vaissière (Lucien-Georges-Jean), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Aouadi Zergari ben Abdelkader, sergent; 18 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Le Tallec (François-Marie), sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Ruiz (Fernand), sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Monet (Pierre-Eugène), sergent-major; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Rousselot (Roger), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes
Renault (Robert-Jacques-Jean), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Le Cloirec (Louis-Pierre-Marie), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Domecq (Gaston-Eugène), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Faugnet (Marcel), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Graizon (Roger-Léon), sergent-major; 16 ans de services, 9 campagnes.
Priol (Alain-André), sergent-chef; 19 ans de services, 6 campagnes. Cité.
More (Yves-Joseph-Marie), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Duwez (Briand), adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Barreau (Martial-Joseph-Jérémie), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Hays (Jean-Pierre-Marie), sergent; 16 ans de services, 9 campagnes.
Olivieri (Thomas), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Cammas (Jean), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.
Averinos (Kiriakos-Alexandre), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes.
Barra (Louis), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ersa (Charles), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Theron (Jean-François), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Lorrain (Julien-Aimé), sergent-chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Achilli (Louis), adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes.
Bogner (Gilles), adjudant; 13 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Rigal (André-Louis-Noël), sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Ferraretto (Narcisse), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Bleinc (Charles-Jules), adjudant-chef; 22 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Beaufils (Auguste), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Fusy (André-Joseph), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Servole (Roger-Jean), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Cousserans (Albert), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Largier (Florentin), sergent; 16 ans de services, 10 campagnes.
Legrandjacques (Désiré-Julien), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Salot (Alexandre), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Perrio (Roger), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Scharff (Léon), sergent; 16 ans de services, 9 campagnes.
Huguet (Louis), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Viaene (Fernand-Léopold), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Duthil (Pierre), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Barthelemy (Bernard), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Brauer (André), sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Couret (Gabriel-Pierre-Barthélemy-Guy), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Le Scolan (Marcel), sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Bourrel (Jean), adjudant-chef; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Barbe (Eloi), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Videau (André-Jean), adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes.
Ruhlmann (Lucien), sergent-chef; 13 ans de services, 8 campagnes.
Proth (Victor), sergent-chef; 10 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Rogel (Jean), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes
Issele (Armand), sergent-major; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Bricher (Clément-Paul-Louis), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Tissot (Robert-Jean-Baptiste), adjudant-chef; 21 ans de services, 5 campagnes.
Pin (Etienne-Jean-Denis), adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes.
Chatry (André-Maurice), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Lebourgeois (Martial-Joseph-Eugène), sergent-chef; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Peroz (René-Maurice), sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Bouchet (Etienne-Emile), adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Adant (Roland-Emile-Octave), sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Le Nerrant (Yves-Joseph), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Clavere (Joseph), sergent-chef; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Routhe (Louis-Albert-Urbain-Joseph), sergent; 16 ans de services, 9 campagnes.
Belin (Edmond), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Soudant (Paul-Ernest), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Juilleron (Edouard-Joseph), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Gérard (André), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Grosnier (Jacques-Henri-Paul), adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Duqeux (Louis), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Lecria (Louis-François), sergent-major; 16 ans de services, 9 campagnes.
Bossy (Jean-Louis), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Smaili Maâlallah, sergent, mle 674; 16 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Blanchet (Jean-René), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Mesnil (Auguste-Louis-René), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Julian (Célestin-Camille-Marie), sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Delarue (Louis-Auguste-Georges-François), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Boubee (Jean-Marie), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Michel (Georges-Jean), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Schlauder (Pierre), sergent-chef; 13 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Gilles (Louis-Joseph), adjudant-chef; 20 ans de services, 5 campagnes.
Raffy (Louis-Auguste), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Barioli (Léonard), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Gresjean (Abel-Paul-Léon), sergent-major; 16 ans de services, 9 campagnes.
Baudouin (Henri-Francis), adjudant; 15 ans de esrvices, 10 campagnes.
Rouchon-Bruyard (Georges), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Lagappe (Pierre-Charles-Louis), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Reinehr (Noël-Jules), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Bonvallet (Raymond-Clément), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Didier (Alphonse-Maurice), adjudant; 21 ans de services, 3 campagnes. Blessé. Cité.
Malargne (Pierre-Aimé-Ludovic), adjudant; 13 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Domange (Louis-Joseph), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mace (Jean-François), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Douard (Armand-Albert), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Gregoire (Gilbert), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Sicard (Osmin-Antoine), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Filippini (Joseph), adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Morlaine (René-André-Laurent), sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Rouge (Simon-Louis), adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.
Duboz (Eugène), sergent; 15 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Le Noir (Marcel), sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Romantini (Ange-Clemenceau), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Pancrazi (Orlandin), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Serignan (Alexis-Camille), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Virantin (Paul-Maës), sergent-major; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Lamoise (Georges), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Aubry (Robert-Désiré), sergent; 15 ans de services, 9 campagnes.
Mimouni (Moïse-Maurice), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Morisseau (Jean-Jacques-France), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Rance (Emile), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Duez (Joseph-Fernand), adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes.
Dufour (Jean), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Adam (Albert-Gérard), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Gobaille (André-Julien), adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Reille (Marius), sergent; 15 ans de services, 9 campagnes.
Mattei (Don), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Brunner (Jean-Joseph), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.
Giovacchini (Nonce), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Legrand (Robert-Léon), sergent-chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Gonon (Albert-Raymond), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Lecerf (François-Henri), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Drean (Ambroise-Pierre), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Chaudre (Emile-Pierre), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Dagbert (Maurice), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Peilldidier (Michel-Gabriel), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Lamaze (Emile-Joseph), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ludovicy (Jean-Henri), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Cottier (Jean-Marcel), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes. Blessé.
Grard (Alfred-Maurice-Edouard), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Prin (Pierre-Henri-Eugène), adjudant; 20 ans de services, 5 campagnes.
Jerusel (Edmond), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Hameau (Robert-Jacques), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Inizan (Jean), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Staelen (Michel-Maxime-Paul), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Corral (Francisco), sergent-chef; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Platteaux (Gustave-Pierre), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Petit (Raymond-Charles), sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Julia (Mathieu-Jean), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Brosig (Paul), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.

Lemerrer (André), sergent-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Bailie (Louis-Désiré-Pascal), sergent-major; 15 ans de services, 7 campagnes.
Pralabuy (Jean-Antoine), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Laplace (Marcel-Léon-Alphonse), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Igier (Charles-Jules), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Baussand (Marcel), adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Douache Maghnia ben Maâmar, sergent-chef; 19 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Damay (Eugène), sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Luzy (Henri-Emile), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Boscher (Emmanuel), sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Gicquel (Yves), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Aïn-Kouir Mohamed ben Abdelkader, sergent, mle O. 1338/1935; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Tarche (Georges-Gabriel), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Mazaud (Marcel-Joseph), sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Forest (Adrien-Roger-Marc), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Bontems (Jean-Marie-Roger), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Thiétry (Roger-Georges), sergent-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Auriol (Edmond-Charles), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Bissonnier (Pierre-Gilbert), sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Muselli (Antoine-Dominique), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Dunand (Pierre-Jean-Emile), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Lagniau (Adolphe), sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Weber (Pierre), sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Nougayrède (Alexandre), sergent-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Moret (Paul-Gustave), sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Faure (Christian), sergent-chef; 9 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Michel (Paul-Casimir-Clément), adjudant; 20 ans de services, 5 campagnes.
Burel (Célestin-Pierre-Marie), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Bruyère (René-François), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Lopez (Miguel), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Pontic (Célestin-Georges), sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Morante (Henri), sergent-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Belin (Marcel-Victor), sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Boudjemaa Ali, sergent, mle 518 L. M. 1935; 17 ans de services, 5 campagnes. Blessé.
Delacroix (Louis-Alfred-Jean), sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Soule (Paul-Gaston), adjudant-chef; 21 ans de services, 3 campagnes. Cité.
Blanc (Paul-Edmond), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Marie (Louis-Alphonse-Joseph), sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Patoux (Raoul-Christian), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Jeanclaude (Jean-Baptiste-Raymond), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Gable (Raymond-Gilbert-Joseph), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Petitpas (Louis), adjudant-chef; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Renaux (Jean-Achille), sergent-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.
Lenoble (Roger-Henri-Rose), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Neumeier (Lucien), adjudant-chef; 20 ans de services, 4 campagnes.
Clavere (Noël), sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Roux (Eugène-Joseph), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Clovis (Pierre), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Lincy (Louis-Marie-Gabriel), sergent-major; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité. Blessé.
Ledieu (Bernard), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Boutier (Louis-Joseph), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Schlienger (Robert-François), sergent-chef; 13 ans de services, 7 campagnes.
Emanuelli (Roger-Jacques), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Lefèvre (Marcel)), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Masse (Paul-Eugène-Alfred), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Theate (Bernard-Paul-Edouard), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Valette (Joseph), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Legendre (Marcel-Jean-Marie), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Mens (Henri-Marie), sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Maquart (Marcel), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Leydier (Victor-Albert), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Picard (Théophile-Gilbert), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Sarramouna (Pierre-Marcel), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Mante (Marius-Pierre), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Villeger (Henri-Jean-Baptiste), sergent; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Lechaptois (Gérard), sergent-major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Livoisi (François-Antoine), sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Rouxel (Marcel-Joseph-René), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Villelonge (André), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Leoz (Joseph), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Jotz (Louis), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Lebailly (Denis-Albert-Marie), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Boussaud (Albert), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Martin (Jean-Marcel-Léon), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Desauvages (André-Albert), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Duchesne (Roger), sergent; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Lecocq (Jean), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Sergent (Robert), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Le Moing (Joël-Marcel), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Vasseur (Henri), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Pialot (Jules-Fortuné), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Raduget (Jean-Léon-Alfred), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes.
Picard (Marcel), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Henri (Lucien-Clément), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Villiot (Camille-Louis), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Gauriau (Pierre-Henri), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Romeu (Eugène-Joseph-Pierre), adjudant-chef; 22 ans de services, 2 campagnes.
Castaing (Pierre-Jean), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Pleot (Pierre), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Trotel (Ernest-Alexis-Marie), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Becker (Jean-Raymond), sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Peyrard (Pétrus), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Boquilleux (Emile), adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. Cité
Labillade (Gérard-Martin), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Touaimia Ali, sergent; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Muller (Raymond), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Pecourt (Maurice), sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Saboureau (Pierre), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Pouivet (Roger-Lucien-Arthur), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Poirier (Jean-Yves-Victor), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Houlbreque (André-Damase), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Saves (Lucien), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.

Duchene (Lucien-Maurice), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Lombardo (Salvatore), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Barrio (Paul-Clément-François), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Drance (Lucien-René), adjudant; 19 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Burtey (André-Louis-Marcel), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Dutailly (Jean-Henri), sergent-major; 18 ans de services, 6 campagnes.
Perraudin (Joseph-Antoine), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Valette (André), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Prolongeau (Louis-Marie-Robert), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Couzin (Georges-Jules-Henri), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Pinchard (Roger-Jules), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Coulet (Georges-Fernand), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Chabanas (Roger-François-Clément), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Boissezon (Victor), sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Rathier (Paul), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Holz (Alex), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Lambert (André-Jean), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Baudet (Henri-François), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Claudel (Paul), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Fontana (Charles-Fernand-Louis), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Bonhomme (Edmond-Joseph), sergent-major; 18 ans de services, 6 campagnes.
Derradji Mohamed, sergent, mle A 2048; 17 ans de services, 7 campagnes.
Veizel (Nicolas-Joseph), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Gcascoz (Georges-Jean-Marie), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Baudrier (Albert-Pierre), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Lhomme (Roger), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Martin (André-Marie-Gustave), sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Pie (Henri), sergent-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Benkendil Abdesselam, adjudant, mle 2431; 16 ans de services, 7 campagnes.
Youssef (Jean), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Colonna (Franco-Antoine), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ducloux (René), sergent-chef; 12 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.

PERSONNEL DES MUSIQUES MILITAIRES

Guerin (Antoine-Louis), adjudant sous-chef de musique; 16 ans de services, 6 campagnes.

Hommes de troupe.

Maubert (Edouard), caporal-chef; 16 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.
Haouas Abdelkader, 1re classe, mle 1692; 19 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Gaillard (Louis), caporal; 19 ans de services, 10 campagnes.
S.n.p. Mohamed ben Hadj Amar, caporal-chef, mle 438; 20 ans de services, 8 campagnes.
Ghouti Maamar, caporal, mle 070; 18 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Lafond (Alfred), caporal-chef; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Makhlouf Djemaï ben Ahmed, caporal-chef, mle A 1372; 21 ans de services, 4 campagnes.
Talbi Marouf, 1re classe, mle 01312; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Belkacem ben Bahous, 1re classe, mle 098; 21 ans de services, 6 campagnes.
Le Lardic (Alain), caporal-chef, mle 1467; 18 ans de services, 10 campagnes.
Bouhouche Youcef, 1re classe, mle 915; 16 ans de services, 11 campagnes.
Belmenouer Adda ben Benaouda, caporal-chef, mle A 365; 19 ans de services, 6 campagnes.
Zerouali Mohamed Ould Djillali, 1re classe, mle 01732; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Bekkous Areski, caporal-chef, mle 403; 16 ans de services, 9 campagnes.
Poudoulec (René), caporal-chef, mle 51; 16 ans de services, 10 campagnes.
Oudia Djilani, 2e classe, mle 446; 20 ans de services, 5 campagnes. Blessé.
Pillet (Léon-Camille-Albert), caporal-chef, mle 1644/B; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Didaoui Ahmed ben Benaïssa, caporal-chef, mle A 650-33; 19 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Ducarne (Eugène), caporal-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Azizi Messaoud, caporal-chef, mle 792 L.M.; 15 ans de services, 10 campagnes.
Zerd Benhenni, caporal, mle R. M. 2314; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
S.n.p. Brahim ben Mohamed, 2e classe, mle A.L. 22; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Cheknar Omar, 1re classe, mle 0236; 21 ans de services, 4 campagnes.
Ladjrafi Yahya ben Amar, caporal, mle A 41231; 21 ans de services, 3 campagnes.

MILITAIRES SERVANT SOUS LE RÉGIME DES DÉCRETS DU 5 MAI 1941

Sous-officiers.

Amar ben Ksoub, sergent-chef, mle A 300/28; 25 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Abdallah ben M'Hamed, sergent, mle 200; 17 ans de services, 17 campagnes. Blessé. Cité.
Kebir ben Abdallah, moqqadem, mle 187; 22 ans de services, 13 campagnes. Cité.
M'Barek ben Faradji ben X, sergent-chef, mle A 612/32; 21 ans de services, 13 campagnes.
Daoudi M'Barek ou Brahim, moqqadem, mle 14; 17 ans de services, 17 campagnes. Cité.
Abdallah Ou Abbou, moqqadem, mle 487; 16 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Ali Ou Ayoun, moqqadem, mle 435; 15 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Hansali Saïd Ou Mohamed, moqqadem, mle 5; 16 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Assou ben Si Atta, moqqadem aouel, mle 440; 15 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Mirroch Bel Hajj ben Bouazza, moqqadem, mle 6; 16 ans de services, 13 campagnes. Cité.
S. n. p. Ahmed ben Lakhdar, maréchal des logis, mle LM 1490; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. n. p. Belkat Ag Anesbogh, maréchal des logis, mle LM 1730; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. n. p. Cheikh ben Meftah, maréchal des logis, mle LM 1499; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. n. p. Abderrhaman ben Abdelkader, sergent, mle LM 1729; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. n. p. Ali ben Hamou, maréchal des logis, mle A 475; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. n. p. Abdallah ben Ahmed, maréchal des logis, mle A 173; 15 ans de services, 15 campagnes.
Labidi, ben Ali, sergent, mle 52, 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Sidi ben el Mekki ben Kebir, sergent, mle 380; 17 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Moha ou Said, moqqadem, mle 431, 15 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Mohand ou Lahcen, maqqadem, mle 21; 14 ans de services, 14 campagnes. Blessé. Cité.
Bourragba Mohand ou Bourragba, moqqadem aouel, mle 11; 15 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Medda Mohamed, adjudant, mle 1683; 23 ans de services, 4 campagnes. Blessé. Cité.
Belaid ben Haoman, sergent, mle A 225; 21 ans de services, 5 campagnes.
Messaoudene Boualem ben Abdelkader, sergent, mle 857/32; 19 ans de services, 10 campagnes.
Mohamed ben Abdelkader, sergent, mle M 905/32; 20 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Mohamed ben Allal, moqqadem, mle 568; 14 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Abderrahmane ben Salah, sergent, mle O 1919; 18 ans de services, 7 campagnes. Blessé.

Hamed ou Tchou, moqqadem aouel, mle 17; 14 ans de services, 11 campagnes.
Bensaad Ahmed ben Ahmed, sergent, mle 0498; 21 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Ould Hadj Charef ben Mohamed, sergent-chef, mle A 765; 21 ans de services, 4 campagnes.
Mohand Ou Assou, moqqadem, mle 3; 13 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.
Kebir Ould Ahmed, sergent-chef, mle 0879; 16 ans de services, 11 campagnes.
Thami ben Sellam, sergent-chef, mle A 205/37; 17 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Harrat Menouar ben A.E.K., sergent, mle A 1301; 17 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Dridi Belkacem, sergent, mle 149; 16 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Belmahdi Amar, sergent, mle 1935; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Kherfi Mohamed, sergent, mle 764; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Mohamed ben Mohamed, moqqadem, mle 135; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Moualhi Mohamed, sergent, mle 462; 16 ans de services, 11 campagnes.
Hammou Ou Addi, moqqadem, mle 123; 13 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.
Ahmed ben Brahim ben Mohamed, sergent, mle A 1948; 18 ans de services, 9 campagnes.
Mohamed Arab, moqqadem aouel, mle 271; 13 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.
Mohamed ben Guazi, moqqadem, mle 4; 13 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Ali ben Belgacem ben Daoh ben Sbah, sergent, mle 468/L/36; 17 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Lahsene ben Abdallah, sergent, mle S 3000; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Djelleb Amar, sergent, mle 2798; 17 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Mohamed Nait Chlo, sergent, mle 35; 13 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Brahim ben Amor ben Meskine, sergent, mle 5472/36; 16 ans de services, 9 campagnes.
Mohamed Ou Ksou, moqqadem, mle 485; 13 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Rahali Kouider ben Mohamed, sergent-chef, mle 0784; 20 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Mohamed Ou Ahmed, moqqadem, mle 73; 13 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Abderrahman ben M'Bark, sergent-chef, mle A 1594; 18 ans de services, 9 campagnes.
Mohamed ben Ahmed, sergent-chef, mle J 402; 21 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Mohamed ben Mohamed, sergent, mle A/330/30; 22 ans de services, 5 campagnes.
Ghezali Abdallah ben Charef, sergent-chef, mle O 1370; 18 ans de services, 9 campagnes.
Salem ben Mohamed ben Fredj, sergent, mle 279/L 36; 17 ans de services, 9 campagnes.
Ahmed Ou Lhaboub, moqqadem, mle 1; 13 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Larbi ben Mohamed, moqqadem aouel, mle 185; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ali Ou El Hadj, moqqadem aouel, mle 65; 13 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Chergui Mokeddem, sergent-chef, mle 0606; 15 ans de services, 11 campagnes.
Ahmed ben Mohamed ben X, sergent, mle R 2299-37; 15 ans de services, 10 campagnes.
Bennecer Mohamed Lakdar, sergent, mle 3955; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé, cité.
Berezig Mohammed, sergent-chef, mle 2201; 15 ans de services, 11 campagnes.
El Arbi ben Mohamed ben Ali, sergent-chef, mle A 1925-38; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Mecheri Ahmed, sergent, mle 584; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Khelimou Mohamed, maréchal des logis, mle LM 1504; 15 ans de services, 11 campagnes.
Abdelhafid ben Mohamed ben Amar, sergent-chef, mle 3334-R-38; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Sebti Tahar, sergent, mle A 1057-37; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé, cité.
Benkrima Salah, maréchal des logis, mle LM 1485; 15 ans de services, 11 campagnes.
Ahmed ou Zaïd, moqqadem aouel, mle 526; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Mohamed ben Ahmed, sergent, mle A 1710-36; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Zouiri Miloud, sergent-chef, mle 01183-38; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Boubaker Brahim, sergent, mle 365; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Saad ben Ahmed ben Brahim, sergent, mle 2436-36; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé, cité.
Mohammed ben Haddi, sergent, mle A 749; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Guendouzi Mohamed, sergent, mle 386-A-1271; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé, cité.
Oussaid Abdelkader ben Abdallah, sergent, mle A 786; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Lahssen ben Mimoun, sergent, mle A 930; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé, cité.
Hamadache Mohamed Sadok, sergent, mle 1538; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé, cité.
Cherfi Ali Benali, sergent, mle 1244; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Slimani Amar, sergent, mle LM 746; 15 ans de services, 10 campagnes.
Seddouki Kaddeur ben Mohamed, sergent, mle A 431; 18 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Mostapha ben Mohamed, sergent, mle A 1169-39; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé, cité.
Ahmed ben Mohammed, sergent, mle T 570; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
El Houssine ben Mohamed, sergent-chef, mle 2595; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Lamri ben Salah ben Hadj, sergent, mle 111-L-34; 19 ans de services, 5 campagnes. Blessé, cité.
S. n. p. Laïd ben Chikh, sergent-chef, mle 1613; 15 ans de services, 11 campagnes.
Briki Saïd, sergent, mle LM 418; 17 ans de services, 9 campagnes.
Bassou ou Salah, moqqadem, mle 455; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Zarez Ahmed, sergent, mle 2863; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bachir Chlaoud, sergent, mle 530/38; 15 ans de services, 11 campagnes.
Ammad Lounes, sergent, mle 214; 16 ans de services, 9 campagnes.
Ali ben Bel Aïd ben Amar, sergent, mle 1790-R-36; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Bouchaib ben Mohammed ben Small, sergent-chef, mle A 932/37; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mennad Mohamed ben Mohamed, sergent, mle 449; 17 ans de services, 8 campagnes.
Larbi ben Amara, sergent, mle 2385; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Baalache Mohammed ben Lakhal, adjudant, mle 354/33; 20 ans de services, 6 campagnes.
Moha ou Idir, moqqadem, mle 491; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Boulissia Rabah, sergent, mle 673; 16 ans de services, 9 campagnes.
Sadok ben Mohamed ben Hamida Jouini, adjudant, mle 729-L-34; 18 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Ahmed ben Bouziane, moqqadem, mle 630; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Dalaa Moulai, sergent, mle LM 2820/38; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Rabhal ben El Fatmi ben Kaddour, sergent, mle B 4350; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Mohammed ben Mohammed ben Hamida, sergent, mle 1261; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed ben Allal ben Ahmed, sergent, mle A 1912/38; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Mabrouk ben Ammar ben Mohamed El Arfaoui, sergent, mle 1933-R-33; 19 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Ghali ben Abdesselem, sergent, mle P 3779; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Salah ben Amor ben Mohamed, sergent, mle 389/36; 17 ans de services, 8 campagnes.
Mehare Slimane, sergent, mle L M 405; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Zighmi Abderrezag, sergent-chef, mle 01151/34; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Gheraibia Merabet, sergent, mle 409; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Abdelkader ben Mohamed, sergent, mle A 1903/35; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Kebir ben Lalmeur, sergent-chef, mle A 38/35; 18 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Helloub Helloub ben Abdelkader, sergent, mle A 1810; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Ahmed ben Ali ben Amara El Tabouri, sergent, mle 1316/37; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
S. n. p. Ahmed ben Djelloul, sergent, mle A 417; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité

Kabli ben Said, sergent-chef, mle 509; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
El Korchi ben Addou ben Ali, sergent, mle A 1317/36; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Hemici Mohamed, sergent-chef, mle LM 817; 17 ans de services, 8 campagnes.
Mahmoud ben Mohamed, sergent, mle M 1295; 20 ans de services, 4 campagnes. Cité.
S. n. p. Miloud ben Abdallah, sergent-chef, mle A 1260/36; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
El Moktar ben Kassem ben X, sergent, mle A 1935/38; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ali ben Moussa, sergent, mle 1821/38; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ben Bouchaib, sergent-chef, mle A 1495/35; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Rehamnia Mohammed, sergent, mle 969; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Hammou Ou Hadda, moqqadem aouel, mle 9; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Benai Bachir, sergent-chef, mle 220/37; 16 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
El Moktar ben Rahal, sergent-chef, mle A 690/37; 15 ans de services, 10 campagnes.
Lahcen Ou Aomar, moqqadem, mle 628; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Moussa ben Houssine ben Jillali, sergent, mle A 970/37; 16 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Abdelkader Ould Mohamed, sergent, mle LM 196; 17 ans de services, 8 campagnes.
Bouchakour ben Ali, sergent-chef, mle O 690; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Boudjemaa Mohamed, sergent-chef, mle 271; 19 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Houcine ben Slimane ben Djid, sergent, mle 837 L/37; 15 ans de services, 9 campagnes.
Belgacem Mohamed, sergent, mle 2419; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
El Habib ben Bahi, sergent, mle A 61; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Tatou M'Hamed, sergent-chef, mle RM 1724/34; 18 ans de services, 6 campagnes.
Haddou Abdelkader ben Bekaddour, sergent, mle 0377; 16 ans de services, 9 campagnes.
Mohamed ben Ahmed ben Ali ben Ahmed Zidi, sergent, mle 2403/37; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Drahlia Amara ben Ahmed, sergent, mle 1938/51 LM/G; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Djillali ben Mohamed, sergent, mle T 6558/39; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Hammadi ben Ali, sergent, mle S 614; 15 ans de services, 10 campagnes.
Cherifi Said, sergent-chef, mle O 1917; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Djillali ben Allel, adjudant, mle A 692-34; 18 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Allalou Mohamed, sergent, mle A 138/34; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Mohamed ben Ali, sergent, mle A 38; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ben Hammou, moqqadem Aouel, mle 615; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Dahanne ben Mohamed, sergent, mle Q 1966; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Hamid ben Mohamed, sergent, mle A 1778/38; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Mohamed ben Aomar, sergent, mle A 1597/37; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité
Driss ben Mohammed ben Houssine, sergent-chef, mle A 1880/38; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Badjou Abdelkader, sergent-chef, mle 1181/37; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Larbi ben Mohamed, moqqadem Aouel, mle 597; 17 ans de services, 7 campagnes.
Houssa ben Omar, sergent, mle S 700; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ouidah Ahmed ben Abdallah, sergent, mle 225; 16 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Belahouane Ahmed, sergent, mle 2252/34; 18 ans de services, 5 campagnes. Cité
Sahara Mohamed, sergent-chef, mle A 2616; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Sassi Hadj, sergent, mle 530 LM; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Tabtab Rabah ben Ahmed, sergent, mle A 882; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Benchikh Ahmed ben Amar, sergent, mle A 56740; 15 ans de services, 10 campagnes.
Kabbour ben El Arbi, sergent, mle A 621/38; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Ahmed ben Hammadi, sergent, mle A 1312/38; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Kharchi Mohamed ben Zouaoui, sergent, mle A 685; 15 ans de services, 9 campagnes.
Mohamed ben Abdallah ben Meayoud, sergent-chef, mle 259/L/33; 18 ans de services, 6 campagnes.
Driss ben Larbi, sergent-chef, mle A 176; 17 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Abdessemed Ahmed, sergent, mle 652; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Messaoud ben El Houssine, sergent, mle A 628; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Chelali Ameur ben Attia, sergent, mle 1937/35; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Raho ould Hamou, sergent, mle A 28/35; 18 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Abdesslem ben Si Ali ben Si Ahmed, sergent, mle A 89/36; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Bouzid Chohra Djelloul, sergent, mle 2206; 17 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Guellouli Tahar, sergent-chef, mle O 1796; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Bark ben Salem, sergent-chef, mle A 600/36; 17 ans de services, 5 campagnes. Blessé.
Djilani ben M'Hamed ben Toumi, sergent, mle 1190/36; 16 ans de services, 7 campagnes.
Mohand ou Mimoun, moqqadem, mle 625; 15 ans de services, 9 campagnes.
Mohamed ben Mohamed, adjudant, mle B/1219/39; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
El Ouassi ben Driss ben Hamou, sergent, mle 1813/38; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Mansour ben Ali, sergent, mle T 917; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ahmed ould Miloud, sergent, mle 028/38; 15 ans de services, 8 campagnes.
Chenine Mohammed ben Mouldaya, maréchal des logis, mle 1582; 15 ans de services, 9 campagnes.
Farath ben Hadj Chalbi ben Hadj Salem, sergent, mle 3995/38; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Laib Rabah ben Lamri, sergent, mle LM 963; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Hachemi ben Taieb, moqqadem aouel, mle 698; 20 ans de services, 3 campagnes.
Mohamed ben Mohamed, sergent-chef, mle A 5911; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Hassane ben Hassane ben Omar, sergent, mle A 2050/38; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed Benksim, sergent, mle A 767/37; 16 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Latrache Salah, sergent, mle 1131; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Hommes de troupe.

Mohamed ben Hamadi, maoun aouel, mle 338; 18 ans de services; 13 campagnes. Blessé Cité.
Ali ou Larbi, maoun, mle 126; 22 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Ali ben Brahim, maoun, mle 338; 19 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.
Brahim ben Kaddour, caporal-chef, mle 1955; 23 ans de services, 9 campagnes.
S. N. P. Belkheir ben Abdelkader, 1re classe, mle LM 576; 17 ans de services, 15 campagnes.
Riati ben Ahmed, maoun, mle 864. 23 ans de services, 7 campagnes.
Salah ben Mosbah ben M'Hamed, 2e classe, mle 507/L. 34; 18 ans de services, 11 campagnes.
Miloudi ben Mohamed, caporal, mle K. 4461; 22 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Belkacem ou Ali, maoun aouel, mle 266; 16 ans de services, 16 campagnes. Cité.
Abdallah ben Lahoussine, maoun, mle 865; 21 ans de services, 10 campagnes.
Mohamed ben Lahoussine, 1re classe, mle 87/35; 18 ans de services, 13 campagnes.
Ahmed ben Tahar, 1re classe, mle A 394/33; 19 ans de services, 12 campagnes.
Kacem ould M'Ahmed ben Kacem, caporal, mle K-4472/30; 21 ans de services, 9 campagnes.
Mohamed ben Mahjoub, 1re classe, mle 67; 15 ans de services, 15 campagnes. Cité.

Bouchama Noui, 2e classe, mle LM 286; 22 ans de services, 9 campagnes.
Mohamed ben Hamou, 2e classe, mle A 142/29; 22 ans de services, 7 campagnes.
Bodene Djilali, caporal; 19 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Mohamed ben Rahal, 2e classe, mle M 666; 21 ans de services, 8 campagnes.
Rahal ben Hamada, 1re classe, mle J 809; 22 ans de services, 9 campagnes.
Mimoun ou-Ahmed, maoun, mle 90; 15 ans de services, 15 campagnes. Cité.
S. n. p. Amar ben Ramdam, 1re classe, mle A 905; 16 ans de services, 14 campagnes.
Said Ou Bibi, 1re classe, mle 56; 19 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Mohamed ben Mohamed, caporal-chef; mle 1708; 21 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
S. n. p. Hamadi ben Khanous, brigadier, mle LM 508; 18 ans de services, 12 campagnes. Cité.
S. n. p. Mohamed ben Hamza, 1re classe, mle A 6; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. n. p. Moulay ben Debba, 1re classe, mle LM 1182; 15 ans de services, 15 campagnes.
Slitou ben Si Ali, maoun, mle 178; 18 ans de services, 12 campagnes.
S. n. p. Mohamed ben Said, brigadier-chef, mle LM 1117; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. n. p. Mohamed ben Ahmed, brigadier-chef, mle LM 1509; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. n. p. Ahmed ben Souissi, brigadier, mle LM 1491; 15 ans de services, 15 campagnes.
Rouabeh Hamma ben Bachir, brigadier, mle LM 1731; 15 ans de services, 15 campagnes.
Beddiaf Laid ben Mohamed, brigadier, mle LM 1733; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. n. p. Younos Ag Ahmed, 1re classe, mle LM 1523; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. n. p. Boudjema ben Mabrouk, 1re classe, mle LM 1496; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. n. p. Zeght ben Hadj, 1re classe, mle LM 1524; 15 ans de services, 15 campagnes.
Mohamed Ou Ali, caporal, mle 202; 17 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Bentaleb Cheikh ben Mohamed, brigadier-chef, mle LM 1500; 15 ans de services, 15 campagnes.
Mohamed ben Abdallah, 2e classe, mle 560; 20 ans de services, 7 campagnes. Cité.
S. n. p. Kadda ben Ali, 1re classe, mle LM 1525; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. n. p. Mahmoud ben Mohamed, 2e classe, mle A 489; 15 ans de services, 15 campagnes.
Ali Ou Akka, 1re classe, mle 323; 15 ans de services, 15 campagnes.
M'Hamed ben Allal ben M'Hamed, caporal-chef, mle A 354/33; 20 ans de services, 6 campagnes.
S. n. p. Cheikh ben Ahmed, 1re classe, mle A 792; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. n. p. Brahim ben Kaddour, 1re classe, mle A 822; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. n. p. Koukder ben Salem, 1re classe, mle A 1046; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. n. p. Mohamed ben Cheikh, brigadier, mle LM 1086; 17 ans de services, 12 campagnes.
Mohamed ben Abdesselem, 1re classe, mle L 1770; 21 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Mekhlouli Aïssa ben Ahmed, brigadier-chef, mle LM 1630; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. n. p. Ahmed ben Mohamed Sanebaoui, brigadier, mle A 1061; 15 ans de services, 15 campagnes.
Mekkaoui Maimi ben Hamida, brigadier, mle LM 1628; 15 ans de services, 15 campagnes.
Henichat Ramdan ben Messaoud, 1re classe, mle LM 1602; 15 ans de services, 15 campagnes.
Benhabireche Larbi ben Mohamed, 1re classe, mle LM 1554; 15 ans de services, 15 campagnes.
Dekkiche Hamida ben Ahmed, 2e classe, mle LM 1533; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. n. p. Mabrouk ben Abdelkader, brigadier, mle LM 1702; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. n. p. Lachemi ben Messaoud, brigadier-chef, mle LM 1701; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. n. p. Mohamed ben Sliman, brigadier-chef, mle LM 1706; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. n. p. Cheikh ben Sidi Ali, 1re classe, mle LM 1696; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. n. p. Larbi ould Boungab, 1re classe, mle A 1439; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. n. p. Abdallah ben Lakhdar, 2e classe, mle RM 3374; 22 ans de services, 7 campagnes.
S. n. p. Mahmoud Ou Abderrahman, 2e classe, mle A 1414; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. n. p. Tayeb ben Ahmed, 2e classe, mle A 1702; 14 ans de services, 14 campagnes.
Ali ben Salah ben Ali, caporal-chef, mle 2390/R 34; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mohamed ben Ayade, maoun, mle 158; 20 ans de services, 8 campagnes. Cité.
S. n. p. Adda Ag Moussa, brigadier, mle LM 1786; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. n. p. Mohamed ben Bahous, brigadier-chef, mle A 1958; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. n. p. Cheikh ben Brahim, 1re classe, mle A 1956; 14 ans de services, 14 campagnes.
Ali ben Belgacem ben Said Menai, caporal-chef, mle 614; 20 ans de services, 9 campagnes.
Naddaf Kaddour ben Mostepha, caporal-chef, mle 2013; 17 ans de services, 11 campagnes.
Messaoud ben Bou Amar, 1re classe, mle 403; 22 ans de services, 6 campagnes.
Brahim Ou Ali, maoun aouel, mle 13; 14 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Mohamed ben Ameur, 2e classe, mle A 742/34; 19 ans de services, 8 campagnes.
Guettaia Kelif, caporal, mle LM 1037/37; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Maarig Said, 2e classe, ml 1640; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Chellia Rabah, 2e classe, mle A 483; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Slimane Mohamed, caporal, mle 17207; 16 ans de services, 11 campagnes.
S. n. p. Cheikh ben Mohamed, 2e classe, mle LM 1084; 17 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Abdelkader ben Mohammed ben Douadi, 2e classe, mle A 1181; 16 ans de services, 12 campagnes.
Benkhatabi Boumendjel, caporal, mle 105; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Lahoucine ben Said, caporal, mle A 1618; 16 ans de services, 8 campagnes.
Hamou Ou Brahim, caporal, mle A 987; 19 ans de services, 7 campagnes.
Abdellali Ahmed ben Mohamed, caporal-chef, mle LM 438; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.
El Kebir Bel Fkih, 1re classe, mle 374; 13 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Said Ou Ikhlef, maoun aouel, mle 335; 13 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Larbi ben Laho, maoun, mle 162; 14 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Hamadi ben Abdesselem, maoun aouel, mle 14; 14 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.
Hedili ben Khelifa ben Belgacem, 1re classe, mle 4723; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ali ben Messaoud ben Ahmed, 1re classe, mle A 744/29; 23 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Chentir Moussa ben Laid, brigadier, mle LM 1584; 15 ans de services, 13 campagnes.
Mohamed ben Ali, maoun, mle 19; 20 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Ali ben Abdallah ben Hamou, caporal-chef, mle A 1392/36; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Hamida Ou Ali, maoun, mle 132; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Layachi ben Mohamed, caporal, mle A 341; 19 ans de services, 7 campagnes.
Abdesselem ben Serhini, 1re classe, mle 53; 20 ans de services, 7 campagnes.
Mohamed ben Bou Ghrine ben Slimane, caporal, mle 181 L; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Lahcen Ou Hamou, caporal, mle A 217; 19 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Hassen ben Ali ben Hassen, caporal, mle 3715/37; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Laboubi ben Laboubi, maoun, mle 34; 20 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Haddou Ou Salah, maoun, mle 28; 13 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Mahdi Mohamed ben Abdelkader, 1re classe, mle A 693; 15 ans de services, 12 campagnes.
Said ben Ahmed ben Said, caporal, mle A 551/37; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Benkaddoum Mohamed, 2e classe, mle 1956; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Guendouz Zerrouki Ould Cheikh, 1re classe, mle 305; 19 ans de services, 7 campagnes.
Mohamed ben Lahoucine, caporal, mle A 1439; 17 ans de services, 10 campagnes.

Chenouf El Hadj, 2e classe, mle 649; 16 ans de services, 10 campagnes.
Mohamed ben Tahar, maoun aouel, mle 440; 21 ans de services, 5 campagnes.
Abdelaziz ben M'Hamed ben Seghir, 2e classe, mle 521/L 36; 17 ans de services, 9 campagnes.
Elmati Benaissa, caporal, mle 0540; 17 ans de services, 8 campagnes.
Ben Ali Mohamed, 2e classe, mle 9009; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Hadjam Abdallah, caporal-chef, mle LM 590; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Hassein Ou Lhabib, 2e classe, mle 63; 13 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Messioud Said, caporal-chef, mle LM 2301; 20 ans de services, 6 campagnes.
Salah Ou Moha, maoun aouel, mle 90; 13 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Ali Ou Mohamed, maoun aouel, mle 66; 13 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Karef slimane ben Mohammed, caporal, mle A 1018-37; 15 ans de services, 11 campagnes.
Zidane Abdallah, 1re classe, mle 913; 15 ans de services, 11 campagnes.
Hammou El Bou Ali, 1re classe, mle 356; 13 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Mohamed ben Thami, caporal-chef, mle A 1861; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Abdesselem ben Ali, 1re classe, mle Q 1512; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed ben Taïeb, caporal-chef, mle Q 1977-36; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Bouaïcha Mohammed, caporal-chef, mle LM 999; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
S.n.p. Derbale ben Mohammed, 2e classe, mle A 656; 16 ans de services, 10 campagnes.
Lahoussine Ou Kaddour, 1re classe, mle 288; 13 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Saïdani Mahmoud, caporal-chef, mle O 1615; 16 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Ahmed ben Bakkal, caporal-chef, mle B 3867-39; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Salah ben Mohamed ben Hakim, 1re classe, mle 1522-R-51; 20 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Mahjoub ben Brahim, 1re classe, mle 112; 17 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Tahar ben Mohamed, caporal-chef, mle A 1714; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohand Ou Lhacen, maoun, mle 54; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Ahmed Ou Salah, maoun aouel, mle 33; 19 ans de services, 7 campagnes.
Mohamed ben Hamou, 1re classe, mle A 167; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Moha Ou Mohamed, maoun aouel, mle 300; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Ben Amar Ahmed, caporal-chef, mle 6023; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Mohand Ou Haddou, 2e classe, mle 406; 21 ans de services, 5 campagnes.
Bella Belkacem, 2e classe, mle LM 333; 18 ans de services, 7 campagnes.
Benhalima Hamza, 1re classe, mle 179; 17 ans de services, 8 campagnes.
Mohammed ben El Houssine, 1re classe, Mle A 3847-39; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Ghesmoune Athmane, 1re classe, mle 3901; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bourriche Hassan Ould Ali, caporal-chef, mle 0845; 19 ans de services, 5 campagnes.
Mohamed ben Abdesselem, maoun, mle 11; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed ben Abbas, 1re classe, mle B 148; 13 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Mebarek Abdelkader, caporal-chef, mle 0112; 19 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Abdellah ben Mohamed, maoun aouel, mle 23; 13 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Moha ou Said ou Zel, maoun, mle A. 2049; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Ksou ben Lahsen ben Mohamed, caporal, mle A. 1885/38; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Boughanem Ali ben Marouf, 2e classe, mle A. 445; 19 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Laredj ben Tayeb, caporal, mle 4076/78; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
S. n. p. Naceur ben Mohamed, caporal, mle A. 155/31; 19 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Seddik ben Mohammed, caporal, mle A. 833; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Djemal Amar ben Mabrouck, 1re classe, mle A. 551; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Regragui Mohammed ben Abdelhai, caporal-chef, mle A. 1790/36; 16 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Hammadi ben Kebir, caporal-chef, mle A 485; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Boudali ben Hamou, caporal, mle S 1831; 14 ans de services, 11 campagnes.
Mohamed ben Tahar, 2e classe, mle A 729/37-X-511; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Taileb Mohammed ben Ahmed, 1re classe, mle A 2568; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Larbi ben Mohamed, caporal-chef, mle A 832; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Lehella Salem, brigadier, mle L M 1520; 15 ans de services, 11 campagnes
Tahar ben Abdallah ben Ayad, 1re classe, mle 4562-R-3; 17 ans de services, 8 campagnes.
M'Hammed ben Ahmed, caporal, mle 11203; 16 ans de services, 9 campagnes.
Lahoucine ben Mohamed, maoun, mle 143; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Maati ben Lahoussine, 2e classe, mle 619; 14 ans de services, 10 campagnes Blessé. Cité.
Si Larbi Mohamed, caporal-chef, mle R M 3316; 19 ans de services, 6 campagnes.
Benaïssa ben Ahmed, 1re classe, mle A 286; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Mezabia Mohammed, 1re classe, mle L M 1514; 15 ans de services, 11 campagnes.
Mohammed ben Arbi ben Hammou, 1re classe, mle A 1618/36; 16 ans de services, 9 campagnes.
S. N. P. Ahmed ben Mohamed, caporal, mle 2078; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Benmorsi Chelali, caporal-chef, mle 1598 I-OX; 21 ans de services, 4 campagnes. Blessé. Cité.
Boughlaghem Daoudi, caporal-chef, mle 3046; 15 ans de services, 10 campagnes.
Allal ben Mohamed, 2e classe, mle S 999; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bouaziz Akli ben Slimane, caporal, mle A-2008/35; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Aliben Boui, 1re classe, mle 50; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Midouni Mohammed, 1re classe, mle 1735; 15 ans de services, 10 campagnes.
Belghit el Hadi, 1re classe, mle 119; 18 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Esseba Aïssa, caporal-chef, mle L M 590; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
S. N. P. Mohamed ould Kébir, 2e classe, mle A 357; 21 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Ahmar ben Boui ben Mohamed, 1re classe, mle A. 1283/36; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Salah ben Amor ben Mohamed, 1re classe, mle 522/L 38; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Mouza Ahmed, caporal-chef, mle A. 109/36; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Makhlouli Abdelkader, 1re classe, mle O. 1549; 15 ans de services, 10 campagnes.
Mohamed ben Lahoucine, maoun, mle 66; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Lhassen ben Mohao, caporal, mle A. 304; 18 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Ahmed ben Lahbib, caporal-chef, mle A. 1905; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ben Haddou, caporal, mle 70; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Hamdani Mohamed, caporal-chef, mle 0337; 16 ans de services, 9 campagnes.
Bouazza ben Akka, caporal, mle A 148; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Mohamed ben Ameur ben Ali ben Hamed, 1re classe, mle 4089/36; 16 ans de services, 9 campagnes.
Lahoussine ben Bark ben Ahmed, 1re classe, mle A 1529/34; 18 ans de services, 7 campagnes.
Lahbib ben Larbi ben Mahdjoub, 1re classe, mle A 3312/37; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Saadi Ahmed, 1re classe, mle RM 1343; 15 ans de services, 10 campagnes.
Chouaf Chabane, caporal-chef, mle 1619; 15 ans de services, 10 campagnes.
Boukelkoul Hachemi ben Lakhdar, 1re classe, mle 1021; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Laraba Naceur, caporal-chef, mle O 1090; 15 ans de services, 10 campagnes.

Mohamed Ou Lhassen, maoun, mle 633; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Haddou Ou Salah, caporal, mle 150; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Mohamed ben Lhassen, caporal-chef, mle A 1011; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Ahmed ben M'Hamed, 1re classe, mle A 1571; 18 ans de services, 7 campagnes.
Brahim ben Taieb ben Salah ben Amor, caporal-chef, mle 1166/37; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Belgacem ben Reguig ben Mohamed, 1re classe, mle 4215-R-36; 16 ans de services, 8 campagnes.
Ahmed ben el Arbi, caporal-chef, mle A 2054/38-X-11906; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Mohamed ben Mohamed, 1re classe, mle A 999; 16 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Mezaouer Mohammed, dit Mezaour, caporal-chef, mle 905; 15 ans de services, 10 campagnes.
Yahia Amar, 1re classe, mle LM 885; 15 ans de services, 10 campagnes.
Zorg Mohamed, 1re classe, mle 2201; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Adjabi Ahmed, caporal, mle 70; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
S. N. P. Mohamed ben Kaddour, brigadier, mle LM 1714; 14 ans de services, 10 campagnes.
S. N. P. Amhammed ben Mohammed, brigadier, mle LM 1512; 15 ans de services, 10 campagnes.
Youssef ben Brahim ben Hadj Abbes, caporal, mle 22 L/35; 18 ans de services, 7 campagnes.
Hachemienne Moulay, caporal, mle O 856; 18 ans de services, 7 campagnes.
Azzouz ben Ziate, caporal-chef, mle A 587/35; 17 ans de services, 8 campagnes.
Djilani ben Ali ben Khelifa, caporal-chef, mle 738/37; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Dili Ahmed, 1re classe, mle 1501; 15 ans de services, 10 campagnes.
Mahjoub ben Mohammed, 2e classe, mle A 199/37; 16 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Abdesselem ben Khalifa ben Mohamed El Gouat, 1re classe, mle 432/L 39; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Ahmed ben Ali, 1re classe, mle A 1160/36; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Rouabhia Ahmed, 1re classe, mle 3584; 15 ans de services, 10 campagnes.
Oubraham Said, caporal-chef, mle LM 572; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Boudjellal Mebarek, caporal, mle 3579; 15 ans de services, 9 campagnes.
Moualek Belkacem, 1re classe, mle 193; 14 ans de services, 10 campagnes.
Mohamed ben Lahoucine, 1re classe, mle M 1685; 20 ans de services, 5 campagnes.
Mohamed ben Abdallah ben Abdembi, caporal-chef, mle A 1715; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Mohamed ben Abdesselem, 1re classe, mle A 1983/38; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Mohand ben Mohamadi, 1re classe, mle 306; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Smail ben Houssine ben Smail, caporal-chef, mle 2720/36; 16 ans de services, 8 campagnes.
Abdelkrim ben Abdelkader, caporal, mle A 1591/36; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ouazaa Ammar, 1re classe, mle 177 LM 1935; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Laoubi Bendjedi ben Mohamed, caporal, mle A 3511; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Meraoumia Layachi, caporal, mle L. M. 97; 16 ans de services, 9 campagnes.
Mehdaoui Madjid, caporal-chef, mle 704 L. M.; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Mohamed ben Lhassen, 2e classe, mle Q. 225; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Lahoussine ben Ahmed, caporal, mle A. 1391; 17 ans de services, 8 campagnes.
El Arbi ben Mohamed, 2e classe, mle R. 2282; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Bettefat Kaddour ben Hemi, 1re classe, mle 295; 18 ans de services, 7 campagnes.
Boudriou Kamel ben Brahim, caporal, mle L. M. 130; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Salah ben El Arbi, 2e classe, mle 5530/R. 34; 18 ans de services, 4 campagnes. Blessé.
Abdella ben Es Saheb ben Hamed, 1re classe, mle A. 1979/38; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Benmoussa Tahar ben Abdallah, 2e classe, mle A. 878; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Telhaoui Telha, caporal, mle 977; 16 ans de services, 8 campagnes.
Fergane Chikh ben Abdelkader, caporal-chef, mle A. 999/37; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ahmed ben Kacem ben Ahmed, caporal-chef, mle 1891/35; 17 ans de services, 7 campagnes.
Chergui Aissa, caporal-chef, mle 113; 19 ans de services, 6 campagnes.
Gherbaa Ammar, caporal-chef, mle 612/L. M.; 16 ans de services, 8 campagnes.
Khouiled Tahar, caporal-chef, mle L. M. 319; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Benaissa Tahar Mohamed, 2e classe, mle L. M. 819; 15 ans de services, 9 campagnes.
El Houssine ben Abdallah ben El Ayyachi, caporal, mle A. 2071; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Affid ben Ksou ben Addou, caporal, mle Q. 2333; 16 ans de services, 8 campagnes.
Brahim ben Hadj ben Mohamed Nairi, 1re classe, mle 588/L. 1937; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Abbas ben Hamadi, caporal, mle R. 1916×617; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
S. n. p. Betkheir ben Sedlik, 1re classe, mle A. 993; 15 ans de services, 9 campagnes.
Benayad Alemane ben Ali, caporal-chef, mle L. M. 4; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Maameri Maamar ben Mohamed, 1re classe, mle 70/L. M.; 19 ans de services, 6 campagnes.
Bouchaib ben Rahal, caporal-chef, mle P. 3095; 17 ans de services, 6 campagnes.
Lassoued ben Ali ben Lassoued, 1re classe, mle 261/L. 39; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Youssef ben Ammar ben Garoule, caporal-chef, mle 1557/38; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Mohamed ben Djillali, caporal-chef, mle B. 3881; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Mohamed ben Ahmed, caporal-chef, mle T. 19001; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Ahmed ben Rick, caporal-chef, mle A. 61/35; 18 ans de services, 6 campagnes Blessé. Cité.
Mohamed ben Ali, 1re classe, mle A. 700; 17 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Kahal Ahmed, caporal-chef, mle 02396; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ahmed ben Ali ben Rossaa, 1re classe, mle 580/L. 35; 17 ans de services, 7 campagnes.
Bouzeggi Said, caporal, mle 518; 16 ans de services, 8 campagnes.
Khed'mou Abdelkader, brigadier-chef, mle L. M. 1607; 15 ans de services, 10 campagnes.
Telib Laïd, 1re classe, mle L. M. 1675; 15 ans de services, 10 campagnes.
Berhane Ahmed, 1re classe, mle L. M. 1573; 15 ans de services, 10 campagnes.
Omar ben El Arbi, caporal, mle A. 1830; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Amor ben Mohamed ben Chaouch, 1re classe, mle 2061/37; 15 ans de services, 8 campagnes.
Mohamed Bouaziz ben Said ben Mabrouk, caporal-chef, mle A. 270/37; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Gour Djilali ben Betkheir, caporal-chef, mle A 507, 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ali ou Cheikh, 2e classe, mle 363; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed ben Arbi, caporal, mle A 1807; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
S. n. p. Embarek, 1re classe, mle LM 1703; 14 ans de services, 10 campagnes.
Khelifa ould Embarek, caporal, mle 02323; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Dallal Mohamed, 2e classe, mle 02157; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Messaoud ben El Matti, caporal, mle S 2037; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
M'Hamed ben Cheick, caporal, mle A 706; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Saihi Ahmed, caporal-chef, mle A 979; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ahmed ben Bouchaib ben Bouazza, caporal-chef, mle A 2014/38; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Kabbour ben Lachemi, 2e classe, mle S-1722/38; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Merzougui Tachi ben Ahmed, caporal, mle LM 816; 17 ans de services, 7 campagnes.
Bouchebiba ben Salah, caporal, mle A 816; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ghalem Larbi, caporal, mle 01988; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
S. n. p. Ameur ben Ahmed, caporal, mle CL 1938; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Hanachi Abdallah ben Ali, 1re classe, mle A 820; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Lachmi ben Miloudi, maoun, mle 544; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Jelloul ben Mohammed, 2e classe, mle B-769-39; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed ben Boubker, 1re classe, mle S 1925; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Sahnoun Mohamed, caporal-chef, mle 1938-X-0909; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Omar ben Mohamed ben Allal, 1re classe, mle A-1735-38; 15 ans de services, 9 campagnes.
Mohamed ben Abdallah ben Dohmane, 1re classe, mle 2006-38; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Yahiaoui Abdelkader, 1re classe, mle A 1651; 17 ans de services, 6 campagnes.
Abdallah ben Lahssen ben Negard, caporal, mle B-3908-39; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed ben Kalpha ben Ammar, 1re classe, mle 284-L-34; 18 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Djillali ben Mohamed ben Ahmed, caporal-chef, mle A-1617-36; 17 ans de services, 7 campagnes.
Neggaz Mohamed, caporal-chef, mle 1065; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ahmed ben Ali, caporal, mle B 3963/39; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
El Ghazi ben M'Hamed, caporal, mle 920; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Majoub ben Rahal, 1re classe, mle A 147/37; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Abdesselem ben Fatah, caporal-chef, mle Q 284; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Alla ben el Ghazi, caporal-chef, mle B 283/39; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Alili Abdelkader, caporal-chef, mle 01018; 16 ans de services, 8 campagnes.
Ghamri Youcef ben Derradji, caporal-chef, mle 795; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Guidouam Saddok, 2e classe, mle LM 943; 15 ans de services, 9 campagnes.
Ahmed ben el Arbi, 1re classe, mle S/2690/38; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

MILITAIRES SERVANT A TITRE ÉTRANGER

Sous-officiers.

Lifges (Nathan-Ernst), adjudant; 24 ans de services, 20 campagnes.
Diener (Herman-Arno), sergent-chef; 21 ans de services, 19 campagnes.
Erison (Jean-François), sergent-chef; 21 ans de services, 19 campagnes.
Terraillon (Claude), sergent; 20 ans de services, 16 campagnes. Blessé. Cité.
Szabo (Adalbert), adjudant; 17 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Weschler (David), maréchal des logis major; 18 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Marechal (Louis-Aimable-Auguste), sergent; 19 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.
Volkvein (Friedrich-Hermann), sergent-major; 17 ans de services, 15 campagnes.
Majornyi (Dézider-Daniel), adjudant; 16 ans de services, 15 campagnes.
Coppini (Egidio), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Pinczolits (Karl), sergent-chef; 17 ans de services, 15 campagnes.
Bressaud (Fernand), sergent; 18 ans de services, 13 campagnes.
Muller (Jean-Baptiste), sergent-chef; 18 ans de services, 13 campagnes.
Guignard (Emile-Auguste), sergent; 23 ans de services, 8 campagnes.
Duchesne (Ernest), sergent; 15 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Jiline (Léonide), sergent-chef; 17 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Jurczyck (Louis), adjudant; 16 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.
Gruais (Pierre-Jean), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Bauweraerts (Pétrus), sergent; 17 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Meiser (Martin), sergent-chef; 16 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Dode (Alfred), sergent; 17 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Mante (Pierre-Martial-Auguste), adjudant; 16 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Rosius (Emile-François-Ghislain), sergent-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Moreau (Joseph), sergent-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Guillou (Noël-François), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Wachholz (Karl-Walter-Ernst), sergent; 16 ans de services, 13 campagnes.
Buis (Georges), sergent-chef; 17 ans de services, 12 campagnes.
Alekine (Eugène), adjudant-chef; 16 ans de services, 13 campagnes.
Ortueta (Carlos-Ricardo-Amédéo), adjudant-chef; 13 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.
Trebaticky (Stéphan), sergent-chef; 18 ans de services, 11 campagnes.
Mair (Vincent), sergent; 16 ans de services, 13 campagnes.
Nommpere (Arnold), sergent; 16 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Eisendle (Chrysanth-Walter), adjudant; 16 ans de services, 12 campagnes. Blessé.
De Nicolini (Edouard-Ferdinand), sergent; 16 ans de services, 12 campagnes.
Pereira (Miguel), maréchal des logis; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Node (Albert), sergent-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
De Villeneuve (Edouard-Marie-André), sergent-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.

Hommes de troupe.

Rognon (Herman), caporal-chef; 21 ans de services, 18 campagnes. Blessé. Cité.
Ramasco (Jean-Michel), caporal-chef; 20 ans de services, 19 campagnes.
Kuiczina (Eugène-Jus), caporal; 21 ans de services, 17 campagnes.
Dooms (Achille), caporal; 19 ans de services, 16 campagnes. Blessé. Cité.
Pouey (François), caporal; 21 ans de services, 17 campagnes.
Dias (Bernardo-Florencio), 1re classe; 22 ans de services, 13 campagnes.
Lallemand (Roger-Henri), caporal; 19 ans de services, 15 campagnes.
Lours (André-Jean-Frédéric), caporal; 19 ans de services, 15 campagnes.
Tischler (Johann), caporal-chef; 17 ans de services, 13 campagnes.
Poncin (Louis), 1re classe; 16 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Braun (Heinrich), 2e classe; 17 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Rozkladay (Andzey), caporal-chef; 17 ans de services, 14 campagnes.
Gladky (Nikifor), 1re classe; 16 ans de services, 15 campagnes.
Balcfu (Stoian), 1re classe; 16 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Chrol (Ignace), 1re classe; 17 ans de services, 14 campagnes.
Lauffer (Henri), caporal; 16 ans de services, 14 campagnes.

Arme blindée et cavalerie.

FRANÇAIS

Sous-officiers.

Veiller (Roger-Oreste), adjudant; 22 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Cattiaux (Augustin), adjudant; 23 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Murit (René-Joseph), adjudant; 17 ans de services, 14 campagnes.
Spieth (André - Achille), maréchal des logis; 19 ans de services, 10 campagnes.
Aubinel (Robert), adjudant-chef; 20 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Agier (Marius-Jules), maréchal des logis; 19 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Boulard (Daniel-Albert), maréchal des logis; 17 ans de services, 12 campagnes. Cité.
De Smet (Léon-François), maréchal des logis chef; 19 ans de services, 10 campagnes.
Couturier (Auguste-Roger), maréchal des logis chef; 21 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Richet (Eugène-Marceau), adjudant-chef; 19 ans de services, 9 campagnes. Cité
Hamel (Louis-Henri), adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes.
Frigoulier (Auguste - Jean), adjudant; 23 ans de services, 5 campagnes.
Chatry (Gérard), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé.
Rodarie (Paul-Aimé), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Garnier (Albert-Constant-Léon), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Beaussier (René), maréchal des logis; 22 ans de services, 6 campagnes.
Cedelle (Gaston-Jean-Edmond), maréchal des logis major; 15 ans de services, 12 campagnes.
Schille (François), maréchal des logis chef; 23 ans de services, 4 campagnes. Cité.

Quintard (Georges-Paul), adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Rousseau (Pierre-Félix), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Pesnel (Robert), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Moyse (René-André), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Meriz (Martin), maréchal des logis; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Olagnier (Bernard), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Tournemine (Jean-Louis-Marie), maréchal des logis chef; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Colson (Marceau), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Lecocq (Henri), maréchal des logis; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Merel (Joseph-Charles), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Musse (Jean-Emile), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Louis (Jean - Marie), adjudant; 13 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Costechareyre (François), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Salin (Marcel-Marius), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Legrand (Eugène-Julien-Georges), adjudant-chef; 17 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Massard (Raoul-Gabriel-André), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bacqueville (François), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bizarro (Luigi), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Migliaccio (René), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Régnier (Paquito), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Labaysse (Jean-Henri), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Boisard (Jules), maréchal des logis major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Lalouette (Roger-Georges-Alexandre-Félicien), maréchal des logis chef; 20 ans de services, 6 campagnes.
Mermet (Lucien), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Nuret (Jack-Octave), maréchal des logis major; 14 ans de services, 11 campagnes.
Despaquis (Roger-André), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Mernize Mohamed, maréchal des logis; 20 ans de services, 5 campagnes.
Lamarque (Pierre-Franc), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Le Louet (René-Louis-Alain), adjudant; 13 ans de services, 12 campagnes. Cité
Devemy (René-Laurent), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Le Sausse (Louis-Marie), maréchal des logis major; 17 ans de services, 8 campagnes.
Bell (René), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Alliaga (Jean), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Haas (Raymond), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Gautier (Emile-Ernest), adjudant; 20 ans de services, 5 campagnes.
Gerber (Roger-Alfred), maréchal des logis chef; 18 ans de services, 7 campagnes.
Mathioux (Henri), adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Pont (Hector-Edouard), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Le Guennec (Pierre-Marie), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Portello (Roger-Charles), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Jehl (Hubert), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Roos (Antoine), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Marce-Guerra (Gilbert-Georges-Edmond), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Laurens (Louis-Jean-Jules), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Moreau (Charles-Pierre), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Pradel (Fernand-Louis-Joseph), maréchal des logis major; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Pillant (André), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Morin (Georges-Victor-Adolphe), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Fabre (Jean), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Morel (Joseph-Henri-Francisque), maréchal des logis; 15 ans de services, 10 campagnes.
Duval (Paul-André-Camille), maréchal des logis major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Martin (Rogatien-Louis-Marie-Adrien), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Ballu (André-Louis-Joseph), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Panel (Roger-Jean-Gaston), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.
Ganloy (Marcel-Laurent), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Thiétry (Léon-Maurice), maréchal des logis major; 16 ans de services, 9 campagnes.
Olivier (Louis), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Thierry (Roger-Jean), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Depeyris (René-François), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Degorre (Marcel-Joseph), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Lemagne (Pierre-Marcel), maréchal des logis major; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Py (Antoine-Julien), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Devillards (Robert-Gérémie), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Verhoeven (Maurice-Cyrille), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Balacker (Maurice-René), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Matheis (François-Joseph), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Alain (Louis-Marie-Eugène), maréchal des logis chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Robin (Georges-André), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Wininger (Gilbert-Lucien), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Denis (Marc-Pierre), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Dubois (Georges-Raymond-Albert), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Charles (Bernard-Albert-Marie), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Beauvalet (Alphonse), maréchal des logis major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Fleck (André), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Gervais (Marius-Narcisse), maréchal des logis major; 19 ans de services, 5 campagnes.
Golovine (Roland-Alexandre), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Rosticher (Marcel-Bernard), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Matis (Pierre-André-Lucien), maréchal des logis major; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Tiquet (Robert-Narcisse-Alfred), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Carpentier (Jean-Fernand), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Henin (Léon-André-Joseph), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Bore (Armand-Jean-Marie), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Pernelle (Maurice), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Tillier (André-Fernand-Marcel), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Balardelle (Charles-Jean), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Milelli (Jules-Joseph), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Jennat (André-Jean), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Millon (Octave), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Looten (Albert), adjudant-chef; 21 ans de services, 3 campagnes.
Bellot (Gaston-Julien), adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Chanoir (Maurice), maréchal des logis chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.

D'Elmar de Jabrun (François-Marie), adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Lefort (Antoine), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Sohier (Georges-René), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Chevy (Georges-Edouard), maréchal des logis major; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Vaille (André-Jean), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Nevers (Charles-Louis), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Borde (Gaston-André), maréchal des logis; 16 ans de services, 7 campagnes.

CADRE DES PALEFRENIERS

Barre (André-Jean-Marie), brigadier; 19 ans de services, 6 campagnes.
Ogereau (Fernand-Henri), palefrenier de 2e classe; 18 ans de services, 6 campagnes.
Mouton (Paul), brigadier; 17 ans de services, 6 campagnes.
Breton (Louis), palefrenier de 2e classe; 17 ans de services, 6 campagnes.
Duplain (Marcel-Alphonse), palefrenier militaire; 17 ans de services, 6 campagnes.

Hommes de troupe.

Tnueux (Paul), brigadier-chef; 19 ans de services, 12 campagnes.
Weck (Max), brigadier-chef; 17 ans de services, 11 campagnes.
Carpy (André), brigadier-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Mansouri (Haliteur), brigadier, mle 0696; 17 ans de services, 9 campagnes.
Salvetti (Antoine-Jean), brigadier-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.

MILITAIRES SERVANT SOUS LE RÉGIME DES DÉCRETS DU 5 MAI 1941

Sous-officiers.

Mohamed ben Abdelkader, adjudant-chef, mle A-278-32; 20 ans de services, 10 campagnes.
El Ghazi ben Addou, maréchal des logis, mle L 913; 21 ans de services, 4 campagnes.
Ali ben Djilali, maréchal des logis chef, mle A-804-34; 19 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Mazari Ali ben Djilali, maréchal des logis, mle A-854-36; 16 ans de services, 10 campagnes.
Larbi ben Mahjoub, maréchal des logis chef, mle A-916-35-X-6350; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Djillali ben Amor ben Mohamed, maréchal des logis, mle A-1653-35; 18 ans de services, 8 campagnes.
Hamou ben Ahmed, maréchal des logis, mle R-2536-X-6372; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed ben Larbi, maréchal des logis, mle A-177-34; 18 ans de services, 7 campagnes.
Yadin ben Mouloud, maréchal des logis, mle T-10877-39; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Allal ben Mhammed, maréchal des logis, mle B-3769-39; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Thami ben Mohamed, maréchal des logis, mle 679/35; 18 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Abchi ben Driss, maréchal des logis chef, mle A 436; 18 ans de services, 6 campagnes.
Hamadi ben Maati, maréchal des logis, mle A 991/35; 18 ans de services, 6 campagnes.
Abdelli Mohamed, adjudant, mle 0552; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Salem ben Mohamed ben Riahi, maréchal des logis, mle 5557/32; 20 ans de services, 4 campagnes.
Mohamed ben Mhamed, maréchal des logis, mle LM A 1239/37; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Said Aïssa, maréchal des logis, mle 0524; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Hachemi ben Abdelkader, maréchal des logis chef, mle A 488-37; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ali ben M'Barek, maréchal des logis chef, mle 362/37; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Berkani Mohamed, maréchal des logis, mle LM 661; 17 ans de services, 5 campagnes.
Djillali ben Zaïd, maréchal des logis, mle K 2914; 20 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Mohamed ben Lhassen, maréchal des logis chef, mle A 1127/36 x 6373; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Ahmed ben Messaoud, maréchal des logis chef, mle A-526; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
S. n. p. Abdelkader ben Mohammed, maréchal des logis, mle A-1996-38; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ouanes Ghalem ben Belkacem, adjudant, mle A 932-36; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Hommes de troupe.

Miloud ben Akka, 1re classe, mle A-1773-35; 18 ans de services, 12 campagnes.
Djemiaa Ali, brigadier, mle O-121; 20 ans de services, 9 campagnes. Cité.
M'hamed ben Abdesselam, 2e classe, mle A-272-32; 20 ans de services, 9 campagnes.
Melliani ben Mohamed, 1re classe, mle A-701-31; 21 ans de services, 7 campagnes.
Bouchaib ben Hadj, 1re classe, mle L-1231; 20 ans de services, 8 campagnes.
S. n. p. Ahmed ben M'hamed, brigadier-chef, mle A-1277-36; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Aïd Mohamed, 2e classe, mle 649; 21 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.
Abderrahmane ben Ahmed ben Abderrahmane, brigadier-chef, mle 1297-37; 15 ans de services, 10 campagnes.
Abdelkader ben M'Hamed, brigadier, mle A-926-35; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Miloudi ben Mohamed, 1re classe, mle A-749-34; 19 ans de services, 7 campagnes.
Mohamed ou Haddou ou Ali, brigadier, mle A-1334-36; 16 ans de services, 9 campagnes.
S. n. p. Maamar ben Abdelkader, brigadier-chef, mle A-376; 17 ans de services, 9 campagnes.
Messaoud ben Mekki, brigadier-chef, mle A-950-34; 18 ans de services, 7 campagnes.
Ahmed ben Mohamed, 1re classe, mle A-3435-37; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
El Hassane ben Brahim, 1re classe, mle S-1879-38; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Boukebbal Ali, brigadier, mle 806 LM; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Sebbah Bouderbala ben Hamza, 1re classe, mle A-1817-38; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
El Moujahid ben Ech Cherki, brigadier-chef, mle A-455-37; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Hamou ben Mohamed, brigadier, mle A-794-34; 19 ans de services, 4 campagnes.
Haddou ben Mohamed, brigadier-chef, mle S-3498-38; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Miloud ben Salem ben Draoui, brigadier-chef, mle A-2030-38; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
M'hamed ben Ali ben Ahmed, brigadier-chef, mle A-1198-37 x 6615; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Lahcen ben Amar, brigadier, mle A-1029-35; 17 ans de services, 6 campagnes.
Brahim ould Sahli, brigadier-chef, mle LM 01276; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Mohe ben Allal, brigadier-chef, mle R-6188-39 x 6647; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Cheneg Kada ben Ahmed, 2e classe, mle A-1122-30; 16 ans de services, 5 campagnes.
Ahmed ben Mohamed, brigadier-chef, mle A-741-37; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Abed Mohammed, spahi de 1re classe, mle 89-LM-1937; 16 ans de services, 8 campagnes.
Meddi ben Hamou, 2e classe, mle A-420-34; 19 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Allal ben Cheggar, brigadier, mle 4318-39; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Bouchaib ben Abbas, brigadier, mle A-1286-38; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Benaissa ben Mohammed, 1re classe, mle A 167,37; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.

Artillerie.

FRANÇAIS

Sous-officiers.

Barnoux (Jean-Marcel-Aristide), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Gailliard (René-Arthur-Louis), maréchal des logis major; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Danhier (Albert-Vital), adjudant-chef; 20 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Biguey (Lucien), maréchal des logis chef; 18 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Guerin (Paul), adjudant-chef; 14 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Marandon (Marcel-Clément), adjudant; 14 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.
Chekir Ammar ben Amad, maréchal des logis, mle RM 3191; 21 ans de services, 4 campagnes.

Larue (Lucien-Théophile-Denis), maréchal des logis; 16 ans de services, 10 campagnes.
Longchamps (Michel-Camille-Jean), adjudant; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Lebrun (Rémy-André-Emile), maréchal des logis major; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
De Nardi (Jean-Ticien), maréchal des logis; 15 ans de services, 11 campagnes.
Poure (Isidore-Jean-Baptiste), maréchal des logis chef; 19 ans de services, 7 campagnes.
Pichery (Gérard), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Gotillot (Jean-Henri), maréchal des logis major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Colinet (Désiré-Louis), maréchal des logis; 15 ans de services, 11 campagnes.
Casiglia (Georges), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Vignal (Jean-André), maréchal des logis major; 19 ans de services, 7 campagnes.
Accart (Fernand-Albert), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Belœil (Roger), adjudant; 19 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Masson (Pierre), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Mouillet (Georges-Etienne), adjudant-chef; 21 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Bleyer (Marcel), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Fouet (Jean-Marius), maréchal des logis major; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Fouchereau (Louis-Léon-Auguste), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Nourricier (Jean-Henri-Marie), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Vuillier (André-Joseph), maréchal des logis chef; 20 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Traband (Paul), adjudant-chef; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Feliziani (Emile), maréchal des logis major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Giannucci (Joseph-Antoine), maréchal des logis; 16 ans de services, 10 campagnes.
Hubert (Paul), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Gloudes (René-Pierre), adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Zeiger (Maurice-François), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Lesueur (Robert-Henri), maréchal des logis major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Messori (René-Alfred), adjudant-chef; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Delsart (Ernest), maréchal des logis chef; 18 ans de services, 7 campagnes.
Jar (René-Eugène-François), maréchal des logis; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Bernard (Henri-Auguste), maréchal des logis chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Briffault (André-Gaston-Raoul), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Julienne (Joseph-Emile-Marcel), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Fournier (Louis-Wilson), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Treboz (Léon-Gabriel), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Albert (Gustave-Victor-Ferdinand), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Labrunhie (Louis-Georges-Victor), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes.
Caillot (Louis-Eugène-René), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Ducouret (André), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Jedrasiack (Pierre-Paul), maréchal des logis; 16 ans de services, 7 campagnes.
Pau (René-Jean), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Voirand (Marcel-Henri), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.
Cron (Adolphe), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Leblanc (Henri-Simon-François), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Leray (François-Alexis-Ferdinand), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Perrin (Henri-Emile-Olivier), maréchal des logis major; 16 ans de services, 9 campagnes.
Laine (Jean-Paul-Emile), maréchal des logis chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Marsan (Irénée-Lucien), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Fournier (Louis-François), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Fleurant (Georges-Jean-Albert), adjudant-chef; 21 ans de services, 3 campagnes.
Boulinguez (Louis-Auguste), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Maître (Jean-Marie), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Tabeau (Elie-Raymond), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Fenasse (Marcel-Florent), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Marie (Henri-Jean), maréchal des logis major; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Simon (André-Marcel), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Doyen (Roger-Marcel), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Crouzier (Léon), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Martineau (Roger-Andry), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Duchesne (Jean-Georges), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Boutard (Marcel-Antoine), maréchal des logis chef; 18 ans de services, 7 campagnes.
Lautridou (Corentin-Marie), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Tolza (Paul), adjudant-chef; 17 ans de services, 2 campagnes.
Hoff (Pierre-Jacques-Emile), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Vieville (Robert-Louis-Alexandre), adjudant; 23 ans de services, 1 campagne. Blessé.
Poupard (Hubert-Georges-Louis), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Delacour (René-Auguste-Paul), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Rochette (Louis), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bisping (Paul), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Dudet (Georges-Félicien), maréchal des logis major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Kessler (Albert-Joseph), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Camus (Roger), maréchal des logis chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Paulin (Roger-Lucien), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Charnecky (Georges-Arsène-Adam), maréchal des logis; 16 ans de services, 8 campagnes.
Thiolat (René-Claudius), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Perichard (Fernand-Raymond-Albert), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Putetto (Charles-François), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Arnal (André-Jean), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Gittard (André-Jules), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Loubere (Jean-Raymond), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Fontaine (Georges-Joseph), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Bornet (Paul-Auguste), maréchal des logis major; 17 ans de services, 7 campagnes.
Jarlan (Alphonse-Eugène-Marie), maréchal des logis major; 18 ans de services, 5 campagnes.
Dhorbait (Gabriel-Emile), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Martin (Jean-Pierre), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Juncosa (Adolphe-Antoine), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Pomares (Julien), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Louis (Maurice-Léon-Eugène), maréchal des logis major; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Duval (Raymond-Félix), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Daubie (Gabriel-Léon), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Dupré (Jacques), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Sabourault (Raymond-Hilaire), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Palau (Pierre-Louis), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Bret (Louis), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Launois (René-Louis), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Toussaint (Gilbert), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Destre (Christian-Louis-Jean), adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Alhaiza (Jean-Pierre), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Loizeau de Grandmaison (Jean-Marie-Gabriel), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Flaux (Ange-Jean), maréchal des logis; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Garreuste (Léon-Marcel-Emile-Auguste), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Schibler (Antoine), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Grillet (Louis-Emile-Paul), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Dubuis (Marceau-Fernand), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Etienne (Serge-Georges), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Parrot (Hugues-Léon), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Rivasseau (Georges-Léon), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Vermande (André), maréchal des logis major; 15 ans de services, 8 campagnes.
Bajol (Pierre-Bernard-Auguste), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mandervelde (Jean-Paul-Henri), maréchal des logis major; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Desse (Paul-Emile), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Heuriel (Louis-François), maréchal des logis major; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Cossurel (Léon-Paul-Yves), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
L'Excellent (Jérôme-Alain-Joseph), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Burgulière (Adrien-Paul-Emile), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Louvrie (Frédéric), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Petit (Gabriel-Rémy-Firmin), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Guillaume (René), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Pocreau (André-Louis), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Sansonnet (Lucien), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Guillet (Maurice-Pierre-René), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Milan (Edouard-Louis), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Brabant (Michel-Albert-Jean), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Homme de troupe.

Touzeau (Emile), brigadier-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.

MILITAIRES SERVANT SOUS LE RÉGIME DES DÉCRETS DU 5 MAI 1941

Sous-officier.

Abdi Mohamed, maréchal des logis, mle RM 2877; 19 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Ben Ahmed ben Rahal ben Taibi, maréchal des logis, mle A 559/32; 21 ans de services, 7 campagnes.
Mizouni Merzouck, maréchal des logis, mle 113-L-34; 19 ans de services, 8 campagnes.
Kaddour ben Mohamed, maréchal des logis, mle A 489; 21 ans de services, 6 campagnes.
Mohamed ben Ali, maréchal des logis chef, mle A 1352; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Adil Mimoune ben Bensemail, maréchal des logis, mle A 380; 18 ans de services, 6 campagnes.
Marouf Yahyaoui, maréchal des logis chef, mle A 3376; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Hassouna ben Fedjeri ben Menai, maréchal des logis, mle 178-L-38; 15 ans de services, 9 campagnes.
Ali ben Mohammed, maréchal des logis chef, mle A 7899; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Bouchta ben Mhammed, maréchal des logis, mle A 7933/39; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bouchta ben Mhammed, maréchal des logis, mle A 9032; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
El Habib ben Tahar, maréchal des logis chef, mle A 1133/38; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
M'Hamed ben Driss, maréchal des logis, mle A 1219/36; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
El Jilali ben Hammoud, maréchal des logis, mle A 7441; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ben Hamida, maréchal des logis, mle A 1835/38; 14 ans de services, 8 campagnes.
Beldi Salem ben Belkacem, maréchal des logis chef, mle A 1887; 14 ans de services, 8 campagnes.
Ali ben El Houssine, adjudant, mle A 1131; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Hommes de troupe.

Abd el Kader ben Mohamed, brigadier, mle A 1928/38; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bachir ben Ahmed, 1er canonnier, mle A 708/29; 19 ans de services, 7 campagnes.
Staouti ben Abdelhim, brigadier-chef, mle 3 332/33; 19 ans de services, 7 campagnes.
Rahoui Tahar, 2e canonnier, mle 2219; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Mohamed ben Ahmed, caporal, mle P 1534; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité.
El Arbi ben Mati, 1re classe, mle A 2954/36; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Aidi Mohammed ben Amar, brigadier, mle A 1396/35; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ahmed ben Mohamed, 2e canonnier, mle A 965/36; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Mohammed ben el Khammar ben X, 2e classe, mle B. 4132/39; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Reiki Boulerbah ben Boulerbah, brigadier, mle 764; 15 ans de services, 10 campagnes.
Ali ou Mohamed ou Jarry, 1er canonnier, mle 410/46; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed ben Rahal ben X, brigadier-chef, mle Q. 3037; 16 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Ameur ben Daoud, 1re classe, mle A 458; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
S. n. p. Ameur ben Ahmed, brigadier, mle IM 641; 17 ans de services, 6 campagnes.
Mohamed ben Jilali, brigadier-chef, mle A 169; 16 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Hani Dahmane, brigadier, mle LM 862; 16 ans de services, 7 campagnes.
S. n. p. Messaoud ben Ahmed, brigadier-chef, mle A 22/38; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Fi Hbib ben Kacem, 1re classe, mle B 3751; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bentounni Abdelkader, brigadier-chef, mle 529; 15 ans de services, 8 campagnes.

Train.

FRANÇAIS

Sous-officiers.

Pignol (René-Paul), maréchal des logis chef; 22 ans de services, 11 campagnes.
Mairot (Georges-Noël-Michel), adjudant-chef; 19 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Philippe (Adrien), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Bertoncello (Attilio), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 14 campagnes.
Larousse (Gaston), maréchal des logis chef; 19 ans de services, 8 campagnes.
Mekherbech Djilali, maréchal des logis chef, mle 01728; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Mackowiak (Victor), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Pourcin (Pierre-Emile), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Lengelle (Louis-Léopold), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bernard (Roger-Marcel), maréchal des logis major; 15 ans de services, 12 campagnes.
Coutanceau (Roger-Eloi), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Georges (Germain-Louis), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Vittet (Georges), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Arrondeau (Gaston), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Thiebaud (Jacques-Pierre-Marie), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Lefer (Edouard), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Fort (Edouard-Marcel), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Meyer (François-Léon-Marie), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Guillermin (François), maréchal des logis chef; 17 ans de services, 9 campagnes.
Hurlebaus (Auguste-Frédéric), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Brunot (Jean), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Le Moal (André), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Cessio (Lucien-Emmanuel), adjudant; 21 ans de services, 5 campagnes.
Marcucci (Joseph-Marie), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Darengosse (Pierre), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes
Terescof (Julien), adjudant; 20 ans de services, 4 campagnes.
Fournet (Marcelin-Emile), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Paquis (Charles-Auguste), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Bentejac (Jean-Pierre), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Sardaine (René-André), adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Authier (Robert), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Tatin (Pierre-Victor), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Wujek (Casimir), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Garcia (Raphaël), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Saulenier (Aimé-Georges-Albert), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Rault (Camille), maréchal des logis chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Brabant (Jean-Louis), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Cressent (Marcel-Edouard-Louis), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Corberand (Joseph-Albert), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Hebert (Georges-Adolphe-Gabriel), adjudant-chef; 18 ans de services, 7 campagnes.
Bertrand (Gabriel-Maurice), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Cassar (Paul-Louis-Jean), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Fauquenoy (Jean-Etienne), maréchal des logis major; 17 ans de services, 8 campagnes.
Fouquet (Jean-René), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Flores (Antoine-Edouard), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Hamou (Joseph), maréchal des logis major; 18 ans de services, 6 campagnes.
Remondy (Marcel-Jean), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Cadoux (Roger), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Brun (Henri), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Jouanny (Eugène-Fernand), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Tiberi (Paul-René), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Meier (Robert), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Xelot (Pierre), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Deschamps (René-Jean), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Schoemacker (Georges-Léon), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Lourdeaux (François-Charles), maréchal des logis chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Soja (Sigmond), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Landraud (Emile-Paul-Georges), maréchal des logis; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Bouiller (Jean-Marcel-Auguste), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Lhuillier (Jean-Joseph-Jules), maréchal des logis chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Galmiche (Paul-Georges-Maurice), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Poinsot (Louis-Roger), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Mulphin (Jean-Henri-Casimir), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Jaband (Armand), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Bredillard (Jean-Maurice-André), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Hommes de troupe.

Guennoun Mohamed ben Ali, brigadier-chef, mle LM 2031; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Messaoudi Mohamed ben Bendida, 1re classe, mle 0785; 15 ans de services, 9 campagnes.
Zenafi Ali, 1re classe, mle R 01161; 15 ans de services, 9 campagnes.

MILITAIRES SERVANT SOUS LE RÉGIME DES DÉCRETS DU 5 MAI 1941

Sous-officiers.

Bouchaib ben Ghaouti, maréchal des logis, mle A 1695; 16 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Guendouzi Kouider, maréchal des logis chef, mle 290; 20 ans de services, 9 campagnes.
Saddok ben Mohamed, maréchal des logis, mle 74; 21 ans de services, 6 campagnes.
Mohamed ben Abdesselem, maréchal des logis chef, mle A 49936; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Belgacem ben Mohamed, maréchal des logis, mle 3364/35; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Zelmat Elmehadji, maréchal des logis, mle O 1002; 20 ans de services, 6 campagnes.
El Djemil ben Amor ben Djaballah El Mehadbi, maréchal des logis, mle 6636/37; 15 ans de services, 11 campagnes.
Zouablia Amar ben Aissa, maréchal des logis, mle LM 703; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Boubker ben Bouazza, maréchal des logis, mle A 1379/38; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed ben Ahmed, maréchal des logis, mle A 663/34; 18 ans de services, 6 campagnes.
Mendil Mammar, maréchal des logis chef, mle LM 990; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed ben Sedik, maréchal des logis, mle B 3812; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité
S. N. P. Ahmed ben Bachir, maréchal des logis, mle A 240/36; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Abdellah ben Mohamed, maréchal des logis, mle A 6327/39; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité et blessé.
Ould Kherroubi Abdelaziz ben Abdelkader, maréchal des logis chef, mle A 470/37; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Moumeni Mohamed ben Mostefa, maréchal des logis chef, mle 1220; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ben Mohamed, maréchal des logis chef, mle A 593/38; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Benkhouda Djelloul ben Ali, maréchal des logis chef, mle A 922/37; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Bordji Tahar, maréchal des logis, mle LM 492/36; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Hommes de troupe.

S. N. P. Damene Messaoud ben Ali, 1re classe, mle 3311; 18 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Djelloul ben Thami, 2e classe, mle K 1698/30; 22 ans de services, 6 campagnes.
Abdelkrim ben Mohamed, brigadier-chef, mle A 1664/36; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Heboul Amar ben Mohamed, brigadier-chef, mle 650; 18 ans de services, 9 campagnes.
Khene Boudjema, 2e classe, mle 148 LM; 17 ans de services, 9 campagnes.
Ali ben Bouazza, brigadier, mle B 3987; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Lecheheb Ramdane, brigadier-chef, mle LM 337; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Tahar ben Barek ben Ahmed, 1re classe, mle A 180/36; 16 ans de services, 9 campagnes.
Seghir ben Hamadi, brigadier-chef, mle N 429; 20 ans de services, 5 campagnes.
Ahmed ben Salah ben Hadah, brigadier-chef, mle 615 L 31; 18 ans de services, 5 campagnes.
Hassen ben Mohamed ben Driss, 1re classe, mle A 1630/36; 17 ans de services, 6 campagnes.
Belgacem ben Ahmed, 2e classe, mle 5312/34; 18 ans de services, 7 campagnes.
Allal Mohamed, brigadier, mle 944; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohammed ben Kaddour, brigadier-chef, mle A 454/37; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Chekkal Ghalem ben Ammar, 1re classe, mle 27; 16 ans de services, 8 campagnes.
Mizeb Abdallah ben Salah, brigadier, mle 593; 18 ans de services, 6 campagnes.
Moha ben Houssine, brigadier-chef, mle A 80/36; 16 ans de services, 8 campagnes.
Salah ben Raban ben Slimane, brigadier-chef, mle 8020/R 39; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Salah ben Mohamed ben Hadj Hassen, 1re classe, mle 1645/L 36; 16 ans de services, 8 campagnes.
Bennoui Derradji, 1re classe, mle 492; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Lakdar ben Amor, 1re classe, mle 1520/L 37; 15 ans de services, 8 campagnes.
Nouai Saidi, brigadier-chef, mle LM 204; 16 ans de services, 8 campagnes.
Mohammed ben Moha, brigadier-chef, mle A 1121; 15 ans de services 9 campagnes.
Bouchaib ben Allal, 1re classe, mle T. 13696/39; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Derbal Tahar, brigadier, mle 419; 18 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Belgacem ben Ahmed ben Mohamed ben Amor, brigadier-chef, mle 2953/36; 16 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Ahmed ben Taïeb ben Hadj Amor, 1re classe, mle 110/R. 34; 18 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Ahmed ben Amar, brigadier-chef, mle 50; 15 ans de services, 8 campagnes.

Transmissions.

SERVICE

Sous-officiers.

Brunin (Roger-Ferdinand), adjudant-chef; 18 ans de services, 7 campagnes.
Chevallier (Serge), sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Maurer (Roger-Jacques), adjudant-chef; 16 ans de services 8 campagnes.
Gauthier (Raymond), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Riaux (Guy-Emile), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Boucquaert (Jérôme-Joseph-Louis), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Patault (Auguste-François), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Le Duff (Jean-François), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Martinet (Georges-André), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Robert (César-Jean), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Gaillard (Jean), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Golvet (Robert-Alphonse), sergent-major; 16 ans de services, 7 campagnes.
Gosse (Bernard-René-Emile), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Paquet (Lucien-Alfred), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes Cité.
Muselli (François-Marie), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Mongeot (Jean-Auguste-Célestin), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Lacroix (Roland-Léon), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Du Rieu de Marsaguet (Jean-Pierre-Henri), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Lagoguey (Jacques-André), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Hernandez (Joaquin), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Guyot (Jean-Yves-Pierre), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Dadole (René-Marie-Paul), adjudant; 17 ans de services, 4 campagnes.
Serrano (Mariano), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Derrien (Jean), sergent-major; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Giesener (André-Pierre), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Laurent (René), adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Boillot (Gustave-Paul-Marie), sergent-major; 17 ans de services, 5 campagnes.
Remaud (Georges-Auguste), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.

ARME

Sous-officiers.

Guillon (Didier-Marcel-Pierre), adjudant; 17 ans de services, 12 campagnes.
Arnault (Marcel-Paul), sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Tisnes (Marcel-Joseph), adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes.
Cantaloup (Pierre-Adrien), adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes.
Bocabeille (Joseph-Victor), sergent-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.
Belleville (Lucien), sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Lespagnol (Paul), sergent; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Imbault (Moïse-Raymond), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Le Gall (Félicien), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Meunier (Pierre-Jules), adjudant-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Muller (Jean-Emile), sergent-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.
Lenoir (Jean-Louis), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Melin (Raymond); 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Boyer (Maurice), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Roussin (Charles-Jean), adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Sauvage (Auguste-Marie), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Gaillot (François-Maurice), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Trichet (André-Alain-Marie-Léon-Camille), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Magnin (Pierre-Alphonse), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Dyant (Raymond-André-Joseph), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Cotta (Marius-Romain-Louis), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Vagner (Paul-Théophile), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Ferriol (Léopold-Victorin), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Senlex (Pierre), sergent-chef; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Lescombe (Emilien), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Woittier (Camille-Georges), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Denniel (Yves-Marie), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Stoll (Nicolas-Maurice), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Armand (Lucien), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Lextrait (Louis-Clément), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Constant (Lucien), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Contival (Octave-René), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Susini (Charles-Jean-Antoine), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Collicard (Georges-Alexandre-Henri), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Espinosa (René-Louis), sergent chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Berthenet (Charles-Roger), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Lemarie (Roger-Pierre-Jules), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Damien (Simon-Anatole), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Discours (Robert-Eugène), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Paris (Lucien), adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Marcuzzi (Rodolphe), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.

Hommes de troupe.

Chrétien (Robert-Eugène-André), caporal-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.

MILITAIRES SERVANT SOUS LE RÉGIME DES DÉCRETS DU 5 MAI 1941

Sous-officiers.

Lahreche Tahar, sergent, mle 02214; 15 ans de services, 15 campagnes.
Maadi Tahar, sergent, mle 3910; 15 ans de services, 13 campagnes.
Daoudi ben El Arbi, sergent-chef, mle S 105-X-7105; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Lahoucine ben El Mefloud ben Ali, sergent-chef, mle A 5303; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bennaï Mohand ben Ali, sergent-chef, mle A 718-36; 16 ans de services, 8 campagnes.
Tifoura Mohamed ben Abdelkader, sergent, mle A 871-36; 16 ans de services, 8 campagnes.
Sliman ben Allal, sergent, mle Q 1131-36; 17 ans de services, 6 campagnes.
Abdesselem ben Mohamed, sergent-chef, mle S 472; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed ben Bouchaïb ben El Marouf, sergent, mle S 3365; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Boudemagh Boudjemaa ben Ali, sergent, mle A 812-37; 15 ans de services, 8 campagnes.

Hommes de troupe.

S.n.p. Mansour ould Moumene, 1re classe, mle 02130; 19 ans de services, 14 campagnes.
Mohamed ben Lhassen, caporal-chef, mle K 2663; 22 ans de services, 5 campagnes.
Boughrara Messaoud ben Sliman, 1re classe, mle L. M. 1110; 17 ans de services, 9 campagnes.
Hamadi ben Assou, maître ouvrier, mle A. 1054/36; 17 ans de services, 9 campagnes. Blessé.

Benaissa ben Hadj, maître ouvrier, mle A. 854/34; 18 ans de services, 7 campagnes.
S. n. p. Ahmed ben Boutaba, caporal-chef; mle L. M. 1361/36; 17 ans de services, 8 campagnes.
El Feddal ben Si Ahmed, 1re classe, mle A. 1775/35; 18 ans de services, 7 campagnes.
Zibouche Rabah ben Messaoud, caporal, mle A. 922; 18 ans de services, 6 campagnes.
Ali ben Hamou, 1re classe, mle J. 573; 18 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Lhacen ben Abdesselem, caporal, mle R. 1413/35; 18 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Benaissa ben Moha, caporal-chef; mle A. 161/35; 17 ans de services, 5 campagnes.
Mohamed Ou Ykhef, caporal-chef; mle A. 322; 16 ans de services, 7 campagnes.
Slimane ben Ahmed, caporal-chef, mle S. 289; 15 ans de services, 7 campagnes.

Cadre des agents de chancellerie.

Canel (René-Louis), adjudant; 13 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.
Riquier (André), sergent-chef; 18 ans de services, 9 campagnes.
Bordenet (Pierre-Henri-Paul), adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Henrion (Raymond), adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Nivesse (Roger-Louis), sergent-major; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Jamet (Raymond-Alfred), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Jecko (Roger-Maurice), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Lecart (Marius-Téophile-Henri), sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Hure (Roger-Jean), adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Lagrava (Laurent), sergent-major; 14 ans de services, 12 campagnes.
Menuge (Robert-Henri), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Giovannelli (André), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Courel (André-Eugène), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Lasheras (Alcantara), sergent-major; 18 ans de services, 8 campagnes.
Lamour (Joseph-Marie), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Boluix (André-Marius), sergent-major; 16 ans de services, 9 campagnes.
Fenard (Jean-Céleste), sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Suire (Raymond-André), sergent-major; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité
Chalochet (André-Emile), sergent-major; 18 ans de services, 8 campagnes.
Colonna (Jean-Marie), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Boulard (Charles), adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Jacquin (Olivier-Gustave), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Stefani (Paul-François), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Derylere (Henri-Joseph), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Emzivat (Jean-Pierre-Joseph), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Zabe (Gaston-René-Germain), sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Hardion (Pierre-Albert-Georges), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Souletis (Gérard-Edmond), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Moriset (Julien-Henri-Emile), sergent-major; 17 ans de services, 8 campagnes.
Dravers (Alfred-Jean-Baptiste), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Barbaud (André-Emile), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Crouzet (Maurice-Léon), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Dardinier (Emilien-Jules-Auguste), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Davase (André-Auguste), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes.
Lasfargues (Charles), sergent-major; 16 ans de services, 9 campagnes.
Lacarrière (Franck-Paul-Henri), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Bacquet (Arthur-Léon-Joseph), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Mary (France-Vainqueur), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
David (Albert), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Bottero (Jean-Marcel-André), adjudant 16 ans de services, 8 campagnes.
Lavastre (Régis-Firmin-Léon), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Molin (Jean-Maurice-Paul), adjudant; 20 ans de services, 3 campagnes. Blessé.
Robin (Henri-Bernard), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Minous (Alexis-Emile-Marie), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Boeckler (Eugène-Charles-Jean), sergent-major; 19 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Megret (Paul-Henri), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Defontaine (Pierre-Joseph), sergent-major; 16 ans de services, 7 campagnes.
Masson (Lucien Raoul), sergent-major; 18 ans de services, 6 campagnes.
Lamande (Maurice), adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Clochard (Eugène Charles-Louis), sergent-major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Bensissou (Charles), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Baron (André-Louis), sergent-major; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Geslin (Pierre-Charles-Henri), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Genay (Gilbert-Adrien), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Castanet (Gilbert), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Lefevre (Paul-François), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Berger (René), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Raviart (Robert-Jules-Ernest), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Bono (Alphonse-Henri), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Kam (Issac, dit André-Marie-Robert), sergent-major; 19 ans de services, 5 campagnes
Jean (Emile), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Paquet (Fernand-Pierre), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes
Deschaseaux (Pierre-Charles-Eugène), sergent-major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Furon (Paul-Gaston-Jules), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Brouard (Marcel-Pierre), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Deleroix (Georget-Paul), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Auger (Jacques-André-Eugène), adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Labardens (Jean), adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Ball (Ernest-Jacques-Georges), sergent-major; 17 ans de services, 6 campagnes.
Coues (Gaston-Adrien), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Lepers (Marcel-Henri-Simon), sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes.
Benasse (Claude-Louis-René), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Daurelle (Jean-Marcel-François-Pierre), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Amestoy (Jean-Baptiste), sergent-major; 16 ans de services, 7 campagnes.
Buhaglar (Philippe-Toussaint), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Sautet (Marcel-Pierre), sergent-major; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Paquet (Yves), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Bernardi (Dominique), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Ganneval (André-Georges-Alphonse), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Beretti (Jean-Nicolas), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Pourrut (Raymond - Fernand), adjudant - chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Cabardos (Stanislas-Gaëtan-Boni), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Mantel (René - Jean - Raymond), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Lyon (Achille-Maurice), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Varjas (Joseph-François), adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Arnaud (Henri - Marcel - Louis), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Poletti (Auguste-Jean), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Mode (Gilbert - Henri), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Pierrot (Albert-Joseph), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Picaud (Daniel), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Royere (Pierre-Henri-Fernand), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Thoreau (Marc-Joseph-Emile), adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité
Legoit (Alphonse-René-Daniel), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Flachat (Henri-André), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Urien (Emile-Henri-Marie), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes. Blessé.
Mattera (Albert-Raphaël), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Hechinger (Robert), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Welsch (Pierre-Antoine), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Buono (Ernest-Pierre), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Boule (Robert-Eugène-Jean), sergent-major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Prunier (Pierre-Jean-Edmond), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Dupouy (Nelson-Marius-André), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Malvil (Marcel-Charles), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Recoquillon (Jean), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
André (Maurice-Marcel), sergent-major; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Gianviti (Henri-Prosper), sergent-major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Emourgeon (Paul-Pierre-Yvon), sergent-major; 15 ans de services, 7 campagnes.
Bressant (Jean-Claude-Lucien-André), adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Garceion (Amédée-Jean-Marius), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Amiel (Robert-Fernand), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Blick (Henri-Fernand-Marcel), sergent-major; 17 ans de services, 6 campagnes.
Gendre (Marcel-André), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Bourgeois (Gaëtan-Marcel-André), sergent-major; 15 ans de services, 6 campagnes.
Tastet (Albert), sergent-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Espinos (Henri-Barthélémy), sergent-major; 14 ans de services, 8 campagnes.

Cadre des agents des corps de troupe.

Gast (Pierre-René), sergent-major; 16 ans de services, 11 campagnes.
Hazemann (Louis), sergent-major; 16 ans de services, 9 campagnes.
Louis (Maurice), sergent-major; 17 ans de services, 9 campagnes.
Wyart (Michel-Marcel-Henri), sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Guyot (Louis-Emile-Noël), adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.
Cadoret (Henri-Jean-Joseph-Félix), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Theillay (Henri-Antonin-Gilbert), adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes.
Sorba (Jules), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Carre (Charles-Léon), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Bouton (Noël-Georges), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Moreau (Joseph-Marie), adjudant; 18 ans de services; 6 campagnes.
Tardieux (Léonce-Albert-Pierre), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Blanchet (Edouard), adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Paganucci (Dominique), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Auvial (Georges-Alphonse), sergent-major; 15 ans de services, 8 campagnes.
Naveau (Yvon-Ernest), sergent-major; 16 ans de services, 7 campagnes.
Galichon (Maurice-Jean), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Martin (Léon-Pierre), sergent-major; 17 ans de services, 6 campagnes.
Loustau (Louis-Pierre-Firmin), adjudant-chef; 16 ans de services, 5 campagnes. Blessé.
Saint-Laurens (François-Charles-Albert), sergent-major; 15 ans de services, 7 campagnes.

Forces auxiliaires du Maroc.

Said ben Brahim, mokhazeni, mle 718, makhzen du cercle de Tiznit; 30 ans de services, 30 campagnes.
Omar ben Tahar, mokhazeni, mle 124, makhzen du territoire de Tadla; 30 ans de services, 30 campagnes.
Boudali Ali ben Rahal, brigadier, mle 37, makhzen du cercle de Zagora; 28 ans de services, 28 campagnes.
Ahmed Ou Addi, mokhazeni, mle 237, makhzen du cercle de Tiznit; 26 ans de services, 26 campagnes.
Ali Ou Haddou, mokhazeni, mle 780, makhzen du cercle de Tiznit; 24 ans de services, 23 campagnes.
Mohamed ben Abderrahman, mokhazeni, mle 319, makhzen du cercle de Khenifra; 24 ans de services, 21 campagnes.
Abeghraz Mhamed ben El Houcin, mokhazeni, mle 1041; makhzen du cercle de Zagora; 22 ans de services, 22 campagnes.
Larbi ben Mohamed, mokhazeni, mle 1299, makhzen du territoire de Tiznit; 22 ans de services, 22 campagnes.
Laarif Mohamed ben Ali, mokhazeni, mle 110, makhzen du cercle de Ouarzazate; 23 ans de services, 22 campagnes.
Mohamed ben Maati, mokhazeni, mle 116, makhzen du cercle d'El-Ksiba; 24 ans de services, 20 campagnes.
Mohamed ben Ali ou M'Rin, mokhazeni, mle 6, makhzen du cercle d'Azilal; 22 ans de services, 21 campagnes. Cité.
Lahoucine ben Ziane, mokhazeni, mle 934-FA-3123-52, makhzen du cercle d'Erfoud; 22 ans de services, 22 campagnes. Cité.
Hammou ben Miloudi, mokhazeni, makhzen du cercle de Midelt, mle 567; 21 ans de services, 21 campagnes.
Ahmed ou Bihi, mokhazeni, mle T. M. 8436, makhzen du secrétariat général d'Agadir; 37 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Lhacen ben Tayeb, mokhazeni, mle 1290, makhzen du territoire de Tiznit; 21 ans de services, 21 campagnes.
Lahoucine ben Mohand, mokhazeni, makhzen hors rang; 30 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Aberdin Ichou ou Hammou, mokhazeni, mle 801, makhzen du cercle de Zagora; 21 ans de services, 21 campagnes.
Mohamed ou Saïd, mokhazeni, mle 330-FA-2744-52, makhzen du cercle d'Azrou; 27 ans de services, 14 campagnes.
El Maati ben Thami, mokhazeni, mle FA-3974-52-530, makhzen du S. G. de la région de Meknès; 30 ans de services, 11 campagnes.
Herrouch N'Ait Haddou, chef de makhzen, mle 120, makhzen du cercle d'El-ksiba; 20 ans de services, 20 campagnes.
Larbi ben Mohamed, mokhazeni, mle 45, makhzen du cercle de Khenifra; 21 ans de services, 20 campagnes.
Didaoued Ali ben Addi, mokhazeni, mle 39-A-17638-20, makhzen du cercle de Zagora; 20 ans de services, 20 campagnes.
Saïd ou Moh, brigadier, mle 1096, makhzen du cercle d'Azilal; 20 ans de services, 20 campagnes. Blessé.
Mimoun ou Ali, mokhazeni, mle 23, makhzen du cercle d'El-Ksiba; 20 ans de services, 20 campagnes.
Belkada Mekki ben Mohamed, mokhazeni, mle 1100, makhzen du cercle de Zagora; 20 ans de services, 20 campagnes.
Moha ou Saïd ou Bouzid, mokhazeni, mle 238, makhzen du cercle d'El-Ksiba; 20 ans de services, 20 campagnes.
Saïd ou Ali, mokhazeni, mle 414-FA-1223-52, makhzen du cercle de Taounate; 23 ans de services, 16 campagnes.
Ahmed ben Lahcen ben Brahim, mokhazeni, mle 1312, makhzen du cercle de Tiznit; 20 ans de services, 19 campagnes.
Saïd ou Moha Amazer, mokhazeni, mle 953, makhzen du cercle Goulmima; 19 ans de services, 19 campagnes.
Driss ou Kssou, mokhazeni, mle 29, makhzen du cercle d'El Ksiba; 20 ans de services, 18 campagnes.
Abdallah ben Brahim, mokhazeni, mle 1240, makhzen du cercle de Tiznit, 19 ans de services, 19 campagnes.
Haceine ou Ahmed, mokhazeni, mle 67, makhzen du territoire du Tadla; 19 ans de services, 19 campagnes.
Bouazza ben Ali, mokhazeni, mle FA 722, makhzen du cercle de Ouarzazate; 21 ans de services, 16 campagnes.
Mohamed ben Mohamed, mokhazeni, mle 214, makhzen du cercle de Tiznit; 20 ans de services, 16 campagnes.
Hamida ben Mallem, brigadier, mle 1198, 2e makhzen de protection de Casablanca; 20 ans de services, 16 campagnes.
Mohamed ou Salah, mokhazeni, mle 234, makhzen du cercle de Tiznit; 18 ans de services, 18 campagnes.
Tahar ben Ahmed, mokhazeni, mle 1321, makhzen du cercle de Tiznit; 18 ans de services, 17 campagnes.
Allal Ou El Hadj, mokhazeni, mle 803-219, makhzen du cercle de Rich; 18 ans de services, 18 campagnes.
Ben Ali Ou Haddou, mokhazeni, mle 219, makhzen du cercle de Tiznit; 20 ans de services, 16 campagnes.
Haddou ben Mohamed, mokhazeni, mle 145, makhzen du cercle des Ait Baha; 20 ans de services, 14 campagnes.
Moulay Idriss Benassou, mokhazeni, mle 760, makhzen du cercle de Goulmima; 18 ans de services, 17 campagnes.
Messaoud ben Bark, mokhazeni, makhzen du cercle de Taroudant; 24 ans de services, 11 campagnes.
Ali ben Mohamed, mokhazeni, mle 168, makhzen du cercle des Ait-Baha; 18 ans de services, 18 campagnes.
Hamou ou Bouali, brigadier, mle 867, makhzen du cercle de Goulmima; 17 ans de services, 17 campagnes.
Mohamed ben Aïssa, brigadier, mle 218, 2e makhzen mobile de police; 27 ans de services, 8 campagnes.
Jaanet Moha ou Mohamed, brigadier, mle 504-186, makhzen du cercle de Goulmima; 17 ans de services, 17 campagnes. Blessé et cité.

Moulay M'Hamed, mokhazeni, mle 26-FA-2715-52, makhzen du cercle d'Azrou; 27 ans de services, 8 campagnes.
Mohamed ben Mohamed Hafiane, mokhazeni, mle 136-F-1818, makhzen du territoire de Tadla; 17 ans de services, 17 campagnes.
Mohamed ben Madani, mokhazeni, mle 712, makhzen du cercle de Ouarzazate; 17 ans de services, 17 campagnes.
Hadj Aomar ben Allal, mokhazeni, mle 988, makhzen du S. G. de Marrakech; 20 ans de services, 13 campagnes.
Mohamed ben Bouchta, mokhazeni, mle 182, makhzen du cercle de Khenifra; 21 ans de services, 14 campagnes.
Mohamed ben M'Ahmed, mokhazeni, mle 492-FA-2409-52, makhzen du S. G. de Meknès; 28 ans de services, 6 campagnes.
Mohamed ben Mohamed Soussi, mokhazeni, mle 1061, makhzen du S. G. de Marrakech; 28 ans de services, 6 campagnes.
Mohamed ou Lahoucine, mokhazeni, makhzen d'Inezgane; 17 ans de services, 17 campagnes.
Mayour Mohamed Lahcen, mokhazeni, mle 12-FA-1537-52, makhzen du cercle de Tahala; 30 ans de services, 4 campagnes.
Larbi ben Yaha, mokhazeni, mle 1182, makhzen du cercle de Tiznit; 18 ans de services, 16 campagnes.
Rmiqui Ahmed, mokhazeni, mle 27-FA-1388-52, makhzen du territoire de Fès; 28 ans de services, 6 campagnes.
Ben Naceur ben Lahcen, mokhazeni, mle 740-FA-3041-52, makhzen du cercle d'Erfoud; 18 ans de services, 17 campagnes.
Hasseine ben Moha, mokhazeni, mle 920-FA-3196-52, makhzen du cercle d'Erfoud; 18 ans de services, 16 campagnes.
Herro ou Assou, chef de makhzen, mle 7-323, makhzen du cercle de Rich; 18 ans de services, 17 campagnes. Cité.
Mohamed ben Messaoud, brigadier, mle 7, 1er makhzen de protection de Casablanca; 27 ans de services, 8 campagnes.
Aomar ould Brahim, mokhazeni, makhzen de Goulimime; 17 ans de services, 17 campagnes.
Zerkti M'Hamed, mokhazeni, mle 7-FA-2267-52, makhzen du cercle de Taineste; 28 ans de services, 6 campagnes.
Doumi ould Larbi, mokhazeni, mle 33-FA-365-52, makhzen de Taourirt; 25 ans de services, 9 campagnes.
Larbi ben Boudali, mokhazeni, mle 127, 1e makhzen mobile de police; 25 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Allal ben Mohamed, brigadier, mle A-9117, makhzen du S. G. d'Oujda; 25 ans de services, 9 campagnes.
Hamdache Ahmed, mokhazeni, mle 241, F. A. 2104/52, makhzen du cercle de Taineste; 25 ans de services, 9 campagnes.
Lyazid ben Messaoud, mokhazeni, mle 117, recrutement 131, makhzen du cercle de Tiznit; 17 ans de services, 17 campagnes.
Mohdi Hamou Lahoucine, mokhazeni, mle F. A. 911, makhzen du cercle de Ouarzazate; 16 ans de services, 16 campagnes. Blessé. Cité.
Moulfaraa Jillali, chef de makhzen, mle 209, F. A. 1921/52, makhzen du cercle de Guercif; 29 ans de services, 5 campagnes.
Ou Salah Isseghrane, mokhazeni, mle 166, makhzen du cercle de Midelt; 17 ans de services, 17 campagnes.
Kaddour ben Salah, mokhazeni, mle 116, makhzen du S. G. de Casablanca; 21 ans de services, 13 campagnes.
Mohamed ould ou Abbi ou Abbi, mokhazeni, mle 77, makhzen d'Ifrane; 18 ans de services, 14 campagnes. Blessé.
Mohamed ben Ali (Bennouis), mokhazeni, makhzen du cercle de Taroudant; 23 ans de services, 11 campagnes.
Abdeslem ben Ahmed, mokhazeni, makhzen du cercle de Goulimine; 19 ans de services, 15 campagnes.
Mohamed ould M'Hamed, mokhazeni, mle 154, F. A. 3063/52, makhzen du cercle d'Erfoud; 17 ans de services, 17 campagnes.
El Ouadoudi ben Mohamed Bouchaïb, mokhazeni, mle 244, 1e makhzen mobile de police; 20 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Aomar ben Nadi, mokhazeni, mle 103, makhzen du cercle des Ait Baha; 17 ans de services, 17 campagnes.
Madani ben Mohamed, mokhazeni, mle 60, makhzen du cercle des Ait Baha; 20 ans de services, 14 campagnes.
Abdallah ben Bachir, mokhazeni, mle G. 2149, 13e compagnie auxiliaire marocaine; 21 ans de services, 12 campagnes.
Kaddour ben Mohamed, mokhazeni, mle 684, recrutement 1819, makhzen du cercle de Rich; 17 ans de services, 17 campagnes.
Djaafar ben Rahal, mokhazeni, mle 715, F. A. 2038/52, makhzen du cercle de Guercif; 28 ans de services, 6 campagnes.
Laghriab Larbi, mokhazeni, mle 133, F. A. 852/52, makhzen du S. G. de Fès; 28 ans de services, 5 campagnes.
Kabbour ben Allal, agent de maîtrise, mle G. 3355, 13e compagnie auxiliaire marocaine; 25 ans de services, 8 campagnes.
Brick ben Boujema, mokhazeni, mle 293, makhzen du territoire de Port-Lyautey; 28 ans de services, 5 campagnes.
Aomar ould Mohamed, brigadier, mle 782, makhzen du cercle de Ouarzazate; 17 ans de services, 17 campagnes.
Driss ou Raho, mokhazeni, makhzen de Goulimine; 20 ans de services, 13 campagnes.
Said ou Aomar, mokhazeni, mle 59, makhzen du cercle des Ait Baha; 17 ans de services, 17 campagnes.

Service du recrutement et de la statistique.

Rabeau (Yvan-Georges), adjudant; 25 ans de services, 1 campagne.
Lacaze (Désiré), sergent-major; 17 ans de services, 9 campagnes.
Hascoet (Joseph), adjudant; 23 ans de services, 4 campagnes.
Bois (François-Emile), adjudant; 20 ans de services, 6 campagnes.
Lods (Pierre-Lucien), sergent-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Colombani (Jules-Antoine), sergent-major; 18 ans de services, 7 campagnes.
Laine (Ange), sergent-major; 20 ans de services, 6 campagnes.
Rossignol (Jean-Martin), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Chavagnac (Pierre), adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.
Zattara (Ange), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Bolvin (Maurice-Louis), adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.
Collavino (Louis-Pierre), sergent-major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Giraud (Louis-Philippe-Georges), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Legros (André), sergent-major; 18 ans de services, 6 campagnes.
Boyer (Marc-Alphonse-Léon), sergent-major; 18 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Seguy (Félix-Marius), adjudant; 21 ans de services, 1 campagne.
Meilhon (Félix-Benjamin), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Morini (Joseph-Victor), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Hilbert (André), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Huntzinger (Charles), adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes.
Veillet (Eugène-Euthrope), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Cassier (Marc-Camille), sergent-chef; 20 ans de services, 3 campagnes.
Laumonier (Albert-Gabriel), maréchal des logis major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Chappedelaine (Jean-André-Louis), sergent-major; 21 ans de services, 2 campagnes.

Génie.

FRANÇAIS

1° SERVICES

Maheo (Léon-André), adjudant; 22 ans de services, 8 campagnes.
Varin (Fernand-René-Léon), sergent-major; 20 ans de services, 9 campagnes.
Girard (Pierre-Paul-Georges), adjudant; 12 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Weyckmans (Georges-Paul), adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Medina (François), adjudant-chef; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Guillaume (Paul-Hubert), sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Serrayet (Paul), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Magnes (Marcel-Joseph), adjudant-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Halmez (Paul-Emile-Léon), adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Bertet (Roland-André), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Escudero (José-Maria), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Darmon (David), adjudant-chef; 20 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Guyot (Louis-Marcel), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Donners (William), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Turpin (Bernard-Roger), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Prat (Emilien-Jean), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Canal (Jacques-François-Jean), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Huber (Lucien-Jean), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Fremon (Eugène-Georges), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Le Brun (André-Louis-Pierre), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Varnier (Raoul-Paul-Maurice), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Sivade (Paul), adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.
Dournel (Charles-Gaston), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Quintin (Alain-Henri), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Tollet (Maurice-Jules-Emile), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité

Souillard (Maurice-Alphonse-Benoit), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Gourvenec (Joseph-Jean-François), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Voidrot (Marius-Antoine), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Bremenson (Raymond-Joseph), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Langlet (André-René), adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Boscher (Félix-Valentin-Marie), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Thubert (André-Honoré), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Villard (Raymond-Michel-Marius), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Bru (Jean-René-Maurice), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Limacher (Raymond-Marcel-Hilaire), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Garron (Paul-Gabriel), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Carreras (Joseph), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Gauthier (Paul-Maxence), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Bizingre (Pierre-Auguste-Alexandre), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Nicholson (Robert-Jacques), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Bihan (Maurice-Gabriel-Joseph), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Plisson (Joffre-Louis-Charles), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Bestel (Roger), adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Blanche (Alphonse-Louis-Clément), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Thenot (Pierre), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Bihan (Gérard-Eugène-Joseph), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Le Henaff (Albert-Alain-Marie), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Chauvier (Pierre), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Lux (Henri-Hubert), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Robinet (Raymond-Emile), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Laboure (Jean-Amédée), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Billottet (Paul-Louis), adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes.
Monnot (Fernand-Joseph), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Corman (Arthur-Louis-Prudent), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Maréchal (Alfred), adjudant; 19 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Mellado (Diégo), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Huguenin (Antoine-Michel-Marie), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Duchadeuil (Gaston-Roland), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Gaujon (Jean), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Huste (Roger-Bernard), adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes.
Couronne (Jean-Ludovic), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Coque (Daniel-Charles-Christian), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Delestan (Gilbert), adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes.
Lefebvre (Paul), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Nouchi (Elie), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Le Beon (Gabriel-Marie), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Thaudière (Pierre-René), sergent-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Kauffmann (Georges-Christian), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Dandre (Joseph-Charles-Albert), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Moitrot (Albert-Joseph), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Dolheim (René-Marcel), adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Godefroy (Georges), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Lamouret (Fernand), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Nachlergaele (René-Arthur-Henri), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Brumm (Georges), adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Louveau (Roger-Alfred-Aimé), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Bourry (André-Marcel), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Cazier (René-Victor-Gaëtan), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Vignier (Yvon-Jean), adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Paris (Jacques-Louis), adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.

2e Arme

Français

Fedon (Jean-Marie-Alexis), sergent; 19 ans de services, 13 campagnes.
Medina (Gabriel), adjudant; 19 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Mathis (Hubert), adjudant; 24 ans de services, 6 campagnes.
Besomi (François-Joseph), sergent; 19 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Milochevith (Milutin), adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ropers (Auguste), adjudant-chef; 19 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Franques (Charles-Edouard), sergent-chef; 19 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Hien (Charles-Emile), adjudant-chef; 25 ans de services, 2 campagnes.
Fontaynes (Auguste), adjudant; 23 ans de services, 3 campagnes.
Queyrel (André), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Blaise (François-Eugène), adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Duboscq (Justin-Fernand), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Maslard (Jean), adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité
Dobkess (Serge), sergent-major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Husson (Auguste-Amand-Henri), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Febvre (Louis-Georges), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.
Buysschaert (Albert-Adolphe-François), sergent-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Robin (Léon-Alexis), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Priet (Désiré), sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Rubbiani (Emile-Pascal), sergent-chef; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Travert (Henri-Pierre-Edouard), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Miralles (Vincent), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Tournel (Jean-Barthélémy-Etienne), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Testu (Constant-Pierre), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Gauthier (Roland-Paulin), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Martial (Jean-Edgard), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Deck (André-Léon), adjudant-chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Sevegrand (Auguste-Marie), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mougine (Jacques-Marcel-Georges), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Venet (François-Jean), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Giacomotto (Joseph-Désiré-Benoit), adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Husson (Emile-Achille), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Redotie (Lucien), sergent; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bernard (Michel-Marie-Louis-Joseph), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Desnoyers (Jean-Georges), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Dore (Marcel-Jean-Jules-Noël), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Ode (Auguste-Joseph), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Fisnot (Jean-François), adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Berthonnet (Fernand-Lucien), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Praud (René-Désiré-Jacques), sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Anguera (Jacques), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Sylvain (James-Louis), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Pastor (Ernest-Léonard), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Lefranc (Emile-Marc-Auguste), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Nicolas (Jean-Marcel), sergent-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Langlois (Fernand-Lucien-José), sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Bergeot (Pierre-Georges), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.

Perinet (Robert-Roger), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Gheeraert (Jean), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Nadal (Saturnin-Joseph), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Marion (Marcel-Charles), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Derischebourg (Henri), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Hommes de troupe.

S. n. p. Zigham ben Mohamed, 2e sapeur, mle 2320; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.

MILITAIRES SERVANT SOUS LE RÉGIME DES DÉCRETS DU 5 MAI 1941

Sous-officiers.

Kouba Belkacem, sergent, mle R. M. 3251; 17 ans de services, 9 campagnes.
Benderradji Abdelkader ben Abderrahmane, sergent-chef, mle A 3029/38; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Dahmani Boualem ben Ali, sergent, mle A 114/38; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Abdelkader ben Allal, sergent, mle A 10/38; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mohamed ben Mohamed, sergent, mle A 1454/36; 16 ans de services, 8 campagnes.
Kaddour ben Abderrahmane, sergent, mle A 5115/39; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Bouazza ben Serakha, sergent, mle A-1776-38; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité
Hassane ben Azzouz, sergent-chef, mle A-158; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Benguiba Mohammed, sergent, mle 2146; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Hommes de troupe.

Hamida ben Faraji, 2e classe, mle A-3568; 16 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Chihi Ali ben Salah, caporal-chef, mle A-402-32; 21 ans de services, 5 campagnes.
Mohammed ben Es Saleh, caporal, mle A-2016-38; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé cité.
Bou Aïcha ben Kaddour, caporal-chef, mle Q-3629; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Ali ben Mohamod, caporal-chef, mle A-1696-36; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Boukhari Embarek, 1re classe, mle 02473; 17 ans de services, 7 campagnes.
Mohamed ben Nimmi, caporal, mle R-2131-37; 15 ans de services, 10 campagnes.
Madjidi Berrabah, caporal, mle 706; 16 ans de services, 9 campagnes.
Haouari Haouabdallah, caporal-chef, mle 01831; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mohamed ben Ayed, caporal-chef, mle A-775-36; 17 ans de services, 8 campagnes.
Hassane ben Ayyad, caporal-chef, mle A-1122; 16 ans de services, 8 campagnes.
Taïbi ben Rouane, 2e classe, mle A-1631-36; 17 ans de services, 7 campagnes.
Brick ben Layachi, caporal-chef, mle A-832; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
S. n. p. Ahmed ben Abdallah, caporal, mle A-477-36; 16 ans de services, 7 campagnes.
Mhammed ben Mohammed ben Srhir, caporal-chef, mle A-1801-38; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Zeroual Mohamed, caporal-chef, mle 2785; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Ali ben Addi, caporal-chef, mle R-149-37; 16 ans de services, 7 campagnes.
Lahcen ben Rahal, caporal-chef, mle A-1386; 17 ans de services, 7 campagnes.
Si Mohamed ben Layachi, caporal-chef, mle 3815-35; 17 ans de services, 7 campagnes.
Chouai boudaoud ben Abdelkader, caporal, mle LM-765; 17 ans de services, 5 campagnes.

MILITAIRES RESSORTISSANTS DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Sahi Ouendeno, 1re classe, mle 57963; 16 ans de services, 11 campagnes.

Matériel.

FRANÇAIS

Sous-officiers.

Rombaut (Maxime-Jean-Léopold), adjudant-chef; 21 ans de services, 7 campagnes.
Baylac (Jean-Marius), adjudant; 22 ans de services, 9 campagnes.
Lombard (André-Jean-Marcel), adjudant-chef; 18 ans de services, 12 campagnes.
Perdrizet (Georges-Louis), adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes.
Kalifa (Ruben-Henri), adjudant; 17 ans de services, 11 campagnes.
Huge (Marcel-Auguste), maréchal des logis chef; 21 ans de services, 8 campagnes.
Le Corguille (Maurice-Mathurin-René), adjudant; 16 ans de services, 12 campagnes.
Husson (Pierre-Henri), maréchal des logis-major; 19 ans de services, 9 campagnes.
Bennet (Lucien-Louis-Amans), maréchal des logis-major; 20 ans de services, 8 campagnes.
Oliver (Vincente), maréchal des logis-major; 18 ans de services, 10 campagnes.
Blindt (Roger-Jean), maréchal des logis chef; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Rodriguez (Vincent), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Platrier (Bernard), maréchal des logis-major; 18 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Schwertzig (Lucien), maréchal des logis-major; 19 ans de services, 8 campagnes.
Jean (Emile-Antoine), adjudant-chef; 19 ans de services, 8 campagnes.
Renaud (Roger-Lucien), adjudant; 23 ans de services, 4 campagnes.
Claude (Jean-Marie-Joseph), maréchal des logis-major; 18 ans de services, 7 campagnes.
Godard (Franck-Léon), maréchal des logis; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Roche (Gérard-Victor), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Magaliotta (Vincent), adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Vidal (Jean-Auguste-Robert), adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.
Bassil (Elias), maréchal des logis-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Gauby (André-Georges), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Marquais (Henri), maréchal des logis chef; 17 ans de services, 10 campagnes.
Le Hen (Jean-Léon-Gaston), adjudant; 17 ans de services, 4 campagnes.
Perez (Joseph), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Darlaux (Georges), maréchal des logis-major; 14 ans de services, 11 campagnes.
Roussel (Robert-Désiré-Alphonse), maréchal des logis-major; 14 ans de services, 12 campagnes.
Jacotey (Marcel-Jules-Charles), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Bodin (Marcel-Jules), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Bertillon (Maurice), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Lancelin (Claude), maréchal des logis-major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Bezaudun (Jean-Gilbert), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.
Berry (Henri-Claude), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Avenne (René-Emile), adjudant-chef; 20 ans de services, 5 campagnes.
Brouet (André-Maurice), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Lefrançois (Alexandre-Eugène), maréchal des logis; 19 ans de services, 7 campagnes.
Augustin (Jean-Georges), maréchal des logis chef; 19 ans de services, 7 campagnes.
Deboudt (Roger-Michel), maréchal des logis-major; 13 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Gachet (Pierre-Gabriel), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Lapoirie (Maurice-Jean-Marie), adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.
Urdy (Victor-David), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Fournier (Maurice-Emmanuel), maréchal des logis; 17 ans de services, 9 campagnes.
Vatinel (Gaston-Bernard), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.

Coste (Rose-Marius), adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.
Viret (Lucien-Alexis), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Le Seach (Pierre-Corentin), maréchal des logis-major; 16 ans de services, 9 campagnes.
Lassus-Pigat (Gaston), maréchal des logis-major; 16 ans de services, 9 campagnes.
Parmentier (Roland-Louis), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Briquet (Julien-Joseph), maréchal des logis-major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Gandon (Michel-Alphonse), maréchal des logis-major; 19 ans de services, 6 campagnes.
Marin (Robert-Joseph), adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes.
Zede (Gaston-Eugène-Marcel), maréchal des logis; 17 ans de services, 8 campagnes.
Lozes (Albert-Etienne-Antoine), maréchal des logis-major; 14 ans de services, 11 campagnes.
Piferini (Jean-Baptiste), adjudant; 13 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Loth (Jean-Albert-Léon), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Carriere (André-Paul), maréchal des logis-major; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Depalin (Roger-Pierre), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes.
Aubin (Robert-Jules), maréchal des logis-major; 15 ans de services, 8 campagnes.
Fierro (Marcel), maréchal des logis-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Saulet (René-France-Jean), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Gross (Henri), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Pochet (Jean-Georges), maréchal des logis; 15 ans de services, 9 campagnes.
Duchet (Théodore-Georges), maréchal des logis-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Braque (Joanny-Marius), maréchal des logis-major; 18 ans de services, 6 campagnes.
Comiti (Jean-Paul), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Courty (Guy-Kléber), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Bouvais (Léon-Pierre-Marie), maréchal des logis-major; 17 ans de services, 7 campagnes.
Dagail (Pierre-Robert), maréchal des logis-major; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Olivier (André), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Meheut (Jean), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Dubuy (Franck-Louis), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Lestourneaud (Marcel), maréchal des logis-major; 19 ans de services, 5 campagnes.
Drache (Robert), adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Buret (Robert-Auguste), maréchal des logis-major; 18 ans de services, 6 campagnes.
Dupuy (André-Fernand), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Charlier (Adrien-Louis), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Ilvoas (Jean-Louis), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Laigneau (Roland-Fernand), adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Sauriat (Raymond-Georges-Marius), maréchal des logis-major; 20 ans de services, 4 campagnes
Lemoine (Gaston-Clément), maréchal des logis-major; 14 ans de services, 10 campagnes.
Tallandier (Fernand-Maurice), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Delahaye (Marcel-Edouard), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Balanger (André-Eugène), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Jouaneau (Pierre-Marcel-Victor), maréchal des logis-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Bazan (Joseph-René-André), adjudant; 20 ans de services, 4 campagnes.
Bras (François-Paul), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Gambier (Roland-Fernand-Raymond), maréchal des logis-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Sevin (Albert-Antoine), adjudant; 20 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Clouvel (Fernand-Louis-Claude), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Bancells (François-Joseph-Jérôme), adjudant; 19 ans de services, 5 campagnes.
Jeoffroy (Georges-Albert), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes.
Clave de Bienassis de Caulusson (Fernand-Marc-Marie-Victor); 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Deriou (Grégoire-Emile), maréchal des logis-major; 17 ans de services, 7 campagnes.
Le Tenrier (Louis), adjudant; 20 ans de services, 4 campagnes.
Kraft (Frédéric), maréchal des logis-major; 18 ans de services, 5 campagnes. Blessé.
Lubert (Maurice-Pierre-Joseph), maréchal des logis-major; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Audren (Raymond-Jean), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Gavila (Barthélémy-Vincent), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Coqterre (Jean-Victor-Emile), adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Blondel (Albert-Emile), adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Llobet (Roger-Pierre), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes.
Gasser (Jean-Lucien-Edmond), maréchal des logis-major; 17 ans de services, 7 campagnes.
Cantais (André-Armand), adjudant; 14 ans de services, 2 campagnes. Blessé. Cité.
Peroux (Charles-Guy), maréchal des logis-major; 18 ans de services, 6 campagnes.
Baron (Emile-Louis), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Dugarin (Robert-Henri-Joseph), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Evrard (Pierre-Louis), maréchal des logis-major; 14 ans de services, 10 campagnes.
Petiilot (René-Louis), maréchal des logis-major; 14 ans de services, 9 campagnes.
Ollagnier (Théodore-Joseph-Jean), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Brisou (Charles-Alain-Pierre-Marie), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Bizzari (Jean-Marie), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Burret (Léon-Louis), adjudant; 15 ans de services; 8 campagnes.
Beaufils (Abel), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Prevot (Justin-Gabriel), maréchal des logis-major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Bost (Georges-Antoine), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Guedj (Lazare-Joffre), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Corlay (Jean), adjudant-chef; 22 ans de services, 1 campagne.
Sureau (Alphonse-Baptiste), adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Ribes (René-Louis), adjudant; 19 ans de services, 4 campagnes.
Doeur (Aimé-France-Bernard), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Lardy (Jean), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Petitdemange (Elie-Adrien), maréchal des logis-major; 15 ans de services, 8 campagnes.
Costantini (Charles-Paul), adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Tilhos (Roland), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Fauvet (Roland), adjudant; 19 ans de services, 4 campagnes.
Denis (Bernard-Donat-Arthur), maréchal des logis-major; 16 ans de services, 7 campagnes.
Fardeau (Bernard-Paul), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Nyk (Edouard), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Trufaut (Francis-Valentin-Louis), adjudant; 20 ans de services, 4 campagnes.
Vittini (Antoine), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Lo-Mane Abdoulaye, maréchal des logis chef, mle 1502; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Levrero (Henri-Alexandre), adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes.
Soriano (Raphaël), maréchal des logis-major; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Halter (Jean), maréchal des logis major; 14 ans de services, 9 campagnes.
Bianco (Laurent-Jules-Elie), maréchal des logis-major; 17 ans de services, 6 campagnes.
Drillaud (Georges-Pierre), adjudant; 20 ans de services, 3 campagnes.
Perrera (Joseph), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Paquin (Raymond-François-Eugène), adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.

Hommes de troupe.

Lemarchand (Guy-Jean), brigadier-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Belhadj Mohamed, brigadier-chef, mle O 1160/36; 17 ans de services, 5 campagnes. Blessé.

MILITAIRES SERVANT SOUS LE RÉGIME DES DÉCRETS DU 5 MAI 1911

Sous-officiers.

Seddik ben Larbi, maréchal des logis chef, mle A 918/35; 18 ans de services, 10 campagnes.
Taileb Djillali ben Abdelkader, maréchal des logis, mle A 678; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Abdaoui Saadi, maréchal des logis, mle 883; 15 ans de service, 9 campagnes. Blessé. Cité.
M'Hamed ben Hamadi, maréchal des logis, mle P. 700/35; 18 ans de services, 7 campagnes
Abderrahman ben Halilou, maréchal des lobis, mle Q. 2306/36; 16 ans de services, 8 campagnes.
Mohamed ben el Mahjoub, maréchal des logis chef, mle 8833/39; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Said ben Miloudi, maréchal des logis major, mle A 791; 16 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Tahri Benchebra, maréchal des logis, mle 1098; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Hommes de troupe.

Arar Hama ben Ahmed, brigadier, mle 746; 17 ans de services, 9 campagnes.
Sidi Ali ben Mohamed, 1re classe, mle 1521; 15 ans de services, 11 campagnes.
S. N. P. Abdelkader ben Bouakaz, brigadier, mle A 3363/38; 14 ans de services, 11 campagnes.
Ahmed ben Djillali, 1re classe, mle Q. 2418? 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Tayeb ould Dahmane Mohamed, 1re classe, mle Q. 3197; 16 ans de services, 8 campagnes.
Mohammed ben Khammar ben X, brigadier-chef, mle A 1183/37; 16 ans de services, 8 campagnes.
Belgacem ben Hamed Guelata, 1re classe, mle 651/39; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Mohammed ben Es Sahraoui, 1re classe, mle A 8961/39; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Abdesselam ben Hassine Sakni, 1re classe, mle 32/R. 35; 18 ans de services, 5 campagnes.
Salah ben el Bechir ben Hassen, 1re classe, mle 761/R. 36; 16 ans de services, 6 campagnes
Habib Boumedine, 1re classe, mle 01519; 17 ans de services, 3 campagnes.
Ahmed ben Mohamed ben X, brigadier, mle Q. 963/37; 15 ans de services, 6 campagnes.

Intendance.

FRANÇAIS

Sous-officiers.

Mathieu (Paul-Jules-François), adjudant; 22 ans de services, 12 campagnes.
Lemesle (Victor-Désiré-Henri), adjudant; 15 ans de services, 13 campagnes.
Lorent (Max-André), adjudant; 18 ans de services, 10 campagnes.
Gillet (Gabriel-Edouard), sergent-chef; 19 ans de services, 9 campagnes.
Montrot (Gérard-Fernand), sergent-major; 19 ans de services, 8 campagnes.
Cogne (Camille-Emile), sergent-major; 18 ans de services, 10 campagnes.
Bruneau (André-Jacques), sergent-major; 20 ans de services, 7 campagnes.
Jeanneaud (Marie-William), sergent-chef; 22 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Popieul (Jean), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Goidet (Henri), sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Delhotal (Marcel-Georges-André), sergent-major; 15 ans de services, 12 campagnes.
Leroy (Emile-Calixe), sergent-major; 18 ans de services, 9 campagnes.
Vitimer (André), sergent-major; 15 ans de services, 12 campagnes.
Vallin (Paul), sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Damour (André-Emile), sergent-major; 16 ans de services, 11 campagnes.
Delahaye (Maurice-Eugène-Henri), sergent-major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Touchet (Jean), sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Chaumont (Gaston), sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Raimond (Auguste-Gabriel-Lucien), sergent-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Seyer (Marcel), sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Faure (Edouard-Léon), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Beuzon (Henri-Jean), sergent-major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Dalverny (René-Paul), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Scoul (Hervé-Marie), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Tremoulet (André), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Rodes (Gabriel-François), sergent-major; 19 ans de services, 4 campagnes.
Ferron (Joseph-Louis-Alphonse), sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Moty (Théophile-Germain), sergent-major; 16 ans de services, 9 campagnes.
Renard (André-Pierre), sergent-major; 18 ans de services, 7 campagnes.
Gustin (Fernand-Paul), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Galland (Roger-René), adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.
Valler (Henri), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Rault (Emile-Noël), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Anfrie (André-Lucien-Joseph), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
François (Jules), sergent-major; 17 ans de services, 7 campagnes.
Boulanger (Raymond), aspirant; 18 ans de services, 7 campagnes.
Guiard (Pierre), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Carlier (Maurice-Julien), adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.
Michaud (Michel-Louis-Alexandre), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Desmottes (Norbert-André), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Sarrazin (André-Charles), sergent-major; 17 ans de services, 7 campagnes.
Desroches (Henri-Jean), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Bedouet (Jean-Marie-Pierre), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Chaffaut (Edmond), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Beaudrey (Henri), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Cunchillos (Angel), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Picardat (Pierre-Guy), sergent; 17 ans de services, 7 campagnes.
Soyez (Raymond-Henri), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Lacroix (Laurent-Louis), sergent-major; 18 ans de services, 6 campagnes.
Paintiaux (Guy-Gaston-Louis-Emile), sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Jouvet (Gaston), sergent-major; 18 ans de services, 6 campagnes.
Masson (André), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Brenet (Pierre-François), sergent-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Nakache (Daniel), sergent; 15 ans de services, 7 campagnes.
Le Guen (Louis), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Chando (Joseph), sergent-major; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Calvez (Robert-Clément), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Polizzi (Vincent-Emmanuel-Sauveur), sergent-major; 16 ans de services, 7 campagnes.
Ghirlanda (Félix-Marcel, adjudant; 17 ans de services, 5 campagnes. Blessé.
Bailly (Robert-Marie), sergent; 18 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Chataigner (René-Joseph), sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Richard (Robert-Fernand), sergent-major; 15 ans de services, 8 campagnes.
Choffion (Albert), sergent-major; 17 ans de services, 5 campagnes. Blessé.
Lamouly (Jacques), sergent-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Abdelbaghi Messaoud, sergent-major, mle 3290; 18 ans de services, 5 campagnes.
Lebrun (Henri-Ernest), sergent-major; 17 ans de services, 6 campagnes.
Chareyre (Albert-Joseph-Eugène), sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Sejourne (André-Adolphe), sergent-major; 15 ans de services, 8 campagnes.
Galeazzi (Jean-Toussaint), sergent-major; 16 ans de services, 7 campagnes.
Franchi (Marcel), adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Vanandruel (Emile-Louis-Clément), sergent-major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Bertin (Clément), sergent-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. Blessé.

Charlot (André-Michel-Alphonse), sergent-major; 17 ans de services, 6 campagnes.
Perrot (Alfred), sergent-major; 17 ans de services, 6 campagnes.
Gœury (Henry), adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Frenay (Marcel-Jean-Marie), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Albert (Paul-Henri-Maurice), sergent-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Lambert (Marcel), sergent; 16 ans de services, 7 campagnes.
Chauvaud (Jean), adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Neil (René-Emile), sergent-major; 17 ans de services, 6 campagnes.
Tagand (Pierre-Léopold), adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes.
Leroy (Jean-Alphonse), adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.
Sarraud (Gabriel-Simon-Pierre), sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Corric (Michel-Joseph), sergent-major; 16 ans de services, 7 campagnes.
Gainville (Joseph-Fernand), sergent-major; 15 ans de services, 8 campagnes.
Cornu (Georges-Gaston-Henri), adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Casalta (Jean-Joseph), sergent-major; 15 ans de services, 7 campagnes.
Gaufre (Paul-Lucien), sergent-major; 16 ans de services, 7 campagnes.
Danger (André-René), sergent-major; 15 ans de services, 7 campagnes.
Carmien (André-Louis), sergent-chef; 15 ans de services, 7 campagnes.

MAITRES OUVRIERS

Sous-officiers.

Vaissières (Eloi-Antoine-Marcel), sergent-chef, maitre ouvrier cordonnier; 18 ans de services, 16 campagnes.
Risacher (Paul-Georges-Maxime), sergent-major, maitre ouvrier tailleur; 24 ans de services, 9 campagnes.
Lourdais (Bernard-Paul), sergent, maitre ouvrier cordonnier; 18 ans de services, 14 campagnes.
Pigeon (Antoine-Laurent), sergent-chef, maitre ouvrier tailleur; 19 ans de services, 13 campagnes.
Petit (Georges), sergent-chef, maitre ouvrier cordonnier; 22 ans de services, 9 campagnes.
Bennasar (Barthélémy), sergent, maitre ouvrier tailleur; 21 ans de services; 10 campagnes.
Pastier (François-Jean-Baptiste), sergent-chef, maitre ouvrier tailleur; 22 ans de services, 9 campagnes.
Moret (Jean-François), sergent chef, maitre ouvrier cordonnier; 24 ans de services, 7 campagnes.
Levrault (Paul-Armand-Camille), sergent-chef, maitre ouvrier tailleur; 23 ans de services, 8 campagnes.
Everhard (Louis-Paul-Alexandre), sergent, maitre ouvrier tailleur; 22 ans de services, 9 campagnes.
Baco (Raymond-Emile), sergent-chef, maitre ouvrier cordonnier; 21 ans de services, 8 campagnes.
Moles (Robert), sergent, maitre ouvrier cordonnier; 21 ans de services, 9 campagnes.
Salle (Léon-Victor), sergent-chef, maitre ouvrier cordonnier; 20 ans de services, 8 campagnes.

Homme de troupe.

Barbaut (Armand-Pierre), caporal-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.

MILITAIRES SERVANT SOUS LE RÉGIME DES DÉCRETS DU 5 MAI 1941

Sous-officiers.

Driss ben Aïssa, sergent, mle 915; 16 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Meliani Djilali, sergent, mle 9891; 19 ans de services, 5 campagnes.

Homme de troupe.

Abdesselam ben Amar, caporal, mle 1079; 16 ans de services, 6 campagnes. Blessé.

Etat-major de l'armée.

POSTE AUX ARMÉES

Le Boubennec (André-Guillaume-Marie), sergent-chef; 20 ans de services, 11 campagnes.
Dubouche (Lucien-Marc), sergent-chef; 18 ans de services, 11 campagnes.
Cauet (Adrien-Etienne-Germain), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Drevon (Henry-Philippe), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Biguet (André-Emile), adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Bulard (Maurice-Paul-Louis), adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Marie (Pierre-René), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes.
Dedon (François), adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes.
Boyer (Marcel), adjudant-chef; 17 ans de services, 8 campagnes.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

EUROPÉENS

Sous-officiers.

Biancarelli (Pierre), sergent-chef; 21 ans de services, 13 campagnes.
Fagny (Emile), adjudant-chef; 23 ans de services, 11 campagnes.
Marcel (Henri-Julien), sergent-chef; 21 ans de services, 12 campagnes.
Durand (Laurent-Marcel), adjudant; 20 ans de services, 14 campagnes.
Voisin (André), adjudant; 20 ans de services, 11 campagnes.
Rabemananjara (Victor), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Dormois (Alfred-François), sergent; 20 ans de services, 11 campagnes.
Audoire (Marc), sergent; 18 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Patris (Félix), sergent; 19 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Debas (Guy), sergent; 17 ans de services, 14 campagnes.
Dessaigne (André), sergent-major; 21 ans de services, 9 campagnes.
Vasseur (Alfred), adjudant; 17 ans de services, 13 campagnes.
André (Georges-Victor-Raoul), sergent-chef; 17 ans de services, 14 campagnes.
Burgermeister (Lucien), adjudant; 20 ans de services, 10 campagnes.
Rebeyrol (Pierre), sergent; 17 ans de services, 12 campagnes.
Weber (Herbert), sergent; 17 ans de services, 13 campagnes.
Crouail (Alphonse), sergent-chef; 15 ans de services, 14 campagnes.
Camara Djiadji, sergent-major, mle 7357; 18 ans de services, 11 campagnes.
Polet (Lucien), sergent; 17 ans de services, 12 campagnes.
Deiber (René-Henri), sergent; 20 ans de services, 10 campagnes.
Bonnin (Raymond-Jean), adjudant; 17 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Videau (Jean-René), adjudant-chef; 18 ans de services, 11 campagnes.
Lacroix (Félix-Moïse-Gaston), sergent; 20 ans de services, 9 campagnes.
Jongoe (Isaac-Marcel-Auguste), sergent; 17 ans de services, 12 campagnes.
Orsini (Dominique), adjudant; 18 ans de services, 11 campagnes.
Tarek Sélim, sergent-chef, mle 66; 15 ans de services, 14 campagnes.
Andarelli (Dominique), sergent-chef; 16 ans de services, 13 campagnes.
Fardeau (André), sergent-chef; 17 ans de services, 12 campagnes.
Lacour (Henri), adjudant-chef; 19 ans de services, 10 campagnes.
Jourdrouin (Corentin), sergent; 16 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Blonde (Abel), sergent-chef; 16 ans de services, 13 campagnes.
Sallerin (Jean), sergent-chef; 15 ans de services, 13 campagnes. Blessé et cité
Petitgand (Georges-Ernest), adjudant; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Simonet (Georges-Joseph-Pierre), sergent-major; 18 ans de services, 11 campagnes.
Cohen (Judas-René), sergent; 16 ans de services, 11 campagnes.
Picard (Roger), sergent; 16 ans de services, 13 campagnes.
Valeau (Edmond), adjudant; 16 ans de services, 12 campagnes.
Salah (Camille), sergent; 16 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Huvelin (René-Octave-André), sergent; 18 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Perez (Stéphan), adjudant; 19 ans de services, 7 campagnes. Blessé, Cité.
Gouesmel (Germain), sergent-chef clairon; 19 ans de services, 10 campagnes.
Foata (François), sergent-major; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Ruaud (Roland-Jean-Marie), sergent; 16 ans de services, 12 campagnes.
Pannier (Maurice-Robert), sergent-chef; 17 ans de services, 11 campagnes.
Lagarde (Oxène), sergent-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Gigli (Sauveur), sergent-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.

(Supplément.)

Degendt (Pierre-Jules), adjudant; 18 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Xagapin (Marie-Antoine), adjudant-chef; 22 ans de services, 6 campagnes.
Millorit (Georges-Maurice), sergent-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Bercy (Martial-Raymond), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Caviglioli (Paul), sergent; 16 ans de services, 12 campagnes.
Moinet (Roger), sergent-chef; 18 ans de services, 10 campagnes.
Nieste (Léon), sergent-chef; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Drapier (Jean), sergent; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Renard (Adrien-Joseph), sergent-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Thepaut (Jean-Louis), sergent; 18 ans de services, 10 campagnes.
Chalamet (Pierre-Henri), sergent; 15 ans de services, 13 campagnes.
Andreani (Paul-Alphonse), sergent-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Thomery (François-Xavier), sergent-chef; 16 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Barbolosi (Joseph), sergent; 17 ans de services, 11 campagnes.
Roche (Robert), sergent; 16 ans de services, 12 campagnes.
Trouillot (Marcel-Emile), adjudant; 20 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Arricastres (Jean), adjudant; 20 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Jean (Henri), adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Oudeville (Paul-Adrien), sergent; 16 ans de services, 12 campagnes.
Meyer (Jacques), sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Alichouklan (Agob), adjudant; 16 ans de services, 12 campagnes.
Van den Bosch (Hermand), sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé.
Gaelle (Jules-Joseph-Victor), sergent-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Alexandre (Jean-Victor), sergent; 16 ans de services, 12 campagnes.
Grand (Marcel), sergent-chef; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Serryn (Robert-Florent), adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes.
Pagnis (Daniel-Georges), sergent-major; 15 ans de services, 12 campagnes.
Herant (Alfred), sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Vignault (Guy-Charles), sergent; 16 ans de services, 12 campagnes.
Antiniotti (Antoine-Marie), sergent; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé.
Nicoli (Jules), sergent-chef; 18 ans de services, 9 campagnes.
Ludwig (Edmond), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Marcellesi (Antoine-Noël), sergent; 14 ans de services, 11 campagnes, Blessé.
Guiller (Marcel-François), sergent; 16 ans de services, 12 campagnes.
Fanti (Toussaint), sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Simonetti (Marc-Marie), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Chaussinant (Louis-Roger), sergent; 16 ans de services, 12 campagnes.
Bringuier (Roger-Joseph-Raymond), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Deconchy (Maurice-Marcel), sergent; 16 ans de services, 11 campagnes.
Lagleyze (Olivier-Jean), sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Boulay (Jean), adjudant; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Berckholz (Augustin), sergent; 15 ans de services, 12 campagnes.
Suzzoni (Mathieu), sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Lepaut (Maurice), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Regnier (Paulus-Léopold-Gustave), sergent clairon; 17 ans de services, 10 campagnes.
Frassati (Toussaint), sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Bertrand (Jean), sergent; 16 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Bourdon (Maurice-Roger), sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Verrier (René-Eugène), sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé.
Emery (Maurice), adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes.
Sart (François), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Eveno (André), adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Manchon (Raymond-Charles), sergent-chef; 14 ans de services, 13 campagnes.
Boucher (Roger-Henri), sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Loubet (Henri-Raymond-Pierre), adjudant; 13 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.
Merglen (Fernand-Xavier), adjudant-chef; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Coudassot-Berducou (Guy), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Dumortier (Marceau), sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Mussela (Alphonse), sergent; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Bataille (Roland), sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Boyer (Jean), sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Peroz (Jean-Auguste), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Blanchard (Jean-Louis), sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Baudet (Albert), sergent; 16 ans de services, 11 campagnes.
Housiau (Maurice), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Mailhe (Paul-Georges), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Ferre (Benoît), sergent-major; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Loirat (Ernest-Léon-Julien-Marie), adjudant-chef; 17 ans de services, 10 campagnes.
Pinelli (Jean), sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Moucheraud (Serge-Eugène), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Chaland (Georges-Claudius), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Morizot (Pierre), sergent; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Lesieur (Victor), adjudant-chef; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Bohas (Alphonse-Marcel), sergent; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Bernard (Jacques), adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Soler (Pierre), sergent; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Paita (Marius-Ambroise), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
M'Baye Amadou, sergent-chef, mle 271; 17 ans de services, 10 campagnes.
Le Calvez (Louis), sergent; 15 ans de services, 12 campagnes.
Le Perf (Eugène), sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Poirier (Roger), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Dumon (André-Alphonse), sergent-major; 14 ans de services, 13 campagnes.
Evrard (Emile-Auguste), sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Desideri (Fabius), sergent; 16 ans de services, 11 campagnes.
Bonsignour (Jules-Louis), sergent-chef; 15 ans de sérvices, 12 campagnes.
Frutos (Isidore-Martin), sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Brossard (Roger-Célestin-Louis-Marcel), sergent-chef; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Theron (Charles), sergent; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Bozon (Henri), adjudant-chef; 17 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Tauzin (Raoul), adjudant-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Bertheux (Léonce-Pierre-Octave), sergent-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Poncelet (Marcel-Paul), sergent musicien; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Digol (Joseph-Marcel-Marie), sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Gauthier (Paul-Emile), sergent-chef; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Charrel (Edmond-Paul), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Olsztynski (Henri), adjudant; 15 ans de services; 12 campagnes.
Refaut (Christian-Roger), sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Durand (Maurice-Emile), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Brochet (Albert-Lucien), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Bechelen (Georges), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Fousse (Théomule-Théramène), sergent; 16 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Henry (Jacques), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Tattier (René-Antoine), sergent-chef clairon; 17 ans de services, 10 campagnes.
Deraedt (Gérard-Corneille-Désiré), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Fusibet (Lucien-André), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Povie (Jean-François), sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Patou (France-René), sergent; 16 ans de services, 10 campagnes.

(*Supplément. — Fin.*)

Lafourcade (Pierre-Gabriel), adjudant-chef; 19 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Barbier (Maurice-Jean-Marie), sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Deon (Marcel), sergent; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Balisson (Charles-Joseph), adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Cortuzo (Marius-Joseph), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Moye (Joaquin), sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Belin (Félix), sergent; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
L'Ethy (Albert-François-Félix), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Buisson (Jean-Francisque-Marie), sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Beringue (Adrien-Joseph-Pierre), adjudant-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Melin (Lucien-Léon), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Blandin (Jean-Alphonse), sergent-major; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Lopez (Joseph), sergent clairon; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Couralet (Gérard-Pierre), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Michelet (Henri-Eugène), adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Petit (Désiré-Marcel), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Madec (Simon-Yves-Marie), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bichet (Raymond), sergent; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Lebec (Louis), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Fuchs (Antoine), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé, Cité.
Squiliero (Beniamino), sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Varenne (Georges-Jean), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Rivière (Jean-Baptiste-Ferdinand), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Gros (Pierre), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Biron (Eugène), sergent; 16 ans de services 9 campagnes. Blessé.
Catel (Georges-Louis), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes.
Fesquet (Maurice), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Lannuzel (Jean-Guillaume), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Chaffard (Paul), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Gherardi (Mathieu), sergent; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Lechien (Fernand), sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Michel (André-Jean), sergent; 14 ans de services, 12 campagnes.
Goyhenetche (Jean), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Basile (Edmond), sergent-chef clairon; 16 ans de services, 10 campagnes.
Tiama Bi N'Guessan (Jean), sergent-chef, mle 12383; 16 ans de services, 10 campagnes.
Bloud (Raymond-Charles), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Brucelle (Alfred-Eugène), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Greseque (Antoine), adjudant; 13 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Floch (Raymond-Julien), sergent; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Alphonsine (Méry-Jean-Gaston), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes.
Tomei (Louis), sergent-chef clairon, 16 ans de services, 11 campagnes.
Saufel (Henri), sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Demarchi (Dominique), adjudant-chef; 17 ans de services, 9 campagnes.
Nong Dink Nhung, adjudant; mle T. 3544, 17 ans de services, 9 campagnes.
Tanchis (François), adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Mousselard (Pierre-Maurice), adjudant-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Le Floch (René-Louis-Yves), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Thiebaut (Lucien-Eugène), sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Brenas (André-Charles-Henri), sergent-major; 14 ans de services, 12 campagnes.
Vlauzelange (Louis), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Kerdraon (Paul-Michel-Julien), sergent-major; 17 ans de services, 9 campagnes.
Viale (Jean-Laurent), adjudant-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Murie (Gabriel-Etienne-Auguste), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Girodon (Narcisse-Ernest-Lucien), sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Taisne (Raymond-Louis), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Gualtieri (Sébastien), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Rolin (Léonidasse), sergent-chef; 13 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Guilhot (Paul-Elie), adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Morin (Roger-Marcel), adjudant-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Saint-Julien (Roland-Joseph-André), sergent-major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Michelangeli (Augustin), sergent; 16 ans de services, 10 campagnes.
Orsoni (Marc-Toussaint), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Escaich (Louis), sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Maillard (Maurice-Pierre), sergent; 14 ans de services, 12 campagnes.
Allaimat (Pierre-Constant-Marie), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Vienot (René-Louis-Jules), sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Laurent (Jean-Louis), sergent-major; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Retrouve (Pierre-Désiré), sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Blais (Léon), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Bernard (Jean), sergent-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Carriere (Jean-Joseph), sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Batarde (Antoine-Emile), adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Athiel (Marcel), sergent-major; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Duraffourd (Serge-Paul), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.

Hommes de troupe.

Bouchemousse (Henri), caporal; 21 ans de services, 18 campagnes. Blessé.
Buchmuller (Jules), caporal; 22 ans de services, 17 campagnes.
Collet (Roger-Ariste), caporal-chef; 22 ans de services, 14 campagnes.
Saint-Jacques (Germain-Pierre-André), 2e classe; 19 ans de services, 16 campagnes.
Nesser (Raymond-Nicolas), 1re classe; 20 ans de services, 12 campagnes.
Milot (Pierre-Alphonse), caporal; 19 ans de services, 12 campagnes.
Absalon (Lespinasse), 2e classe; 20 ans de services, 12 campagnes.
Rolland (Marcel), caporal; 19 ans de services, 11 campagnes.
Bonnici (Léon-Charles), caporal-chef; 18 ans de services, 12 campagnes.
Gleriot (Germain-Camille), caporal-chef; 17 ans de services, 13 campagnes. Cité.
N'Diaye Malobé, caporal-chef, mle 510; 20 ans de services, 10 campagnes.
Camboni (Jules), caporal-chef; 17 ans de services, 12 campagnes.
Rochetaing (Girard), caporal-chef; 18 ans de services, 11 campagnes.
Dufay (Abel), caporal-chef; 16 ans de services, 14 campagnes.
Diop (Abdoulaye), caporal-chef, mle 352; 17 ans de services, 12 campagnes.
Delassus (Jules-Noël), caporal-chef; 17 ans de services, 12 campagnes.
Uguen (Joseph-Marie), 2e classe; 21 ans de services, 9 campagnes.
Dussol (Antoine), caporal-chef; 16 ans de services, 13 campagnes.
Dumont (Robert-Roger), caporal; 19 ans de services, 11 campagnes.
Hablitz (Louis), caporal-chef; 17 ans de services, 12 campagnes.
Boutros (Awad), 1re classe; 21 ans de services, 8 campagnes.
Palmieri (Emile), caporal-chef; 18 ans de services, 11 campagnes.
Renaud (Lucien), caporal-chef; 21 ans de services, 8 campagnes.
Oudet (Henri-Jules), caporal; 18 ans de services, 11 campagnes.
Le Clainche (Alfred), caporal-chef; 17 ans de services, 11 campagnes.
André (Pierre), caporal-chef; 17 ans de services, 11 campagnes.
Laot (Joseph), caporal; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Favro (Ferdinand-Armand), caporal-chef; 16 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Jau (Francis), caporal-chef; 19 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Edet (Charles-Auguste), caporal-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Lesaint (Paul-Albert), caporal; 20 ans de services, 7 campagnes.

Vinciguerra (Raymond), caporal-chef; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Loisy (Joseph), caporal-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Mirande (Maxime-Octavius), caporal-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Brachet (Paul), 1re classe; 16 ans de services, 11 campagnes.
Cyba (Antoine), 2e classe; 16 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Guidicelli (Jean), 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Gaignard (Joseph), caporal-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Godet (Georges), caporal-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Grimaldi (Jean), 1re classe; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Charles (André-Jean), caporal-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Manzanares (Antoine), caporal-chef; 17 ans de services, 10 campagnes.
Buors (Auguste), caporal-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Corniglion (Jean-Albert), caporal-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.

MILITAIRES RESSORTISSANTS DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Sous-officiers.

Vu Van Than, adjudant, mle 1300; 25 ans de services, 21 campagnes.
Thi Nguyen Huu, sergent, mle 2204; 21 ans de services, 21 campagnes.
Vua Ta Van, sergent, mle 12112; 23 ans de services, 18 campagnes.
Y Brung, sergent, mle 10937; 18 ans de services, 18 campagnes. Cité.
Siliphoum, sergent, mle 1101; 20 ans de services, 15 campagnes.
Chuong Kong Yong, sergent, mle 16988; 18 ans de services, 17 campagnes. Cité.
Kim Unh, sergent, mle 652; 20 ans de services, 15 campagnes.
Ha Van Tay, sergent, mle 17126; 19 ans de services, 14 campagnes.
Inguoun In, sergent, mle 8793; 16 ans de services, 16 campagnes. Blessé. Cité.
Khuong Van Cham, sergent; 22 ans de services, 10 campagnes.
Ba Chan, adjudant, mle 2956; 17 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Nguyen Tai Boi, adjudant-chef, mle 1398; 28 ans de services, 3 campagnes. Cité.
Quay Lieu Cau, sergent, mle 11411; 21 ans de services, 10 campagnes.
Tsen Gi Thang, sergent, mle 947; 22 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Vu Van Sinh, sergent, mle 351; 18 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Hoang Van Phong, sergent, mle 382; 22 ans de services, 9 campagnes.
Tran Sy Nghi, sergent-chef, mle 8806; 24 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Cang Lam Noc, adjudant, mle 15918; 15 ans de services, 15 campagnes.
Bann Tonn, sergent, mle 15068; 14 ans de services, 14 campagnes, Blessé. Cité.
Ba Bot, adjudant, mle 6263; 15 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Thiep Chu Van, sergent; mle 6709; 15 ans de services, 15 campagnes.
Thai A Ngu, sergent, mle 11413; 21 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Gnoung Pen, sergent, mle 2178; 22 ans de services, 7 campagnes.
Van Lung Khai, sergent, mle 4203; 25 ans de services, 5 campagnes.
Thit Keo, sergent, mle 6271; 15 ans de services, 14 campagnes. Blessé. Cité.
Hoang Van Quy, adjudant, mle 5946; 23 ans de services, 6 campagnes.
Chuang, sergent, mle 11757; 15 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Cam Nguyen Van, adjudant-chef, mle 2166; 19 ans de services, 10 campagnes.
Zioulake Gô, sergent-chef, mle 32413; 16 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Le Van Cong, sergent-chef, mle 5201; 16 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Oumar Sall, sergent, mle 46090; 16 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Nguyen Van Mai, adjudant, mle 8505; 15 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Ba Cat, sergent-chef, mle 13064; 15 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Ba Nga, adjudant-chef, mle 13097; 13 ans de services, 15 campagnes Cité.
Busy, sergent, mle As/12299; 15 ans de services, 15 campagnes. Cité
Le Hong Chau, sergent, mle 7181; 19 ans de services, 10 campagnes.
Ngoan Nguyen Ba, sergent, mle 8350; 15 ans de services, 14 campagnes.
Nguyen Van Tu, sergent-chef, mle 13127; 14 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Nguyen Viet Chien, adjudant, mle 14563; 14 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Nguyen Cong, sergent, mle 14000; 14 ans de services, 14 campagnes.
Karifa Koroma, sergent, mle 60063; 15 ans de services, 14 campagnes.
Diouhe Ba, sergent, mle 54138; 16 ans de services, 13 campagnes.
Amadou Yobi, sergent, mle 19084; 15 ans de services, 14 campagnes.
Kaly Oury Diallo, sergent, mle 62857; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Sire Cisse, sergent, mle 60206; 15 ans de servcies, 11 campagnes. Blessé.
Le Van Tinh, sergent, mle 9902; 15 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Ba Nguyen Van, adjudant, mle 15905; 14 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Nguyen Van Muu, sergent; 23 ans de services, 5 campagnes.
Miok, sergent-chef, mle 15827; 13 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.
Huyen Nguyen Van, sergent-chef, mle 18371; 14 ans de services, 13 campagnes.
Tamba Tinkea, sergent-chef, mle 63413; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé.
Oule (Victor), sergent, mle 15561; 15 ans de services, 13 campagnes.
Die Mitibaly, sergent, mle 19954; 15 ans de services, 13 campagnes.
Zene Bidie, sergent, mle 18600; 15 ans de services, 13 campagnes.
Same Sou, sergent, mle 20099; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Ribe, sergent-chef, mle 6349; 15 ans de services, 13 campagnes.
Mekoua Bagate, sergent, mle 19954; 15 ans de services, 13 campagnes.
Tuoi Pham Van, sergent, mle 7304; 19 ans de services, 9 campagnes.
Pomi Dakio, sergent, mle 21580; 15 ans de services, 13 campagnes.
Tamba Lamine Leno, sergent, mle 63237; 15 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Qui Lam Van, sergent, mle 12065; 15 ans de services, 14 campagnes.
Hoang Van Kien, sergent, mle 11581; 15 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Morifing Conde, sergent, mle 63789; 15 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Saa Massanga Massandouno, sergent, mle 63257; 15 ans de services, 14 campagnes.
Ba Leck, adjudant, mle 6269; 15 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Ansoumani Conde, sergent, mle 63585; 15 ans de services, 14 campagnes.
Giuong Vong Cun, sergent, mle 10335; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Dikielle Som, sergent-chef, mle 19727; 15 ans de services, 13 campagnes.
Ba Khat, sergent, mle 6273; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Feressou Samara, sergent-chef, mle 57633; 15 ans de services, 13 campagnes.
Hau A Cap, sergent, mle 10192; 15 ans de services, 13 campagnes.
Ba Gi, sergent, mle 13062; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Ba Say, sergent, mle 13093; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Bakary Sangare, sergent, mle 36083; 15 ans de services, 12 campagnes.
Lo Chhim, sergent-chef, mle 10765; 14 ans de services, 14 campagnes, Cité.
Duyen Nguyen, sergent, mle 13142; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé.
Salifou Dia, adjudant-chef, mle 15707; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Fidele Nombre, sergent-chef, mle 15899; 16 ans de services, 11 campagnes.
Yero Tala, sergent, mle 59190; 15 ans de services, 12 campagnes.
Chau Yinh, sergent, mle 11450; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Famah Donzo, sergent, mle 59950; 15 ans de services, 12 campagnes.
Massamba (Henri), sergent, mle 1017; 15 ans de services, 13 campagnes.
Fako Sabo, sergent-chef, mle 26184; 14 ans de services, 13 campagnes.
Moassi Adible, sergent, mle 26366; 14 ans de services, 13 campagnes.
Sow Aliou, sergent, mle 56885; 15 ans de services, 12 campagnes, Blessé. Cité.
Le Bon, sergent, mle 11064; 17 ans de services, 11 campagnes.
Samba Diouma Barry, sergent, mle 59416; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Lamoudi, sergent-chef, mle 15830; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Keletigui Tinkea, sergent, mle 57817; 16 ans de services, 11 campagnes.
Tsan San Phuc, sergent, mle 10331; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Toro Koussoube, sergent, mle 36192; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Fassou Pe, sergent, mle 60284; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Mamady Conde, sergent-chef, mle 61316; 15 ans de services, 12 campagnes.
Cheickhou Camara, sergent-chef, mle 54465; 14 ans de services, 13 campagnes.
Thion Kamano, sergent, mle 64134; 15 ans de services, 12 campagnes.
Fode Toure, sergent-chef, mle 62199; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Kpazoe, sergent, mle 14302; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Logolo Boro, sergent, mle 37401; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Lau A Gieng, sergent-chef, mle 10464; 16 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Cyprien Pare, sergent, mle 44358; 14 ans de services, 13 campagnes.
Xe Tran Dinh, sergent-chef, mle 9156; 15 ans de services, 12 campagnes.
Kesseri Kamano, sergent-chef, mle 63048; 15 ans de services, 12 campagnes.
Nguyen Van Chu, sergent, mle 6155; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Brahim Ouled Issa, sergent-chef, mle 6859; 16 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Alpha Oumarou, sergent, mle 59592; 15 ans de services, 12 campagnes.
Ibrahima Diallo, sergent-chef, mle 61801; 15 ans de services, 12 campagnes.
Dabe Naboho, sergent, mle 28610; 14 ans de services, 13 campagnes.
Diotigui Ballo, sergent, mle 42829; 14 ans de services, 13 campagnes.
Samba Bolel, sergent-chef, mle 2841; 14 ans de services, 13 campagnes.
Karambe Amadou, adjudant-chef, mle 21985; 17 ans de services, 10 campagnes.
Sidiky Coulibaly, sergent, mle 50751; 15 ans de services, 12 campagnes.
Hoang Van An, sergent, mle 8758; 15 ans de services, 12 campagnes.
Farao Mara, sergent, mle 60762; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
So Proeung, sergent, mle 5167; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lien Tran Van, sergent, mle 14900; 14 ans de services, 12 campagnes.
Babakoda Abdou, sergent-chef, mle 19263; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Luong Tien Van, sergent, mle 11981; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Oumar Souleyman, sergent, mle 19865; 14 ans de services, 13 campagnes.
Kalipha Zerbo, sergent, mle 39045; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Messoroma Dosso, sergent, mle 19562; 15 ans de services, 12 campagnes.
Fassou Koi, sergent, mle 52565; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bodio Balde, sergent, mle 59569; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Mamadou Ba Youla, sergent-chef, mle 58911; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Amadou Beidari, sergent, mle 19556; 15 ans de services, 12 campagnes.
Sanou Souroukou, sergent, mle 12309; 16 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Tecoura Doumbia, adjudant-chef, mle 31921; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Fassa Toure, sergent-chef, mle 63457; 15 ans de services, 12 campagnes.
Ba Cat Chien, adjudant, mle 11632; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Guinde Bonzi, sergent, mle 23628; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Barna, sergent, mle 7333-49268; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Koulbeon (Félix), sergent; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Paul Camara, sergent, mle 60357; 15 ans de services, 12 campagnes.
Nguyen Van Hong, adjudant, mle 4706; 16 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Bouraima Barkire, sergent, mle 19000; 15 ans de services, 12 campagnes.
An Van Chau, sergent, mle 14169; 14 ans de services, 12 campagnes.
Badiara Dembele, sergent, mle 42792; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Adoum Nangui, sergent-chef, mle 6696; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Sow Baidi Salif, sergent-chef, mle 49787; 15 ans de services, 12 campagnes.
Doua Ba, sergent, mle 64852; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Quang Then Tchan, sergent-chef, mle 2281; 18 ans de services, 9 campagnes.
Tran Van Khoai, adjudant, mle 1825; 19 ans de services, 8 campagnes.
Pham Xuan Phu, adjudant-chef, mle 13630; 14 ans de services, 12 campagnes.

Hommes de troupe.

Tu A Truong, caporal, mle 14150; 22 ans de services, 14 campagnes.
Bui Xuan Duc, caporal-chef, mle 14324; 19 ans de services, 14 campagnes.
Ba Sao, 1re classe, mle 2525; 18 ans de services, 15 campagnes.
May Souria, caporal-chef, mle 1395; 19 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Nguyen Van Gia, caporal, mle M. R. 1342; 20 ans de services, 13 campagnes.
Nguyen Quy, caporal-chef, mle 32656; 18 ans de services, 14 campagnes.
Lieu Am, brigadier, mle 8632; 17 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Giang Seo Chung, caporal-chef, mle 1592; 18 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Taho Xieu Chin, 1re classe, mle 8293; 20 ans de services, 11 campagnes.
Moussa Cisse, 1re classe, mle 48267; 17 ans de services, 14 campagnes.
Tat Vong Senh, caporal-chef, mle 16195; 20 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Sun Ouch, caporal-chef, mle 4909; 21 ans de services, 10 campagnes.
Tran A At, caporal-chef, mle 14186; 22 ans de services, 9 campagnes.
Ba Souck, caporal-chef, mle 1079; 17 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Vuong Viet Lam, caporal-chef, mle 17538; 18 ans de services, 13 campagnes.
Lu Then Seo, caporal-chef, mle 942; 21 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Kassaya (Augustin), 1re classe, mle 82093; 19 ans de services, 10 campagnes.
Talagna Compaore, caporal-chef, mle 21499; 15 ans de services, 14 campagnes. Blessé.
Lo Van Ky, caporal-chef, mle 17558; 17 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Guina (Paul), caporal-chef, mle 18070; 15 ans de services, 15 campagnes.
Robert Sia, caporal-chef, mle 18092; 15 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.
Nguyen Van Than, caporal-chef, mle 6303; 15 ans de services, 15 campagnes.
G'Bara Donzo, caporal-chef, mle 59919; 15 ans de services, 14 campagnes.
Ba Kaheu, caporal-chef, mle 6270; 15 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Sayon Kourouma, 1re classe, mle 60079; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé.
Amadou Bah, 1re classe, mle 60868; 15 ans de services, 14 campagnes.
Guihi Le (François), 1re classe, mle 18162; 15 ans de services, 14 campagnes.
Diallo Moussa, 1re classe, mle 35190; 15 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Faya Tiofoula Kamano, 1re classe, mle 63156; 15 ans de services, 14 campagnes.
Bui Mam, caporal-chef, mle 14577; 14 ans de services, 14 campagnes.
Phu Nguyen Van, caporal-chef, mle 16403; 14 ans de services, 14 campagnes.
Ngoan Tran Van, caporal-chef, mle 14515; 14 ans de services, 14 campagnes.
Tamba Bongono, dit Koumo, caporal-chef, mle 64335; 15 ans de services, 14 campagnes.
Monzon Kamara, 1re classe, mle 60239; 15 ans de services, 13 campagnes.
Faya Camara, caporal, mle 58822; 15 ans de services, 14 campagnes.
Faya Sori Kamano, 1re classe, mle 63211; 14 ans de services, 14 campagnes.
Goue Biegben, 1re classe, mle 22699; 15 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Saa-Yalepa Kamano, caporal-chef, mle 63030; 15 ans de services, 14 campagnes.
Tamba Kamano, 1re classe, mle 64139; 15 ans de services, 14 campagnes.
Gue Keya, caporal-chef, mle 18017; 15 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Gip Quay Duong, 1re classe, mle 4234; 16 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Morikoura Tounkara, caporal, mle 58875; 15 ans de services, 13 campagnes.
Chu Chech Nhuc, caporal-chef, mle 17496; 18 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Pham Van Vinh, caporal-chef, mle 472/31; 20 ans de services, 8 campagnes.
Yangoumandji, 1re classe, mle 5714; 15 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.
Camara Morlaye, caporal-chef, mle 57772; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.

Saa No Ba Ifono, 1re classe, mle 60145; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé.
Seo Kim, caporal-chef, mle 10132; 14 ans de services, 14 campagnes.
Bako Bane, caporal-chef, mle 39041; 15 ans de services, 14 campagnes.
Lansana Konte, caporal, mle 54060; 16 ans de services, 12 campagnes.
Ouo Ouo Ouell, caporal-chef, mle 61638; 15 ans de services, 14 campagnes.
Toino Saa, caporal-chef, mle 58434; 15 ans de services, 13 campagnes.
Fara Bakila Toino, caporal-chef, mle 64130; 15 ans de services, 14 campagnes.
Mamadi Konde, caporal, mle 63754; 15 ans de services, 14 campagnes.
Alsayny Balde, caporal-chef, mle 59184; 15 ans de services, 13 campagnes.
Iloba Guilavogui, 1re classe, mle 62600; 15 ans de services, 13 campagnes.
Ba Say, caporal-chef, mle 6279; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Sara Boye Diallo, caporal-chef, mle 62290; 15 ans de services, 13 campagnes.
Onivogui Bale, caporal-chef, mle 60213; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Mamourou Traore, 1re classe, mle 63471; 15 ans de services, 13 campagnes.
Tomate Konate, caporal, mle 20683; 15 ans de services, 13 campagnes.
Ba Bot, caporal-chef, mle 13102; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Saamilimouno, 1re classe, mle 60126; 15 ans de services, 13 campagnes.
Zague Bahire, caporal-chef, mle 18505; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Pross Chau, 1re classe, mle 19820; 14 ans de services, 14 campagnes Cité.
Dibany Camara, caporal-chef, mle 60788; 15 ans de services, 13 campagnes.
Sia Gagoue, caporal-chef, mle 22538; 15 ans de services, 13 campagnes.
Fantoubana Traore, caporal-chef, mle 57166; 16 ans de services, 12 campagnes.
Samba Diouma, caporal-chef, mle 60846; 15 ans de services, 13 campagnes.
Tiena Bi Yao (Augustin), caporal-chef, mle 26699; 14 ans de services, 14 campagnes.
Poghaoro Ene, caporal, mle 62568; 15 ans de services, 13 campagnes.
Tiekoura Kamara, 1re classe, mle 60207; 15 ans de services, 13 campagnes.
Saa Sossandouno Massana, 1re classe, mle 60134; 15 ans de services, 13 campagnes.
Tamba Yambou, 1re classe, mle 57991; 14 ans de services, 13 campagnes.
Oumarou Diallo, 1re classe, mle 59324; 16 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Nguyen Sang, caporal-chef, mle 15229; 14 ans de services, 13 campagnes.
Bazongo Sombiagui, 1re classe, mle 24305; 15 ans de services, 13 campagnes.
Tamba Millimono, 1re classe, mle 58422; 15 ans de services, 13 campagnes.
Fia Ba, 1re classe, mle 18175; 15 ans de services, 13 campagnes.
Sable Kotogbeu, caporal-chef, mle 18791; 15 ans de services, 13 campagnes.
Yatema, 1re classe, mle 61580; 15 ans de services, 13 campagnes.
N'Djie Coulibaly, 1re classe, mle 35571; 15 ans de services, 13 campagnes.
Sakoni Keita, caporal-chef, mle 61838; 15 ans de services, 13 campagnes.
Tamba Medekila Kamano, caporal-chef, mle 64356; 15 ans de services, 13 campagnes.
Kaman Sovogui, caporal-chef, mle 62585; 15 ans de services, 13 campagnes.
Sai, 1re classe, mle 61645; 15 ans de services, 13 campagnes.
Bala Camara, caporal-chef, mle 60194; 15 ans de services, 13 campagnes.
Zontie Sanogo, caporal-chef, mle 36267; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Kekoura Beavogui, caporal, mle 62604; 15 ans de services, 13 campagnes.
Zossi Samou, 1re classe, mle 19825; 15 ans de services, 13 campagnes.
Saa Kamano Tandampoli, caporal-chef, mle 58456; 15 ans de services, 13 campagnes.
Nguyen Van Tue, caporal-chef, mle 19307; 14 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Van Sau Sang, 1re classe, mle 10170; 15 ans de services, 13 campagnes.
Chenh A Loc, 1re classe, mle 10230; 15 ans de services, 13 campagnes.
Davia, 2e classe, mle 5347; 15 ans de services, 13 campagnes.

Su A Tong, caporal-chef, mle 2084; 20 ans de services, 8 campagnes.
Noumou Ba, caporal-chef, mle 56705; 15 ans de services, 13 campagnes.
Fassouma Kourouma, caporal, mle 59713; 15 ans de services, 13 campagnes.
Beavogui Garapai, 1re classe, mle 64376; 14 ans de services, 13 campagnes.
Ali Hussein, 1re classe, mle 361; 19 ans de services, 8 campagnes.
Y Ounoussou Amadou, caporal-chef, mle 2590; 16 ans de services, 11 campagnes.
Mamadou Tanou, caporal, mle 59441; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Saa Kande, caporal-chef, mle 63284; 15 ans de services, 13 campagnes.
Sadio Sidibe, 1re classe, mle 63815; 15 ans de services, 13 campagnes.
Ly A Cau, caporal-chef, mle 10271; 15 ans de services, 13 campagnes.
Lau A Pau, 1re classe, mle 10232; 15 ans de services, 13 campagnes.
Issa Diarra, 1re classe, mle 36772; 15 ans de services, 13 campagnes.
Ba Yero Tala, 2e classe, mle 56779; 15 ans de services, 13 campagnes.
Fara Camara, 1re classe, mle 60033; 15 ans de services, 12 campagnes.
Gboferele Doly, 1re classe, mle KH 28241; 14 ans de services, 13 campagnes.
Bationo Bationo, caporal-chef, mle 21211; 15 ans de services, 13 campagnes.
Abdoulaye Ba, 1re classe, mle 55125; 14 ans de services, 13 campagnes.
Tan Nguyen Van, caporal, mle 16801; 14 ans de services, 13 campagnes.
Faya Kamano, 1re classe, mle 64142; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Kamano Fara Jounan, 1re classe, mle 60089; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Tamba Sielo Toino, 1re classe, mle 63075; 15 ans de services, 12 campagnes.
Sekou Camara, 1re classe, mle 65805; 14 ans de services, 13 campagnes.
Sansourou Millogo, 1re classe, mle 23749; 15 ans de services, 13 campagnes.
Filefe, 1re classe, mle 61634; 15 ans de services, 13 campagnes.
Saa Amara Kamano, caporal, mle 60139; 15 ans de services, 12 campagnes.
Nialou Pe, 1re classe, mle 60382; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Madi Keita, 1re classe, mle 56734; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bangoura Salifou, 2e classe, mle 56286 II; 15 ans de services, 13 campagnes.
Kongui Mara, caporal-chef, mle 58017; 15 ans de services, 13 campagnes.
Zoukoupa, 1re classe, mle 5644; 15 ans de services, 13 campagnes.
Togbai Ouled Goteo, caporal, mle 6570; 15 ans de services, 13 campagnes.
Tamba Saya Kendema, caporal, mle 60103; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Nabi Kalissa, caporal, mle 61699; 14 ans de services, 13 campagnes.
Tidjani Conde, caporal, mle 54782; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Souako Kondano, 1re classe, mle 63453; 15 ans de services, 12 campagnes.
Kouodin Miliogo, 1re classe, mle 27989; 14 ans de services, 13 campagnes.
Lay Phat Sin, 1re classe, mle 10226; 14 ans de services, 13 campagnes.
Faya Lesia Leno, 1re classe, mle 60673; 15 ans de services, 12 campagnes.
Missa Kone, caporal-chef, mle 57696; 15 ans de services, 12 campagnes.
Marouana Bari, 1re classe, mle 64961; 14 ans de services, 13 campagnes.
Diouma Camara, caporal-chef, mle 60655; 14 ans de services, 13 campagnes.
Lun Man Phu, caporal-chef, mle 10188; 15 ans de services, 12 campagnes.
Mu Truong Cong, caporal-chef, mle 25064; 13 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.
Oueko Loli Yrandonno, caporal-chef, mle 60093; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bakary Koroma, caporal-chef, mle 58154; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Mamadi Camara, caporal-chef, mle 63675; 15 ans de services, 12 campagnes.
Goman Gongogben, caporal-chef, mle 22907; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Garba Boube, caporal-chef, mle 12844; 14 ans de services, 13 campagnes.
Pham Van Hai, caporal, mle 27033; 13 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.

Chong Venh Chau, 1re classe, mle 10176; 15 ans de services, 12 campagnes.
Sekou Yamba Kamano, caporal-chef, mle 60116; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Fode Sylla, 1re classe, mle 58793; 15 ans de services, 12 campagnes.
Zitomon Togba, 1re classe, mle 61647; 15 ans de services, 12 campagnes.
Faya Camano, caporal-chef, mle 58414; 15 ans de services, 12 campagnes.
Tamba Sadou Milimono, 1re classe, mle 63198; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Gouanou (Bernard), caporal, mle 26931; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé.
Saa Ifono, 1re classe, mle 60015; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Dikourou Ouarma, caporal-chef, mle 36221; 15 ans de services, 12 campagnes.
Ho Senh Chi, caporal-chef, mle 10135; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Tiecoule Saa Ifono, 1re classe, mle 63224; 15 ans de services, 12 campagnes.
Zaoro, caporal, mle 61618; 15 ans de services, 12 campagnes.
Masse Meangbeu, 1re classe, mle 22675; 15 ans de services, 12 campagnes.
Sekounomine Tuo, caporal-chef, mle 27250; 14 ans de services, 13 campagnes.
Tamba Teddouno, caporal, mle 63205; 15 ans de services; 12 campagnes.
Salia Camara, caporal-chef, mle 61178; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Saa Tengbe Mamadoune, 1re classe, mle 64357; 15 ans de services, 12 campagnes.
Akoi Zoumanigui, 1re classe, mle 60229; 15 ans de services, 12 campagnes.
Koli Toure, 1re classe, mle 51975; 16 ans de services, 11 campagnes.
Alseny Bailo Balde, caporal-chef, mle 59390; 15 ans de services, 12 campagnes.
Cece Foroma, caporal, mle 65696; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé.
Karfala Camara, 1re classe, mle 63879; 15 ans de services, 12 campagnes.
Saa Tiefoula, caporal, mle 63065; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Faya Tiofoula Kamano, caporal-chef, mle 63132; 15 ans de services, 12 campagnes.
Yembaodo, caporal-chef, mle 18923; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Diecke (Joseph), caporal-chef, mle 60277; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Soulemane Ye, caporal-chef, mle 20649; 15 ans de services, 12 campagnes.
Nguyen Nhu Can, caporal-chef, mle 8205; 21 ans de services, 6 campagnes.
Gouri Bi Ya, caporal-chef, mle 18645; 15 ans de services, 12 campagnes.
Zale Tiama, caporal-chef, mle 27901; 15 ans de services, 12 campagnes.
Mamadou Diallo, caporal-chef, mle 59544; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Massa Koivogui, caporal-chef, mle 60785; 15 ans de services, 12 campagnes.
Tolno Saa, 1re classe, mle 58501; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
N'Siva Coulibaly, 1re classe, mle 27921; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Ousmane Kera, 1re classe, mle 49033; 17 ans de services, 10 campagnes.
N'Dielaye, 1re classe, mle 63506; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Tiegoun Gaoukoy, 1re classe, mle 11209; 15 ans de services, 12 campagnes.
Sien Onkuy, caporal, mle 20691; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Peye Koivogui, caporal-chef, mle 60708; 15 ans de services, 12 campagnes.
Lebila Togba, caporal-chef, mle 61703; 15 ans de services, 12 campagnes.
Adamou, caporal-chef, mle 19192; 15 ans de services, 12 campagnes.
Yagba Oro, 1re classe, mle 61683; 15 ans de services, 12 campagnes.
Saa Manan, 2e classe, mle 63285; 15 ans de services, 12 campagnes.
Ho Lau Pau, caporal-chef, mle 10485; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Noumou Sow, 1re classe, mle 59362; 15 ans de services, 12 campagnes.
Diemo Kamara, caporal-chef, mle 75784; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Maouli Zera, 1re classe, mle 28719; 14 ans de services, 13 campagnes.
Vang A Tsai, caporal-chef, mle 2305; 18 ans de services, 9 campagnes.
Faya Bilimoto Leno, 1re classe, mle 63068; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Sapeu Gomongbeu, caporal-chef, mle 26899; 14 ans de services, 13 campagnes.
Momo Camara, 1re classe, mle 58745; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bari Amadou, caporal-chef, mle 56788; 15 ans de services, 12 campagnes.
Saa Tenguiano, 1re classe, mle 64380; 15 ans de services, 12 campagnes.
Djima, 1re classe, mle 19171; 15 ans de services, 12 campagnes.
Nataba Kindo, caporal-chef, mle 28948; 14 ans de services, 13 campagnes.
Kou Sanou, 1re classe, mle 36288; 15 ans de services, 12 campagnes.
Saa Kamara, 1re classe, mle 58003; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bangali Camara, caporal-chef, mle 58857; 15 ans de services, 12 campagnes.
Kecouta Camara, 1re classe, mle 63619; 15 ans de services, 12 campagnes.
Diopoute Da, caporal, mle 22859; 15 ans de services, 12 campagnes.
Faoro (Jean-Pierre), caporal-chef, mle 55215; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Tobri Tangari, 1re classe, mle 39043; 15 ans de services, 12 campagnes.
Faya Samba Tinguiano, 1re classe, mle 60111; 15 ans de services, 12 campagnes.
Vidjanagni (Germain), caporal-chef, mle 44004; 14 ans de services, 13 campagnes.
Koudamoudou Koroma, 1re classe, mle 63787; 15 ans de services, 12 campagnes.
Feita Kourouma, caporal, mle 57988; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Ly A Truong, caporal-chef, mle 2302; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Horyo, 1re classe, mle TDFA 6102; 15 ans de services, 12 campagnes.
Dian Boye, caporal-chef, mle 64851; 14 ans de services, 13 campagnes.
Dossi Sanou, 1re classe, mle 19837; 15 ans de services, 12 campagnes.
Daman Camara, 1re classe, mle 59970; 15 ans de services, 12 campagnes.
Tamba Kamano, 1re classe, mle 60127; 15 ans de services, 12 campagnes.
Kotou Beavogui, caporal-chef, mle 62540; 15 ans de services, 12 campagnes
Gremoue (Gabriel), 2e classe, mle 18919; 15 ans de services, 12 campagnes.
Lessinade Koli, caporal, mle 63045; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bassama Bazie, caporal, mle 20529; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Vay Tac Phi, caporal, mle 10726; 15 ans de services, 12 campagnes.
Douepa, 1re classe, mle 11922; 15 ans de services, 12 campagnes.
Yero Sadio, 1re classe, mle 60565; 15 ans de services, 12 campagnes.
Saa Oueba Touguino, caporal-chef, mle 79301; 14 ans de services, 13 campagnes.
Dian Kana, caporal-chef, mle 63978; 15 ans de services, 12 campagnes.
Tiomo Camara, caporal, mle 76391; 13 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Bagora Bado, caporal-chef, mle 28312; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Maligui Camara, caporal-chef, mle 59019; 15 ans de services, 12 campagnes.

AVENANTAIRES

Sous-officier.

Hamed Naïm, sergent-chef, mle 135; 16 ans de services, 11 campagnes.

Homme de troupe.

Turki Habib, caporal, mle 16277; 19 ans de services, 11 campagnes.

Artillerie.

EUROPÉENS

Sous-officiers.

Giron (Emile-Ariste), maréchal des logis chef; 22 ans de services, 12 campagnes.
Chavaudra (Alexandre-Pierre), adjudant-chef; 22 ans de services, 12 campagnes.
Gilet (Emile-Ernest), maréchal des logis; 18 ans de services, 16 campagnes.
Chapelle (Fernand-Joseph), maréchal des logis chef; 22 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Mazieres (Marcel), maréchal des logis chef; 23 ans de services, 8 campagnes.

Amphoux (Valentin-Thomas), maréchal des logis; 20 ans de services, 11 campagnes.
Ragot (Auguste-Emile-Robert-Henri), maréchal des logis major; 18 ans de services, 12 campagnes.
Kœnig (Henri), adjudant; 21 ans de services, 8 campagnes.
Berthou (Maurice-Marc-Marie), maréchal des logis chef; 20 ans de services, 9 campagnes.
Lamiellé (Henri-François), maréchal des logis major; 19 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Drouot (Gilbert-André), adjudant-chef; 20 ans de services, 7 campagnes.
Jourdier (Paul-Henri), adjudant-chef; 20 ans de services, 9 campagnes.
Moulinet (France-Ludovic), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Bergamaschi (Rémo), adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Tran Van Tai (Georges), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 14 campagnes.
Abrate (Maurice), adjudant; 18 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Hetzel (Charles), maréchal des logis; 17 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Hautier (Henri-Fortuné), maréchal des logis chef; 17 ans de services, 11 campagnes.
Lefevre (Claude), maréchal des logis; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Makowski (Antoine), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Duporge (Georges), maréchal des logis; 16 ans de services, 12 campagnes.
Baron (Jean-Marie), adjudant; 17 ans de services, 11 campagnes.
Larboulette (Alexis), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Pichon (Alfred-Henri-Charles), adjudant; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Choix (Léon), maréchal des logis; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Vincendeau (André-Joseph), adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Corre (Watman), maréchal des logis chef; 18 ans de services, 10 campagnes.
Breuillet (Jean), adjudant-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Crepin (René-Marcel), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Pied (Georges-Henri-André), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 13 campagnes.
Delieu (Isidore), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Lamouroux (Jacques-Marie), maréchal des logis; 16 ans de services, 11 campagnes.
Richard (Robert-Jacques), adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Nosgien (Henri-Eugène), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Reitenmund (André-Alfred), maréchal des logis-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Vitti (Jacques), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Kouhana (Albert), maréchal des logis-major; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Flanquart (Lucien), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Genois (Jules-Gabriel), adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Ferru (Gabriel), maréchal des logis; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Ville (Jean-Emile), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Henry (Marcel), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Ritz (Marcel), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Antignac (René-Louis), maréchal des logis; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Deloge (Alfred), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Lemoux (Joseph-Pierre), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Laurent (Henri), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Galle (Emile-Léon), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Laot (Marcel-Roger), adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Guerin de Vaugrente (Robert), maréchal des logis major; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Le Goaïc (Jean-Louis-Eugène), maréchal des logis chef; 21 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Crotet (Emmanuel-Charles), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Litzler (Jean-Baptiste), maréchal des logis; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Le Breton (Charles-Georges), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Marly (Roger-Urbain), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Dessaints (Joseph), maréchal des logis; 14 ans de services, 12 campagnes.
Routin (Marcel), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Desjardins (Pierre), adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Bouboanel (Guy), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Rebmann (Georges-Robert), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Henniquau (Jean-Léon-Jules), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Simoni (André), maréchal des logis; 16 ans de services, 10 campagnes.
Begue (Armand), adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes.
Delage (André-Marcel), adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Marin (Jean-Henry-Joseph), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Afchain (Robert), maréchal des logis; 13 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Lenoble (Robert), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Talidec (Jean-Marie), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Queguiner (Jean-François-Claude-Marie), maréchal des logis chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Levet (Jacques), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Almar (Henri-Saint-Ange), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Boulesteix (André-Albert), maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes. blessé. Cité.
Lamart (Georges-Maurice), maréchal des logis; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Hommes de troupe.

Billard (Octavius), brigadier-chef; 18 ans de services, 12 campagnes.
Lambert (Raymond-Edouard), brigadier-chef; 19 ans de services, 11 campagnes.
Giovannelli (Noël), 1er canonnier; 16 ans de services, 13 campagnes.
Kopp (Antoine-Auguste), brigadier-chef; 20 ans de services, 8 campagnes.
Elias (Georges), 1re classe; 19 ans de services, 9 campagnes.
Davrainville (Hubert-Louis), brigadier-chef; 17 ans de services, 10 campagnes.
Herr (Raymond-Roger), 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes.
Degrave (Stanislas-Rémi), brigadier-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Pascal (Honoré), brigadier-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bozoc (François), brigadier-chef; 17 ans de services, 10 campagnes.
Ligier (Robert), 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Dambreville (Clarel-Victor-Clovis), brigadier-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.

MILITAIRES RESSORTISSANTS DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Sous-officiers.

Pham Van Bieu, maréchal des logis, mle 9259; 22 ans de services, 15 campagnes.
Vuong Van Cau, maréchal des logis, mle 7527; 18 ans de services, 17 campagnes.
Do Van Sa, adjudant, mle 7684; 18 ans de services, 17 campagnes.
Le Van Ngai, maréchal des logis, mle 6125; 22 ans de services, 9 campagnes.
Amadou Sy, maréchal des logis chef, mle 46792; 16 ans de services, 14 campagnes.
Dang Van Hy, maréchal des logis, mle 6831; 15 ans de services, 15 campagnes.
Luu Van Diem, maréchal des logis, mle 11131; 14 ans de services, 14 campagnes.
Bozari Nabara, maréchal des logis, mle 15759; 16 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Nguyen Van Phan, maréchal des logis chef, mle 12541; 15 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.
Taminy Diekuy, adjudant-chef, mle 12580; 16 ans de services, 12 campagnes.
Pham Van Cuong, maréchal des logis, mle 16761; 14 ans de services, 14 campagnes.
Nguyen Cong Nguyen, maréchal des logis chef, mle 10579; 15 ans de services, 13 campagnes.

Do Van Nhuan, adjudant-chef, mle T. L. 14518; 14 ans de services, 13 campagnes.
Souleymane Keita, maréchal des logis, mle 56958; 16 ans de services, 12 campagnes.
Gboronkate Pale, maréchal des logis chef, mle 11472; 16 ans de services, 12 campagnes.
Memissa Koné, maréchal des logis, mle 19535; 15 ans de services, 13 campagnes.
Chi Hoang Van, maréchal des logis chef, mle 20269; 14 ans de services, 14 campagnes. Cité.

Hommes de troupe.

Vong Trinh Van, brigadier-chef, mle 13763; 22 ans de services, 15 campagnes.
Tang Nguyen Luu, brigadier, mle 13708; 22 ans de services, 14 campagnes.
Vong Gi Soi, 1re classe, mle 17509; 18 ans de services; 14 campagnes. Cité.
Phi Van Vuoc, brigadier-chef, mle 16258; 19 ans de services, 11 campagnes.
Brahima Coulibaly, 1er canonnier, mle 19559; 15 ans de services, 14 campagnes.
Saguidi Soumahoro, 1er canonnier, mle 19558; 15 ans de services, 14 campagnes.
Fadiou Fofana, 1re classe, mle 19505; 15 ans de services, 14 campagnes.
Mamadou Konde, 1er canonnier, mle 50703; 15 ans de services, 14 campagnes.
Nguyen The Bach, brigadier-chef, mle 13736; 22 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Am Hoang Van, brigadier-chef, mle 13399; 14 ans de services, 14 campagnes.
Saa Babou Taldouno, 1er canonnier, mle 63223; 15 ans de services, 14 campagnes.
Bolo Konate, brigadier-chef, mle 60415; 15 ans de services, 14 campagnes.
Faramory Konde, 1re classe, mle 60443; 15 ans de services, 14 campagnes.
Doanh Do Van, brigadier-chef, mle 8294; 15 ans de services, 14 campagnes.
Ousmane Camara, 1re classe, mle 60618; 15 ans de services, 14 campagnes.
Samba Oury Bary, 1er canonnier, mle 60491; 15 ans de services, 14 campagnes.
Pizignan Dabire, 1er canonnier, mle 21470; 15 ans de services, 13 campagnes.
Togba Guilavogui, 1er canonnier, mle 60678; 15 ans de services, 14 campagnes.
Bie Deagbeu, 1er canonnier, mle 22750; 15 ans de services, 14 campagnes.
Sanabo Zoure, 1re classe, mle 21148; 15 ans de services, 13 campagnes.
Sayon Tonkoura, 1er canonnier, mle 60490; 15 ans de services, 13 campagnes.
Moriba Konate, 1er canonnier, mle 61132; 15 ans de services, 13 campagnes.
Koramori Konde, brigadier-chef, mle 60909; 15 ans de services, 13 campagnes.
N'Va Fane, brigadier-chef, maréchal ferrant, mle 35046; 15 ans de services, 13 campagnes.
Sidiki Konde, brigadier-chef, mle 60653; 15 ans de services, 13 campagnes.
Zinsido Yeo, 1er canonnier, mle 21907; 15 ans de services, 13 campagnes.
Konimbo Bara, brigadier-chef, mle 24972; 15 ans de services, 13 campagnes.
Kabele Samoura, brigadier-chef, mle 65794; 14 ans de services, 13 campagnes. Blessé.
Mamadou Diop, 1er canonnier, mle 50767; 15 ans de services, 13 campagnes.
Faya Bakary, brigadier-chef, mle 60676; 15 ans de services, 13 campagnes.
Dakou Dakio, 1re classe, mle 20721; 15 ans de services, 13 campagnes.
Mamadou Dioumande, 1er canonnier, mle 19541; 15 ans de services, 13 campagnes.
Bemou Dakiyo, 1re classe, mle 20730; 15 ans de services, 13 campagnes.
Bala Diallo, brigadier-chef, mle 56543; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Galema Bongono, brigadier, mle 60040; 15 ans de services, 13 campagnes.
Koly Onivogui, brigadier-chef, mle 36917; 15 ans de services, 12 campagnes.

Télégraphistes coloniaux.

Sous-officiers.

Simeoni (Jean), sergent-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Cornaert (Michel-Victor), sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes; Blessé. Cité.
Battini (Jean), sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Collet (André-Albert), adjudant-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Agostini (Joseph), sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Bernard (René-Marcel), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Filippi (Vincent), adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Duri (Armand), sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Gallet (Pierre-Antoine), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Urbain (Gilbert), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bourgoin (Gilbert), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Risser (Charles-Jean), adjudant-chef; 15 ans de services, 1 campagne.
Gory (François-Alfred-Marcel), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Perrotin (Jacques-Maurice), adjudant-chef; 13 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Mary (Guy-Henri), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Mouetaux (Lucien), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Bouchez (Marcel-Emile), adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Service des matériels et bâtiments coloniaux.

Sous-officiers.

Faletta (Philippe), maréchal des logis; 16 ans de services, 11 campagnes.
Bouttemy (Paul), adjudant; 15 ans de services, 14 campagnes.
Rochat (Elie), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Chaunu (Henri-Léonard), maréchal des logis, mle 940 R 36; 16 ans de services, 12 campagnes.
Planchon (Robert-Charles), maréchal des logis chef; 19 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Boucherie (Marcel), adjudant-chef; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Pocholle (Pierre), maréchal des logis; 16 ans de services, 12 campagnes.
Deliège (Charles-Léon), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Lalor (Cyriaque), maréchal des logis-major; 15 ans de services, 13 campagnes.
Grange (Joseph), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Fenie (Joël), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Balthazard (Jean-Gustave), maréchal des logis-major; 15 ans de services, 12 campagnes.
Schmidlin (Robert-Hugo), maréchal des logis-major; 16 ans de services, 12 campagnes.
Lucas (Raymond-Louis), maréchal des logis; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Pincon (Etienne-Adolphe), maréchal des logis-major; 16 ans de services, 11 campagnes.
Susini (Antoine), maréchal des logis-major; 16 ans de services, 11 campagnes.
Jacquot (Gaston), maréchal des logis-major; 16 ans de services, 11 campagnes.
Kolodziej (Léon), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Croguennec (François-Joseph), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Patouillet (Louis-André), maréchal des logis-major; 16 ans de services, 11 campagnes.
Mori (Dominique), maréchal des logis-major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Panzio (René-Armand), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Scherhag (Charles-Oscar), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Loyer (Fernand), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Claranbaux (Alfred-Alphonse-Félix), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Scoccia (Charles), maréchal des logis-major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Moreau (Auguste), maréchal des logis-major, maître maréchal ferrant; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Castella (Dominique), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.

Boibessot (René-Julien-Henri), adjudant-chef; 21 ans de services, 5 campagnes.
Pezilla (Marie-Fortuné-Paul), maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Caillon (Marcel-René-Armand), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Estève (Edmond-Charles), maréchal des logis-major; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Colombani (Jean-Pasquin), maréchal des logis-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Noilhan (Jean), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Durand (Jean-François-Marie), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Gabas (Noël), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Perdrix (André), adjudant-chef; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Cau (Pierre), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.
Fortune (Jean-Baptiste), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Tourtelot (André), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.
Dutko (Albert-Jean), maréchal des logis-major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Ogoreck (Jean), adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Legay (Lucien-Julien), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Morvan (Raymond), maréchal des logis; 15 ans de services, 10 campagnes.
Peiffer (Edmond-Jean-Victor), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.

Hommes de troupe.

Tabarly (Emile), brigadier-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Lamm (Pierre-Charles), brigadier-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.

Intendance

EUROPÉENS

Sous-officiers.

Reynier (René-Fernand-Adrien), adjudant-chef; 19 ans de services 9 campagnes.
Cresson (René-Jules), sergent; 16 ans de services, 12 campagnes.
Durand (Toussaint), sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Rivière (Maxime), adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes.
Dognac (Paul-Jean-Marie), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Marin (Germain), sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Guenot (André), sergent-major; 15 ans de services, 12 campagnes.
Claudinon (Joseph-Marcel), adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Floch (Raymond-François), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Beauroy-Eustache (Etienne-Thomas), sergent-major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Vuillemin (Jean-René), sergent-major; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Clavier (Guy), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Millet (André-Henri), sergent-major; 16 ans de services, 9 campagnes.
Schublin (Jules-Paul), sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Garnier (Raymond), adjudant; 19 ans de services, 7 campagnes.
Levieux (Marcel-Louis-Alfred), sergent-major; 14 ans de services, 11 campagnes.
Freyer (Marcel), sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Guibert (Pierre-Louis), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes
Lambert (Marcel-Raoul), sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé.

MAITRES OUVRIERS

Sous-officiers.

Barges (Robert-Pierre), sergent, maître ouvrier tailleur; 16 ans de services, 12 campagnes.
Marcangeli (François-Antoine), sergent-chef maître ouvrier cordonnier; 18 ans de services, 10 campagnes.
Raffini (Paul), sergent ouvrier spécialisé cordonnier; 17 ans de services, 10 campagnes.
Schauer (Alfred-François), sergent-chef, maître ouvrier tailleur; 19 ans de services, 8 campagnes.

OUVRIER SPÉCIALISTE

Joseph (Jean), caporal-chef, cordonnier; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.

MILITAIRES RESSORTISSANTS DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Sous-officiers.

Dioma Camara, sergent, mle 75879; 13 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Koni Zerbo, sergent, mle 42502; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Hommes de troupe.

Gohyan By Zamble, 1re classe, mle 18605; 15 ans de services, 15 campagnes.
Grada Koivogui, 1re classe, mle 62535; 15 ans de services, 14 campagnes.
Fassou Camara, 1re classe, mle 76055; 13 ans de services, 13 campagnes. Cité.

Service de santé.

EUROPÉENS

Sous-officiers.

Laumond (Arthur-Jérôme-Jean), sergent; 20 ans de services, 11 campagnes.
Sauve (Henri-Marcel), sergent-major; 18 ans de services, 11 campagnes.
Boutin (Albert), sergent-major; 17 ans de services, 11 campagnes.
Cristini (Jean-Baptiste), sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Kraemer (René-Marcel), sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Benetiere (Roland-René), sergent-major; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Bairin (Jules-Eugène), sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Rameau (André), adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Vanhaecke (Gérard-Simon), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.
Machetti (Paul-Jacques), sergent-major; 17 ans de services, 9 campagnes.
Combaluzier (Camille), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Schilsong (Auguste-Eugène-Charles), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Cirindini (Pierre), sergent-major; 17 ans de services, 9 campagnes.
Bernede (Armand), sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Bajador (Pierre), sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Ferrero (Joseph), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Teyssier (Roger-Jean), sergent-major; 19 ans de services, 7 campagnes
Carayol (Jean-Auguste), sergent-major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Rakoto (Fidèlis), adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.
Gratacos (Michel), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.

MILITAIRES RESSORTISSANTS DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Sous-officier.

Youro Tal, sergent, mle 18358; 15 ans de services, 14 campagnes.

Hommes de troupe.

Sambou Mara, 1re classe, mle 63191; 15 ans de services, 14 campagnes.
G'Bassa Berete, caporal-chef, mle 57311; 15 ans de services, 14 campagnes.
Behe, 1re classe, mle 14321; 15 ans de services, 14 campagnes.
Donove So, caporal-chef, mle 37249; 15 ans de services, 13 campagnes.

Chancellerie.

Vezon (Louis), adjudant; 20 ans de services, 9 campagnes.
Robert (Lucien-Jean), sergent-major; 17 ans de services, 11 campagnes.
Peter (Gaston-Maurice), sergent-major; 16 ans de services, 11 campagnes.
Hermet (Roland-Robert-François), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Marires (Martin-Maurice), sergent-major; 18 ans de services 9 campagnes.
Gourmelon (Louis-René-Hippolyte-Marie), adjudant-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Eyraud (Léon), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Paquet (Albert-Léon), sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Blanc (Etienne-Laurent), sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Rousseau (Edgard), adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Martin (Kurt-René), adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.

Services administratifs des corps de troupe.

Vanier (Charles), sergent-major; 18 ans de services, 11 campagnes.
Soria (Maximilien-François-Marie), adjudant; 16 ans de services, 13 campagnes.
Pulicani (Hyacinthe), adjudant; 16 ans de services, 12 campagnes.
Dominici (Bastien), sergent-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Lagalla (Lucien), adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes.
Abancourt (Christine-Joseph), sergent-major; 17 ans de services, 10 campagnes.
Reynaud (Roger), adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes.
Barthelemy (Marcel), adjudant-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Lehmann (Marcel), sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Maugery (Lucien-Emile-Camille), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Lorenzi (Jean-Baptiste), adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Souville (Henri-Joseph), adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Tregaro (Mathurin-Louis-Marie), sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Perez (André), adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Amilien (André-Désiré-Gilbert), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Brecard (René-Charles), adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Mourot (Henri), adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mananet (Antoine-Crépin), adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Bidault (André), adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes.

2° *MILITAIRES DEGAGES DES CADRES*

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

FRANÇAIS

Sous-officiers.

Duriez (Maurice-Victor), adjudant, classe 1930, mle 1735 au recrutement d'Arras; 19 ans de services, 12 campagnes.
Truffier (Léon-Numa), adjudant-chef, classe 1927, mle 2973 au recrutement de Valenciennes (Douai); 20 ans de services, 7 campagnes.
Guillot (Marcel-Maurice-Julien), adjudant, classe 1933, mle 865 au recrutement d'Evreux; 21 ans de services, 6 campagnes.
Sajous (Pierre-Lucien-Henri-Marie), adjudant, classe 1934, mle 4784 au recrutement de la Seine (3e bureau); 19 ans de services, 7 campagnes.
Laurent (René-Maurice-Louis), adjudant, classe 1934, mle 3153 au recrutement de la Roche-sur-Yon; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ingelaere (Georges-Henri-François), adjudant, classe 1933, mle 3519 au recrutement de Lille; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Blasselle (Lucien-Adrien), adjudant-chef, classe 1928, mle 310 au recrutement de Valenciennes (Douai); 20 ans de services, 6 campagnes.
Legruel (Pierre), adjudant-chef, classe 1932, mle 2267 au recrutement de Saint-Lô; 19 ans de services, 7 campagnes.
Richaud (Jean-Henri), adjudant-chef, classe 1932, mle L. M. 137 au recrutement de Montpellier; 19 ans de services, 6 campagnes.
Parent (Georges-Achille), adjudant, classe 1936, mle 1322 au recrutement de Châlons-sur-Marne; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Eysseric (Edmond-Ernest), adjudant-chef, classe 1926, mle 14 au recrutement de Cap; 19 ans de services, 6 campagnes.
Manguin (Pierre-Georges), adjudant, classe 1935, mle L. M. 315 au recrutement de Mézières; 16 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Chauchard (Henri), adjudant-chef, classe 1932, mle 20661 au recrutement de Strasbourg; 19 ans de services, 5 campagnes.
Brunon (Maurice-Jules-Pierre), adjudant, classe 1933, mle 1407 au recrutement de Blois; 19 ans de services, 6 campagnes.
Grimault (Jean-Baptiste), adjudant, classe 1934, mle 2229 au recrutement d'Angers; 18 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Patin (Roger-Gaston), adjudant-chef, classe 1931, mle 25 au recrutement de Beauvais; 18 ans de services, 4 campagnes. Blessé. Cité.
Gourdon (Paul), adjudant-chef, classe 1934, mle 1470 au recrutement de Guéret; 19 ans de services, 6 campagnes.
Meric (Aimé-Adolphe), adjudant-chef, classe 1932, mle 1035 au recrutement de Nîmes; 19 ans de services, 6 campagnes.
Leroux (Jules-Louis-Joseph), adjudant, classe 1935, mle 559 au recrutement d'Arras; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Segeral (Guy-Pierre), adjudant-chef, classe 1933, mle 2376 au recrutement d'Angoulême; 21 ans de services, 1 campagne.
Hurel (Jean-Louis), adjudant, classe 1936, mle LM 20459 au recrutement de Strasbourg; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Hamel (Jules-Victor-Alfred), adjudant, classe 1935, mle 727 au recrutement de Caen; 18 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Perron (Jean-Maxime-Victor), adjudant-chef, classe 1925, mle 116 au recrutement de Dijon; 18 ans de services, 6 campagnes. (Pour prendre rang du 31 juillet 1946.)
Gourdin (Ulysse-Louis-Octave), adjudant-chef, classe 1931, mle 63 LM 14 au recrutement de Lyon; 21 ans de services, 2 campagnes.
Deiclos (René-François), adjudant-chef, classe 1935, mle F. M. 135 au recrutement de la 1re région militaire; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Martin (Isidore-Pierre), adjudant-chef, classe 1932, mle 1552 au recrutement de Rennes; 20 ans de services, 4 campagnes.
Purnel (Louis-Achille-Auguste), adjudant, classe 1938, mle 629 au recrutement de Cherbourg; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Eberhardt (Jean-Pierre-Paul), adjudant, classe 1934, mle 2125 au recrutement de Saverne; 18 ans de services, 4 campagnes. Blessé.

MILITAIRES SERVANT SOUS LE RÉGIME DES DÉCRETS DU 5 MAI 1941

Sous-officiers.

Younes ben Youssef ben Khemila Habouani, sergent, classe 1931, mle 1417/32 au recrutement de A. C. A. T.; 19 ans de services, 7 campagnes.
Ahmed ben Salah ben El Bahi, sergent, classe 1934, mle 52 L 34 au recrutement de A. C. A. T.; 18 ans de services, 9 campagnes.

Hommes de troupe.

Ali ben Mohamed ben M'Hamed ben Ghith, 2e classe, classe 1931, mle 3135/31 au recrutement de A. C. A. T.; 20 ans de services, 9 campagnes.
Ahmed ben El Kilani ben Abdallah, caporal, classe 1932, mle 1764 L 32 au recrutement de A. C. A. T.; 19 ans de services, 9 campagnes. Blessé.

Arme blindée, cavalerie.

FRANÇAIS

Sous-officiers.

Dussart (Robert-Joseph-Auguste), adjudant-chef, classe 1931, mle 863 au recrutement de Laon; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lamamy (Albert-Silvain), adjudant-chef, classe 1931, mle 45 LM 66 au recrutement d'Orléans; 20 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Grimal (Ange-François), adjudant-chef, classe 1932, mle L 70 au recrutement de la 1re région; 21 ans de services, 4 campagnes.
Jacquot (Georges-Jean), maréchal des logis chef, classe 1931, mle 1179 au recrutement d'Epinal; 17 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Fraucourt (Victor-Alfred), adjudant, classe 1938, mle 766 au recrutement de Mézières; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Bellair (Fernand), aspirant, classe 1933, mle 2547 au recrutement de Périgueux; 20 ans de services, 4 campagnes. (Pour prendre rang du 30 novembre 1947.)
Cuin (René-Marie-Camille), maréchal des logis chef, classe 1936, mle 2592 au recrutement de la 1re région; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Pitou (Marcel-Gaston), adjudant, classe 1938, mle 703 au recrutement d'Alençon; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Artillerie.

FRANÇAIS

Sous-officiers.

Wery (Firmin-René), adjudant-chef, classe 1933, mle 1650 au recrutement de Cambrai; 20 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Brogniart (Lucien-Hugues), adjudant-chef, classe 1929, mle 2097 au recrutement de Saint-Omer; 22 ans de services, 4 campagnes.
Giraud (Henri-Simon), adjudant-chef, classe 1935, mle 2098 au recrutement de Clermont-Ferrand; 20 ans de services, 6 campagnes. (Pour prendre rang du 30 novembre 1947.)
Machy (Daniel-Paul-Albert), adjudant-chef, classe 1934, mle 1592 au recrutement d'Amiens; 18 ans de services, 8 campagnes. (Pour prendre rang du 30 novembre 1947.)
Desgranges (Julien), adjudant-chef, classe 1934, mle 4807 au recrutement de Saint-Etienne; 18 ans de services, 7 campagnes.
Jougla (Paul-Auguste), adjudant-chef, classe 1934, mle LM 172 au recrutement de Montpellier; 19 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Train.

FRANÇAIS

Sous-officiers.

Auneau (Célestin-Joseph-Elie), adjudant-chef, classe 1932, mle 1361 au recrutement d'Angoulême; 19 ans de services, 6 campagnes.
Dodu (André-Jean-François), adjudant, classe 1932, mle 2230 au recrutement d'Arras; 20 ans de services, 1 campagne.

MILITAIRE SERVANT SOUS LE RÉGIME DES DÉCRETS DU 5 MAI 1941

Sous-officier.

Ahmed ben Salah ben Abbas el Hamdi, adjudant, classe 1933, mle 12/33 au recrutement A. C. A. T.; 19 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Transmissions.

FRANÇAIS

Sous-officier.

Martin (Jean-Augustin), adjudant-chef, classe 1933, mle 2879 au recrutement d'Epinal; 18 ans de services, 6 campagnes.

Cadre des agents de chancellerie.

Sous-officiers.

Carre (Alix-Jules), adjudant, classe 1936, mle 270 au recrutement de Nevers; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Malartre (André-Auguste), adjudant-chef, classe 1933, mle 2610 au recrutement de Nimes; 19 ans de services, 6 campagnes.
Flamant (Jean-Gustave-Eugène), adjudant-chef, classe 1933, mle 2813 au recrutement de Laon; 19 ans de services, 6 campagnes.
Goislot (Jean-Baptiste), adjudant, classe 1935, mle L. M. 87 au recrutement de la 1re région; 20 ans de services; 4 campagnes. Cité.
Grousson (Aimé-Marius), adjudant-chef, classe 1937, mle 661 au recrutement de Valence; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Cadre des agents des corps de troupe.

Salles (André-Simon), adjudant-chef, classe 1934, mle 3017 au recrutement de Montpellier; 20 ans de services, 6 campagnes.
Romanet (Jean-Marie), adjudant-chef, classe 1934, mle L. M. 255 « D » au recrutement de Lyon; 19 ans de services, 7 campagnes.

Recrutement et statistique.

Cini (Pierre), adjudant, classe 1930, mle 2346 au recrutement d'Ajaccio; 21 ans de services, 6 campagnes.

Génie.

Lucas (David-Louis-Goliath), adjudant-chef, classe 1929, mle L. M. 267 au recrutement de Périgueux; 20 ans de services, 4 campagnes.

Matériel.

Vieillefont (Roger-Albert-Justin), adjudant, classe 1927, mle 5260 au recrutement de Lille; 24 ans de services, 7 campagnes.
Peretti (Robert-Paul-Thimoléon), adjudant, classe 1937, mle 1216 au recrutement de Lyon; 18 ans de services, 10 campagnes.
Ennebeck (Edgard-Julien-Gaston), adjudant, classe 1932/2, mle 3350 au recrutement de Béthune; 19 ans de services, 8 campagnes.
Dupont (René-Edouard), adjudant-chef, classe 1925, mle L. M. 297 au recrutement de Chaumont; 26 ans de services, 2 campagnes.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

EUROPÉENS

Sous-officiers.

Roye (Norbert-Louis-Sylvain), sergent, classe 1932, mle 8790 au recrutement de Versailles; 20 ans de services, 12 campagnes.
Rivière (Camille-Roger), adjudant-chef, classe 1932, mle 1118 au recrutement de Toulon; 20 ans de services, 11 campagnes.
Roux (Raymond), adjudant-chef, classe 1933, mle 5311 au recrutement de la Seine (3e bureau); 20 ans de services, 10 campagnes.
Zimmerli (Maurice-Fernand-Octave), adjudant, classe 1929, mle 1541 au recrutement d'Evreux; 19 ans de services, 9 campagnes.
Prades (Pierre-Louis), sergent-chef, classe 1934, mle 1231 au recrutement de Perpignan; 17 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Blanchot (Jules-Albert), adjudant, classe 1930, mle 784 au recrutement d'Avesnes; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Walbecq (Florent-Ernest), sergent, classe 1935, mle 1959 au recrutement de Béthune; 18 ans de services, 9 campagnes.
Leschelet (Honoré-Fernand), adjudant, classe 1936, mle 676 au recrutement de Bourg; 17 ans de services, 10 campagnes.
Quintart (Louis), adjudant, classe 1934, mle 200 au recrutement de Lille; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Artillerie.

EUROPÉENS

Boudrero (Etienne-Vincent), maréchal des logis chef, classe 1931, mle LM 161 au recrutement de Vesoul; 20 ans de services, 11 campagnes.
Decoster (Cyrille-Gustave-Cornil), maréchal des logis chef, classe 1935, mle 151 au recrutement de Dunkerque; 20 ans de services, 7 campagnes.
Spirckel (Maurice-Charles), adjudant, classe 1935, mle LM 208 au recrutement de Vannes; 18 ans de services, 8 campagnes.

Télégraphistes coloniaux.

EUROPÉENS

Homme de troupe.

Priem (Roger-Gaston-Henri), caporal-chef, classe 1932, mle 861 au recrutement de Dunkerque; 17 ans de services, 10 campagnes.

Services du matériel et des bâtiments coloniaux.

EUROPÉENS

Sylvestre (Alphonse), maréchal des logis, classe 1926, mle 175 au recrutement de Vannes; 19 ans de services, 2 campagnes.

3° *MILITAIRES RAYES DES CONTROLES DE L'ACTIVITE PAR LIMITE D'AGE*

Infanterie.

Lesprit (Paul-Albert), maréchal des logis chef, classe 1929, mle 474 au recrutement de la Rochelle; 22 ans de services, 13 campagnes.
Gervaise (Léopold), adjudant-chef, classe 1927, mle 810 au recrutement de Périgueux; 25 ans de services, 11 campagnes.
Podevin (Jules-Hélie-Joseph), adjudant-chef, classe 1926, mle 579 au recrutement d'Argentan; 25 ans de services, 6 campagnes.
Laporte (Marcel-Adolphe-Xavier), adjudant, classe 1926, mle 24 au recrutement de Fontenay-le-Comte; 22 ans de services, 7 campagnes.
Delecolle (Emile), adjudant-chef, classe 1929, mle 596 au recrutement d'Amiens; 26 ans de services, 2 campagnes.
Dosda (Henri-Marie), adjudant-chef, classe 1929, mle 1177 au recrutement de Bar-le-Duc; 24 ans de services, 1 campagne. Cité.
Valembois (Raymond-Charles), adjudant, classe 1930, mle 1562 au recrutement de Béthune; 24 ans de services, 3 campagnes
Gruzelle (Robert-Jules-André), adjudant-chef, classe 1928, mle 39 au recrutement de Nancy; 25 ans de services, 2 campagnes.

Arme blindée, cavalerie.

Betty (Alphonse), adjudant-chef, classe 1925, mle 1151 au recrutement de Sélestat; 24 ans de services, 3 campagnes.

Artillerie.

Adam (Georges-Joseph), adjudant, classe 1924, mle 1221 au recrutement de Vannes; 28 ans de services, 1 campagne.
Baret (Célestin-André), adjudant-chef, classe 1925, mle 1518 au recrutement de Mézières; 25 ans de services, 1 campagne.
Le Guyader (Jean-Louis), adjudant-chef, classe 1929, mle 949 au recrutement de Saint-Brieuc; 24 ans de services, 2 campagnes.

Train.

Curie-Nodin (Dominique), adjudant-chef, classe 1929, mle 873 au recrutement de la Rochelle; 24 ans de services, 4 campagnes.

Transmissions.

Paumier (Jacques-Marie-Lucien), adjudant-chef, classe 1930, mle 1010 au recrutement de Nancy; 24 ans de services, 1 campagne.

Recrutement et statistique.

Villeneuve (Léon-Ernest), adjudant-chef, classe 1922, mle 470 au recrutement de la Roche-sur-Yon; 31 ans de services, 1 campagne.
Balineau (René-Victor-Léon-Abel), adjudant, classe 1926, mle 1596 au recrutement de la Roche-sur-Yon; 26 ans de services, 3 campagnes.

Génie.

Michel (Maurice-Pierre-Marie), adjudant, classe 1927, mle 389 au recrutement de Rennes; 27 ans de services, 1 campagne.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret du 17 octobre 1953 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 17 octobre 1953, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la santé publique et de la population, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 5 octobre 1953, portant que la nomination comprise au présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est nommée dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

Mme de Cotton, en religion sœur Geneviève de Sainte-Chantal, supérieure générale de la congrégation des petites sœurs des pauvres à Saint-Pern (Ille-et-Vilaine); 40 ans de services civils.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

MARINE MARCHANDE

Modification de l'arrêté du 19 septembre 1953 relatif à l'ouverture d'un concours pour le recrutement de sténodactylographes à l'administration centrale de la marine marchande.

Le secrétaire d'Etat à la marine marchande,

Vu la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;

Vu les décrets n°s 51-705 et 51-706 du 6 juin 1951 portant règlement d'administration publique relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'agents de bureau, de sténodactylographes, de secrétaires sténodactylographes et d'adjoints administratifs des administrations centrales et des services extérieurs de l'Etat;

Vu l'arrêté du 19 septembre 1953,

Arrête:

Art. 1er. — Le libellé de l'arrêté du 19 septembre 1953 susvisé est supprimé et remplacé par:

« Arrêté portant fixation des épreuves de l'examen d'aptitude de sténodactylographe au secrétariat d'Etat à la marine marchande. »

Art. 2. — L'article 1er de l'arrêté susvisé est supprimé et remplacé comme suit:

« Art. 1er. — Les modalités de l'examen d'aptitude pour le recrutement de sténodactylographes au secrétariat d'Etat à la marine marchande, prévu par les articles 8 et 15 du décret n° 51-705 du 6 juin 1951 font l'objet des dispositions ci-après. »

Art. 3. — Les articles 7 et 8 de l'arrêté susvisé sont supprimés, et remplacés respectivement sous ces mêmes numéros par les dispositions des articles 9 et 10.

Fait à Paris, le 3 octobre 1953.

Pour le secrétaire d'Etat à la marine marchande et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JACQUES AUBOYNEAU.

Transfert de crédits.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées, le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, le secrétaire d'Etat à la marine marchande, le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine) et le secrétaire d'Etat au budget,

Vu l'article 28 de la loi n° 52-1502 du 30 décembre 1952 portant ouverture de crédits provisoires applicables au mois de janvier 1953;

Vu la loi n° 53-80 du 7 février 1953 relative au développement des dépenses d'investissements pour l'exercice 1953;

Vu la loi n° 53-72 du 6 février 1953 relative au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement et d'équipement des services militaires pour l'exercice 1953 (Défense nationale),

Arrêtent:

Art. 1er. — Sur les crédits ouverts au ministre des travaux publics, des transports et du tourisme par la loi n° 53-80 du 7 février 1953 au titre des dépenses de réparation des dommages de guerre (Marine marchande) pour l'exercice 1953, une somme de 118 millions de francs est définitivement annulée sur le chapitre 7321: « Reconstitution de la flotte de commerce et de pêche ».

Art. 2. — Il est ouvert au ministre de la défense nationale et des forces armées, au titre de l'exercice 1953, en addition aux crédits ouverts par la loi n° 53-72 du 6 février 1953 et par des lois spéciaux, un crédit de 118 millions de francs applicable au chapitre 34-71: « Entretien des bâtiments de la flotte et des matériels militaires et dépenses de fonctionnement des constructions et armes navales ».

Art. 3. — Le directeur des services financiers et des programmes au ministère de la défense nationale et des forces armées, le directeur de l'administration générale et des gens de mer au ministère des travaux publics, des transports et du tourisme et le directeur du budget au ministère des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 octobre 1953.

Pour le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et par délégation:
Le directeur du cabinet,
BERNARD BECK.

Pour le ministre de la défense nationale et des forces armées et par délégation:
Le directeur des services financiers et des programmes,
CHRISTOFINI.

Le secrétaire d'Etat à la marine marchande,
JULES RAMADIER.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine),
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le contrôleur général de 1re classe, chef de la section administrative,
ANDRÉ.

Le secrétaire d'Etat au budget,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du budget,
ROGER GOETZE.

Nomination d'un représentant des personnels naviguants à la section « long cours et cabotage » de la commission consultative professionnelle de la flotte de commerce.

Par arrêté du 13 octobre 1953, M. Dejean est nommé, pour deux ans, membre de la commission consultative professionnelle de la flotte de commerce en qualité de représentant titulaire « officiers », en remplacement de M. Beliard.

M. Beliard, représentant titulaire « officiers », devient représentant suppléant, en remplacement de M. Caille (Georges).

Secrétaires d'administration.

Par arrêté du 13 octobre 1953, la démission de M. Aget (Maurice), secrétaire d'administration stagiaire, est acceptée pour compter du 1er septembre 1953, date à laquelle l'intéressé sera rayé du cadre des secrétaires d'administration du secrétariat d'Etat à la marine marchande.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Décret n° 53-1025 du 9 octobre 1953 portant création et suppression d'emplois au ministère des finances et des affaires économiques (secrétariat d'Etat aux affaires économiques).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques, du secrétaire d'Etat aux affaires économiques et du secrétaire d'Etat au budget,

Vu l'ordonnance du 23 novembre 1944 réorganisant le comité économique et fixant les attributions du ministre de l'économie nationale et l'organisation de ses services;

Vu le décret du 13 mai 1946 portant statut du personnel titulaire de l'administration centrale du ministère de l'économie nationale;

Vu la loi n° 48-1268 du 17 août 1948 tendant au redressement économique et financier;

Vu la loi n° 53-18 du 3 février 1953 relative au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1953 (Finances et affaires économiques. — III: Affaires économiques);
Le conseil d'Etat entendu;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Sont supprimés au secrétariat d'Etat aux affaires économiques:
Un emploi de directeur;
Un emploi de sous-directeur;
Deux emplois d'administrateur civil;
Deux emplois de secrétaire d'administration;
Deux emplois d'adjoint administratif;
Deux emplois de sténodactylographe;
Deux emplois de chargé de mission de 4e catégorie;
Un emploi de chargé de mission (agent technique de l'équipement national);
Un emploi d'homme d'équipe.

Art. 2. — Est autorisée au secrétariat d'Etat aux affaires économiques la création de deux emplois de chef de service.

Art. 3. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le secrétaire d'Etat aux affaires économiques et le secrétaire d'Etat au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 octobre 1953.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des finances et des affaires économiques,
EDGAR FAURE.
Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
BERNARD LAFAY.
Le secrétaire d'Etat au budget,
HENRI ULVER.

Décret du 9 octobre 1953 portant nomination du directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat au budget,
Vu la loi du 7 août 1926 ayant pour objet la création d'une caisse autonome de gestion des bons de la défense nationale et d'amortissement de la dette publique;
Vu le décret du 13 août 1926 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 7 août 1926, modifié par le décret du 1er avril 1935;
Vu le décret-loi du 21 septembre 1935 transférant à la caisse autonome de gestion des bons de la défense nationale et d'amortissement de la dette publique le monopole de l'achat, de la fabrication et de la vente des allumettes chimiques;
Vu la délibération du conseil d'administration de la caisse autonome de gestion des bons de la défense nationale et d'amortissement de la dette publique;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Grimanelli (Pierre), ingénieur en chef des manufactures de l'Etat, directeur des programmes économiques au secrétariat d'Etat aux affaires économiques, est nommé directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, en remplacement de M. Daudier, appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. — M. Daudier (Albert), conseiller maître à la cour des comptes, ancien directeur général du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, est nommé directeur général honoraire au ministère des finances et des affaires économiques.

Art. 3. — Le président du conseil des ministres et le ministre des finances et des affaires économiques sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 octobre 1953.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République,
Le président du conseil des ministres,
JOSEPH LANIEL.
Le ministre des finances et des affaires économiques,
EDGAR FAURE.
Le secrétaire d'Etat au budget,
HENRI ULVER.

Décret du 9 octobre 1953 portant nomination du commissaire général à la productivité.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Vu l'ordonnance du 23 novembre 1944 réorganisant le comité économique et fixant les attributions du ministre de l'économie nationale et l'organisation de ses services, ensemble les textes qui l'ont complétée ou modifiée;

Vu le décret du 23 mai 1953 portant création d'un commissariat général à la productivité,

Décrète:

Art. 1er. — M. Gabriel Ardant, inspecteur des finances de 1re classe, est nommé commissaire général à la productivité.

Art. 2. — Le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 octobre 1953.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des finances et des affaires économiques,
EDGAR FAURE.
Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
BERNARD LAFAY.

Décret du 9 octobre 1953 plaçant les services de l'ancienne direction des programmes sous l'autorité du commissaire général à la productivité.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Vu l'ordonnance du 23 novembre 1944 réorganisant le comité économique interministériel et fixant les attributions du ministre de l'économie nationale ainsi que l'organisation de ses services, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée,

Décrète:

Art. 1er. — Les services de l'ancienne direction des programmes sont placés sous l'autorité du commissaire général à la productivité.

Art. 2. — Le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 octobre 1953.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des finances et des affaires économiques,
EDGAR FAURE.
Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
BERNARD LAFAY.

Nomination d'un chef de service à l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux affaires économiques.

Par arrêté du 9 octobre 1953, M. Brignole (André), administrateur civil de 1re classe, directeur adjoint, est nommé chef de service à l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux affaires économiques.

Attribution des fonctions de directeur adjoint à un sous-directeur à l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux affaires économiques.

Par arrêté du 9 octobre 1953, M. Marcille (Yves), inspecteur des finances, sous-directeur, est chargé des fonctions de directeur adjoint à l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux affaires économiques, en remplacement numérique de M. Brignole (André), appelé à d'autres fonctions.

Décret n° 53-1026 du 19 octobre 1953 portant suspension provisoire des droits de douane d'importation applicables à certains matériels d'équipement et rétablissement des droits de douane d'importation applicables à certains produits.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre de l'industrie et du commerce, du ministre de l'agriculture, du secrétaire d'Etat au budget et du secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Vu l'ordonnance du 8 juillet 1944 relative au régime douanier et fiscal des importations;

Vu l'arrêté du 16 décembre 1947 portant modification du tarif des droits de douane d'importation et les textes subséquents qui l'ont modifié ou complété;

Vu le code des douanes;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — 1. — Sont provisoirement suspendus les droits de douane d'importation applicables aux matériels repris au tableau I annexé au présent décret, à l'exception des parties et pièces détachées de ces matériels.

2. — Le bénéfice de la suspension des droits de douane prévue au paragraphe 1 ci-dessus est subordonné à la remise par l'importateur au service des douanes, à l'appui de la déclaration de mise à la consommation, d'une autorisation spéciale délivrée par le directeur des industries mécaniques et électriques du ministère de l'industrie et du commerce et valable pour une seule opération de dédouanement.

Les demandes d'autorisations spéciales devront être déposées à la direction des industries mécaniques et électriques le 31 mars 1954 au plus tard.

Les conditions d'octroi et d'utilisation des autorisations spéciales seront précisées par un avis aux importateurs.

3. — Les autorisations spéciales délivrées dans les conditions prévues au paragraphe 2 ci-dessus seront valables pendant un an à compter de la date de leur délivrance.

Art. 2. — Les droits de douane d'importation applicables aux produits repris au tableau II annexé au présent décret sont rétablis.

Art. 3. — Les droits de douane d'importation applicables aux produits repris au tableau III annexé au présent décret, qui étaient provisoirement perçus à des taux réduits, seront perçus aux taux inscrits au tarif des droits de douane d'importation.

Art. 4. — Les droits de douane d'importation applicables aux produits repris au tableau IV annexé au présent décret seront provisoirement perçus, en tarif minimum, aux taux indiqués à la quatrième colonne dudit tableau.

Art. 5. — Continueront à bénéficier du régime antérieur plus favorable les marchandises visées aux articles 2, 3 et 4 ci-dessus que l'on justifiera, dans les conditions et sous les réserves fixées par l'article 25 du code des douanes, avoir été expédiées directement à destination du territoire d'importation avant la date d'insertion du présent décret au *Journal officiel* et qui seront déclarées pour la consommation sans avoir été placées en entrepôt ou constituées en dépôt.

Art. 6. — Le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de l'industrie et du commerce sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 octobre 1953.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances et des affaires économiques,
EDGAR FAURE.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
JEAN-MARIE LOUVEL.

Le ministre de l'agriculture,
ROGER HOUDET.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
BERNARD LAFAY.

Le secrétaire d'Etat au budget,
HENRI ULVER.

TABLEAU I

NUMEROS du tarif douanier.	DÉSIGNATION DU MATÉRIEL
Ex 1519 B.	Chaudières monotubulaires à circulation forcée de pression de marche supérieure à 110 hpz.
Ex 1535 A.	Pompes centrifuges pour mélange propylène-benzène, refoulant à plus de 60 hpz.
Ex 1535 B.	Pompes à diaphragme en caoutchouc formant chambre de pompage, à course variable en fonctionnement permettant d'obtenir le débit volumétrique désiré sans arrêt de la pompe, pour pompage de produits solides à l'état pâteux (boues, pulpes, etc.).
Ex 1537 A	Compresseurs à pistons sans graissage pour circuit de gaz de synthèse à très haute pression, la pression d'aspiration étant comprise entre 400 et 800 hpz. Compresseurs pour éthylène refoulant à une pression supérieure à 1.000 hpz. Compresseurs à chlore à 4 étages à pistons verticaux d'un débit de plus de 12 tonnes par jour. Compresseurs alternatifs à piston permettant d'atteindre une pression de 1.000 hpz et plus, et susceptibles d'un débit supérieur à 3.500 mètres cubes/heure.
Ex 1537 C et ex 1538 C.	Turbo-compresseurs centrifuges à gaz nitreux.
Ex 1538 A.	Moto-compresseurs à moteur à gaz de puissance unitaire égale ou supérieure à 500 CV, les cylindres moteurs et les cylindres compresseurs étant montés sur le même vilebrequin. Moto-compresseurs alternatifs à piston, à machine motrice à vapeur pour la compression d'oxyde d'éthylène.
Ex 1547.	Fours à émailler les fils de cuivre.
Ex 1547, ex 1581 F et ex 1610.	Ligne continue de recuit et de décapage pour tôles d'acier inoxydable.
Ex 1556 C.	Treuils et cabestans non électriques spéciaux pour recherche de pétrole aux profondeurs supérieures à 1.500 mètres.
Ex 1557.	Manipulateurs de forge, enfourneuses et défourneuses d'une force brute de 1.000 kg et plus.
Ex 1560.	Crochets à trois branches destinés à soutenir la tête d'injection et le train de sondage de recherche de pétrole, d'une force de 150 tonnes et plus.
Ex 1563.	Ensembles crochets mouflés, mouflés mobiles et mouflés fixes pour recherche de pétrole d'une force de 150 tonnes et plus.
Ex 1564.	Convoyeurs de mine à lamelles à galets sur chemin de roulement et à courbure variable dans le plan du transport permettant à volonté de suivre toutes les sinuosités de 6 mètres et plus de rayon.
Ex 1568 A.	Chargeuses sur rails à godets basculants d'un poids de 10 tonnes et plus. Ensembles destinés à être tractés comprenant un dispositif de ramassage de déblais et un élévateur, la commande de ce dernier étant assurée par un moteur d'une puissance au moins égale à 100 CV. Excavatrices comportant une chaîne à godets d'une capacité totale de 2.500 litres et plus.
Ex 1568 B.	Rouilleuses. Haveuses universelles.
Ex 1568 D.	Dispositifs de sécurité par blocage des tiges et des tubes dans la table de rotation pour les recherches de pétrole.
Ex 1568 D. ex 1399, ex 73-18 B, ex 1535 B, ex 1536 B et C et ex 1578.	Matériel pour le forage de puits de pétrole: Mâts de forage rabattables capables de supporter une charge minimum de 50 tonnes, ou mâts télescopiques. Tables de rotation complètes. Tiges carrées ou hexagonales d'une longueur de 9 mètres et plus. Têtes d'injection complètes d'une capacité supérieure à 50 tonnes. Matériel de cimentation. Matériel de repêchage et d'instrumentation en profondeur. Elargisseurs.

NUMÉROS du tarif douanier.	DÉSIGNATION DU MATÉRIEL
Ex 1568 H.	Remblayeuses pneumatiques pour exploitation souterraine.
Ex 1569.	Broyeurs à cylindre pour corindon gris.
Ex 1570 A.	Tubes laveurs par vibration à commande par arbre à balourd.
Ex 1572.	Essoreuses à débit continu à fond mobile oscillant.
Ex 1574 B.	Presses non hydrauliques à double effet destinées exclusivement à l'agglomération à froid des poudres de métaux.
Ex 1575.	Machines à former les moules de fonderie par projection de sable, à projection mécanique par turbine, d'un débit supérieur à 130 litres/minute de sable serré.
Ex 1576 A.	Laminoirs à chaud: trains quartos à tôles fortes proprement dits, sans appareils auxiliaires autres qu'edger et cisailles. Laminoirs à froid: trains réversibles de plus de 0,800 mètre de largeur de table à quatre cylindres et plus. Train à chaud réversible avec four bobineur, pour laminage de bandes de tôles d'acier. Laminoirs quartos réversibles pour l'obtention par laminage à froid de feuilles minces d'aluminium d'une largeur de 750 mm et plus et d'une épaisseur de 0,01 mm et moins.
Ex 1581.	Machines pour la production en chaîne continue de céramique mince pour usages électriques.
Ex 1582 A.	Machines automatiques à étirer en continu le verre plat, à l'exclusion des parties et pièces détachées.
Ex 1582 B.	Machines pour le finissage des glaces permettant le doucissage et le polissage sur les deux faces à la fois.
Ex 1582 C.	Machines pour la fabrication des fibres de verre, à l'exclusion des parties et pièces détachées.
Ex 1582 D.	Machines pour la fabrication du verre creux à partir du verre pâteux ou liquide à l'exclusion des parties et pièces détachées.
Ex 1582 E.	Machines pour le façonnage à chaud du verre creux ou en tubes.
Ex 1583.	Machines à sceller et pomper type Scalex et analogues. Machines à argenter les broches de lampe. Machines à fabriquer les filaments miniatures. Machines automatiques de découpage, emboutissage et soudure des écrans et anodes de tubes ou lampes. Machines à couper les broches. Machines à souder les électrodes. Machines à fermer les ampoules. Machines à presser les embases de tubes radioélectriques, cathodiques ou fluorescents.
Ex 1584 B.	Machines à couler sous pression, à l'exclusion des parties et pièces détachées.
Ex 1584 F et ex 1610.	Lignes continues d'étamage électrolytique de bandes de tôles d'acier.
Ex 1590 A.	Faucheuses-chargeuses. Faucheuses-hacheuses-chargeuses.
Ex 1590 C.	Moissonneuses-batteuses à riz dont la propulsion et la direction sont assurées par des chenilles.
Ex 1590 F.	Moissonneuses à maïs.
Ex 1596 E.	Machines à mouler les fromages à pâte molle.
Ex 1600.	Pétrins pour pâte de boulangerie et de biscuiterie, à deux vitesses, à cuve horizontale, cuve à double paroi pour refroidissement par circulation d'eau. Dresseuses à biscuits sur bande continue d'une largeur de 0,75 mètre et plus. Scies automatiques à fil pour gaufrettes et biscuits.
Ex 1604.	Séparateurs centrifuges pour la séparation continue des levures boulangères et fourragères.
Ex 1605 et ex 1597 E.	Séparateurs centrifuges pour brasserie ou vins mousseux, hermétiques à une pression égale ou supérieure à 8 hpz.

NUMÉROS du tarif douanier.	DÉSIGNATION DU MATÉRIEL
Ex 1606.	Râpes à pommes de terre ou manioc, avec tambour.
Ex 1610 et ex 1606.	Centrifugeuses de raffinage pour amidon de froment. Séparateurs centrifuges destinés à séparer deux qualités d'amidon de densité différente, l'un des produits devant être recueilli en blocs dans plusieurs compartiments. Centrifugeuses raffineuses à circulation continue pour lait de fécule.
Ex 1607.	Essoreuses à débit continu à fond mobile oscillant pour l'industrie des matières plastiques. Trémies à pellicules de cellulose. Boudineuses à caoutchouc de diamètre de vis égal ou supérieur à 250 mm. Autoclaves en acier dit « vitrifié » d'une capacité supérieure à 3.000 litres pour l'industrie des matières plastiques. Tambours collapsibles pour la confection des pneus. Machines à envelopper les talons de pneus. Machines à vulcaniser les pneus dites « stands de vulcanisation » type Mac Neil et analogues. Machines à galber les pneus et à introduire la chambre de vulcanisation. Machines automatiques à extraire les chambres de vulcanisation des pneus. Machines à vulcaniser les chambres dites « stands de vulcanisation » type Mac Neil et analogues. Machines à vulcaniser les flaps, dites « stands de vulcanisation », type Léon-L. Herbert, Francis Shaw et analogues. Machines à percer le trou de valve et à souder les chambres à air. Têtes de machines à découper les fils de caoutchouc avec leurs dispositifs d'affûtage automatique des couteaux. Mélangeurs internes automatiques à caoutchouc ou matières plastiques comportant deux rotors chauffables ou refroidissables avec ou sans pistons. Ensemble de machines pour fabriquer, au départ de matières thermo-plastiques (acétate de cellulose, acétobutyrate de cellulose, etc.) plastifiées sans emploi de solvant, des films de grande largeur (60 cm à 1 mètre) par passage, après boudinage, sur plateaux chauffants où la matière est étirée transversalement et longitudinalement. Mélangeurs internes automatiques à caoutchouc ou à matières plastiques comportant un stator et munis inférieurement de deux de malaxage et d'une vis sans fin munie de palettes et animée d'un mouvement simultané de va-et-vient et de rotation.
Ex 1608.	Mélangeurs disperseurs internes automatiques pour la fabrication des peintures type Bambury et analogues.
Ex 1610.	Cuiseurs continus d'appâts. Extracteurs centrifuges à contre-courant pour la fabrication des antibiotiques. Essoreuses à débit continu à fond mobile oscillant. Filtres à vide rotatifs continus résistant à une solution de chlorure d'ammonium. Appareils refroidisseurs de produits abrasifs d'une dureté égale ou supérieure à 7 à l'échelle de Mohs. Machines spéciales pour le refroidissement et la solidification de la gélatine, dites « à nattes d'eau ». Machines à coucher les émulsions photosensibles sur les supports. Filtres complets cylindro-coniques à pression, d'une surface filtrante d'au moins 150 mètres carrés, possédant au moins 16 compartiments, pour filtration de saumures de chlorure de potassium. Appareils pour l'industrie chimique constitués de matériaux imperméables agglomérés à base de carbone amorphe ou de graphite et résistant à la corrosion chimique. Autoclaves en acier dit « vitrifié » d'une capacité supérieure à 3.000 litres pour les industries chimiques.
Ex 1611 et ex 1615 H.	Refendeuses à bois de papeterie munies d'un coin fendeur et à commande hydraulique.
Ex 1611.	Défibreurs continus à chaînes ou à tambours pour la fabrication de la pâte à papier. Ecorceuses hydrauliques de bois de papeterie, type Streambarker et analogues. Filtres types Swanson, Nyman et analogues, à deux étages, permettant l'extraction en continu de la liqueur noire imprégnant la pâte à papier en fin de cuisson et son lavage. Epurateurs type hydrafuge et analogues, munis d'un dispositif d'évacuation en continu des impuretés à 60 p. 100 de siccité.

NUMEROS du tarif douanier.	DÉSIGNATION DU MATÉRIEL
Ex 1611 (*suite*).	Tambours écorceurs d'un diamètre égal ou supérieur à 4 mètres pour bois de papeterie. Ecorceuses rapides à disque porte-couteaux d'un rendement horaire de quinze stères et plus, pour bois de papeterie. Coupeuses à bois de papeterie munies d'un disque porte-couteaux, de diamètre de 2,40 mètres et plus. Appareils types Swanson ou Fresk et analogues assurant la charge automatique des lessiveurs en copeaux de bois. Lessiveurs en continu pour la fabrication de la pâte à papier. Défibreurs types Roberts ou Tidmark et analogues. Raffineurs à disques à commande hydraulique, type Sutherland et analogues. Dispositifs d'élimination accessoires des désintégrateurs dits hydrapulper: extracteurs d'impureté types Jungremover et analogues. Epurateurs-classeurs types Selectifier Screen et Classifiner et analogues. Coupeuses à pâtes à papier d'un poids au mètre carré de 1.000 grammes et plus, munies d'un dispositif de ramassage automatique des feuilles.
Ex 1612 B.	Trémies à pellicules de cellulose.
Ex 1613.	Machines à coucher le papier, à l'exception des machines simple face à brosses.
Ex 1614 A.	Machines entièrement automatiques à faire les couvertures. Machines à emboîter les livres. Machines entièrement automatiques à encoller le dos des livres. Assembleuses entièrement automatiques à cheval ou à plat. Machines à coller les gardes.
Ex 1614 B.	Machines tubeuses et bottomeuses indépendantes, pour la fabrication des sacs en papier d'une hauteur de 50 cm et plus, avec système de pliage comportant une valve (pour ciment, chaux, engrais, farine, etc.), sans dispositif d'impression. Machines pour la préparation, la fabrication et la finition des tubes et busettes en papier ou carton pour filatures, à l'exception des dispositifs d'impression.
Ex 1617 A.	Machines à fondre les caractères et à composer (linotypes, monotypes, intertypes, etc.), à l'exclusion des parties et pièces détachées.
Ex 1619 B.	Peigneuses et machines à gills pour le travail du lin, du jute et des fibres dures, à l'exception des peigneuses d'étoupes. Peigneuses circulaires.
Ex 1619 C.	Machines et appareils pour la préparation du lin, du jute et des fibres dures, à l'exception des séchoirs, des décortiqueuses broyeuses et des étaleuses assouplisseuses. Ouvreuses à tambour rotatif garni de crochets pour le traitement de la filbranne humide au cours de sa fabrication.
Ex 1620 A.	Métiers à filer à filières pour fibres artificielles ou synthétiques.
Ex 1620 C.	Métiers continus à filer le lin au sec, à démontage automatique. Bancs fileurs continus pour le travail du lin, du jute et des fibres dures. Métiers continus à filer et à retordre, à ailettes, à cloches, avec levée automatique ou non, avec train d'étirage à gros cylindres, pour laines longues, moyennes et mèches tordues (système dit « anglais »). Métiers continus à anneaux pour filature de la laine cardée. Métiers continus centrifuges à filer ou à retordre la laine avec pots tournants ou containers. Métiers continus à filer le jute, dont l'écartement des broches est supérieur à 75 mm. Métiers continus à retordre le jute et métiers continus à retordre le sisal et le manille, à ailettes suspendues, pour bobines d'un diamètre supérieur à 10 cm et d'une hauteur supérieure à 20 cm. Métiers continus à filer au mouillé, à anneaux. Métiers continus à filer le lin au mouillé, à démontage automatique (auto-doffing). Métiers continus à filer le lin au mouillé, centrifuges. Métiers continus à anneaux à filer les déchets de coton, alimentés par canettes de cardes fileuses.

NUMEROS du tarif douanier.	DÉSIGNATION DU MATÉRIEL
Ex 1621 A.	Bobinoirs comportant une noueuse mobile se déplaçant autour de la machine sur un guide constitué par la partie supérieure du bâti. Bobinoirs annexes pour utilisation des bobines détectueuses destinées à l'alimentation ou provenant de bobinoirs se déplaçant autour de la machine sur un guide constitué par la partie supérieure du bâti. Coconneuses automatiques et roliseuses pour l'industrie du jute. Machines à bobiner les fuseltes dites cigarettes. Coconneuses automatiques (laine).
Ex 1621 B.	Machines à donner les fils de chaîne pour les rentrer. Machines à rentrer automatiquement les fils de chaîne. Machines à poser les lamelles de casse-chaîne. Machines à piquer en peigne. Machines automatiques à nouer les fils de chaîne avant tissage.
Ex 1621 C.	Bâtis de nouage de machines automatiques à nouer les fils de chaîne. Bâtis porte-ensouple de machines automatiques à nouer les fils de chaîne. Blocs de nouage de machines automatiques à nouer les fils de chaîne.
Ex 1622 A.	Métiers non automatiques lourds dits « Saxons » pour draperie (laine). Métiers non automatiques larges pour tissus feutrés techniques au-dessus de 2,60 mètres d'empeignage utile. Métiers non automatiques pour tapis Axminster.
Ex 1622 B.	Métiers à tisser automatiques moyens et lourds, à navettes multiples, pourvus de dispositifs permettant le changement automatique des navettes ou des canettes pour le travail en duitages impairs suivis ou interrompus, par boîtes multiples de chaque côté, comportant une mécanique d'armure. Métiers automatiques larges à navettes multiples pour tissus feutrés techniques au-dessus de 2,18 mètres d'empeignage utile.
Ex 1623 A.	Métiers rectilignes fonctionnant avec des aiguilles à becs pour tissus chaîne, à l'exception des métiers Rachel et des métiers comportant moins de 7 aiguilles au centimètre (moins de 18 aiguilles au pouce anglais). Machines à tricoter rectilignes fonctionnant avec des aiguilles articulées réparties sur deux fontures, au moteur, d'un poids supérieur à 50 kg. Métiers rectilignes type « Cotton » et analogues fonctionnant avec des aiguilles à bec et comportant 30 têtes et plus.
Ex 1623 B.	Métiers circulaires à doubles cylindres superposés, utilisant des aiguilles à deux têtes, identiques, opposées, pour la fabrication de tricot à mailles retournées. Métiers à bonneterie circulaires à doubles cylindres, de moins de 20 cm de diamètre et pesant moins de 350 kg par appareil, pour bas et chaussettes. Tricoteuses circulaires à mécanique Jacquard, dites « monofilm » et similaires.
Ex 1624 A.	Métiers rectilignes à tulles, à dentelles, à broderies et à passementerie.
Ex 1624 B.	Métiers circulaires à fuseaux mécaniques à un fil pour la fabrication des dentelles.
Ex 1627 A.	Bastisseuses automatiques à deux cônes, avec système de pesage et de mélange intégré à la machine. Semousseuses automatiques à cylindre. Cailloteuses à tapis caoutchouté travaillant dans l'eau. Cailloteuses à cylindres, à arrêt et levée automatique. Machines automatiques à repasser les bords des cloches.
Ex 1627 B.	Fouleuses à plateau commandé par excentriques, pour transformer en feutre un voile de carde, par action combinée de la pression, du frottement, de la chaleur et de l'humidité.
Ex 1628 A.	Installations de préformage avec retrait à la continue pour tissus, chaîne et trame en nylon et perlon.
Ex 1628 B.	Machines automatiques à couper la toile, pour l'industrie de la reliure.
Ex 1630 B.	Têtes de machines à coudre industrielles (à l'exception de celles possédant l'ensemble des caractéristiques suivantes: fonctionnement non automatique; tube rectangulaire pleine; réalisant un point de navette; travaillant à une ou deux aiguilles).

NUMÉROS du tarif douanier.	DÉSIGNATION DU MATÉRIEL
Ex 1632 B.	Presses hydromécaniques à colonnes de plus de 12 tonnes pour le satinage ou l'impression à sec des peaux et cuir. Machines à brosser les peaux, à alimentation continue. Essoreuses à peaux, à alimentation continue par manchon transporteur. Machines à épiler, ébourrer ou décrasser à gros tambour à lames. Machines pour le lavage des peaux séchées par collage sur plaques. Machines rotatives à palissonner ou à assouplir, à alimentation continue. Machines à poncer (à effleurer ou meuler) les peaux, à cylindre de largeur d'un mètre et au-dessus.
Ex 1633 B.	Machines à cimenter à chaud et à remplier le galon des chaussures. Machines à découper les semelles et premières au moyen d'un couteau circulant sur le pourtour d'une matrice. Machines à égaliser les épaisseurs des semelles en cuir et à les marquer. Machines à remplier le bord des tiges des chaussures, tournant à 2.000 tours et plus par minute. Machines à monter les bouts des chaussures sur la trépointe avec tirage automatique par pinces et rabattage automatique par plaques.
Ex 1641 A.	Tours parallèles à détalonner.
Ex 1641 A et ex 1641 G.	Tours spécialement conçus pour l'usinage des vilebrequins et des arbres à cames.
Ex 1641 K.	Machines spéciales à fraiser les cames. Machines à fraiser la denture des roues d'échappement pour l'horlogerie. Machines à fraiser et à reproduire dans les trois dimensions, d'un poids de 7 tonnes et plus.
Ex 1641 M et ex 1641 R.	Machines à limer, rectifier et glacer les billes par plateaux en fonte ou en acier, avec ou sans magasin d'alimentation.
Ex 1641 M.	Rectifieuses oscillantes pour gorges de roulements. Rectifieuses spéciales pour cannelures, pour cames, pour filets. Machines à rectifier les intérieurs par coordonnées. Machines à rectifier les surfaces cylindriques intérieures sans centre. Machines spéciales à deux broches pour la rectification intérieure concentrique de parties cylindriques et coniques. Machines à rectifier les surfaces cylindriques, intérieures, à alimentation et cycles automatiques. Machines à rectifier les surfaces planes à table rotative, d'un diamètre supérieur à 500 mm. Machines spécialisées pour l'affûtage des outils spéciaux à tailler les engrenages, à l'exclusion des machines pour l'affûtage des outils de machines à raser. Machines à rectifier les profils à partir d'un gabarit par procédé optique ou mécanique. Machines à alimentation automatique à empointer à la meule les aiguilles à coudre ou pour le cardage des textiles. Machines à tables tournantes, dites « bloqueuses », à polir les pièces d'horlogerie.
1641 O.	Machines à pointer.
Ex 1641 P.	Machines à axe horizontal à tailler les engrenages en chevrons par couteaux circulaires.
Ex 1642 A, B, C, D.	Machines automatiques travaillant par déformation du métal: A former les boulons (tête et filetage). A former à froid ou à demi-chaud les rivets et ébauches des boulons, billes et galets. A former à froid ou à chaud les ébauches d'écrous.
Ex 1642 A.	Machines automatiques pour fabriquer les tubes et étuis souples par filage.
Ex 1642 B.	Machines automatiques à extruder les tiges, ébavurer et découper à froid les têtes de boulons.
Ex 1642 B et E.	Machines automatiques à dénuder et mettre à longueur les câbles électriques.
Ex 1642 C.	Presses mécaniques à emboutir, des types suivants: A simple effet à arcade, d'une distance entre montants supérieure à 5 mètres. A double effet à arcade, d'une distance entre montants supérieure à 4 mètres. A triple effet, d'une puissance totale des trois coulisseaux supérieure à 300 tonnes.
Ex 1642 E.	Cambreuses pour maillons de chaînes pour fils de diamètre au plus égal à 3 mm. Machines automatiques à fabriquer les grillages. Machines automatiques pour la fabrication des rayons de cycles à partir de fil. Machines à spiraler les grilles pour tubes radioélectriques.
Ex 1642 F.	Machines automatiques multiples à former les corps de boîtes métalliques, comportant l'ébauchage, le façonnage de l'agrafe, le formage et l'agrafage avec ou sans dispositif pour contre-souder ou moulurer, susceptibles d'une cadence de production supérieure à cinquante boîtes par minute. Machines automatiques combinées à tomber les bords des corps de boîtes métalliques et à sertir les fonds.
Ex 1644 B et C.	Machines à fraiser les verres de surfaces sphériques et toriques. Machines spéciales à alimentation automatique pour surfaçage de verres sphériques et toriques.
Ex 1645 E et H.	Machines spécialisées pour la fabrication des formes et des talons en bois pour chaussures.
Ex 1645 G.	Trancheuses à placage à table verticale.
Ex 1645 H.	Jointeuses à placage sans papier, avec ou sans encollage direct. Machines à rouleaux doseurs réglables pour encoller les faces de placages. Machines à assembler les lattes ou bandes de placage en continu, avec ou sans tronçonneuses. Machines automatiques à agrafeuses multiples pour la fabrication en continu des caisses en bois armé.
Ex 1648 B.	Marteaux pneumatiques d'un poids unitaire compris entre 50 et 100 kg.
Ex 1672 B.	Machine à laver les plaques pour machines à sécher les peaux. Machines fonctionnant au moteur, destinées à plaquer les garnitures sur les chapeaux de cardes.
Ex 1757 B.	Appareils électriques à métalliser les écrans des tubes cathodiques.
Ex 1798 A.	Véhicules automobiles de manutention et de transport surélevés pour déplacement des produits de grande longueur (tubes, bois, etc.) d'une charge utile de 5 tonnes et plus. Véhicules automobiles de manutention et de transport spéciaux avec dispositif à fourches latérales pour le chargement, ne répondant pas aux caractéristiques des chariots de manutention.
Ex 1800.	Tracteurs à quatre roues motrices et directrices d'une puissance supérieure à 150 CV, équipés avec bull-dozer. Pelles mécaniques automotrices à godets, d'une capacité de 4 mètres cubes et plus dans le travail en boules, telles que le poids unitaire atteigne au moins 210 tonnes, ou que la puissance électrique installée soit d'au moins 360 CV. Excavatrices automotrices comportant une chaîne à godets d'une capacité totale de 2.500 litres et plus, montées sur roues ou sur chenilles. Chargeuses de mines automotrices sur chenilles, d'un poids de 10 tonnes et plus. Appareils automoteurs pour la construction des routes en sol stabilisé, effectuant les opérations suivantes: creusement et pulvérisation du sol, addition de liquide, malaxage des produits et réglage de leur niveau. Manipulateurs de forge, enfourneuses et défourneuses automobiles sur roues, d'une force brute de 1.000 kg et plus. Abatteuses-chargeuses automotrices sur roues ou sur chenilles comportant un convoyeur orientable, d'un poids de 18 tonnes et plus. Haveuses automobiles universelles, haveuses à disques ou à chaînes sur roues ou sur chenilles. Perforatrices automobiles de mine pour le travail en galerie, sur roues ou sur chenilles, d'un poids supérieur à 4.000 kg. Sondeuses rotary automotrices sur trains de chenilles, d'un poids supérieur à 15 tonnes.

NUMEROS du tarif douanier.	DÉSIGNATION DU MATÉRIEL
Ex 1816 B.	Chariots de transport de machines automatiques à nouer les fils de chaîne. Chariots porte-ensouple de machines automatiques à nouer les fils de chaîne.
Ex 1854.	Dispositifs pneumatiques pour mesurer la finesse des fibres textiles par mesure de la résistance opposée par les fibres au passage de l'air. Appareils pour la détermination automatique des longueurs de fibres, enregistrant automatiquement la courbe de répartition des longueurs.
Ex 1864 A et ex 1865 B.	Appareils et instruments spéciaux pour l'essai et l'étude des sables de fonderie.
Ex 1864 B.	Dynamomètres automatiques enregistreurs en continu pour fibres textiles. Dynamomètres pour essais sur faisceaux de fibres textiles. Abrasimètres pour fils textiles.
Ex 1865 B.	Etuves de laboratoire de conditionnement des matières textiles par hydrométrie gravimétrique, à échantillons multiples et pesées semi-automatiques. Appareils d'étude de l'absorption des teintures par les matières textiles, avec enregistrement continu automatique. Encolleuses multiples de laboratoire permettant d'étudier simultanément plusieurs procédés d'encollage et de séchage des matières textiles.

TABLEAU II

NUMEROS du tarif douanier.	DESIGNATION DES PRODUITS
Ex 67 E.	Légumes et plantes potagères, à l'état frais ou assimilé: — Pommes de terre: — — De semence, admises dans les limites d'un contingent fixé annuellement par arrêté du ministre de l'agriculture et aux conditions déterminées par ce texte. — — Autres, présentées: — — — Du 1er juillet au dernier jour de février inclus. — — — En dehors de cette période: — — — — Pommes de terre de l'année précédente.
67 J.	— Légumes en cosse.
67 M.	— Autres.
287 A.	Chaux, à l'exclusion de la chaux pure, brutes, broyées ou pulvérisées: — Chaux grasses et assimilées.
288.	Liants et ciments hydrauliques, non pulvérisés (clinker) ou pulvérisés.
314.	Lignites.
Ex 321.	Benzols.
322 A.	Carbures benzéniques: — Benzène.
323 A et B.	Produits phénoliques.
358 A.	Métaux alcalins: — Sodium.
387 A.	Ammoniaque: — Gaz ammoniac (anhydre).
Ex 433.	Sulfates: — De cuivre.
Ex 440.	Phosphates: — De calcium autres que pour usages agricoles: — — Bicalcique: — — — Commercial.
Ex 454 D.	Sels des acides d'oxydes métalliques: — Bichromates: — — De potassium. — — Autres (d'ammonium, etc.).
Ex 461.	Carbures: — De silicium.

NUMEROS du tarif douanier.	DESIGNATION DES PRODUITS
Ex 470 A.	Hydrocarbures aromatiques: — Mononucléaires: — — Benzène.
Ex 486 A.	Monophénols et leurs sels: — Monophénols mononucléaires et leurs sels: — — Crésols et leurs sels (ortho-, méta-, paracrésols et leurs sels). — — Xylénols, ortho-, méta-, paraxylénols.
Ex 490.	Phénols sulfonés, leurs sels et leurs esters: — Acides naphtol sulfoniques, leurs sels et leurs esters.
492.	Phénols sulfohalogénés, nitrohalogénés, nitrosulfonés et nitrosulfohalogénés, leurs sels et leurs esters.
Ex 507.	Dérivés halogénés, sulfonés, nitrés des cétones cycliques et des quinones, leurs sels et leurs esters: — Autres (dérivés halogénés de l'anthraquinone et de la benzanthrone, alphamonosulfoanthraquinone, bétamonosulfoanthraquinone et ses sels, etc.), à l'exception des matières colorantes.
Ex 524.	Monoamines acycliques et leurs dérivés de substitution et leurs sels: — Diéthylamine et ses sels.
Ex 526.	Amino-alcools acycliques, et leurs dérivés de substitution, leurs sels et leurs esters: — Autres, cholines, leurs sels et leurs dérivés (acétylcholine, méthylcholine, etc.): — — Citrate de choline et chlorure de choline.
Ex 529 A.	Monoamines aromatiques mononucléaires et leurs dérivés de substitution et leurs sels: — Aniline et ses dérivés et leurs sels: — — Dérivés halogénés de l'aniline (chloraniline, etc.) et leurs sels. — — Dérivés sulfohalogénés, nitrohalogénés et nitrosulfonés de l'aniline, et leurs sels. — — Alcoylaniline (mono- et diméthylaniline, mono- et diéthylaniline, etc.), leurs dérivés sulfonés et leurs sels. — — Autres (nitrosoalcoylaniline, leurs sels et leurs esters, etc.) non dénommés ni compris ailleurs.
Ex 529 B.	— Toluidines et leurs dérivés et leurs sels: — — Dérivés halogénés des toluidines et leurs sels. — — Dérivés sulfohalogénés (orthochlorométatoluidine parasulfonés, etc.), alcoylés, sulfonés et alcoylsulfonés des toluidines et leurs sels. — — Autres, non dénommés ni compris ailleurs.
Ex 530.	Polyamines aromatiques mononucléaires et leurs dérivés de substitution et leurs sels: — N-alcoylphénylène diamines, leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés, et leurs sels. — Autres, non dénommés ni compris ailleurs.
532.	Polyamines aromatiques polynucléaires et leurs dérivés de substitution et leurs sels.
537.	Amino-acides cycliques non dénommés ni compris ailleurs, leurs esters et leurs dérivés de substitution, et leurs sels.
Ex 539.	Amides acycliques et leurs sels: — Urée autre que pour usages agricoles.
Ex 540.	Amides cycliques et leurs sels: — Uréines.
Ex 544.	Sulfamides et leurs sels: — Toluènes sulfamides: — — Paratoluène sulfamide.
Ex 589 C.	Matières colorantes végétales: — Indigo naturel, pastel en pâte, maurelle: — — Indigo raffiné.
590 E.	Matières colorantes minérales: — Cadmopone.
715 C.	Autres articles en caoutchouc non vulcanisé: — Fils textiles imprégnés de caoutchouc non vulcanisé.
770 A et B.	Bois de tonnellerie.
1221.	Verre fritté aggloméré, en plaques, disques, tubes, masses, etc.
1222.	Vitrite en masse ou en poudre.

NUMEROS du tarif douanier.	DESIGNATION DES PRODUITS
1309.	Cupro-alliages (cupro-bore, cupro-vanadium, cupro-molybdène, cupro-titane, etc.).
1383.	Barres, fils et profilés de section pleine en étain ou ses alliages.
1384.	Tables, planches, feuilles et bandes en étain ou ses alliages, découpées, cannelées, striées, cintrées, perforées ou non.
Ex 1385.	Feuilles et bandes minces, en étain ou ses alliages, unies ou gaufrées, découpées ou perforées ou non, avec ou sans intercalaires: — Non fixées sur papier, carton, matières plastiques et supports similaires: — — Simplement laminées ou battues.
Ex 1387.	Tubes, tuyaux et barres creuses en étain ou ses alliages, laminés, filés, étirés, soudés, à bords rapprochés, rivés ou agrafés, ou autrement obtenus, droits ou d'épaisseur uniforme.
Ex 1390 A.	Tantale ou ses alliages: — Bruts: — — Masses brutes, déchets et débris d'ouvrages.
1393 A. 1393 B.	Cobalt ou ses alliages: — Produits de première fusion (fontes, mattes, speiss). — Affinés en masses brutes, déchets et débris d'ouvrages.
Ex 1397 B.	Autres métaux ou leurs alliages, non dénommés ni compris ailleurs: — Vanadium ou ses alliages: — — Bruts, déchets et débris d'ouvrages.
Ex 1823.	Bateaux à démolir: — Machines motrices, chaudières, appareils auxiliaires, machines et appareils de travail, articles de remplacement, meubles meublants, engins divers.

TABLEAU III

NUMEROS du tarif douanier.	DESIGNATION DES PRODUITS
261.	Farines siliceuses fossiles, kieselguhr, terres ou silices de Moler, diatomites, tripoli et terres légères diverses de densité apparente inférieure ou égale à 1, bruts, broyés ou tamisés.
1195.	Briques calorifuges en kieselguhr et autres silices fossiles ou terres légères.
1198.	Tuyaux de drainage et similaires.
1199.	Carreaux de pavement et de revêtement en terre commune, vernissés, émaillés, coloriés ou non.

TABLEAU IV

NUMERO du tarif douanier.	DESIGNATION DES PRODUITS	DROITS du tarif minimum inscrits au tableau des droits.	DROITS à percevoir en tarif minimum.
Ex 826.	Papiers et cartons non dénommés, formés en continu, marqués, filigranés, satinés, frictionnés ou non, en bobines ou en feuilles: — En un seul jet: — — Papier et carton Kraft..... — En deux ou plusieurs jets: — — A intérieur en papier Kraft...	25 p. 100. 25 p. 100.	22 p. 100. 22 p. 100.

Remboursement des charges fiscales et sociales aux entreprises exportatrices.

Le ministre des finances et des affaires économiques, le secrétaire d'Etat aux affaires économiques, le secrétaire d'Etat au budget,

Vu le décret n° 50-1261 du 6 octobre 1950 en son article 19;

Vu les arrêtés d'application du 30 juin 1952 modifiés,

Arrêtent:

Art. 1er. — Par dérogation aux dispositions des articles 6 et 7 de l'arrêté du 30 juin 1952 relatif au remboursement des charges sociales et fiscales en faveur des entreprises exportatrices, modifiées notamment par l'arrêté du 31 janvier 1953, en ce qui concerne les exportations de livres, journaux, publications périodiques et musique imprimée (nos 853 à 855 du tarif des douanes) qui sont réalisées par les entreprises ayant souscrit auprès de l'office des changes une soumission générale tenant lieu des engagements particuliers dans le rapatriement des devises, les avis d'exportation visés par le service des douanes ou les attestations d'expédition visées par le service des postes sont remplacés, quel que soit le montant des exportations susvisées, par les documents suivants:

a) Dans le cas de rapatriement par voie bancaire, par des attestations de rapatriement délivrées par les banques intermédiaires agréées chargées de centraliser les rentrées de devises dans le cadre de la réglementation spéciale ci-dessus mentionnée;

b) Dans le cas de rapatriement effectué par voie postale, par des relevés établis par les intéressés, ces relevés étant accompagnés des pièces justificatives du rapatriement.

Les attestations ou relevés susvisés seront établis mensuellement, ils feront apparaître, par pays d'origine, le montant des devises rapatriées correspondant au produit net des exportations. Ils seront joints aux dossiers de remboursement qui seront présentés par les exportateurs au service départemental des enquêtes économiques dans les conditions fixées par les arrêtés des 30 juin 1952 et 31 janvier 1953 susvisés.

Art. 2. — Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter du 1er octobre 1953. Toutefois, les sommes rapatriées au cours du quatrième trimestre 1953 étant réputées correspondre à des expéditions effectuées pendant le troisième trimestre 1953, le montant des remboursements qui auraient été obtenus au titre desdites expéditions, par les entreprises, viendra s'imputer sur le montant des remboursements auxquels leur ouvriront droit les dispositions du présent arrêté.

Art. 3. — Le directeur du budget, le directeur général des douanes et droits indirects, le directeur général des impôts, le directeur de la comptabilité publique, le directeur des relations économiques extérieures, le directeur général des prix et des enquêtes économiques sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 19 octobre 1953.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
BERNARD LAFAY.

Le secrétaire d'Etat au budget,
HENRI ULVER.

Le ministre des finances et des affaires économiques, le secrétaire d'Etat aux affaires économiques et le secrétaire d'Etat au budget,

Vu le décret n° 50-1261 du 6 octobre 1950 en son article 19;

Vu les arrêtés d'application du 30 juin 1952 modifiés par les arrêtés des 6 octobre 1952, 26 décembre 1952, 31 janvier 1953 et 18 février 1953,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les listes des marchandises visées par les arrêtés du 30 juin 1952 modifiés précités, sont modifiées conformément aux dispositions de l'annexe du présent arrêté qui sont applicables aux affaires d'exportation en simple sortie et de réexportation en suite d'admission temporaire après transformation, qui feront l'objet de déclarations de douane, enregistrées à compter du 21 octobre 1953.

Art. 2. — Sont abrogées les dispositions de l'arrêté du 26 décembre 1952 susvisé portant suspension de l'application des arrêtés du 30 juin 1952 en ce qui concerne l'exportation des marchandises énumérées ci-après:

Ex 736 A et B. — Cuirs de gros bovins (bœufs, vaches, taureaux), y compris les buffles, corroyés ou travaillés après tannage, vachettes-box (imitation box-calf).

737 A à E. — Peaux de veau travaillées après tannage.

La présente disposition est applicable aux exportations de simple sortie et aux réexportations en suite d'admission temporaire, après transformation des marchandises susvisées qui feront l'objet de déclarations de douane enregistrées à compter du 21 octobre 1953.

Art. 3. — Le premier alinéa du titre II de l'annexe à l'arrêté du 31 janvier 1953 modifiant et complétant les dispositions des arrêtés du 30 juin 1952 est supprimé et remplacé par les dispositions suivantes:

« Modifications de la liste des marchandises dont l'exportation en simple sortie et la réexportation en suite d'admission temporaire après transformation, bénéficiant du remboursement des charges sociales et fiscales sur les salaires, n'ouvrent pas droit au remboursement de certaines charges fiscales (annexe II de l'arrêté du 30 juin 1952 portant application de l'article 19 du décret n° 50-1261 du 6 octobre 1950, pris en application de l'article 30 de la loi n° 50-928 du 6 août 1950) ».

Art. 4. — Le directeur du budget, le directeur général des douanes et droits indirects, le directeur général des impôts, le directeur de la comptabilité publique, le directeur des relations économiques extérieures, le directeur général des prix et des enquêtes économiques sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 octobre 1953.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
BERNARD LAFAY.

Le secrétaire d'Etat au budget,
HENRI ULVER.

ANNEXE

***Modification de la liste des marchandises dont l'exportation ou la réexportation en suite d'admission temporaire après transformation n'ouvrent pas droit au remboursement des charges sociales et fiscales** (annexe II de l'arrêté du 30 juin 1952, modifiant, complétant et codifiant les arrêtés des 6 mars 1951, 23 mars 1951 et 6 février 1952).*

Sont supprimées de ladite liste les marchandises suivantes:

NUMEROS du tarif douanier.	DESIGNATION DES PRODUITS
20.	Lard.
53.	Ambre gris, castoréum, musc, civette, cantharides et autres substances animales brutes propres à la médecine et à la pharmacie.
Ex 92.	Autres épices, non dénommées ni comprises ailleurs: — Poudre d'ail.
128 B.	Epaississants naturels, non dénommés ni compris ailleurs: — Lichens carragaheen et similaires, en branches, en poudre ou autrement présentés.
Ex 136.	Saindoux bruts.
284.	Gypse en roche, broyé ou pulvérisé.
285.	Plâtre.
324.	Naphtalène.
330.	Asphaltes et bitumes naturels.
331.	Mastic d'asphalte.
346 D.	Halogènes: — Iode.
Ex 348.	Soufre, à l'exception du soufre non épuré, trituré, même ventilé ou micronisé.
358 A.	Métaux alcalins: — Sodium.
398.	Magnésie pure.
406.	Oxydes et hydroxyde de cobalt.
412.	Oxydes d'étain: oxyde stanneux et oxyde stannique.
Ex 483 A.	Polyalcools acycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés: — Diols et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés: — — Ethylène-glycol (glycol). — — Monochlorhydrine du glycol.
Ex 652.	Explosifs: — A base de dérivés organiques nitrés ou d'esters nitriques: — — Autres: — — — Contenant plus de 20 p. 100 de nitroglycérine (dynamite).
Ex 654.	Mèches et cordeaux détonants: — Mèches de mineurs.
Ex 878.	Lin teillé (filasse et étoupe).
	Argent et alliages d'argent:
Ex 1260 B.	— Traits, faux traits et lames destinées à la fabrication des tissus lamés, de passementerie, de galons et d'ornement.
	Argent doré (vermeil), platiné, palladié, rhodié:
Ex 1261 B.	— Traits, faux traits et lames destinés à la fabrication des tissus lamés, de passementerie, de galons et d'ornement.
	Plaqué ou doublé d'argent:
Ex 1262.	— Traits, faux traits et lames destinés à la fabrication des tissus lamés, de passementerie, de galons et d'ornement.
73-04.	Grenailles de fonte, de fer et d'acier, même concassées et calibrées.
1359.	Magnésium ou ses alliages bruts: lingots, pains et billettes; déchets et débris d'ouvrages.
1376 A et B.	Plomb ou ses alliages, bruts.
1377.	Barres, fils et profilés de section pleine en plomb ou ses alliages.
1394 A et B.	Chrome ou ses alliages.
Ex 1819 C.	Bateaux pour la navigation intérieure servant au transport des personnes: — Autres: — — Bateaux de plaisance ou de sport: — — — Canots, canoës, périssoires, yoles, skiffs et similaires, en bois ou en métal, et leurs pièces détachées. — — — Canots démontables à coques en caoutchouc, en cuir naturel ou artificiel, en tissus caoutchoutés ou non, imperméabilisés ou non, et leurs pièces détachées.

***Modifications de la liste des marchandises dont l'exportation ou la réexportation en suite d'admission temporaire, après transformation, bénéficiant du remboursement des charges sociales et fiscales sur les salaires n'ouvre pas droit au remboursement de certaines charges fiscales** (annexe II de l'arrêté du 30 juin 1952 portant application de l'article 19 du décret n° 50-1261 du 6 octobre 1950 pris en application de l'article 30 de la loi n° 50-928 du 6 août 1950).*

1° Sont supprimées de ladite liste les marchandises suivantes:

NUMEROS du tarif douanier.	DESIGNATION DES PRODUITS
399.	Oxyde de zinc (blanc et gris de zinc).
575 A et B.	Engrais chimiques potassiques, en vrac, ou logés en emballages d'un poids brut de plus de 25 kg.
1190.	Ouvrages à usages calorifuges, non dénommés ni compris ailleurs.
1202 A.	Briques et pièces de constructions réfractaires: — Alumineuses et silico-alumineuses.
1203 A.	Autres produits réfractaires: — Alumineux et silico-alumineux.
1361.	Tôles, planches, feuilles et bandes en magnésium ou ses alliages, découpées, cannelées, striées, cintrées, perforées ou non.
1362.	Feuilles et bandes minces, en magnésium ou ses alliages, unies ou gaufrées, découpées ou perforées ou non, fixées ou non, même coloriées, imprimées, etc., avec ou sans intercalaires.
1363.	Poudre, paillettes et tournures calibrées de magnésium ou de ses alliages.
1364.	Tubes, tuyaux et barres creuses, en magnésium ou ses alliages, laminés, filés, étirés, soudés, à bords rapprochés, rivés ou agrafés, ou autrement obtenus, droits et d'épaisseur uniforme ou façonnés.
1378.	Tables, feuilles et bandes en plomb ou ses alliages.
1379.	Feuilles et bandes minces en plomb ou ses alliages, unies ou gaufrées, découpées ou perforées ou non, fixées ou non, avec ou sans intercalaires.
1390.	Plomb de chasse.
1381.	Tubes, tuyaux et barres creuses en plomb ou ses alliages, laminés, filés, étirés, soudés, à bords rapprochés, rivés ou agrafés ou autrement obtenus, droits et d'épaisseur uniforme ou façonnés, y compris les tubes en S pour siphons.

2° Sont ajoutées à ladite liste les marchandises suivantes:

NUMEROS du tarif douanier.	DESIGNATION DES PRODUITS
284.	Gypse, en roche, broyé ou pulvérisé.
330.	Asphaltes et bitumes naturels.
331.	Mastic d'asphalte.
Ex 348.	Soufre à l'exception du soufre non épuré, trituré, même ventilé ou micronisé.
412.	Oxydes d'étain: oxyde stanneux et oxyde stannique.
Ex 652.	Explosifs: — A base de dérivés organiques nitrés ou d'esters nitriques: — — Autres: — — — Contenant plus de 20 p. 100 de nitroglycérine (dynamite).
Ex 654.	Mèches et cordeaux détonants: — Mèches de mineurs.
1377.	Barres, fils et profilés de section pleine en plomb ou ses alliages.

Modification à l'annexe III de l'arrêté du 30 juin 1952 portant application des dispositions de l'article 19 du décret n° 50-1261 du 6 octobre 1950 pris en application de l'article 30 de la loi du 8 août 1950.

Sont ajoutées à ladite liste les marchandises suivantes:

NUMEROS du tarif douanier.	DESIGNATION DES PRODUITS
	Autres épices, non dénommées ni comprises ailleurs:
Ex 92.	— Poudre d'ail.
	Foies conservés au naturel, saucisson de foie, pâtés, purées et mousses de foies de toute espèce, en boîtes, terrines, croûtes ou autres formes, avec ou sans mélange d'autres viandes ou denrées:
161 A.	— D'oie ou de canard (foies gras).
Ex 162 B, C, D.	Autres préparations et conserves reprises sous les numéros ci-contre, contenant moins de 85 p. 100 de viande.
369 D.	Sulfure de carbone.
410.	Oxyde de titane, y compris les pigments.
Ex 438.	Nitrate de potassium autre que pour usages agricoles.
Ex 444.	Carbonate de potassium.
	Engrais chimiques phosphatés, en vrac ou logés en emballages, d'un poids brut de plus de 25 kg:
574 G.	— Superphosphates.
583.	Agglomérants pour noyaux de fonderie à base de résineux.
645.	Dextrines, y compris les amidons et les fécules torréfiés.
	Autres préparations chimiques non dénommées ni comprises ailleurs:
Ex 690.	— Carbures métalliques de tungstène présentés sous forme de plaquettes, baguettes, etc. à l'état brut.
719.	Courroies en caoutchouc.
854.	Musique manuscrite ou imprimée, sur papier ou carton, illustrée ou non, non reliée.
904.	Fils de soie pure ou mélangée, préparés pour la vente au détail.
4187 A à C.	Ouvrages en amiante-ciment, cellulose-ciment et similaires.
4252 A et B.	Fibres de verre textiles.
1253.	Fibres de verre non textiles.
Ex 1260 B et C.	Argent et alliages d'argent: — Feuilles minces, traits, faux traits et lames destinés à la fabrication des tissus lamés, de passementerie, de galons et d'ornements.
Ex 1261 B et C.	Agent doré (vermeil), platiné, palladié, rhodié: — Feuilles minces, traits, faux traits et lames destinés à la fabrication des tissus lamés, de passementerie, de galons et d'ornements.
Ex 1262.	Plaqué ou doublé d'argent: — Traits, faux traits et lames destinés à la fabrication de tissus lamés, de passementerie, de galons et d'ornements.
Ex 1311.	Barres, fils et profilés de section pleine en cuivre: — Dorés ou argentés, et autres (polis, étamés, nickelés, plaqués, etc.): — — Traits, faux traits et lames destinés à la fabrication des tissus lamés, de passementerie, de galons et d'ornements.
Ex 1314.	Feuilles et bandes minces en cuivre, unies ou gaufrées, découpées ou perforées ou non, avec ou sans intercalaires: — Autres (laquées, gommées, coloriées, imprimées, dorées, argentées, etc.): — — Traits, faux traits et lames destinés à la fabrication des tissus lamés, de passementerie, de galons et d'ornements.
Ex 1325.	Barres, fils et profilés de section pleine en autres alliages de cuivre: — Dorés ou argentés: — — Traits, faux traits et lames destinés à la fabrication des tissus lamés, de passementerie, de galons et d'ornements.
Ex 1338.	Barres, fils et profilés de section pleine en alliages de nickel contenant plus de 5 p. 100 et moins de 50 p. 100 de nickel: — Dorés ou argentés: — — Traits, faux traits et lames destinés à la fabrication des tissus lamés, de passementerie, de galons et d'ornements.
Ex 1340.	Feuilles et bandes minces en alliages de nickel contenant plus de 5 p. 100 et moins de 50 p. 100 de nickel: — Traits, faux traits et lames destinés à la fabrication des tissus lamés, de passementerie, de galons et d'ornements.
	Ressorts pour tous usages:
1423 C.	— Ressorts spiraux (y compris les spiraux réglants ordinaires ou autocompensateurs).
	Articles de boulonnerie et de visserie avec filetage à métaux:
Ex 1434.	— Ecrous comportant une bague de freinage en matière plastique sertie à l'intérieur de l'écrou.
	Monte-charge, ascenseurs, descendeurs, skips et leurs parties:
1555 B.	— Appareils à fonctionnement électrique.
	Machines pour l'impression:
1615 C.	— Autres presses et machines à imprimer de tous systèmes et pour tous les genres d'impression, avec ou sans margeurs, colleuses, coupeuses, plieuses et piqueuses.
	Bateaux pour la navigation intérieure servant au transport des personnes:
Ex 1819 C.	— Autres: — — Bateaux de plaisance ou de sport: — — — Canots, canoës, périssoires, yoles, skiffs et similaires, en bois ou en métal, et leurs pièces détachées. — — — Canots démontables à coques en caoutchouc, en cuir naturel ou artificiel, en tissus caoutchoutés ou non, imperméabilisés ou non, et leurs pièces détachées.

Administration centrale des finances.

Par arrêté du 19 octobre 1953, sont nommés administrateurs civils de 3e classe, 1er échelon, à l'administration centrale du ministère des finances et titularisés dans le grade correspondant, les élèves de l'école nationale d'administration (promotion « Paul Cambon ») dont les noms suivent:

MM. Verne (Jacques), Carli (Ange), Delaporte (Etienne), Pujol (Roger), Rouge (Michel), Giraud (Pierre), Ronze (Jacques), Ladure (Pierre), Moreau (Jacques), Reny (Jacques), Bonnin (Georges), Champion (Norbert), Raymondaud (Roger), Picard (Gérard), Malaplate (Jean), Bardet (Camille), Le Louarn (Guy), Cortesse (Pierre), Laculle (René).

Le présent arrêté a son effet à compter du 1er octobre 1953.

Administration centrale des affaires économiques.

Par arrêté du 19 octobre 1953, les élèves de l'école nationale d'administration (promotion « Paul Cambon ») dont les noms suivent, sont nommés administrateurs civils de 3e classe (1er échelon) à l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux affaires économiques:

MM. Breton (Pierre), de Perthuis de Laillevault (Jacques), Bavelier (Alain), Fevre (William).

Le présent arrêté prend effet à compter du 1er octobre 1953.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Décret du 19 octobre 1953 relatif au mode de fixation du prix du lait.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre de l'agriculture et du secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Vu l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945 relative aux prix;

Vu le décret du 22 avril 1953 relatif au mode de fixation du prix du lait, modifié par le décret du 28 septembre 1953;

Après avis du comité national des prix,

Décrète:

Art. 1er. — Le troisième alinéa de l'article 2 du décret du 22 avril 1953, relatif au mode de fixation du prix du lait, est abrogé et remplacé par l'alinéa suivant:

« Le prix annuel ainsi fixé correspond à un lait dosant 35 grammes de matières grasses au litre pendant la période du 1er octobre 1953 au 31 mars 1954 et 34 grammes de matières grasses au litre à compter du 1er avril 1954 et réduisant le bleu de méthylène en plus de trois heures ».

Art. 2. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de l'agriculture et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 octobre 1953.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'agriculture,
ROGER HOUDET.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
BERNARD LAFAY.

Génie rural.

Par arrêté en date du 12 octobre 1953, M. Rambeaud (Paul), ingénieur du génie rural de classe principale en service dans la métropole, est inscrit en second additif au tableau d'avancement de l'année 1953 pour le grade d'ingénieur en chef du génie rural.

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DU LOGEMENT

Prorogation du mandat des membres des commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des personnels administratifs titulaires et temporaires des services extérieurs du ministère de la reconstruction et du logement.

Le ministre de la reconstruction et du logement,

Vu la loi n° 46-2291 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires, et notamment ses articles 20, 21 et 22;

Vu le décret n° 47-1370 du 24 juillet 1947, modifié, portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 22 de la loi précitée et relatif aux commissions administratives paritaires et aux comités techniques paritaires, et notamment son article 7;

Vu le décret n° 50-183 du 3 février 1950 portant application aux personnels temporaires du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme des dispositions relatives aux commissions administratives paritaires prévues pour les corps de fonctionnaires titulaires;

Vu l'arrêté du 6 septembre 1950 modifié portant institution des commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des personnels administratifs titulaires de l'administration centrale et des services extérieurs du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme;

Vu l'arrêté du 6 septembre 1950 modifié portant institution de commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des personnels temporaires de l'administration centrale et des services extérieurs du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme;

Vu l'arrêté du 5 juin 1953 prorogeant le mandat des membres des commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des personnels administratifs titulaires et temporaires des services extérieurs du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme;

Vu l'avis émis par le comité technique central créé auprès du directeur de l'administration générale du ministère de la reconstruction et du logement,

Arrête:

Art. 1er. — Le mandat des membres des commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des personnels administratifs temporaires et titulaires des services extérieurs, dont la date d'expiration avait été fixée au 1er novembre 1953 par l'arrêté du 5 juin 1953, est prorogé jusqu'au 1er janvier 1954.

Art. 2. — Le directeur de l'administration générale du ministère de la reconstruction et du logement est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 octobre 1953.

Le ministre de la reconstruction et du logement,
Pour le ministre et par délégation:
Le conseiller technique,
ROBERT VERON.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1953

Ordre du jour du mardi 20 octobre 1953.

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote du projet de loi (n° 3864) portant règlement définitif du budget de l'exercice 1946. (N° 6784. — M. Charles Barangé, rapporteur général.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

2. — Vote du projet de loi (n° 3865) portant règlement définitif des budgets des exercices 1939, 1940, 1941, 1942, 1943 et 1944. (N° 6785. — M. Charles Barangé, rapporteur général.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

3. — Vote du projet de loi (n° 3866) portant règlement définitif du budget de l'exercice 1945. (N° 6786. — M. Charles Barangé, rapporteur général.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

4. — Vote de la proposition de résolution (n° 5237) de M. Rannet et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à mettre à l'étude un projet routier de grand itinéraire entre la Rochelle-Châteauroux-Zurich. (N° 6536. — M. Regaudie, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

5. — Vote, en deuxième lecture, de la proposition de loi modifiant les articles 11 et 12 de l'ordonnance n° 45-280 du 22 février 1945 instituant des comités d'entreprise. (N°s 6416-6625. — M. Gazier, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

6. — Discussion des conclusions du rapport (n° 6881) de la commission des immunités parlementaires sur la demande en autorisation de poursuites (n° 5102) concernant M. Gautier. (M. Coudert, rapporteur.)

7. — Suite de la discussion des interpellations:

1° De M. Tourné sur la politique viticole du Gouvernement, notamment sur ce qu'il compte entreprendre pour: 1° assurer un prix social du vin aux producteurs; 2° diminuer la fiscalité qui frappe les vins de consommation courante; 3° diminuer les frais de transport du vin par chemin de fer; 4° mettre en vigueur la caisse annexe de la viticulture; 5° rétablir légalement les anciennes dispositions relatives au blocage prévisionnel; 6° appliquer les dispositions contenues dans le code du vin au regard de l'assainissement quantitatif et qualitatif du marché; 7° organiser la commercialisation de la future campagne;

2° De M. André Liautey sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour remédier à la crise qui sévit sur le marché du bois et pour assurer d'extrême urgence le marquage des coupes communales;

3° De M. Marc Dupuy, sur: 1° la remise en cause, le 8 juin 1953, par le syndicat des sylviculteurs, de l'accord sur la rémunération des gemmeurs dont le texte a été signé le 15 mai 1953; 2° les intentions du Gouvernement concernant la demande de la fédération des gemmeurs et métayers du Sud-Ouest de soumettre l'interprétation de l'accord du 15 mai 1953 à l'arbitrage du conseiller d'Etat chargé des landes de Gascogne; 3° ce qu'il compte faire pour appliquer immédiatement l'accord du 15 mai 1953 aux gemmeurs de la forêt domaniale;

4° De M. Tourné, sur: 1° la politique de baisse catastrophique du Gouvernement sur les prix des fruits et légumes à la production; 2° les conséquences de cette politique: *a*) pour les producteurs qui, en Roussillon par exemple, finissent quelquefois par être obligés d'enterrer leurs fruits, notamment les pêches et les tomates; *b*) pour les consommateurs qui, à Paris, achètent ces mêmes fruits et légumes à un prix quatre ou cinq fois plus élevé que celui qui est

payé aux producteurs; 3° les mesures qu'il compte prendre pour assurer un prix rémunérateur aux producteurs de fruits et légumes; 4° ce qu'il compte entreprendre pour mettre définitivement un terme aux importations massives de fruits et légumes d'Espagne et d'Italie;

5° De M. Pelleray sur les mesures que compte prendre le Gouvernement pour empêcher les importations de bétail qui concurrencent la production nationale et faire cesser la scandaleuse anomalie que constitue le ravitaillement du corps expéditionnaire français d'indochine en viande de provenance danoise;

6° De M. Caillavet sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour pratiquer une politique de revalorisation des produits agricoles en suspendant toutes importations de choc;

7° De M. Trémouilhe sur les modifications que le Gouvernement entend apporter à sa politique économique, à la suite des barrages, par les agriculteurs, des routes du Midi et du Sud-Ouest, pour remédier à la mévente des produits agricoles et viticoles, génératrice de misère et de troubles;

8° De M. Waldeck Rochet sur la politique économique du Gouvernement et plus particulièrement sur les solutions à apporter à la crise viticole et agricole;

9° De M. Pineau sur la politique générale du Gouvernement en matière agricole et, notamment, sur les mesures qu'il compte prendre pour faire face à la crise qui risque de ruiner la petite et la moyenne culture; sur l'organisation actuelle du marché de la viande qui entraîne une baisse massive à la production sans bénéfice appréciable pour le consommateur; sur l'abandon progressif du système des prix garantis en agriculture; sur les mesures qu'il envisage pour réduire les importations et accroître les exportations de produits agricoles; sur les moyens de crédit et d'équipement, jusqu'ici insuffisants, qu'il compte mettre à la disposition des cultivateurs;

10° De M. Tourtaud sur les conséquences de la politique agricole du Gouvernement, notamment en ce qui concerne les prix à la production de la viande et des produits laitiers, et les mesures à prendre pour remédier à la grave crise que subissent en particulier les petites et moyennes exploitations agricoles;

11° De M. Bouret sur l'ensemble de la politique agricole du Gouvernement et plus particulièrement sur les mesures prévues pour apporter remède à la grave crise dont souffre actuellement l'élevage français;

12° De M. Charpentier sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour donner à l'agriculture française sa juste part dans l'économie générale du pays;

13° De M. Benard sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour remédier à l'effondrement des prix du bétail sur pied qui met l'agriculteur de montagne dans un état d'impécuniosité tel que la situation économique des départements d'alpage risque d'être gravement compromise, alors que les consommateurs ne semblent en avoir tiré qu'un avantage minime;

14° De M. Charpentier sur les raisons pour lesquelles une autorisation aurait été donnée par le Gouvernement à un moulin de Dakar d'importer 400.000 quintaux de blé américain alors que le même gouvernement impose aux agriculteurs français des taxes de résorption pour exporter leur blé en excédent;

15° De Mme Laissac sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour assurer aux viticulteurs la juste rémunération de leur travail;

16° De M. Jean Léon sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour assurer et maintenir la garantie d'un juste prix de vente du vin à la production;

17° De M. Gourdon sur les mesures que le Gouvernement compte prendre dans l'immédiat pour soutenir le prix du vin à la production au niveau de son prix de revient;

18° De M. Guille sur le décret n° 53-977 du 30 septembre 1953 relatif à l'organisation et l'assainissement du marché des vins et à l'orientation de la production viticole;

19° De M. Loustau sur la manière dont le Gouvernement entend concilier les impératifs de la politique agricole et l'application des décrets intéressant l'agriculture;

20° De M. Tourné sur la politique viticole du Gouvernement, notamment sur les conséquences: 1° du décret du 28 septembre 1953 portant organisation de la production viticole, dont les dispositions suppriment le caractère social du code du vin; 2° de la non-reconduction d'un prix minimum garanti du vin à la production pour les vins de la récolte 1953 à un moment où la grande masse des petits et moyens vignerons sont obligés de vendre leur récolte;

21° De M. Saint-Cyr sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour organiser les marchés agricoles et mettre fin à la grave crise que traverse le monde rural;

22° De M. Kauffmann sur l'incohérence de la politique agricole, l'inorganisation des marchés intérieurs et des débouchés en face de l'augmentation de la production et sur l'insuffisance de la protection douanière des produits agricoles par rapport aux produits industriels;

23° De M. Mouchet sur les mesures que compte prendre le Gouvernement en vue: 1° de remédier à la désastreuse situation des produits laitiers; 2° du stockage de ces denrées; 3° de la suppression totale des scandaleuses importations toujours promises et jamais arrêtées;

24° De M. Pelleray sur les mesures que compte prendre le Gouvernement pour redonner à l'agriculture française la place qu'elle mérite dans l'économie du pays;

25° De M. Hénault sur la politique agricole du Gouvernement et sur sa politique sociale en agriculture;

26° De M. Pinvidic sur la politique agricole du Gouvernement et notamment sur le problème de la viande;

27° De M. Conte sur: 1° l'anarchie dont souffre le marché des fruits et légumes; 2° la politique que le Gouvernement entend pratiquer en ce qui concerne l'organisation de cet important marché; 3° les importations abusives de fruits et légumes qui ont été effectuées au détriment de la production nationale;

28° De M. Conte sur: 1° les conséquences du décret n° 53-977 du 28 septembre 1953 qui, à brève échéance, tendra à aggraver la crise viticole; 2° le caractère antisocial de la nouvelle rédaction du code du vin; 3° la disproportion maintenue entre les prix agricoles et les prix industriels au détriment des producteurs et des consommateurs;

29° De M. Florand sur la politique agricole du Gouvernement;

30° De M. Raffarin sur la politique agricole du Gouvernement;

31° De M. Quilliet sur la politique agricole du Gouvernement;

32° De M. Paquet sur la politique agricole du Gouvernement;

33° De M. Pupat sur la politique agricole du Gouvernement.

A seize heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion des interpellations inscrites à l'ordre du jour de la première séance.

A vingt et une heures. — 3e SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion des interpellations inscrites à l'ordre du jour de la première séance.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le mardi 20 octobre 1953.

N° 6609. — Rapport de Mlle Dienesch au nom de la commission de l'éducation nationale, sur: 1° le rapport fait au cours de la précédente législature, repris le 11 décembre 1951, tendant à créer le bureau universitaire de statistique et de documentation scolaires et professionnelles; 2° le projet de loi relatif au bureau universitaire de statistique et de documentation scolaires et professionnelles.

N° 6611. — Rapport de M. Duquesne au nom de la commission du travail, sur la proposition de loi tendant à assurer une formation professionnelle à tous les enfants.

N° 6701. — Proposition de loi de M. Meck relative aux droits à pension des incorporés au service obligatoire du travail (renvoyée à la commission des pensions).

N° 6790. — Proposition de loi de M. Burlot abrogeant le cinquième alinéa de l'article 20 modifié de la loi du 1er septembre 1948 (renvoyée à la commission de la justice).

N° 6820 (1). — Proposition de résolution de M. Guy La Chambre tendant à inviter le Gouvernement à ouvrir un crédit de 10 millions de francs destiné à indemniser les victimes des orages de grêle qui ont causé d'importants dégâts dans le département d'Ille-et-Vilaine (renvoyée à la commission des finances).

N° 6832 (1). — Rapport de M. Jean-Paul Palewski au nom de la commission des finances, sur le projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses du budget annexe des monnaies et médailles pour l'exercice 1954.

N° 6839. — Proposition de loi de M. Cohre tendant à instituer un régime spécial des intérêts des bons de caisse (renvoyée à la commission des finances).

N° 6848. — Proposition de loi de M. Max Brusset tendant à faciliter aux sinistrés créditrentiers viagers la revalorisation de leurs rentes viagères (renvoyée à la commission de la justice).

N° 6849 rectifié (1). — Rapport de M. Francis Leenhardt au nom de la commission des finances, sur la proposition de loi et les 43 propositions de résolution tendant à accorder des secours aux victimes des calamités publiques.

N° 6861. — Proposition de loi de M. de Léotard tendant à réprimer les commerces qui, sur la voie publique, portent préjudice à la liberté et à la tranquillité des citoyens (renvoyée à la commission de la justice).

N° 6862 (1). — Rapport de M. Marcel Massot, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses du ministère des affaires étrangères pour l'exercice 1954: III. Services français en Sarre.

N° 6868. — Proposition de résolution de M. Dubois tendant à inviter le Gouvernement à modifier l'article 20 du décret du 12 mars 1951 fixant les conditions d'attribution des allocations de chômage (renvoyée à la commission du travail).

N° 6878. — Rapport supplémentaire de M. Charpentier, au nom de la commission de l'agriculture, sur le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la convention internationale du travail n° 99 concernant les méthodes de fixation des salaires minima dans l'agriculture.

N° 6885 (rectifiée). — Proposition de loi de M. André Liautey tendant à abroger l'article 8 de la loi n° 53-611 du 11 juillet 1953 et à exonérer de la majoration du droit de consommation fixée par l'article 1er de la même loi les quantités fabriquées par les producteurs récoltants et réservées par ceux-ci à leur propre consommation (renvoyée à la commission des finances).

N° 6891 (1). — Rapport de M. Le Roy Ladurie, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de la présidence du conseil pour l'exercice 1954: IIIe partie: 1. Services civils, c) Journaux officiels; IVe partie: 1. Services civils, d) Commissariat général du plan; Ve partie: 2. Services de la défense nationale: a) secrétariat général permanent de la défense nationale; b) service de documentation extérieure et de contre-espionnage; c) groupement des contrôles radio-électriques.

N° 6895 (1). — Rapport de M. Briffod, au nom de la commission des immunités parlementaires, sur la demande en autorisation de poursuites concernant M. Gernez.

N° 6901. — Rapport de M. Valentino, au nom de la commission du travail, sur la proposition de loi tendant à accorder aux travailleurs de la fonction publique des entreprises nationalisées ainsi qu'aux salariés des entreprises privées le payement intégral des journées de grève.

N° 6902. — Rapport de M. Robert Coutant, au nom de la commission du travail, sur: 1° la proposition de loi tendant: a) à fixer à 23.000 F par mois sans abattement de zone le salaire minimum national interprofessionnel garanti; b) à relever dans des conditions identiques les salaires et traitements, pensions, retraites et allocations; 2° la proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement: a) à procéder d'urgence à un relèvement du salaire minimum interprofessionnel garanti et à une réduction des zones de salaires; b) à provoquer la réunion des commissions mixtes nationales et régionales.

N° 6904. — Proposition de loi de M. Cristofol tendant à préciser les dispositions du titre III de la loi du 30 juillet 1917 relative à la revision et à la résiliation exceptionnelles de certains contrats passés par les collectivités locales (renvoyée à la commission de l'intérieur).

N° 6906. — Projet de loi tendant à majorer les allocations familiales (renvoyé à la commission du travail).

N° 6907. — Rapport de M. Depreux, au nom de la commission de la justice, sur les propositions de loi tendant à amnistier les faits commis au cours et à l'occasion des grèves du mois d'août 1953, à l'annulation de toutes sanctions, procédures disciplinaires et poursuites prises ou engagées à l'encontre des travailleurs ayant exercé leur droit constitutionnel de grève et à l'amnistie des travailleurs condamnés à des peines de prison ou d'amende pour avoir exercé leur droit constitutionnel de grève.

Convocations de commissions.

La commission de l'éducation nationale se réunira le mercredi 21 octobre 1953, à quinze heures (local de la commission n° 262):

I. — Audition de M. André Marie, ministre de l'éducation nationale, sur les conditions dans lesquelles s'est effectuée la rentrée scolaire de 1953 et les conséquences des récents décrets intéressant l'éducation nationale.

II. — Rapport de M. Kir sur la proposition de loi (n° 2203) de M. Mondon tendant à instituer l'ordre des métreurs experts en bâtiments.

III. — Nomination de rapporteurs pour avis pour:

La proposition de loi (n° 5616) de M. Albert Schmitt (prise en compte des années de service accomplies dans l'enseignement privé pour le calcul de la retraite);

La proposition de loi (n° 5756) de M. Deixonne (allocation de salaire unique aux étudiants mariés);

La proposition de résolution (n° 5757) de M. Deixonne (sécurité sociale des étudiants);

La proposition de loi (n° 6018) de M. Desson (réglementation de l'affichage);

La proposition de loi (n° 6080) de M. Thamier (mise en application immédiate du plan Le Gorgeu);

La proposition de loi (n° 6141) de M. Deixonne (budget de l'éducation nationale);

Le projet de loi (n° 6149) (monuments historiques en Algérie);

La proposition de loi (n° 6215) de M. Cogniot (blocages et annulations de crédits sur le budget de l'éducation nationale);

La proposition de loi (n° 6361) de M. Billat (P. M. S. dans les grandes écoles);

La proposition de loi (n° 6379) de M. Cayeux (prestations familiales pour les apprentis et les étudiants).

IV. — Questions diverses.

La commission des finances se réunira le mardi 20 octobre 1953, à seize heures (local de la commission des finances):

Additif à l'ordre du jour.

Projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1954:

Santé publique (*suite*). — Projet de loi n° 6765. — M. Marcel David, rapporteur.

La réunion de la commission de la presse, suspendue le vendredi 16 octobre 1953, à dix heures, sera reprise le mercredi 21 octobre 1953, à dix heures (même local, même ordre du jour).

La commission des immunités parlementaires se réunira le jeudi 22 octobre 1953, à dix-huit heures (local de la commission n° 250):

I. — Rapport de M. Bergasse sur la demande en autorisation de poursuites (n° 6119).

II. — Rapport de M. de Léotard sur la demande en autorisation de poursuites (n° 6150).

III. — Audition des parlementaires visés dans la demande en autorisation de poursuites (n° 4115) et vote sur les directives de la commission.

Réunions de commissions du mardi 20 octobre 1953.

Commission des finances, à seize heures. — Local de la commission.

Commission chargée d'enquêter sur le trafic des piastres indochinoises, à seize heures. — Local n° 255.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1953

Ordre du jour du mardi 20 octobre 1953.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des ministres aux questions orales suivantes:

I. — M. Michel Debré demande à M. le ministre de l'éducation nationale s'il n'estime pas indispensable une discussion devant les deux Chambres avant la mise en application des projets de réforme du baccalauréat, en raison, notamment, des conséquences qui en résulteront tant pour l'enseignement secondaire que pour l'enseignement supérieur. (N° 393.)

II. — M. Durand-Réville signale à M. le secrétaire d'Etat aux affaires économiques la situation difficile que connaissent en Indochine les exportateurs français qui, ne jouissant plus, depuis que les Etats associés bénéficient d'un régime d'autonomie, d'aucune garantie au cas où leurs fournitures demeureraient impayées, hésitent à passer des contrats avec les administrations publiques ou avec leurs clients ressortissants des Etats associés, et sont ainsi progressivement supplantés sur le marché indochinois par leurs concurrents étrangers qui, eux, bénéficient de la garantie de leurs gouvernements; il lui demande de lui indiquer les dispositions qu'il compte prendre pour mettre fin à cette situation, qui paraît de nature à compromettre les positions économiques de la France en Extrême-Orient, et de bien vouloir, notamment, faire étudier par ses services la possibilité d'étendre aux opérations d'exportation sur les Etats associés d'Indochine le système de l'assurance-crédit applicable aux exportations à destination de l'étranger et qui a été réorganisé par la loi du 2 décembre 1945 (art. 17), le décret du 1er juin 1946 créant la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, la loi du 5 juillet 1949 instituant la Commission des garanties et du crédit du commerce extérieur et le décret du 4 août 1949 précisant la compétence et la composition de cette commission. (N° 396.)

III. — M. Courrière demande à M. le secrétaire d'Etat aux affaires économiques quelles sont les raisons qui ont motivé la décision prise par le Gouvernement de fermer les mines de Malvezy-Aude; quel intérêt la France peut retirer, dans l'extrême pénurie de devises étrangères où elle se trouve, à acheter à l'étranger un produit comme le soufre, que l'on trouve sur le sol français; quelles sont les quantités de soufre importées tant pour les besoins de l'industrie que de l'agriculture, les pays importateurs et le volume de devises destiné à faire face au payement de ces importations. (N° 415.)

IV. — M. Durand-Réville demande à M. le ministre des finances et des affaires économiques s'il envisage de faire examiner par ses services la possibilité d'étendre aux produits en provenance de nos territoires d'outre-mer les dispositions de l'article 21 du décret du 13 février 1952, qui décide que « la valeur imposable aux taxes sur le chiffre d'affaires, à l'entrée en France métropolitaine et dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion, des marchandises en provenance de l'un des territoires susvisés, ne comprend pas les frais engagés pour l'acheminement de ces marchandises entre les ports français de départ et de destination »; il apparaît en effet paradoxal que tous les produits de l'Union française ne soient pas mis à leur arrivée dans la métropole, et compte tenu de la disparité des systèmes fiscaux et douaniers, sur un pied d'égalité. (N° 397.)

V. — M. Martial Brousse expose à M. le ministre des finances et des affaires économiques qu'il a décidé, en 1952, lors de la fixation du prix des betteraves industrielles, l'octroi aux producteurs d'une prime de calamité de 375 F; et demande si cette prime a été payée en tout ou en partie; dans la négative et étant donné que cette prime devait être payée avant la fin de la campagne, à quelle date il pense la payer et quelles sont les dispositions qu'il compte prendre à cet effet. (N° 412.)

VI. — M. Michelet demande à M. le ministre de la défense nationale et des forces armées s'il est exact que des conversations aient été engagées avec le gouvernement des États-Unis d'Amérique ainsi qu'avec celui d'Australie en vue de remédier au manque de trans-

ports aériens du corps expéditionnaire français en Extrême-Orient, alors qu'une société française d'ateliers d'aviation possède actuellement, stockés dans ses hangars, des appareils disponibles parfaitement susceptibles d'être utilisés efficacement et à bien moindres frais. (N° 398.)

(Question transmise à M. le secrétaire d'Etat chargé des relations avec les Etats associés.)

VII. — M. Durand-Réville demande à M. le secrétaire d'Etat chargé des relations avec les Etats associés: 1° les motifs qui ont déterminé la brusque dévaluation de la piastre; 2° les conditions dans lesquelles les gouvernements des Etats associés ont été préalablement consultés sur cette mesure; 3° si le Gouvernement a mesuré les conséquences morales, économiques, sociales et politiques de cette dévaluation, tant pour la France que pour les Etats associés, et les mesures qu'il compte prendre pour y faire face. (N° 399.)

VIII. — M. Bertaud demande à M. le ministre de l'agriculture quelles sont ses intentions en ce qui concerne la suite à donner au projet d'adduction d'eau de la commune de Castelnau-le-Lez, dans l'Hérault; rappelle que la pénurie d'eau dans cette commune est telle que cet élément indispensable à la vie est vendu actuellement à raison de plus de 300 F le mètre cube; le dossier du projet d'adduction d'eau ayant été déposé depuis plusieurs années, il demande s'il serait possible de prévoir son financement non plus par tranches successives, mais d'un seul bloc pour réduire au minimum les sujétions auxquelles les habitants de cette commune sont tenus. (N° 400.)

IX. — M. Pierre Boudet signale à M. le ministre de l'agriculture que certaines caisses d'allocations familiales exercent des poursuites contre divers agriculteurs ressortissants de leurs caisses et leur réclament sans aucune discrimination les cotisations prétendûment dues depuis le 1er juillet 1940; que ces caisses se refusent à appliquer aux agriculteurs défaillants, et ce d'une façon systématique, les dispositions de la loi du 8 août 1950 concernant la prescription quinquennale des cotisations d'allocations familiales agricoles; que ces caisses, au mépris de la volonté du législateur, prétendent que la présomption de mauvaise foi est de règle lorsqu'un assujetti est appelé d'office et que l'absence de déclaration annuelle peut être assimilée à une véritable fraude aux allocations familiales; et demande ce qu'il faut entendre par mauvaise foi et notamment s'il ne convient pas, eu égard au silence observé par les caisses pendant douze ou treize ans vis-à-vis des agriculteurs qu'elles prétendent aujourd'hui devoir être assujettis, de faire bénéficier ces agriculteurs, généralement mal informés de leurs obligations, de la présomption de bonne foi et, en conséquence, leur appliquer les dispositions favorables de la loi du 8 août 1950. (N° 403.)

X. — M. Michel Debré demande à M. le président du conseil s'il n'estime pas indispensable de rappeler le président de la Haute Autorité du charbon et de l'acier au respect de sa compétence telle qu'elle est définie par le traité sur la Communauté; en même temps de faire connaître publiquement que le Gouvernement français désavoue, en ce qui le concerne, toute démarche, négociation ou déclaration dudit président, en dehors de ses attributions relatives au charbon et à l'acier. (N° 401.)

(Question transmise à M. le ministre de l'industrie et du commerce.)

XI. — M. Courrière demande à M. le président du conseil quelles sont les conditions dans lesquelles, au mépris des engagements pris par les ministres de la production industrielle, de l'agriculture et du travail, a été décidée la fermeture des mines de soufre de Malvezy-Aude. (N° 414.)

(Question transmise à M. le ministre de l'industrie et du commerce.)

XII. — M. Michel Debré demande à M. le président du conseil s'il compte donner aux responsables de l'établissement du deuxième plan d'investissements et de modernisation toutes directives pour que la conception générale du plan soit fonction avant tout du développement de l'Union française et de l'économie de la zone franc. (N° 417.)

XIII. — M. Michel Debré demande à M. le président du conseil quelles mesures le Gouvernement compte envisager pour faire en sorte que le prélèvement autorisé au bénéfice de la Haute Autorité par le traité sur la Communauté du charbon et de l'acier, comme, le cas échéant, les prêts contractés par la Haute Autorité auprès de nations étrangères, ne soient pas, en partie, affectés à des dépenses de caractère politique ou de pure propagande, notamment aux dépens de l'intérêt national et de l'Union française. (N° 418.)

(Question transmise à M. le ministre de l'industrie et du commerce.)

XIV. — M. Michel Debré demande à M. le président du conseil s'il n'estime pas qu'il appartient au Gouvernement français d'ouvrir toutes négociations utiles pour mettre fin à la disparité entre les traitements des fonctions publiques internationales et les fonctions publiques nationales, et soumettre les agents des institutions internationales à un statut fiscal correspondant à leurs revenus. (N° 419.)

(Question transmise à M. le ministre des affaires étrangères.)

XV. — M. Michel Debré demande à M. le président du conseil quelle réponse il compte faire au premier ministre de l'Inde qui a récemment prononcé, tant en ce qui concerne la récente déclaration française aux Etats associés d'Indochine que l'avenir du Maroc et de la Tunisie, un discours pour le moins inamical et tendancieux. (N° 410.)

(Question transmise à M. le ministre des affaires étrangères.)

2. — Discussion de la proposition de résolution de M. Ernest Pezet tendant à inviter le Gouvernement à réglementer dans les documents publics l'emploi des initiales et graphismes abrégés pour les appellations françaises et étrangères. (N°s 71 et 363, année 1953. — M. Vauthier, rapporteur.)

Documents mis en distribution le mardi 20 octobre 1953.

N° 437. — Projet de loi autorisant la ratification de la convention internationale du travail concernant les congés payés dans l'agriculture.

N° 438. — Proposition de résolution de M. Georges Pernot relative aux modalités de l'élection du Président de la République.

N° 439. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la communication de certains documents à la commission chargée d'enquêter sur le trafic des piastres.

N° 440. — Projet de loi autorisant la ratification de la convention conclue entre la France et la Belgique relative à la création de bureaux à contrôles nationaux juxtaposés.

N° 441. — Rapport de M. Radius sur la proposition de loi tendant à faire bénéficier du statut des internés et déportés de la Résistance les Alsaciens et Lorrains réfractaires à l'incorporation dans les formations militaires allemandes.

N° 442. — Projet de loi autorisant la ratification d'un accord de commerce entre la France et le Mexique.

Convocation de commission.

La commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions se réunira le jeudi 22 octobre 1953, à dix heures (local n° 221):

I. — Examen du projet de loi (n° 398, année 1953) tendant à la revision de la Constitution.

II. — Désignation de rapporteurs pour les propositions de résolution:

(N° 305, année 1953) de M. Pellenc, tendant à compléter l'article 20 du règlement;

(N° 404, année 1953) de M. Pellenc, tendant à la désignation d'une commission d'enquête.

Convocation de la conférence des présidents.

La conférence constituée conformément à l'article 32 du règlement (vice-présidents du conseil de la République, présidents des commissions et présidents des groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le président pour le jeudi 22 octobre 1953, à quatorze heures trente, au local 213.

Réunions de bureaux du mardi 20 octobre 1953.

3e bureau, à quatorze heures quarante-cinq. — Local n° 207.

4e bureau, à l'issue de la séance. — Local n° 202.

Réunions de commissions du mardi 20 octobre 1953.

Commission des affaires étrangères, à quinze heures trente. — Local n° 201.

Commission de la famille, de la population et de la santé publique, à dix-sept heures. — Local n° 207.

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

ANNÉE 1953

Ordre du jour du jeudi 22 octobre 1953.

A quinze heures trente. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion de la proposition de Mlle Le Ber et M. Boisdon, invitant le Gouvernement à tenir compte, dans le prochain décret réorganisant les études de la licence en droit, des réalités culturelles et juridiques de la communauté de 83 millions de citoyens qui forme la République française. (N°s 149 et 279, année 1953. — M. Raphaël-Leygues, rapporteur.)

2. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, portant modification au tableau A annexé au décret du 22 août 1928 déterminant le statut de la magistrature d'outre-mer (Cameroun). (Nos 251 et 312, année 1953. — M. Boisdon, rapporteur.)

3. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, portant modification au tableau A annexé au décret du 22 août 1928, déterminant le statut de la magistrature d'outre-mer (Saint-Pierre et Miquelon). (Nos 252 et 313, année 1953. — M. Boisdon, rapporteur.)

4. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, portant modification au tableau A annexé au décret du 22 août 1928, déterminant le statut de la magistrature d'outre-mer (Afrique équatoriale française). (Nos 253 et 314, année 1953. — M. Boisdon, rapporteur.)

5. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, portant modification au tableau A annexé au décret du 22 août 1928, déterminant le statut de la magistrature d'outre-mer (Etablissements français dans l'Inde). (Nos 254 et 315, année 1953. — M. Boisdon, rapporteur.)

6. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, portant modification au tableau A annexé au décret du 22 août 1928 déterminant le statut de la magistrature d'outre-mer (Afrique occidentale française). (Nos 255 et 316, année 1953. — M. Boisdon, rapporteur.)

7. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, portant modification au tableau A annexé au décret du 22 août 1928 déterminant le statut de la magistrature d'outre-mer (Madagascar et Comores). (Nos 256 et 317, année 1953. — M. Boisdon, rapporteur.)

8. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, autorisant la fabrication de pièces divisionnaires pour les territoires de Madagascar et dépendances et des Comores. (Nos 301 et 320, année 1953. — M. Schmitt, rapporteur.)

9. — Discussion de la proposition de MM. Dusseaulx, Ahmed Kotoko, Charlier, Dadet, Fillon, Fleury, Djim Momar Gueye, Jacobson, Lhuillier, Marquet, Roy, Schock, Sylvestre, Touré, tendant à inviter le Gouvernement à, dans l'élaboration du futur plan quadriennal des territoires d'outre-mer, tenir le plus grand compte des directives recommandées par l'Assemblée de l'Union française. (Nos 269 et 318, année 1953. — M. Dusseaulx, rapporteur.)

10. — Discussion de la proposition présentée par M. Jacobson, président de la commission du plan, de l'équipement et des communications, au nom de cette commission, tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi-programme portant attribution au plan de modernisation et d'équipement des territoires d'outre-mer sur le budget métropolitain, au titre des subventions et des prêts et pour la période quadriennale commençant le 1er juillet 1953, d'un crédit global d'autorisations de programme de 400 milliards. (Nos 288 et 319, année 1953. — M. Jacobson, rapporteur.)

INFORMATIONS

RELATIVES

AU CONSEIL ECONOMIQUE

SESSION D'OCTOBRE 1953

Séance du mardi 20 octobre 1953.

A QUINZE HEURES

Ordre du jour.

1. — Enquête sur la formation des ingénieurs et des cadres moyens en France.

Rapport et projet d'avis présentés au nom de la commission de la production industrielle, par M. Wolff.

2. — Questions diverses.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis relatif au tirage de la trente-septième tranche de la loterie nationale 1953.

Le tirage de la trente-septième tranche de la loterie nationale 1953 aura lieu le mercredi 21 octobre 1953, à vingt heures trente, en présence du public.

Avis aux importateurs et aux exportateurs.

I. — L'annexe III de l'avis aux importateurs et aux exportateurs publiée au *Journal officiel* du 5 avril 1952 (pages 3624 et suivantes), modifié par les avis publiés au *Journal officiel* des 10 avril 1952, 8 et 21 mai 1952 ainsi que les dispositions y afférentes sont abrogées.

II. — Les produits précédemment repris à l'annexe II de l'avis du 5 avril 1952 et des avis modificatifs précités sont ajoutés à ceux de l'annexe I du même avis.

Ministère des finances et des affaires économiques et ministère de l'industrie et du commerce.

Avis aux importateurs.

Le décret du 19 octobre 1953, publié au *Journal officiel* du 20 octobre 1953, a fixé la liste des biens d'équipement susceptibles de bénéficier de la suspension des droits de douane. Sous réserve des dispositions insérées dans le paragraphe 3 de l'article 1er de ce texte, celui-ci n'est applicable que jusqu'au 31 mars 1954 inclus; mais l'attention des importateurs est appelée sur le fait que le Gouvernement pourra, avant cette date, supprimer de la liste susvisée les matériels d'équipement dont la fabrication sera entreprise en France.

L'article 1er du décret du 19 octobre 1953 prévoit que, pour obtenir la suspension des droits de douane, l'importateur doit remettre au service des douanes, *à l'appui de sa déclaration de mise à la consommation*, une autorisation spéciale délivrée par le directeur des industries mécaniques et électriques du ministère de l'industrie et du commerce.

Le présent avis a pour objet de préciser les conditions selon lesquelles il sera procédé à la demande, à la délivrance et à l'utilisation de cette autorisation:

1° La délivrance de l'autorisation est subordonnée aux conditions suivantes:

a) Il doit s'agir d'un matériel complet ou de plusieurs matériels complets identiques importés simultanément; en aucun cas, il ne sera délivré d'autorisation pour des matériels incomplets ou des pièces détachées de matériels. De plus, la mesure ne s'applique qu'à des matériels neufs ayant fait l'objet d'une commande ferme de l'utilisateur final du matériel à son fournisseur étranger ou, le cas échéant, à l'importateur par l'intermédiaire duquel l'importation est réalisée;

b) L'importateur doit, *préalablement* à l'entrée des matériels sur le territoire douanier français, adresser au directeur des industries mécaniques et électriques du ministère de l'industrie et du commerce, 23, avenue Franklin-Roosevelt, Paris (8e), une demande tendant à obtenir l'autorisation spéciale visée au décret du 19 octobre 1953.

Cette demande, conforme au modèle ci-annexé, doit être établie en quadruple exemplaire; elle doit être accompagnée d'une facture *pro forma* en double exemplaire, ainsi que de documents, également en double exemplaire, précisant l'espèce et les caractéristiques du matériel à importer (contrat d'achat, notice descriptive, plans, dessins, photographies, extraits de catalogue, etc.). Ces documents doivent être suffisamment explicites pour permettre aux services intéressés d'identifier les matériels en cause.

Pour justifier l'existence d'une commande ferme, la demande doit être accompagnée des originaux ou des photographies du contrat d'achat ferme et de toute autre pièce en tenant lieu (facture défini-

tive, documents d'expédition, correspondances); ces documents seront renvoyés aux intéressés lorsqu'ils auront été fournis en originaux.

Les textes utiles de tous ces documents, s'ils sont rédigés en langue étrangère, doivent faire l'objet d'une traduction en français, certifiée exacte par l'importateur.

Les demandes d'autorisations spéciales seront reçues à la direction des industries mécaniques et électriques jusqu'au 31 mars 1954, à dix-huit heures;

c) Ne seront prises en considération que les demandes pour lesquelles il sera prouvé que l'importation a été autorisée du point de vue de la réglementation du contrôle du commerce extérieur et des changes.

A cet effet, les importateurs doivent joindre à leur dossier de demande d'autorisation, au moment de son dépôt à la direction des industries mécaniques et électriques, l'exemplaire vert de la licence d'importation accordée par l'office des changes et relative au matériel pour lequel l'autorisation est demandée. Dans le cas de matériels ayant fait l'objet d'une autorisation préalable d'importation et si la licence correspondante n'a pas encore été établie, l'exemplaire vert de l'autorisation préalable en question doit être joint au dossier; dans ce cas, la décision du directeur des industries mécaniques et électriques sera seulement communiquée à l'intéressé; toutefois l'autorisation spéciale ne sera remise par la suite à l'importateur que sur présentation de l'exemplaire vert de la licence d'importation délivrée pour le matériel, par imputation sur l'autorisation préalable d'importation qui avait été initialement présentée.

Les titres d'importation seront restitués à l'importateur;

d) Enfin, l'importateur doit annexer à sa demande une formule d'accusé de réception conforme au modèle ci-joint, remplie par ses soins et accompagnée d'une enveloppe affranchie à son adresse, faute de quoi l'accusé de réception ne serait pas retourné à l'intéressé; .

2° Si les documents produits satisfont aux conditions requises, le directeur des industries mécaniques et électriques vise un exemplaire de la demande déposée; cet exemplaire est renvoyé à l'importateur et constitue l'autorisation spéciale qu'il doit présenter au service des douanes à l'appui de sa déclaration de mise à la consommation.

Pour lui permettre d'identifier le matériel présenté, le directeur des industries mécaniques et électriques adresse au bureau de douane d'importation, également visés par ses soins, un exemplaire de l'autorisation et un exemplaire de chacun des documents remis par l'importateur à l'appui de sa demande.

Les autorisations spéciales sont personnelles et incessibles. Elles seront valables pendant un an à compter de la date de leur délivrance;

3° Conformément au paragraphe 2 de l'article 1er du décret susvisé, les autorisations spéciales ne sont valables que pour une seule opération; les importateurs doivent, en conséquence, présenter autant de demandes d'autorisation qu'il est déposé en douane de déclarations d'importation;

4° Par dérogation à l'article 1er (§ *a*) du présent avis, qui précise que les autorisations ne sont délivrées que pour des matériels complets, l'importation par parties séparées de machines et appareils complets pourra être acceptée, le cas échéant, aux conditions fixées par les chefs locaux des douanes, lorsque ces matériels, en raison de leurs dimensions et de leur poids, ne peuvent être introduits en une seule fois;

5° Des autorisations spéciales pourront être délivrées dans les mêmes conditions que ci-dessus pour les matériels visés par l'article 1er du décret du 19 octobre 1953, qui, importés temporairement à partir de la date d'entrée en vigueur dudit décret, seront mis à la consommation, avec l'autorisation préalable du service des douanes en application de l'article 174 du code des douanes; ces autorisations ne seront valables que si les conditions suivantes sont remplies:

a) Les acquits d'admission temporaire devront désigner les matériels suivant les termes du tableau I annexé au décret du 19 octobre 1953, indépendamment des autres indications prévues par les lois et règlements en vigueur;

b) Au moment de leur enregistrement par le service des douanes, les acquits d'admission temporaire devront être accompagnés d'un exemplaire des notices descriptives, plans, dessins, photographies, extraits de catalogue, etc., qui seront annexés par la suite à la demande d'autorisation spéciale.

Demande d'exonération des droits de douane.

(Application de l'article 1er du décret du 19 octobre 1953.)

Cette demande doit être établie en quadruple exemplaire, sur format 27 × 42.

Chaque rubrique doit être remplie avec précision et chaque exemplaire doit être lisible.

Partie réservée à la D. I. M. E.

Numéro d'enregistrement de la demande: .....

Date de réception de la demande: .....

I. — *Importateur.*

1. Nom ou raison sociale: .....
2. Profession: .....
3. Adresse complète en France: .....
4. Numéro d'inscription au registre du commerce: .....
5. Numéro de téléphone: .....

II. — *Utilisateur du matériel.*

6. Nom ou raison sociale et adresse: .....
7. Profession: .....
8. Lieu d'utilisation du matériel: .....

III. — *Origine et provenance de la marchandise.*

9. Pays d'origine: .....
10. Pays de provenance: .....
11. Nom du fabricant et du fournisseur étrangers et adresse: .....
.....

IV. — *Désignation, poids et valeur de la marchandise.*

12. Désignation commerciale de la marchandise: .....
13. Poids brut: .....
14. Poids net: .....
15. Nombre d'appareils ou de machines: .....
16. Valeur caf ou franco frontière française:

	Valeurs unitaires.	*Valeurs totales.*
En devises:	.....	.....
En francs:	.....	.....

17. Numéro du tarif douanier: .....
18. Désignation de la marchandise suivant les termes du tarif des douanes: .....
19. Rubrique du tableau I annexé au décret du 19 octobre 1953 dans laquelle se trouve classée la marchandise (mentionner les termes exacts de la rubrique figurant dans le tableau I annexé au décret): .....
.....
20. Documents annexés à la présente demande (mentionner le nombre et la nature de ces documents): .....
.....

V.

21. Bureau de dédouanement: .....

Je soussigné, certifie sincères et véritables les indications portées sur la présente demande.

(Date, cachet et signature de l'importateur.)

VI. — *Autorisation du directeur des industries mécaniques et électriques.*

(Partie réservée à la D. I. M. E.)

Numéro de l'autorisation: .....

Date de délivrance: .....

Le directeur des industries mécaniques et électriques,

(Signature et cachet.)

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

DIRECTION DES INDUSTRIES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES

Partie réservée à la D. I. M. E.

Numéro de dépôt de la demande :

(A rappeler dans toute correspondance ultérieure.)

ACCUSE DE RECEPTION

DE DEMANDE D'AUTORISATION SPÉCIALE EN VUE DE L'IMPORTATION DES BIENS D'ÉQUIPEMENT

(Application de l'article 1er du décret du 19 octobre 1953.)

Partie à remplir par l'importateur.

Nom et adresse du demandeur : .....
Désignation de la marchandise : .....
Numéro du tarif douanier : .....
Nombre d'appareils ou de machines : .....
Valeur totale : .....
Titre d'importation joint (1) : .....
Documents justifiant l'existence d'une commande ferme : .....
.....

— Original (1) — Photocopie.
(Rayer la mention inutile.)

(1) A renvoyer à l'importateur.

Partie réservée à la D. I. M. E.

OBSERVATIONS

.....
.....
.....

Ministère de la défense nationale et des forces armées.

Avis de vacance de poste de correcteur pour les concours d'admission à l'école navale, l'école des élèves ingénieurs mécaniciens, l'école des élèves officiers de marine et l'école des élèves officiers mécaniciens de la marine nationale.

Un poste de correcteur de français au concours d'admission à l'école navale est vacant.

Les candidatures seront reçues jusqu'au 1er décembre 1953 par la direction du personnel militaire de la flotte (bureau de l'état major de la flotte), 2, rue Royale, Paris (8e).

Les candidats doivent être agrégés. Ils sont invités à adresser à la direction du personnel militaire une demande de nomination aux fonctions de correcteur, accompagnée d'une courte notice biographique les concernant et mentionnant en particulier leurs titres civils et militaires.

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

TARIFS DE TRANSPORT

SUR LES CHEMINS DE FER D'INTERET GENERAL

1° *Propositions de tarifs de transport présentées à l'homologation ministérielle.*

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition de proroger, jusqu'au 31 octobre 1954, les dispositions du chapitre 103 (§ 1) du tarif n° 3 concernant les dattes exportées, dont la durée d'application vient à expiration le 31 octobre 1953.

(*Paris, le 20 octobre 1953.*)

La Société nationale des chemins de fer français, d'accord avec les Chemins de fer belges, a fait part à l'administration supérieure de son intention de mettre en vigueur, le 1er novembre 1953, un nouveau tarif international pour le transport des agrumes (citrons, mandarines, oranges, etc.) entre les ports français de la Méditerranée, d'une part, la Belgique et les Pays-Bas, d'autre part.

Ce tarif est déposé dans les gares intéressées, où le public peut, sur sa demande, en prendre connaissance.

(*Paris, le 15 octobre 1953.*)

La Société nationale des chemins de fer français, d'accord avec les Chemins de fer luxembourgeois, a fait part à l'administration supérieure de son intention de mettre en vigueur, le 1er novembre 1953, un tarif international pour le transport des agrumes (citrons, mandarines, oranges, etc.) entre les ports français de la Méditerranée et le Luxembourg.

Ce tarif est déposé dans les gares intéressées, où le public peut, sur sa demande, en prendre connaissance.

(*Paris, le 15 octobre 1953.*)

La Société nationale des chemins de fer français, d'accord avec les Chemins de fer belges, a fait part à l'administration supérieure de son intention de mettre en vigueur, le 1er novembre 1953, un tarif international pour le transport des agrumes (citrons, mandarines, oranges, etc.) entre les points frontières franco-espagnols et le Luxembourg.

Ce tarif est déposé dans les gares intéressées, où le public peut, sur sa demande, en prendre connaissance.

(*Paris, le 15 octobre 1953.*)

La Société nationale des chemins de fer français, d'accord avec les Chemins de fer belges, a fait part à l'administration supérieure de son intention de mettre en vigueur, le 1er novembre 1953, un nouveau tarif international pour le transport des agrumes (citrons, mandarines, oranges, etc.) entre les points frontières franco-espagnols, d'une part, la Belgique et les Pays-Bas, d'autre part.

Ce tarif est déposé dans les gares intéressées, où le public peut, sur sa demande, en prendre connaissance.

(*Paris, le 15 octobre 1953.*)

La Société nationale des chemins de fer français a fait part à l'administration supérieure de son intention de mettre en vigueur, le 1er novembre 1953, un tarif international pour le transport, à grande vitesse, de Marseille-Maritime à Buchs (Saint-Gall) des agrumes à destination de l'Autriche.

Ce tarif est déposé dans les gares intéressées, où le public peut, sur sa demande, en prendre connaissance.

(*Paris, le 15 octobre 1953.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition de mettre en vigueur un tarif international pour le transfert des marchandises entre une gare quelconque de la Société nationale des chemins de fer français, d'une part, et Gorcy, d'autre part, *via* Signeulx-frontière (Belgique).

Ce tarif est déposé dans les gares intéressées, où le public peut en prendre connaissance.

(*Paris, le 16 octobre 1953.*)

La Société nationale des chemins de fer français a fait part à l'administration supérieure de la mise en vigueur, le 15 octobre 1953, d'une nouvelle édition du tarif international pour le transport des pommes fraîches, à petite vitesse, par wagon complet, de l'Italie et de la Yougoslavie sur la Grande-Bretagne.

Ce tarif est déposé dans les gares intéressées où le public peut, sur sa demande, en prendre connaissance.

(*Paris, le 14 octobre 1953.*)

La Société nationale des chemins de fer français, d'accord avec le chemin de fer de Lens-Sainte-Élisabeth à la Bassée-Violaines, a soumis à l'homologation ministérielle la proposition de proroger, jusqu'au 31 décembre 1954, la tarification commune à la Société nationale des chemins de fer français et au chemin de fer de Lens-Sainte-Elisabeth à la Bassée-Violaines figurant au chapitre 51, paragraphe XIII F du tarif n° 11 pour le gravier expédié de Trith-Saint-Léger à Douvrin et qui vient à expiration le 14 novembre 1953.

(*Paris, le 15 octobre 1953.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition concernant la mise en vigueur d'un tarif international pour le transport des agrumes (citrons, mandarines, oranges, etc.).

Ce tarif est déposé dans les gares intéressées où le public peut sur sa demande, en prendre connaissance.

(*Paris, le 15 octobre 1953.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition concernant la mise en vigueur d'un tarif international pour le transport des agrumes (citrons, mandarines, oranges, etc.) entre le Boulou-Perthus, d'une part, la Belgique et les Pays-Bas, d'autre part.

Ce tarif est déposé dans les gares intéressées, où le public peut, sur sa demande, en prendre connaissance.

(*Paris, le 15 octobre 1953.*)

La Société nationale des chemins de fer français, d'accord avec le chemin de fer fédéral allemand, a fait part à l'administration supérieure de son intention de mettre en vigueur, le 20 octobre 1953, un tarif international pour le transport à petite vitesse, par wagon complet, de papiers à écrire ou à imprimer non dénommés, expédiés en containers de particuliers, de Marseille-maritime, Port-Saint-Louis-du-Rhône et Sète à destination de Dusseldorf, Frankfurt (Main) et Stuttgart.

Ce tarif est déposé dans les gares intéressées où le public peut, sur sa demande, en prendre connaissance.

(*Paris, le 15 octobre 1953.*)

2° *Prix d'application prévus conformément à l'article 14 (1°, b) du cahier des charges de la Société nationale des chemins de fer français.*

Conformément à l'article 14 (1°, *b*) de son cahier des charges, la Société nationale des chemins de fer français informe le public que les prix qui, sauf avis contraire, seront perçus à partir du 4 novembre 1953 dans la limite des barèmes à maximum et à minimum prévus au chapitre 2 du tarif n° 107, sont fixés comme suit pour une période qui, sauf prorogation, prendra fin un an après la date de mise en vigueur:

Remorques rail-route chargées (à l'exception des envois en remorques-citernes).

RELATIONS de | à et vice versa.		PAR ENVOI de plusieurs remorques chargées. Prix par tonne à appliquer.	Surtaxe par remorque.
Marseille Maritime...	Besançon-Viotte....	1.576 F.	6.305 F.

(*Paris, le 20 octobre 1953.*)

Conformément aux dispositions de l'article 14 (1°, *b*) de son cahier des charges, la Société nationale des chemins de fer français informe le public que les prix à la tonne qui, sauf avis contraire, seront perçus à partir du 4 novembre 1953, dans la limite des barèmes à minimum et à maximum prévus au tarif n° 3, chapitre 1er, sont fixés comme suit pour une période qui, sauf prorogation, prendra fin un an après la date de mise en vigueur.

Choucroute (156) en régime ordinaire.

RELATIONS de:	à:	BARÈMES APPLICABLES Par wagon chargé de: 5 tonnes.	7 tonnes.	10 tonnes.	15 tonnes.
Vallentigny Maizières.	Noisy-le-Sec ..... Paris-la Chapelle..... Paris-la Villette.....	52	61	68	74

NOTA. — Les barèmes prévus ci-dessus sont applicables par voie de détaxe accordée à l'expéditeur ayant souscrit un engagement de fidélité de douze mois.

(*Paris, le 20 octobre 1953.*)

Conformément à l'article 14 (1°, *b*) de son cahier des charges, la Société nationale des chemins de fer français informe le public que les barèmes qui, sauf avis contraire, seront appliqués à partir du 4 novembre 1953 dans la limite de la tarification à minimum et à maximum prévue au chapitre 1er du tarif n° 2 sont fixés comme suit pour une période qui, sauf prorogation, prendra fin un an après la date de mise en vigueur.

DÉSIGNATION des marchandises.	RELATIONS de:	à:	PAR wagon chargé de:	BARÈMES applicables.
Semoule (114).....	Gennevilliers	Givors-Canal.	20 t.	256
Pâtes alimentaires (102).	Givors-Canal.	Gennevilliers	12 t.	71

(*Paris, le 20 octobre 1953.*)

3° *Décisions ministérielles intervenues sur les propositions de tarifs.*

(La date indiquée en tête de chaque affaire est celle de la décision ministérielle. La date du *Journal officiel* mentionnée est celle du numéro qui a publié la proposition).

A. — **Homologation.**

15 *octobre* 1953. — **Société nationale des chemins de fer français et Compagnie du chemin de fer d'Avricourt à Blâmont et à Cirey.** — Proposition du 17 septembre 1953 tendant à insérer au tarif n° 2, chapitre 51, un paragraphe VI comportant une tarification commune pour les transports de blé, céréales non dénommées, issues de grains ou de graines, provendes et tourteaux et à compléter, corrélativement, le recueil T. A. (*Journal officiel* du 22 septembre 1953.)

19 *octobre* 1953. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition du 17 septembre 1953 tendant à inscrire la régie départementale des transports de l'Aisne dans l'annexe I au tarif international pour le transport des marchandises entre la France et la Sarre. (*Journal officiel* du 22 septembre 1953.)

Homologation accordée, à titre provisoire, après autorisation de mise en vigueur, à partir du 2 octobre 1953, donnée par décision du 25 septembre 1953. (*Journal officiel* du 29 septembre 1953.)

19 *octobre* 1953. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition du 17 septembre 1953 tendant à la création, au chapitre 3 du tarif n° 3, de dispositions applicables aux châtaignes et marrons, fruits non dénommés, légumes non dénommés et pommes de terre expédiés d'une gare quelconque de la Société nationale des chemins de fer français à Tours, Fondettes-Saint-Cyr et Cinq-Mars. (*Journal officiel* du 22 septembre 1953.)

B. — **Autorisation provisoire.**

15 *octobre* 1953. — **Société nationale des chemins de fer français et Chemins de fer luxembourgeois.** — Proposition du 2 octobre 1953 tendant à la création d'un tarif international pour le transport à petite vitesse de minerai de fer de Rumelange-Ottange à Rehon. (*Journal officiel* du 6 octobre 1953.)

Autorisation de mise en application provisoire des dispositions proposées à dater du 15 octobre 1953, sous réserve de la décision définitive à intervenir après achèvement des formalités de l'instruction réglementaire.

C. — **Décision mettant opposition à l'application des tarifs proposés, en attendant la décision définitive à intervenir (vetc).**

15 *octobre* 1953. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition du 17 septembre 1953 tendant à supprimer le renvoi *a)* figurant actuellement au chapitre 13 du tarif n° 7, pour les combustibles minéraux expédiés des houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais à destination de Rouen (toutes gares). (*Journal officiel* du 22 septembre 1953.)

Ministère de l'éducation nationale.

Avis de concours.

Un concours sera ouvert le 7 décembre 1953, à l'école de métiers de la maçonnerie, de la taille de pierre, du béton armé et des travaux publics, 15, rue Saint-Lambert, Paris (15e), en vue d'y recruter un professeur technique adjoint « travaux pratiques de carrelage-mosaïque ».

Conditions d'inscription. — Les candidats devront être de nationalité française, âgés de vingt-trois ans au moins et de trente-cinq ans au plus au 31 décembre 1953. Ils devront, en outre, avoir travaillé pendant cinq ans au minimum dans leur profession. Les services d'enseignement ne peuvent compter comme pratique professionnelle.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 16 novembre 1953, dernier délai, à l'école des métiers de la maçonnerie, où tous renseignements complémentaires, concernant notamment la nature des épreuves et la composition du dossier d'inscription, pourront être fournis.

La prochaine session du concours de recrutement des adjoints des services économiques s'ouvrira le 10 février 1954.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 10 décembre 1953 inclus par les recteurs de chaque académie (inspection principale de l'enseignement technique) et par les secrétariats des directions de l'instruction publique à Tunis et à Rabat.

Le nombre des postes mis au concours et l'horaire des épreuves seront publiés ultérieurement.

Les candidats doivent être âgés de moins de trente ans au 1er janvier 1954 et être titulaires de l'un des diplômes suivants:

Baccalauréat, brevet supérieur, diplôme complémentaire d'études secondaires, brevet supérieur d'études commerciales, diplôme d'élève breveté des écoles nationales professionnelles (section commerciale), diplôme de sortie des écoles supérieures de commerce.

Le règlement et le programme du concours sont contenus dans une brochure éditée par le *Bulletin officiel* de l'éducation nationale, 13, rue du Four, Paris (6e).

Tous renseignements complémentaires relatifs à ce concours et, en particulier, au dossier d'inscription, seront fournis par les recteurs (inspections principales de l'enseignement technique).

Un concours sera ouvert le 11 décembre 1953 au groupe technique Maximilien-Perret, 68, rue des Hales, Paris (20e), en vue de recruter pour cet établissement:

1° Deux professeurs techniques de métré et de technologie pour la spécialité « couverture et plomberie sanitaire »;

2° Un professeur technique de métré et de technologie pour la spécialité « installations thermiques ».

Les candidats devront être de nationalité française, âgés de vingt-cinq ans au moins à la date du concours.

Ils devront, en outre, justifier de cinq années de pratique professionnelle dans la spécialité pour laquelle ils désirent concourir.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 30 novembre 1953, dernier délai, à la direction du groupe technique Maximilien-Perret, où tous renseignements supplémentaires concernant notamment la nature des épreuves et la composition du dossier d'inscription seront fournis sur demande.

INFORMATIONS

Chambre des huissiers du département de la Seine.

La chambre départementale des huissiers de la Seine se trouve composée, pour l'année judiciaire 1953-1954, de la manière suivante:

MM. Guinard, président; Sampre, syndic; Gerardin, rapporteur; Forest, secrétaire; Asselin, trésorier; de Saint-Denis, Maillard, Deslandes, Lafarge-Beraud, Bera et Forget, membres.

M. Delhay, président honoraire,

M. Baclet, doyen.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN REYMOND

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	Pays	Devise	Parité	Cours limites pratiqués par la Banque de France.		Cours extrêmes cotés à la Bourse du 19 octobre 1953.	
350 ..	États-Unis	1 $ U.S.A	350 ..(1	.... ..	.... ..	349 95	.... ..
355 60	Canada	1 $ Can	.... ..	.... ..	.... ..	355 90	.... ..
464 ..	Côte Fse Somalis	100 F Djib	464 0727	.... ..	.... ..	.... ..	.... ..
8387 ..	Allemagne occid.	100 D Mk	8333 33	8271 ..	8396 ..	8384 ..	8383 ..
700 35	Belgique	100 F b	700 ..	694 75	705 25	699 90	699 75
5066 ..	Danemark	100 c. d.	5067 22	5029 25	5105 25	5064 ..	5063 ..
981 65	Gde-Bretagne...	1 liv. st.	980 ..	972 65	987 35	980 90	980 75
9235 ..	Pays-Bas	100 fl.	9210 52	9141 60	9279 80	9228 ..	9226 ..
6800 ..	Suède	100 c. s.	6765 625	6715 ..	6816 50	6798 ..	.... ..
8036 ..	Suisse	100 F s	8003 98	7944 ..	8064 ..	8348 ..	8047 ..
1005 ..	Egypte	1 liv. ég.	1005 04	997 ..	1013 ..	1005 ..	.... ..
56 45	Italie	100 lire	56 022	55 60	56 45	56 45	.... ..
4065 ..	Mexique	100 pes	4057 97	4025 ..	4090 .	4040 ..	4025 ..
4890 ..	Norvège	100 c. n	4900 ..	4860 ..	4940 ..	4890 ..	4885 ..
1216 50	Portugal	100 esc.	1217 39	1208 25	1226 50	1216 ..	.... ..
4897 50	Tchécoslovaquie.	100 kcs.	4861 11	4824 50	4897 50	4897 50	.... ..
117 60	Yougoslavie	100 din.	116 666	115 70	117 60	.... ..	.... ..
	Autriche	100 sch.	1346 18	1333 ..(2)		1355 ..(2)	

Zone C. F. A.	100 F C. F. A.	200
Zone C. F. P.	100 F C. F. P.	850
États associés du Cambodge, du Laos, Viet-Nam	100 piastres	1000
Comptoirs français dans l'Inde	100 roupies I. F	7350

(1) Cours de référence défini par l'avis n° 421 de l'office des changes.
(2) Cours de reprise et de cession des chèques aux voyageurs.

Institut d'Emission des Etats du Cambodge, du Laos et du Viet-Nam

Situation comptable au 31 juillet 1953.

(Article 66 des statuts.)

ACTIF

			En I. C. $
Encaisse:			
Billets en compte à la Banque de l'Indochine	651.807.333 70		
Encaisse des succursales et agences d'Indochine	25.116.206 60		
			676.923.540 30
Avoirs en francs:			
Encaisse francs statutaire (art. 29).	»		
Disponibilités francs pour transferts	716.199.095 50		
Disponibilités en devises	»		
Disponibilités en or	»		
			716.199.095 50
Caisses auxiliaires et comptes courants			21.580.184 39
Effets en pension:			
Effets publics	480.700.000 »		
Effets privés	1.617.000 »		
			482.317.000 »
Avances aux Etats:			
Cambodge	200.000.000 »		
Laos	80.000.000 »		
Viet-Nam	700.000.000 »		
			980.000.000 »
Divers:			
Effets en cours de recouvrement..	30.158.231 13		
Opérations à classer et à régulariser	101.829 58		
Débiteurs divers	682.379 38		
			30.942.113 09
Avances au Trésor indochinois			6.305.123.261 90
Immobilisations:	Valeurs engagées.	Amortissements.	
Terrains	7.195.000 »	»	
Bâtiments	39.344.058 66	1.148.931 22	
Matériel et mobilier.	6.171.953.61	947.923 05	
Matériel d'émission, fabrications	41.248.534 03	9.000.000 »	
Matériel fiduciaire transféré le 1er janvier 1952 (compte d'ordre).	22.312.000 »	»	
	116.301.546 30	11.096.857 27	105.207.689 03
Immobilisations en cours			3.968.831 95
Autres valeurs immobilisées			5.039.198 20
Charges d'exploitation			28.288.101 39
			11.355.895.348 95

PASSIF

Emission fiduciaire			9.103.953.268 »
Comptes de dépôts:			
Trésors nationaux et caisse autonome	619.310.991 54		
Autres collectivités publiques	1.811.651 97		
Banques	273.761.806 55		
Aile américaine	38.833.085 40		
			933.720.535 46
Divers:			
Créditeurs divers	76.232.009 46		
Opérations à classer et à régulariser	18.100.000 »		
			94.332.009 46
Effets circulant sous notre endos:			
Bons du Trésor national du Cambodge	60.000.000 »		
Bons du Trésor national du Laos.	10.000.000 »		
Bons du Trésor national du Viet-Nam	490.000.000 »		
			560.000.000 »
Plus-value provenant de la réévaluation des avoirs-francs (estimation provisoire)			262.760.035 45
Fonds de dotation			200.000.000 »
Avances du Trésor indochinois			3.000.000 »
Provisions			25.591.408 05
Compte d'ordre (rachat matériel émission transféré le 1er janvier 1952)			22.312.000 »
Produits d'exploitation			50.193.092 53
			11.355.895.348 95

HORS BILAN

Droits à tirages des Trésors nationaux:			
Cambodge	300.000.000 »		
Laos	70.000.000 »		
Viet-Nam	500.000.000 »		
			870.000.000 »
Bons de la caisse autonome revêtus de l'aval de l'institut			669.100.000 »
Titres déposés en garantie des opérations de compensation			15.500.000 »

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

Compte chèque postal 1.014.00, Paris,

ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

SOCIETE JOB

Anciens Etablissements Bardou-Job et Pauilhac.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 250.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: A PERPIGNAN, 13, RUE EMILE-ZOLA

SIÈGE ADMINISTRATIF: A TOULOUSE, 72, BOULEVARD DE STRASBOURG

MM. les porteurs d'obligations Job 6 0/0 1933 de 1.000 F sont informés que pour l'amortissement des quatre cent quarante et un titres prévu au 1er novembre 1953, la société, usant de la faculté qui lui est accordée, a procédé pour quatre titres par voie de rachat en Bourse. Les quatre cent trente-sept titres de complément ont été tirés au sort et sont remboursables à 1.000 F, coupon n° 41 attaché, à partir du 1er novembre 1953.

Liste des quatre cent trente-sept titres tirés au sort.

11 à 20 — 31 à 43 — 71 à 80 — 561 à 569 — 781 à 790 — 941 à 945 — 1.141 à 1.150 — 1.211 à 1.220 — 1.492 à 1.499 — 1.531 à 1.540 — 1.721 à 1.730 — 1.821 à 1.828 — 2.031 à 2.040 — 2.151 à 2.160 — 2.391 à 2.398 — 2.611 à 2.620 — 2.931 à 2.940 — 2.991 à 2.998 — 3.141 à 3.150 — 3.431 à 3.440 — 3.461 à 3.468 — 3.751 à 3.760 — 3.871 à 3.880 — 3.915 à 3.920 — 3.981 — 3.982 — 4.071 à 4.080 — 4.281 à 4.289 — 4.343 à 4.350 — 4.602 à 4.610 — 4.652 à 4.660 — 4.707 à 4.710 — 4.871 à 4.877 — 5.021 à 5.028 — 5.115 à 5.120 — 5.311 à 5.320 — 5.491 — 5.492 — 5.721 à 5.730 — 5.871 à 5.880 — 5.891 à 5.896 — 6.061 à 6.070 — 6.151 à 6.160 — 6.381 à 6.387 — 6.621 à 6.630 — 6.871 à 6.880 — 6.911 à 6.917 — 7.071 à 7.080 — 7.141 à 7.150 — 7.302 à 7.306 — 7.371 — 7.372 — 7.671 à 7.680 — 7.901 à 7.910 — 7.981 à 7.987.

Liste des titres sortis aux tirages antérieurs et non encore présentés au remboursement.

271 à 280 (année 1952) — 293, 294, 296 (1950) — 433 à 435 (1949) — 451, 452 (1951) — 906, 907 (1952) — 918, 919 (1951) — 1.093, 1.201, 1.202 (1952) — 1.223 à 1.227 (1951) — 1.238 (1948) — 1.281 à 1.283, 1.285 à 1.290 (1952) — 1.361 (1942) — 1.553, 1.554, 1.556 (1951) — 1.754, 1.755 (1950) — 2.021 à 2.030, 2.411 à 2.420 (1952) — 2.247 (1951) — 2.266, 2.267 (1952) — 2.411, 2.414 à 2.416, 2.621 à 2.630 (1951) — 2.761 à 2.763 (1952) — 2.789, 2.790 (1950) — 2.864, 3.031 à 3.040 (1952) — 3.154, 3.157 (1951) — 3.201 à 3.206 (1952) — 3.556 à 3.560, 3.601 à 3.605 (1950) — 3.634, 3.635, 3.938, 4.377, 4.378 (1952) — 4.571 à 4.576 (1951) — 4.677 à 4.680, 4.725 à 4.727, 5.411 à 5.420 (1952) — 5.546 à 5.549 (1951) — 5.652 à 5.654 (1950) — 6.001 à 6.007, 6.401 à 6.410, 6.681 à 6.684, 6.931 à 6.940 (1952) — 7.096 à 7.099 (1946) — 7.122 à 7.130, 7.180, 7.657 (1951) — 7.803 (1947) — 7.832 à 7.836 (1952) — 7.882, 7.898 (1950) — 7.922 à 7.926 (1951) — 7.971 à 7.980 (1952).

Le conseil d'administration.

TISSAGES DE SOIERIES REUNIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 400 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 24, RUE DE LA BANQUE, A PARIS (2e)

Registre du commerce: Seine n° 333456 B.

Obligations 6 3/4 0/0 1949 de 10.000 F.

Quatrième amortissement.

La société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a utilisé par rachats en Bourse la totalité de la somme qui aurait été exigée pour le remboursement au pair des 50 obligations dont l'amortissement est prévu au 15 décembre 1953.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements des années 1950 à 1952 ont été couverts par rachats en Bourse.

SOCIETE DES FORGES DE VALENCIENNES

(FORGEVAL)

(Anciens établissements L. GAUTHIER.)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60 MILLIONS DE FRANCS

17, CHEMIN DES ALLIÉS, VALENCIENNES (Nord)

R. C.: Valenciennes n° 90.

Emprunt obligataire 4 1/2 0/0 1946.

Suivant faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, la société a procédé, par voie de rachats en Bourse, à l'amortissement de la septième annuité prévue le 1er décembre 1953, s'élevant à 40 obligations de 5.000 F nominal.

En conséquence, il n'a pas été effectué de tirage au sort.

Les amortissements antérieurs ont été opérés de façon identique.

Groupement pour la Reconstitution du Patrimoine National

Emprunt 5 0/0 décembre 1952.

Montant nominal de 1.702.820.000 F (170.283 obligations de 10.000 F).

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

Le Groupement, qui avait émis une première tranche de son emprunt 5 0/0 décembre 1952 pour un montant de 1.098.820.000 F vient d'émettre une deuxième tranche s'élevant à 604.000.000 de francs; le montant total de l'emprunt 5 0/0 décembre 1952 est donc de 1.702.820.000 F.

En conséquence, le tableau d'amortissement publié au *Journal officiel* du 9 octobre 1953 est annulé et remplacé par le tableau ci-dessous:

NUMÉROS d'ordre des tirages.	DATES DES REMBOURSEMENTS	NOMBRE de titres à amortir.
1	1er décembre 1953	3.331
2	— 1954	3.498
3	— 1955	3.673
4	— 1956	3.857
5	— 1957	4.049
6	— 1958	4.252
7	— 1959	4.465
8	— 1960	4.688
9	— 1961	4.922
10	— 1962	5.168
11	— 1963	5.427
12	— 1964	5.698
13	— 1965	5.983
14	— 1966	6.282
15	— 1967	6.596
16	— 1968	6.926
17	— 1969	7.272
18	— 1970	7.636
19	— 1971	8.018
20	— 1972	8.418
21	— 1973	8.839
22	— 1974	9.281
23	— 1975	9.745
24	— 1976	10.233
25	— 1977	10.744
26	— 1978	11.282
Total		170.283

Société d'Applications Générales d'Electricité et de Mécanique
(S. A. G. E. M.)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 900 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 6, AVENUE D'IÉNA, PARIS
Registre du commerce: Seine n° 216211 B.

Obligations 4 1/4 0/0 1946 *de* 5.000 *F.*

Septième amortissement.

La société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a utilisé par rachats en Bourse la totalité de la somme qui aurait été exigée pour le remboursement au pair des 894 obligations dont l'amortissement est prévu au 1er décembre 1953.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements des années 1947 à 1952 ont été couverts par rachats en Bourse.

ANCIENS ETABLISSEMENTS H. LADREYT

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 55 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: CYSOING (NORD)
R. C.: Lille n° 891.

Emprunt obligataire 4 0/0 1945.

Huitième amortissement.

Usant de la faculté réservée au moment de l'émission, la société a procédé au rachat en Bourse des 70 obligations de 5.000 F nominal dont l'amortissement était prévu le 1er décembre 1953.

En conséquence, il n'a pas été effectué de tirage au sort.

Il est rappelé qu'aucun titre ne reste à rembourser sur l'unique tirage au sort de 1946.

FORD

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE AU CAPITAL DE 1.048.150.000 F
SIÈGE SOCIAL: POISSY (SEINE-ET-OISE)
Registre du commerce: Versailles n° 49210 B.

Obligations 6 1/2 0/0 1949 *de* 10.000 *F.*

Quatrième amortissement.

La société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a utilisé par rachats en Bourse la totalité de la somme qui aurait été exigée pour le remboursement au pair des 350 obligations dont l'amortissement est prévu au 15 décembre 1953.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements des années 1950 à 1952 ont été couverts par rachats en Bourse.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Pierre Moraglia, né à Cagnes-sur-Mer le 15 octobre 1888, demeurant 12, rue Marcel-Sembat, à Toulon, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Mouraille, nom originaire de sa famille.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS
(Décret du 16 août 1901.)

19 septembre 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Société hippique urbaine « La Selle ».** But: toutes questions concernant l'équitation, formation de cavaliers. Siège social: 1, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris.

22 septembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Mantes. **Société civile de chasse d'Aménucourt.** But: exploitation du droit de chasse sur les terrains dont elle est locataire sur ladite commune. Siège social: mairie, Aménucourt.

28 septembre 1953. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Club sportif et touristique Solex.** But: réunir tous les usagers du Solex pour compétition, sortie et éducation des jeunes au point de vue touristique. Siège social: chez M. Delsart, 23, rue de la Résistance, Saint-Etienne.

29 septembre 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Amicale des Niolins.** But: grouper les Niolins de la région parisienne, leur assurer une aide en cas de besoin. Siège social: 18, rue de Turbigo, Paris.

29 septembre 1953. Déclaration à la préfecture d'Arras. **Amicale des anciens volontaires de la Résistance.** But: entr'aide entre résistants. Siège social: café Métropole, Avion.

3 octobre 1953. Déclaration à la préfecture de Nancy. **Mouvement national pour la défense et le développement de l'épargne,** fédération départementale de Meurthe-et-Moselle. But: défense et développement de l'épargne. Siège social: 201, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

4 octobre 1953. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. **Amicale des jeunes de Saint-Eloi d'Illiers.** But: organisation de la fête annuelle du bal de la Saint-Eloi. Siège social: mairie, Illiers.

6 octobre 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Les Amis de Charles Maurras.** But: perpétuer le souvenir de Charles Maurras, accomplir ses volontés, encourager et promouvoir toutes initiatives de nature à prolonger son œuvre. Siège social: 7, rue de la Pépinière, Paris.

8 octobre 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Association des parents d'élèves de l'école de diététique de Paris.** But: aide morale et matérielle aux élèves de l'école. Siège social: 16, rue de l'Estrapade, Paris.

MODIFICATIONS

5 octobre 1953. Déclaration à la préfecture de police. Le Centre d'étude et de diffusion du film scientifique et médical change de titre qui devient: **Centre d'information et de diffusion du film scientifique et médical: C. I. D.,** et transfère son siège social du 7, rue du Dragon au 30, rue de Londres, Paris.

6 octobre 1953. Déclaration à la préfecture de police. L'**Amitié internationale** transfère son siège social du 22, avenue du Président-Wilson au 18, rue Molière, Paris.

6 octobre 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Centres internationaux de montagne** transfère son siège social du 22, avenue du Président-Wilson au 18, rue Molière, Paris.

7 octobre 1953. Déclaration à la préfecture de police. Le Comité de défense des aveugles et demi-voyants change son titre qui devient: **Comité de défense des diminués visuels.** Modification aux statuts. Siège social: 20, rue des Belles-Feuilles, Paris.

12 octobre 1953. Déclaration à la préfecture de police. L'**Union des professeurs et monitrices d'enseignement ménager familial** transfère son siège social du 8, avenue de l'Opéra au 12, rue Oudinot, Paris.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

AUTORISATIONS
(Décret-loi du 12 avril 1939.)

14 août 1953. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la sous-préfecture de Béthune le 24 septembre 1953.) **Union des anciens de la résistance polonaise Pown en France.** But: maintien de l'esprit de camaraderie et d'entr'aide. Siège social: salle Pawlowski, rue d'Haillicourt, Houdain.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.